هكذا من الأمل

TRENTE-SEPTIÈME ANNÉE — N° 11 045 — MARDI 5 AOUT 1980

Le Monde

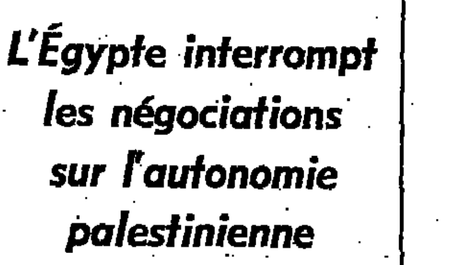
Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

2,50 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 2,30 dir.; Tunisie, 220 m.; Allemagne, 1,40 DM; Autriche, 14 sch.; Belgique, 17 fr.; Canada, $ 1,10; Côte-d'Ivoire, 255 F CFA; Danemark, 4,75 kr.; Espagne, 50 pes.; G.-B., 35 p.; Irlande, 55 p.; Grèce, 40 dr.; Iran, 125 ris.; Italie, 700 l.; Liban, 300 p.; Luxembourg, 17 fr.; Norvège, 4 kr; Pays-Bas, 1,50 fl.; Portugal, 35 esc.; Sénégal, 225 F CFA; Suède, 3,75 kr.; Suisse, 1,20 fr; U.S.A., 95 cts; Yougoslavie, 36 din.

Tarif des abonnements page 13

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
C. C. P. 4207-23 PARIS
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23



L'Égypte interrompt les négociations sur l'autonomie palestinienne

LIRE PAGE 6

La police italienne soupçonne un groupe d'extrême droite d'avoir commis l'attentat de Bologne qui a fait 76 morts et 203 blessés

Le bilan officiel de l'explosion qui a soufflé le samedi 2 août une partie des bâtiments de la gare de Bologne s'élevait, ce lundi 4 août, à soixante-seize morts et deux cent trois blessés, dont certains sont dans un état très grave. Une grève générale a pratiquement paralysé Bologne lundi matin et des dizaines de milliers de personnes ont défilé en ville.

L'explosion a été revendiquée dès dimanche par plusieurs organisations, mais les enquêteurs, qui retiennent la thèse de l'attentat terroriste, accordent le plus grand crédit à un appel adressé par les Noyaux révolutionnaires armés, un groupuscule néo-fasciste, au journal Repubblica. Toute la classe politique italienne manifeste la plus grande solidarité face à ce défi sans précédent de l'extrême droite.

Un massacre aveugle

S'il s'avère que le drame de Bologne est bien, comme tout le laisse penser, d'origine criminelle, l'Italie aura connu, le 2 août, l'attentat le plus meurtrier jamais perpétré depuis la guerre. Il dépasse si tant est qu'on puisse établir des degrés dans l'horreur, tout ce que le terrorisme, qu'il soit de droite ou de gauche, a mis jusqu'à présent à son actif.

Les Italiens ont réagi massivement, avant même que les responsabilités ne soient établies de façon certaine, par des manifestations et un mouvement de grève à un événement qui rappelle les hauts faits les plus sanglants du « terrorisme noir ». Le drame de Bologne évoque, en effet, les méthodes employées par les groupes néofascistes qui, pendant cinq années, ont ébranlé l'Italie, avant qu'un autre terrorisme ne prenne la relève : celui des Brigades rouges et des dizaines de mouvements clandestins se réclamant de l'extrême gauche ou de l'« autonomie ».

Plusieurs attentats destinés à faire le plus de victimes possible ont, en effet, du fait des extrémistes de droite, endeuillé l'Italie : les « bombes aveugles » de Milan en 1969, celles de Brescia et du train Italicus à Bologne en 1974, qui s'inscrivaient dans une « stratégie de la tension » visant à empêcher, en installant la peur, tout éventuel glissement à gauche de l'électorat. Ce terrorisme « noir » était manipulé par une partie des services secrets italiens, longtemps couverts par les gouvernements en place.

La « stratégie de la tension » s'était soldée par un échec total, avec la progression de l'électorat communiste et l'association de plus en plus étroite du parti communiste au pouvoir.

Les terroristes d'extrême droite ne peuvent plus, par ailleurs, compter comme naguère sur la complicité active ou même la passivité bienveillante de services secrets, aujourd'hui largement réorganisés. Il est devenu évident, au demeurant, que le principal effet des attentats qui bouleversent l'opinion — on l'a vu lors de l'assassinat d'Aldo Moro en mai 1978, — est de créer dans la population, au-delà de l'horreur et du dégoût pour de tels procédés, un réflexe de solidarité autour de l'Etat, garant du maintien de la démocratie.

Si l'explosion de Bologne a bien été intentionnelle, ses motivations défient cependant le sens commun et la raison.

Dans un appel téléphonique, le crime a été revendiqué comme un hommage aux auteurs de l'attentat qui, il y a six ans jour pour jour, avait fait de nombreuses victimes à bord de l'Italicus. Cette sanglante commémoration n'exprimerait alors rien d'autre que le fol acharnement de quelques fanatiques.

En toute hypothèse, le massacre « aveugle » de Bologne ne confère pas de lettre de noblesse au terrorisme pratiqué par les Brigades rouges contre des hommes politiques, des magistrats, des syndicalistes ou des journalistes avec une redoutable efficacité. La violence « sélective » qui frappe des hommes pour la fonction qu'ils occupent ou les institutions dont ils sont le symbole ne saurait être opposée à celle qui ne se donne même plus la peine de choisir ses victimes et frappe à seule fin de se nommer elle-même. Dans les deux cas, la terreur ne peut pas aboutir à l'objectif qu'elle se propose.

Loin d'intimider la population et de la disposer à tous les abandons, elle lui inspire un esprit de résistance que traduisent des grèves massives de protestation. L'Etat, qui n'a pas reculé devant l'assassinat de sang-froid d'un de ses plus prestigieux serviteurs, ne semble pas prêt de capituler devant la tuerie de voyageurs et de passants, comme en témoignent les mesures prises depuis quelques mois par les autorités romaines.

L'ombre noire du néo-fascisme

De notre envoyé spécial

Bologne. — Une fois de plus, le monde politique italien se retrouve uni dans le malheur. Il avait rarement manifesté cette unité avec autant de rapidité et de spontanéité.

Dès l'après-midi du samedi 2 août, M. Pertini, le président de la République se trouvait sur les lieux du drame, ayant interrompu ses vacances après avoir été informé de l'attentat en gare de Bologne. S'étant fait conduire au grand hôpital de la ville où étaient soignés de nombreux blessés, il en ressortait le visage défait en murmurant : « *Pauvres enfants, pauvres enfants...* »

Dimanche, dans la matinée, M. Cossiga, le chef du gouvernement, se trouvait à son tour à Bologne. Aux élus, rassemblés en réunion extraordinaire au conseil communal — lequel est dirigé depuis de nombreuses années par le parti communiste, — il affirmait sa solidarité dans l'épreuve et s'engageait à faire avec eux et les autorités politiques concernées la lumière sur cette affaire.

« Il se confirmait qu'il s'est agi d'un acte criminel, ajoutait-il, nous nous trouverions devant un geste qu'il nous faudrait qualifier de « *crime horrible contre la paix et tout ce qu'il y a de plus sacré dans la communauté nationale* ». Etonnant retournement de situation : il y a quelques jours, les communistes réclamaient la démission du chef du gouvernement, l'acusant d'avoir facilité la fuite du dirigeant démocrate-chrétien, M. Donat-Cattin, soupçonné de... terrorisme.

D'autres hommes politiques comme M. Fanfani, le président du Sénat, M. Craxi, un dirigeant socialiste, les principales personnalités du parti social-démocrate, M. Pajetta et la direction du parti communiste ainsi que plusieurs ministres dont celui de l'intérieur, sont accourus eux aussi à Bologne où certains d'entre eux se sont réunis pour envisager la manière de répondre à ce nouveau défi de la violence aveugle.

MANUEL LUCBERT.

(Lire la suite page 4.)

Le Parlement de Téhéran créerait une commission chargée de préparer le procès des otages

Le Parlement iranien examinera lors de sa prochaine réunion la création éventuelle d'une commission qui serait chargée « de préparer le procès des otages américains », a annoncé, le lundi 4 août, le président de l'Assemblée, l'ayatollah Refsandjani. Celui-ci a ajouté : « Les Etats-Unis ne s'inquiètent pas du sort des otages. Ils ont utilisé ce problème pour leurs élections, pour leur armement et pour réprimer notre révolution. »

D'autre part, l'imam Khomeiny, prenant connaissance dimanche soir 3 août d'un message de Jean-Paul II que lui apportait Mgr Hilarion Capucci, a reproché au pape d'être « du côté des oppresseurs et non des opprimés ». Il a évoqué les « mauvais traitements » infligés à cent soixante-onze Iraniens incarcérés aux Etats-Unis et qui avaient été arrêtés à la suite de manifestations aux abords de la Maison Blanche.

Jean-Paul II dans sa missive intercédait auprès du guide de la révolution en faveur des écoles chrétiennes récemment fermées.

Téhéran. — C'est une véritable « *leçon de christianisme* » qu'a donnée l'imam Khomeiny à Mgr Cappucci. Après l'échec de ses démarches auprès du président Bani Sadr, il y a deux semaines, pour demander la suspension des mesures contre les écoles chrétiennes étrangères en Iran, l'envoyé du Vatican était revenu à Téhéran, porteur d'un message du pape au chef spirituel chiite.

Quand on connaît les prises de position très fermes de ce dernier contre l'influence occidentale en Iran, qui voulait à ses yeux lier l'élite du pays aux intérêts étrangers, on peut s'étonner de voir le prélat palestinien revenir à la charge sur un problème qui a déjà été réglé par les autorités iraniennes. Si la fermeture de leurs écoles a été accueillie avec résignation par les congrégations françaises (Lazaristes et Filles de la charité), ce ne semble pas avoir été le cas des pères salésiens italiens. C'est sans doute à leur demande que le pape a fait en Iran cette nouvelle démarche, vouée à l'échec.

Le « guide de la révolution islamique » a rappelé dans sa réponse que le premier message du pape, transmis en décembre par le nonce apostolique en Iran, Mgr Annibale Bugnini, prenait la défense des otages américains sans mentionner l'oppression dans laquelle le peuple iranien avait été tenu du fait de la politique de cette « *nation impérialiste qui se réclame du christianisme* ».

« *Je sais très bien*, a ajouté l'imam, *que le Seigneur Jésus prenait partie pour les opprimés. Que pourrais-je répondre à notre peuple s'il s'aperçoit que le clergé chrétien se met au service des grandes puissances? Monsieur le pape m'envoie des messages pour m'exhorter à écouter les braillements des oppresseurs. Il ferait mieux* — a encore dit l'imam à Mgr Cappucci — *de vous envoyer auprès du président Carter pour lui rappeler les exigences du christianisme. A l'heure où je vous parle, nos étudiants musulmans sont ignoblement maltraités et frappés par la police américaine, et le message du pape n'en dit pas un mot...* »

(Lire la suite page 6.)

POINT

L'aboutissement d'une longue lutte des immigrés

Le calme est pratiquement revenu dans les foyers de la Sonacotra, la Société nationale de construction de logements pour les travailleurs, qui connaissait bien des déboires depuis cinq ans avec ses quelque soixante-quinze mille locataires répartis dans deux cent quatre-vingt-cinq foyers. Afin de faire modifier les règlements intérieurs, d'obtenir des meilleurs conditions d'hébergement et, surtout, d'empêcher des hausses abusives de tarif, les travailleurs immigrés ont eu recours à ce que l'on a appelé la « grève des loyers » : ils ont refusé de payer leur terme.

Geste incongru de la part d'étrangers moins bien protégés que n'importe quelle autre catégorie de travailleurs et, de surcroît, surnuméraires. Si la Sonacotra, en effet, gère plus de la moitié de l'effectif des travailleurs célibataires résidant en « foyer-hôtel », la capacité totale de ces établissements est insuffisante au regard des quelque neuf cent mille immigrés résidant en France sans famille.

Malgré cela, Maghrébins et Africains ont défié les pouvoirs publics, dédaignant souvent le soutien des partis politiques ou des syndicats, dont ils se souciaient peu de suivre les mots d'ordre.

Le combat qu'ils ont voulu mener pour eux-mêmes et par eux-mêmes, aura au moins deux conséquences positives : la hausse des loyers a été très nettement freiné et le règlement s'est considérablement assoupli.

Certains déplorent que les comités de résidents, en acceptant de signer des conventions foyer par foyer, aient affaibli la portée du mouvement et permis aux uns d'obtenir ce qui ne serait pas accordé aux autres. Mais ces considérations sont peut-être secondaires pour des hommes dont les conditions de vie restent précaires. Logeant dans un espace chichement mesuré (s'ils disposent de communs suffisants, on n'oublie pas qu'ils dorment dans des chambres de 6 mètres carrés), il sont en fait les victimes d'une politique sélective grâce à laquelle on retient l'homme isolé, dont on a besoin, tout en écartant la famille restée au pays.

Car les travailleurs accueillis dans ces foyers sont pour la plupart des Noirs et des Maghrébins. Les logements qu'on leur propose remplissent une fonction dissuasive à l'égard de l'immigration familiale. Ainsi apparaît une marginalité nouvelle pour laquelle les sociologues ont trouvé une appellation : « marginalité nationale produite ».

(Lire page 21.)

LA FIN DES JEUX OLYMPIQUES

(Lire pages 8 et 9.)

- LA PARENTHÈSE, par Daniel Vernet
- UN BILAN SPORTIF, par Alain Giraudo

AU JOUR LE JOUR

« Pépé » le bon

Non seulement Eric Tabarly bat des records sans vraiment croire à leur valeur, mais, en plus, il déclare, et apparemment sans y mettre d'humour, qu'il n'a pas besoin de chance, car, dit-il, si un « mauvais » avec de la chance peut gagner, un « bon », lui, doit gagner... si du moins il n'a pas de malchance.

Modestie, franchise ou suprême habileté? En tout cas, en apprenant que les exploits de « Pépé », comme disent ses intimes, ne doivent rien à la chance, ses concurrents pensent probablement qu'eux n'ont vraiment pas de veine...

MICHEL CASTE.

BRUITS DE BOTTES EN SOMALIE

I. — L'appel aux armes

De notre envoyé spécial PHILIPPE DECRAENE

Hargeisa. — Deuxième ville de la Somalie et capitale de l'ancien Somaliland britannique, Hargeisa vit dans l'attente d'une attaque et s'y prépare.

Les attaques aériennes sont fréquentes et font peser une menace permanente sur chaque ville somalienne. Jusqu'à ce jour, il n'y a guère que Mogadiscio, sans doute trop éloignée des bases éthiopiennes et dont la bonne protection anti-aérienne est connue, qui ait été épargnée par cette forme particulière d'action psychologique exercée par un voisin qui se comporte en ennemi héréditaire.

« *Les bombardements aériens ont été presque quotidiens* », nous a affirmé le général Syaad Barre, président de la République démocratique de Somalie. « *Ces raids entraînent des destructions importantes, mais font aussi trop souvent des morts et des blessés.* » A cette situation s'ajoute, selon le chef de l'Etat, une réelle menace d'invasion. « *Les Ethiopiens projettent d'envahir le Nord pour couper notre pays en deux, en occupant Hargeisa et Berbera* », dit-il. « *Bien sûr, nous nous défendrons, mais l'Union soviétique est derrière l'Ethiopie qu'elle soutient militairement, et la Somalie n'est pas en état de se mesurer aussi directement à une grande puissance...* »

Si les Soviétiques veulent déstabiliser la Somalie, c'est, explique le chef de l'Etat « *parce qu'ils veulent installer à Mogadiscio un régime à leur dévotion, comme celui de Mengistu à Addis-Abeba, et fédérer l'ensemble de la Corne orientale de l'Afrique sous leur égide, en incluant Djibouti et le Yémen. La diplomatie soviétique entend ainsi reprendre à son compte, en l'élargissant, le vieux rêve impérial italien de la Grande Afrique orientale.* »

Près de Hargeisa, la plupart des troupes et la plus grande partie du matériel ont été transférés sur la frontière. On creuse des fortifications aux abords de la ville, où les autorités s'efforcent de tenir la population en état de mobilisation permanente. Le général de division Mohammed Yusuf Salaan, l'un des deux vice-ministres de la défense qui commande les troupes stationnées dans le Nord, considéré comme l'un des hommes les plus importants du régime, est installé ici depuis six mois. Avec sérénité, il nous dit : « *Il existe une très importante concentration de forces terrestres éthiopiennes dans le nord de l'Ogaden, entre les villes de Djijiga et Dire-Daoua. Six divisions sont ainsi regroupées, dont une entièrement mécanisée. Deux de ces divisions sont arrivées récemment venant d'Erythrée...* »

Interrogé sur l'imminence d'une offensive éthiopienne contre la Somalie, le général répond : « *Tout dépendra des intentions profondes des Soviétiques et de leurs objectifs. Car, ce sont eux qui décideront de ce qu'il y a lieu de faire...* »

(Lire la suite page 5.)

DES MILLIERS DE FILMS DÉTRUITS DANS LES YVELINES

Un feu de pellicule

Plusieurs milliers de bobines de films ont été détruites par un violent incendie, dimanche matin 3 août, dans un entrepôt de la Cinémathèque française, au lieu-dit le Pontel, à Villiers-Saint-Frédéric, près de Rambouillet (Yvelines).

L'incendie du Pontel ramène l'attention sur un problème fondamental : la conservation des films déposés à la Cinémathèque française. Avec sa mentalité de collectionneur acharné, Henri Langlois avait passé sa vie à amasser des bobines qu'il entreposait un peu partout dans des endroits parfois connus de lui seul et de Mary Meerson, dit-on. Sans doute ne disposait-il pas des installations nécessaires. Mais il y avait chez lui un goût du secret, de la cachette, lié à la crainte que quelqu'un (l'Etat par exemple) ne mît la main sur ses collections.

La part faite à la légende, on peut dire qu'il existe autour de Paris et en France un certain nombre d'endroits où son entreposés les films de la Cinémathèque.

JACQUES SICLIER.

(Lire la suite page 15.)

Un voyage en Océanie

par JEAN-CLAUDE GUILLEBAUD

Aujourd'hui

NOUVELLE-CALÉDONIE : « Ça sent blanc ! »

(Page 11.)

Le Monde

idées

DROITS DE L'HOMME

La conférence paneuropéenne d'Helsinki, dont on vient de célébrer le cinquième anniversaire, aura été l'une des premières grandes manifestations internationales associant les problèmes diplomatiques au respect des droits de l'homme par les gouvernants. René-Luc Benichou constate qu'un règlement de paix n'est, en effet, plus concevable *sans que soient prises* en compte les libertés des citoyens. Bernard Chauvin des Villars demande que les indignations soient dosées en proportion des crimes commis, tandis que Pierre Bercis voit dans la lutte pour les droits de l'homme l'instrument du combat pour une nouvelle société *socialiste*. Robert Berre demande, pour sa part, que les mêmes principes soient appliqués à l'Afrique.

Un ciment pour la gauche

par PIERRE BERCIS (*)

A PARTIR du moment où toute lutte pour un supplément de libertés amène les individus à rompre le consensus tacite sur les droits de l'homme, à se partager en partisans d'une conception statique de ces droits et par*tisans de l'en-avant, les droits de* l'homme ne sont, ne peuvent être, une notion apolitique. Qui dit « *nouveaux droits de l'homme* » dit, quasi automatiquement, « société nouvelle ». La preuve en est que les droits de l'homme classiques, libéraux, *que certains voudraient maintenir « hors politique »*, dans une sorte de nirvana stérilisé, avec l'accord de tous (sauf d'une infime et infâme minorité *réactionnaire*), ont dû être conquis par une action politique de plusieurs décennies contre les ancêtres de la droite actuelle qui, maintenant, s'y est ralliée (quand elle ne s'en prétend pas l'unique défenseur). Les droits de l'homme sont donc un enjeu politique important, si ce n'est, d'ailleurs, le seul enjeu politique qui vaille.

Sacrilège ! Rabaisser les droits de l'homme au niveau de « la » *politique... Pensez donc ! Comme* si les droits de l'homme n'étaient pas uniques ! Et pourquoi pas des droits U.D.F., R.P.R., vous dit-on, tant que vous y êtes ?

Eh bien oui ! Il existe des droits socialistes de l'homme, je les ai rencontrés, et d'autres avant moi ont deviné leur *existence* : ce furent les pères de la pensée socialiste contemporaine. Ces droits socialistes sont en gestation dans le ventre de la société libérale actuelle ; ils naîtront demain, quand ils seront mûrs. Pour l'heure, ils se nourrissent au sein du libéralisme ; ils remuent déjà : les Lip *qui se forment en coopérative* ouvrière de *production* ; les Boussac qui se sont battus pour le droit à l'emploi ; les Occitans qui veulent vivre et *décider au pays* ; les travailleurs qui exigent le droit à la santé par une extension, et non une *régression* de la Sécurité *sociale, etc., en sont la meilleure* preuve.

Il y a des droits socialistes de l'homme puisque, contrairement à ce que *croient naïvement* certains (y compris à gauche), nous ne sommes pas dans une société au maximum de ses libertés, mais, selon *nous*, au minimum de ses libertés. Il est des droits de l'homme qui n'existent pas actuellement et qui n'existeront que dans une société socialiste. D'où, pour les militants du Club des droits socialistes de l'homme, l'équation fondamentale : droits socialistes de *l'homme = projet* de société socialiste, tout comme en 1789, droits de l'homme signifiaient société libérale, contre la monarchie absolue.

Rousseau, Bara, Desmoulins voulaient, *par* la pensée ou par l'action, un monde où l'on n'emprisonnerait plus arbitrairement, où l'on pourrait choisir ses représentants politiques, où l'on pourrait écrire librement. Ce faisant, ils traçaient les contours de la société républicaine libérale.

Un nouveau langage

Aujourd'hui, nous, modestement, à notre tour, avec la gauche mais dans un nouveau langage, réclamons la fin de l'arbitraire patronal dans l'entreprise, le libre choix de nos responsables économiques (c'est le droit de l'homme à l'autogestion), le droit de vivre où bon nous semble, grâce à une planification réelle qui crée des emplois là où sont les hommes plutôt que de les laisser déporter d'Auvergne ou de Bretagne vers Paris. Là où le capital désigne actuellement les chefs d'entreprise, les lieux d'installation des usines et des bureaux, où *donc les droits de l'argent sont* supérieurs aux droits de l'homme (disait déjà F.D. Roosevelt), que les individus concernés fassent eux-mêmes ces choix, dans le respect des règles économiques.

Aux conservateurs, qui nient qu'il y ait des droits de l'homme typiquement socialistes, s'ajoutent d'autres contestataires, quasiment aussi conservateurs que les premiers, même s'ils ne veulent pas se mélanger avec eux : ce sont ceux qui, tirant prétexte de ce que les droits classiques sont si mal en point, veulent d'abord s'assurer qu'ils sont respectés partout dans le monde. Ces gens laissent entendre que si l'on défend les baleines, les bébés phoques, que l'on s'insurge contre la vivisection, c'est que *l'on ne fait* rien pour les hommes... Facile, trop facile, et tellement reposant pour la conscience !

Certes, il faut parer au plus pressé, passer des mois et des années, chaque jeudi midi devant l'ambassade d'*Argentine ; se faire matraquer par* la police française devant l'ambassade d'U.R.S.S., un 1er mai, en chantant *le Temps des cerises*, et nous le faisons. Mais il faut aller plus loin : non seulement défendre, mais étendre les droits de l'homme. En cette matière comme en beaucoup d'autres, l'équilibre est dynamique. C'est parce que l'Europe a cessé de progresser sur ce terrain, elle, la mère des droits de l'homme que, sur d'autres continents, on *régresse*. Si l'Europe instaurait une société socialiste autogestionnaire, quelle vertu d'entraînement cela aurait-il, pour l'Amérique latine par exemple !

Définir un projet de société sous forme de nouvelle déclaration des droits de l'homme serait aussi, pour *la gauche contemporaine*, prendre le risque de réussir là où elle a toujours échoué, n'ayant pas été aussi *logique* et pédagogue que la gauche *libérale de 1789*. Il y a deux siècles, peu de gens réclamaient la République. Deux cents ans après, la *monarchie n'existe plus guère sur le* globe alors que, cent cinquante ans après l'éclosion de la pensée socialiste, le socialisme démocratique, *lui, n'a pas vu le jour.*

Pourquoi ? A la question : « *Qu'est-ce que la République ?* », la déclaration de 89 fournissait une réponse simple, accessible à tous, de l'intellectuel parisien au paysan du Danube, du paysan du Rouergue au libertador sud-américain. Aujourd'hui, aucune réponse intelligible aux masses n'est faite à la question « *Qu'est-ce que le socialisme ?* » Où trouver actuellement une réponse aussi apte à susciter la mobilisation des masses, leur conviction, *par* sa clarté, sa concision, sa précision ? Nulle part : ni en Europe occidentale, ni dans le camp dit « socialiste », ni ailleurs. *Comment*, dès lors, espère-t-on *emporter* l'adhésion des gens simples au socialisme ? Par des discours ? Non, par un projet de société taillé dans le granit, à l'instar de celui de 1789, où le droit de propriété, par exemple, était alors reconnu comme sacré, pierre d'angle de la société à construire.

En France, il ne peut y avoir *d'autre ciment à l'union de la gauche*. Toute autre solution est trop floue pour être crédible (cf. le débat pour un accord idéologique en 1969), ou trop conjoncturelle et instable (l'union, version 1972-1977), pour dégager les grandes lignes de la société socialiste démocra*tique. Il faut avoir le courage de le dire*, et surtout de le faire. Ensuite, seulement, l'on s'entendra sur les étapes. Cela vaudra mieux que de proposer aux Français un voyage de cinq ans dans une direction dont on ne leur aura pas dit au préalable le terme final.

La France pourrait ainsi tenir un langage nouveau dans les rapports Est-Ouest, notamment dans les conférences sur la sécurité et la coopération en Europe où s'affrontent, bloc contre bloc, deux conceptions des droits de l'homme (classique et marxiste) faites pour se compléter plus *que pour se détruire*. Bien sûr, les Occidentaux ont raison de dénoncer les hôpitaux psychiatriques en U.R.S.S. Mais les Soviétiques ont-ils tort, eux, de considérer le chômage dans les pays capitalistes comme une atteinte grave aux droits de l'homme ?

N'en déplaise aux uns comme aux autres, la synthèse est possible. Encore faut-il que quelqu'un la propose...

(*) Président du Club des droits socialistes de l'homme.

Sachons raison garder

par BERNARD CAUVIN DES VILLARS (*)

UN procédé habituel dans les joutes politiques et autres confrontations idéologiques consiste à se jeter à la tête les violations des droits de l'homme commises dans le camp adverse, qu'on veut ainsi déconsidérer. On peut aussi s'en servir comme diversion : M. Marchais, interrogé sur l'Afghanistan, répond en parlant de l'Uruguay.

Une autre attitude est celle des organismes internationaux qui s'occupent de faire respecter les droits de la personne : toutes les violations flagrantes, où qu'elles aient lieu, de quelque prétexte ou pseudo-légalité qu'elles se parent, doivent être dénoncées avec vigueur et sans ambiguïté. Il n'y a pas de bons et de mauvais goulags.

Cependant, on assiste aussi à une insidieuse déviation dont l'inspiration est claire : les crimes staliniens, quand encore ils ne sont pas édulcorés, appartiendraient à un passé révolu. Il y a bien encore, çà ou là, des « séquelles » passagères que l'on condamne du bout des lèvres, celles-ci ne constitueraient que des accidents de parcours sur la voie radieuse du socialisme. *M. Andrieu n'insinuait-il pas*, à l'occasion de l'exil de Sakharov, que les dissidents étaient des « inadaptés », qu'il faudrait certes traiter avec plus de mansuétude (les soigner peut-être ?), mais en somme des marginaux n'ayant guère leur *place dans le système* ?

L'« expérience » de Pol Pot

Rappelons-nous ce reportage d'un journaliste yougoslave sur le Cambodge de Pol Pot, ces rizières où s'affairait un peuple d'esclaves muets. Pas de commentaires : l'image, disait-on, parlait assez d'elle-même. Peut-être. Pourtant les quelques commentaires étaient, eux aussi, éloquents : on ne « *voulait pas juger* », « *il ne fallait pas gêner l'expérience* » de ces gens-là, etc. *Nous y voilà : les crimes les plus* monstrueux, dans l'emballage socialiste, sont des « *expériences* ». A considérer avec respect par conséquent : « *Ne pas déranger, on travaille.* » Les cobayes humains massacrés en masse dans les laboratoires qui por*tent le « bon » label seront morts* pour la bonne cause, c'est toujours une consolation.

On expliquera plus tard à leurs enfants, s'ils ont survécu, que le chef suprême avait interprété de façon erronée tel passage de Lénine. Un faux pas *malheureux, sans doute, mais* après tout l'erreur est humaine, l'essentiel n'est-il pas que les intentions soient pures ? Voyez Robespierre. Il n'était pas méchant, au contraire, c'est parce qu'il aimait la vertu plus que les hommes qu'il en envoyait par milliers à la guillotine. On n'a peut-être pas assez analysé les ravages de l'idéologie pure dans des cerveaux qui ne sont que des mécaniques déshumanisées.

Dans l'autre camp, au contraire, c'est le mal absolu. On connaît les vieux clichés la « bête immonde », etc. dont on stigmatise tout ce qui ressemble peu ou prou à une violence d'inspiration « droitière ». Ici, ni compromis ni discussion possibles. Discute-t-on avec le diable ? Cette tendance se manifeste dans ce qu'on a appelé à juste titre le « terrorisme intellectuel » d'une certaine gauche, et qui sévit encore. Par exemple, lorsque, dans un débat télévisé, des voix indignées « *s'élèvent et protestent contre* la présence, *dans le débat, de tel ou tel qui, dont, etc.* ». En somme, on admet bien la discussion, mais on se réserve de choisir ses partenaires. Position commode, mais *en même temps éclairante et inquiétante*, car exprimant une conception assez particulière de la démocratie. De même, lorsque les adversaires *sont* qualifiés d'« hystériques » ou de « primaires ». De quoi les accuserait-on demain si l'on était au pouvoir ?

D'autres rétorquent que les violations des droits de l'homme sont beaucoup plus graves et alarmantes dans les pays dits socialistes : que, loin d'être des « bavures » passagères et accidentelles, elles doivent bien être consubstantielles au système puisqu'elles ont *toujours* eu lieu, *partout* où ce système s'est installé ; qu'elles sont aggravées du fait qu'elles se dissimulent sous les apparences de la légalité, donnant lieu à de sinistres mascarades comme les trop célèbres procès de Moscou et de Prague ; qu'elles sont d'autant plus révoltantes que leurs auteurs ne cessent de brandir le drapeau de la liberté et prétendent sauver l'humanité ; que cette terreur camouflée est systématiquement programmée, inscrite dans des textes qu'il suffit de lire ; que Lénine a instauré la terreur comme méthode de gouvernement, qu'il en a proclamé bien haut la nécessité, les règles de la morale dite bourgeoise ne pouvant s'appliquer au combat prolétarien ; que, par contre, les violences de type *chilien* ou argentin, pour odieuses qu'elles soient, sont passagères, locales et entendent bien le rester, qu'elles ne reposent pas sur une idéologie aux ambitions planétaires avouées, qu'elles ne menacent en rien la France, à la différence de *l'autre qui dispose d'agents actifs* chez nous ; qu'enfin il faut être sérieux et ne pas confondre alouette et cheval, mettre en parallèle les quelques milliers de victimes des régimes militaires avec les millions, plutôt les dizaines de millions de victimes du *stalinisme et des autres formes* du communisme, qui, d'une façon ou d'une autre, *n'ont pas* cessé de sévir depuis soixante ans. La paille et la poutre, en somme.

On peut ne pas suivre entièrement ces raisonnements, dont *les* arrière-pensées sont parfois troubles. Tous les abus, tous les crimes, doivent être dénoncés également, et sans réticence. Il reste que l'indignation, pour être honnête, gagnerait à rester en ligne avec l'intensité et le nombre des crimes.

Enfin, avant de condamner, sachons raison garder. Prenons l'exemple iranien : on s'est beaucoup indigné des procès et des exécutions qui ont suivi le départ du chah. De fait, la façon dont ces procès étaient menés était inadmissible au regard de nos conceptions du droit. Pourtant, qui avait dénoncé les crimes commis sous le règne du chah, ceci expliquant cela ? « *Les excès d'une révolution sont proportionnels aux abus qui l'ont provoquée* », disait Stendhal. Et combien y a-t-il eu de victimes ? Bien peu, si l'on songe à l'état d'exaltation et de rage fanatique où se trouvait le peuple iranien. Qu'on songe à notre tribunal révolutionnaire expéditif, aux règlements de comptes qui ont suivi la libération de la France, faisant des dizaines de milliers de victimes — sujet encore tabou, trente-cinq ans après... En Iran, il n'y a pas eu le bain de sang qu'on pouvait craindre.

Soyons plus équitables et plus nuancés dans nos condamnations.

(*) Professeur de lycée.

ET L'AFRIQUE ?

par ROBERT BERRE (*)

POURQUOI parle-t-on plus du Goulag que de l'apartheid ? D'où vient que les violations des droits de *l'homme en Afrique, où la France* a incontestablement des responsabilités historiques, semblent constituer un sujet tabou en Occident ?

Pourquoi encore le pouvoir d'un parti unique, considéré comme générateur de bureaucratie, d'abus et de maux divers en U.R.S.S., est généralement reconnu en Europe occidentale comme un facteur de stabilité lorsqu'il s'agit de l'Afrique *noire* ? Il y a là un illogisme aberrant qui, à terme, peut conduire les Africains à adopter des attitudes *maximalistes à l'égard de* l'Occident. Les exemples foisonnent, et le massacre des Européens du Shaba, au Zaïre, est encore présent à la mémoire de tous.

A l'heure où certains se gargarisent de néologismes creux *comme le trialogue, ou d'utopies* telles que le mondialisme et la civilisation de l'universel, il importe plus que jamais de condamner ceux qui, par le canon ou par la plume, écartent systématiquement l'Afrique des aspirations de notre époque, de briser le mur du silence qui permet de faire de ce continent le lieu de prédilection des confrontations inter-impérialistes et de la conspiration capitaliste.

Il importe, avant qu'il ne soit trop tard, que l'Occident tire les enseignements de sa politique d'exploitation aveugle de l'Afrique et des Africains avant et après 1960. Cette politique, qui persiste aujourd'hui avec la bénédiction des médias, pèsera demain dans les relations entre l'Afrique et l'Europe occidentale, et déterminera irrémédiablement l'attitude qu'adopteront alors les générations africaines à venir vis-à-vis de l'Occident. D'ici là, on aura tout le temps de nous brandir le spectre de l'escalade soviéto-cubaine en Afrique, celle-ci n'étant, en fait, que le résultat des rapports de domination que l'Occident a imposés et impose encore au continent noir.

(*) Historien.

Une condition de la paix

par RENÉ-LUC BÉNICHOU (*)

DEPUIS quelques années, un style nouveau a été donné aux articles de presse traitant des droits de l'homme : les journalistes ne se contentent plus de rapporter simplement les faits, ils dénoncent la dictature et l'arbitraire, et donnent une version de plus en plus politisée à leurs « papiers » ; les droits de l'homme sont donc passés du sta*tut de fait divers isolé à celui* d'un véritable problème politique. Il ne s'agit pas de savoir si telle dictature est de gauche ou de droite, s'il est encore possible d'effectuer une telle distinction, plus que simpliste. Mais l'enjeu se situe sur les plans international, économique, diplomatique et culturel.

Les rapports internationaux, notamment dans le sens Occident-pays en voie de développement, prennent désormais en considération la situation des droits de l'homme dans les pays concernés. La Grande-Bretagne a « coupé les vivres » à la Rhodésie jusqu'à l'accession de la majorité au pouvoir. Le président Carter, qui se veut le garant de la liberté d'expression et de circulation dans le monde, tient généralement compte, ou paraît tenir compte, de ce problème avant d'accorder une aide financière ou militaire à une nation. Les relations diplomatiques, économiques, commerciales, militaires et culturelles sont de plus en plus directement tributaires des problèmes posés par le respect des droits de l'homme.

Les droits de l'homme ont joué un rôle déterminant dans la fin de plusieurs dictatures : le chah d'Iran a été contraint à l'exil, le « bouffon sanglant » Idi Amin Dada a été abandonné par les Britanniques, et Jean-Bedel Bokassa par les Français. La prise de conscience par l'opinion des atteintes aux libertés individuelles et collectives force désormais les gouvernements à se montrer prudents dans le choix de leurs alliés, clients ou protégés : il y sont contraints tant par des rai*sons intérieures, d'ordre électoral*, que par des considérations de politique étrangère, les échanges économiques et culturels pouvant désormais pâtir d'une situation déplorable en matière de droits de l'homme. L'Union soviétique, qui poursuit impitoyablement son occupation de l'Afghanistan et sa politique répressive à l'égard des milieux dissidents et religieux sur son propre territoire, a tout de même pâti du boycottage partiel des Jeux olympiques et des sanctions économiques américaines, tandis que les milieux scientifiques internationaux, pour protester contre la relégation de l'académicien Sakharov, refusent de participer à des séminaires ou des congrès à Moscou, ou de recevoir des scientifiques soviétiques.

Ainsi, si les années 70 ont été la décennie de la qualité de la vie, avec la percée fulgurante des *écologistes, la décennie* qui débute pourrait bien être placée sous le signe des droits de l'homme. Désormais, la paix n'est même plus concevable sans que soient prises en compte les atteintes aux libertés. On le voit au Proche-Orient, où la satisfaction des droits des Palestiniens s'impose de plus en plus comme la condition première d'un règlement.

(*) Etudiant.



هكذا من الأصل

...achons raison garder

par BERNARD CA...

L'expérience de Pol Pot

...issez !

Le Monde

étranger

AMÉRIQUES

Bolivie

SELON L'ASSEMBLÉE DES DROITS DE L'HOMME

Plusieurs centaines de dirigeants politiques et syndicaux ont été arrêtés ou assassinés

La junte rompt ses relations avec le Nicaragua

La junte militaire bolivienne a décidé le samedi 2 août de rompre ses relations diplomatiques avec le Nicaragua en raison du rôle joué par ce pays dans la condamnation du putsch bolivien par l'O.E.A. (Organisation des Etats américains). D'autre part, la répression se poursuit contre les journalistes et les membres d'une Eglise bolivienne, qui a condamné le coup d'Etat. Selon un document transmis à Sao-Paulo, au Brésil, par l'Assemblée permanente des droits de l'homme de Bolivie, plusieurs centaines de dirigeants politiques et syndicaux ont été arrêtés ou assassinés.

Sao-Paulo *(A.F.P.)*. — L'assemblée permanente des droits de l'homme de Bolivie (A.P.D.H.) a fait parvenir, samedi 2 août, à la presse de Sao-Paulo au Brésil, un document relatant les circonstances du coup d'Etat du 17 juillet et dénonçant de façon accablante les brutalités commises par les militaires. Le document, daté du 27 juillet de La Paz, est signé par le comité exécutif national de l'A.P.D.H.

Il affirme que le putsch n'a pas été provoqué par « *une soi-disant fraude électorale* ». « *Il est l'aboutissement d'une série de tentatives de reconquête du pouvoir menées par les militaires fascistes depuis octobre 1979* », assure-t-il.

Le document raconte dans le détail l'assaut lancé contre la centrale ouvrière bolivienne (COB) par des commandos paramilitaires appartenant au service de renseignement de l'armée sous les ordres du coolnel Luis Arce Gomez. Les commandos sont arrivés sur les lieux à bord d'ambulances et de quatre Jeep sans plaques d'immatriculation. Près de trente-cinq dirigeants politiques et syndicaux ont alors été arrêtés, parmi lesquels M. Juan Lechin, président de la COB.

Lors de l'attaque, le dirigeant ouvrier des mineurs de Catavi, M. Gualberto Vega, a été tué et trois personnes blessées, dont le dirigeant du parti socialiste, M. Marcelo Quiroga Santa-Cruz, et le chef des relations extérieures de la COB, M. Simon Reyes, membre du parti communiste. L'A.P.D.H. précise que la COB a été l'objectif principal des putschistes, car elle représentait, avec l'armée, l'une des deux plus importantes forces politiques. Pour cette raison, la répression antisyndicale a été particulièrement violente, explique le document, selon lequel, « *jusqu'à présent, il n'a pas été possible de déterminer le nombre de dirigeants assassinés ou emprisonnés* », évalué à « *plusieurs centaines* ».

Il cite les noms de plusieurs stations de radio ouvrières détruites, mitraillées et bombardées par l'aviation militaire. « *En dépit de tant de répression et de violence, le peuple bolivien est fermement décidé à résister au coup d'Etat* », affirme le texte.

Un autre objectif important des militaires était de réduire au silence la presse, ajoute l'A.D.P.H. Et le document raconte l'attaque contre la radio Fides.

Son directeur, M. Eduardo Perez, également correspondant de l'agence France-Presse, « *est recherché et menacé de mort* » par les putschistes. Le commando qui a pris d'assaut la station de radio a mitraillé les équipements. Plus tard, un autre commando a fait sauter les transformateurs de la station d'émission. L'A.P.D.H. signale que depuis le 23 juillet, date à laquelle les émetteurs de la région minière ont été détruits ou occupés, les seules stations de radio en activité sont contrôlées par l'armée.

L'A.P.D.H. dénonce le rôle du régime argentin. L'utilisation de commandos paramilitaires « *dans les opérations les plus viles* » a constitué une autre caractéristique de ce coup d'Etat. Ils ont été en grande partie recrutés parmi les voyous et les détenus de droit commun. Parmi ces commandos figurent aussi des agents en civil de la deuxième section de l'armée (service de renseignement), des membres de la Phalange bolivienne et « *des agents de l'armée argentine qui ne se préoccupaient pas de dissimuler leur accent* ».

« *Dès leur arrestation, les prisonniers ont été torturés et sauvagement frappés. Dans certains cas, ils ont été assassinés de sang-froid (...). La majorité des détenus (...) ont été conduits à l'état-major de l'armée et dans les dépendances du service de l'ordre politique où ils ont été interrogés par des agents argentins et victimes de nouveaux châtiments corporels* », indique le document. Il précise que M. Marcelo Quiroga a été « *sadiquement torturé et assassiné* ».

L'A.P.D.H. dénonce une répression systématique contre les institutions religieuses, en particulier catholiques et méthodistes. Huit stations de radio, un quotidien *(Presencia)* et une imprimerie contrôlés par ces institutions ont été « *attaqués, réduits au silence et en partie détruits* », précise le document. Il cite les noms de cinq établissements religieux détruits et les noms de neuf prêtres et religieux arrêtés.

Enfin, le document annonce que le Père Julio Tumiri, président de l'Assemblée permanente des droits de l'homme, a été arrêté par des militaires le 28 juillet.

A l'issue de sa visite officielle à Cuba

Le président mexicain Lopez Portillo condamne « tous les hégémonismes qui font obstacle à l'indépendance des pays de la région »

Le président mexicain, M. José Lopez Portillo, a condamné le samedi 2 août à La Havane les « *saintes alliances* » et « *tous les hégémonismes* » qui font, selon lui, « *obstacle à l'indépendance politique et économique des pays de la région* ». Il a fait cette déclaration avant son départ de Cuba pour le Nicaragua, devant un demi-million de personnes rassemblées sur la place de la Révolution.

D'autre part, le Mexique accepterait « *avec enthousiasme* » de servir d'intermédiaire entre les Etats-Unis et Cuba pour la recherche d'une normalisation de leurs rapports, a révélé le président du Mexique au cours d'une conférence de presse donnée à l'issue de sa visite officielle de trois jours à Cuba. Il a précisé qu'il n'avait pas été sollicité en ce sens, mais qu'il éprouverait une « *énorme satisfaction* » à jouer un tel rôle de médiateur.

A propos de l'accord sur la fourniture de pétrole aux pays d'Amérique centrale et des Caraïbes à des conditions avantageuses, M. Lopez Portillo a rappelé que Cuba n'était pas demandeur à l'heure actuelle. « *L'approvisionnement en brut de Cuba est assuré par l'U.R.S.S.*, a-t-il dit, *à un tarif indexé sur l'évolution des prix des produits exportés en Union soviétique par La Havane. Mais nous serions prêts à étudier une éventuelle requête de Cuba en la matière, puisque ce pays est situé dans la région concernée par cet accord* », a-t-il ajouté.

Après avoir réitéré son « *enchantement* » pour la chaleur de l'accueil dispensé à la délégation mexicaine par le peuple cubain et M. Fidel Castro, M. Lopez Portillo a évoqué sa décision de dernière heure de faire escale au Nicaragua avant de regagner Mexico. « *J'ai été invité par la junte nicaraguayenne, durant ma visite officielle à Cuba, à faire une brève halte à Managua*, a-t-il déclaré, *parce que je n'avais pu participer, le 19 juillet dernier, aux cérémonies du premier anniversaire de la révolution sandiniste.* » Le président mexicain s'était déjà rendu en visite officielle au Nicaragua le 23 janvier.

Dans leur communiqué commun, le Mexique et Cuba ont condamné le « *violent coup d'Etat militaire* » en Bolivie et la « *violation constante des droits de l'homme au Salvador* ». Les « *liens étroits d'amitié, de fraternité et de collaboration* » entre Mexico et La Havane sont affirmés dans ce document. Après avoir rejeté « *toute forme de colonialisme ou néo-colonialisme* » en Amérique latine et dans les Caraïbes, les deux présidents affirment dans leur communiqué le droit du peuple salvadorien à « *décider de son propre destin sans intervention étrangère* », et manifestent leur appui à « *l'aspiration du peuple de Belize à l'indépendance* ».

Concernant les rapports de Cuba avec Washington, le texte fait état de l'appui de Mexico à « *la lutte du peuple cubain contre l'occupation de la base navale de Guantanamo* », et de « *la nécessité de mettre fin au blocus économique* », ainsi qu'aux « *violations de l'espace aérien de Cuba* ».

République Dominicaine

TÉMOIGNAGE

Les travailleurs haïtiens sont traités comme des esclaves

M. Alexandre Lerrouge, le seul parlementaire d'opposition, a donné sa démission il y a quelques jours pour protester contre le refus de ses collègues d'ouvrir une enquête sur les conditions de vie des coupeurs de canne à sucre haïtiens employés en République Dominicaine. Nous publions ci-dessous un témoignage direct sur les mauvais traitements subis par ces travailleurs haïtiens exploités comme des esclaves par les planteurs dominicains. Il nous a été adressé par le père Jean-Yves Urfié, de la mission haïtienne de Brooklyn, aux Etats-Unis.

La presse a beaucoup parlé, ces derniers temps, des réfugiés haïtiens qui ne cessent de débarquer en Floride. Cela est dû à l'arrivée des réfugiés cubains qui débarquent sur les mêmes côtes. Mais on parle peu des trois cent mille Haïtiens qui coupent la canne à sucre en République Dominicaine, alors que leur situation est cent fois pire que celle des réfugiés de Floride.

L'année dernière, la Société anti-esclavagiste (Genève) et la CIMADE (Paris) avaient dénoncé cette situation. Mais le gouvernement dominicain avait démenti ces accusations avec véhémence, et tout était rentré dans l'ordre. Malheureusement, lors d'une visite effectuée dans quelques *bateys* (1) à la fin du mois de mai, j'ai pu constater que l'esclavage est toujours vivant.

Quand on pénètre dans un *batey*, on se sent révolté. Les Haïtiens ne sont même pas logés dans des maisons. On parlerait plutôt de porcheries. Pas de lits, pas de meubles, pas d'électricité, pas d'eau courante, pas de cuisines, pas de toilettes, pas d'écoles, pas de soins médicaux. Pas même de *ounfo* (temple vaudou). Le travail auquel les *braceros* (2) sont astreints est extrêmement dur. Il est si dur que les Dominicains refusent de le faire. Sous le soleil brûlant ou sous la pluie, ils sont obligés de couper la canne sous la surveillance de « gardes-champêtres » armés. S'ils s'enfuient des *bateys*, ils sont vite rattrapés par l'armée. On leur passe une corde au cou et ils sont ramenés, *manu militari*, à leur ancien *batey*, ou bien emmenés de force dans un autre *batey* où ils n'ont pas de parents ni d'amis.

Lorsque la canne est coupée, elle reste parfois à terre pendant des jours avant d'être ramassée, perdant ainsi de son poids. Et lorsque la canne arrive à la pesée sur un char à bœufs, les *braceros* ne sont pas présents lors de la pensée effectuée par des Dominicains. Doublement volés, ils le sont encore quand ils doivent acheter à crédit dans les boutiques-épiceries tenues par les Dominicains dans les *bateys*. Après la paie, ils doivent remettre 10 % de leur salaire à l'épicier. Et quel salaire ! Environ 5 francs pour 100 kilos de canne pesée (ce qui peut représenter, en fait, 200 kilos puisqu'ils n'ont aucun moyen de vérifier la pesée. Aucun moyen non plus pour eux de s'organiser : ils n'ont pas le droit de former des syndicats. Défense est faite aux exilés haïtiens d'avoir des activités politiques (deux d'entre eux, MM. Denis et Moïse, viennent d'être expulsés parce qu'ils aidaient les *braceros* haïtiens) ; défense également d'avoir des émissions de radio en créole, la langue haïtienne que peu de Dominicains comprennent.

Une situation explosive

Seuls les hommes solides résistent au travail de la coupe. Au *batey* de La Duquesa, dès que je me suis mis à parler créole et qu'ils ont su que j'étais prêtre, des douzaines de vieillards et de femmes m'ont entouré : ils n'avaient pas de travail et n'avaient pas mangé depuis plusieurs jours. Beaucoup voudraient rentrer en Haïti, mais ils n'en ont pas les moyens. Au centre des réfugiés Henri-Dunant, j'ai rencontré un « viejo » admirable. Cet Haïtien, d'environ soixante ans, travaille en République Dominicaine depuis près de trente ans. Il possédait même, privilège rare, une carte de séjour. Un matin, très tôt, trois Dominicains en civil le réveillent et veulent le forcer à aller travailler. Il refuse et présente sa carte, croyant que cela le protégerait. L'un des Dominicains prend la carte, la déchire en morceaux, la jette dans la boue, et lui ordonne de s'agenouiller pour ramasser les morceaux. Il refuse. Alors ils le battent devant sa famille en pleurs. Il ne s'est agenouillé que devant les supplications de sa famille.

Si la situation de ces nouveaux esclaves est peu connue à l'étranger, au contraire, à Saint-Domingue, de nombreuses voix s'élèvent pour la dénoncer. Comprenant qu'il s'agit d'une situation explosive, la Gulf and Western vient d'entamer un timide programme d'amélioration des conditions de vie à La Romana, et s'efforce d'offrir des salaires supérieurs à ceux de l'Etat. Replâtrage tardif et insuffisant. D'ailleurs, les deux tiers de l'industrie sucrière sont aux mains du « conseil d'Etat du sucre », organisme géré par le gouvernement dominicain. Les *braceros* les plus maltraités travaillent dans la zone d'Esperanza, à l'ouest de Santiago-de-los-Caballeros. Malgré des interventions courageuses du clergé en leur faveur (un prêtre dominicain vient de perdre son poste pour avoir critiqué cette exploitation devant le président Guzmán et un prêtre américain vient de publier une protestation dans les journaux du pays), malgré plusieurs documents de l'épiscopat dominicain, malgré les prises de position de l'aile progressiste du P.R.D. et des syndicats, la situation reste inchangée. Pourquoi ?

Des intérêts énormes

C'est que les intérêts économiques en jeu sont énormes. Le sucre, c'est 50 % des exportations de la République Dominicaine, et 80 % des ouvriers du pays travaillent dans cette industrie. Mécaniser la production ne serait pas facile à une époque où l'économie du pays est menacée par la crise mondiale de l'énergie. Malgré tout, l'Etat dominicain aurait intérêt à respecter les travailleurs haïtiens en leur fournissant le minimum nécessaire pour vivre. C'est d'ailleurs l'une des clauses — non respectées — du contrat signé le 14 octobre 1978 entre les présidents Guzman et Duvalier. Mais, comme me disait un *bracero* haïtien, « *nous ne pouvons pas demander aux Dominicains de nous respecter quand Jean-Claude Duvalier lui-même ne nous respecte pas et dépense des millions de dollars pour se marier* ». Et il renforçait ce qu'il disait en me montrant sa fiche de paie : 4,69 pesos (environ 16 F) pour 300 kilos de canne coupée en trois jours et demi !

C'est donc à la source qu'il faut aller pour comprendre comment cette nouvelle forme d'esclavage peut se permettre de continuer en 1980. Le régime de Jean-Claude Duvalier a tout intérêt à favoriser cette exploitation.

D'abord, c'est une source de profits.

Ainsi, le contrat d'octobre 1978, signé entre les deux gouvernements pour le recrutement de quinze mille nouveaux *braceros* a rapporté 1 225 000 dollars au gouvernement Duvalier. De plus l'ambassade d'Haïti à Saint-Domingue reçoit chaque quinzaine 1 dollar par *bracero* haïtien. A la fin de la récolte, les *braceros* devraient recevoir cet argent ainsi accumulé, mais ne le reçoivent pas. Ils perdent même 35 et 50 % de leurs pesos (s'ils ont pu en économiser) qu'ils doivent changer à la frontière : trafic bancaire illégal, hautement lucratif pour les militaires dominicains des postes-frontières, qui s'en réservent l'exclusivité. (Le peso dominicain ainsi que la gourde haïtienne ne peuvent pas être échangés à l'étranger : il faut donc les changer en dollars à la sortie du pays.)

Chaque mois, l'ambassade haïtienne reçoit également 20 250 dollars, le salaire de quatre-vingt-dix Haïtiens (soixante-quinze inspecteurs et quinze superviseurs) qui sont supposés veiller à ce que les clauses du contrat soient respectées. En réalité, on soupçonne que cet argent sert à payer les « macoutes » qui surveillent tous les *bateys*. Source de profits aussi pour la République Dominicaine, qui n'est pas obligée de payer les Haïtiens à des salaires équivalant aux salaires dominicains. En passant, on pourrait d'ailleurs en dire autant des *braceros* haïtiens utilisés par les planteurs de la Guadeloupe comme briseurs de grève ou comme main-d'œuvre (docile) à bon marché.

Une dictature menacée

L'envol des *braceros* en République Dominicaine est aussi une soupape de sûreté pour le régime Duvalier. La famine devient endémique en Haïti. De l'avion qui nous emmenait, on pouvait « voir » la frontière entre les deux pays : d'un bord, les « mornes » secs et déboisés, fruit de vingt-sept ans de négligences des Duvalier ; de l'autre, les montagnes vertes de la République Dominicaine. C'est donc une bénédiction pour Haïti de pouvoir écouler son trop plein de main-d'œuvre vers Santo-Domingo et autres pays. Jean-Claude Duvalier vient de pousser l'audace jusqu'à demander à Carter de recevoir cinquante mille Haïtiens par an !

Ce qui est triste, c'est que les *Congos* (3) considèrent aussi comme une chance le fait de pouvoir aller travailler en République Dominicaine. L'offre dépasse de loin la demande du gouvernement dominicain. Les centres de recrutement en Haïti sont pris d'assaut par des foules de chômeurs. C'est pourquoi la migration haïtienne, autrefois limitée à Cuba (avant Castro) et à Santo-Domingo, s'étend maintenant aux Etats-Unis, au Canada, aux Bahamas, à Porto-Rico, à Saint-Martin, à la Guadeloupe... C'est aussi pourquoi la population qui reste pose de plus en plus de problèmes à une dictature qui se sent menacée. Malgré les risques encourus, les Haïtiens dénoncent de plus en plus les abus subis, de l'intérieur même du pays. La mort du journaliste Gasner Raymond, du *Petit samedi soir*, a attiré l'attention sur une nouvelle génération de la presse parlée et écrite qui ne se résigne plus devant la situation de leur pays. Les ouvriers multiplient les grèves. Les jeunes font circuler sous le manteau des journaux scolaires très critiques. Aussi, le régime doit-il resserrer la vis, après avoir obéi — au moins en apparence, — aux consignes de « libéralisation » données par les Américains. Fort-Dimanche (4) ne suffit plus à faire peur. Des anciens « marines » américains entraînent les Léopards, le corps d'élite des « tontons-macoutes », selon les techniques de l'école antiguérilla de la zone américaine du canal de Panama.

Dans les *bateys* de la République Dominicaine, les nouveaux esclaves ne dorment pas non plus. Comme je demandais à un *bracero* haïtien qu'est-ce qui pourrait être fait pour changer la situation, il me répondit : « *You sèl bagay : koupé tèt, boulé kay.* » (« Une seule chose : couper les têtes, brûler les maisons. ») C'était le mot d'ordre des esclaves qui se sont libérés des colons français et qui ont écrasé les armées de Napoléon au début du dix-neuvième siècle.

Va-t-on vers des jacqueries, prélude d'insurrections armées ? L'avenir en tout cas, est explosif. Les Etats-Unis le savent bien, puisqu'ils ont délégué le général Schweitzer pour proposer à la République Dominicaine et à Haïti des livraisons d'armes destinées à enrayer « le danger communiste » dans les Caraïbes. Mais les Haïtiens font remarquer que le chah et Somoza étaient bien mieux armés que Duvalier. Les peuples opprimés nous réservent encore bien des surprises.

(1) Sorte de campement où vivent les coupeurs de canne.

(2) Coupeur de canne.

(3) Surnom donné aux *braceros* haïtiens qui arrivent en République Dominicaine pour la première fois.

(4) La plus fameuse des prisons pour prisonniers politiques. La plus terrible aussi.

Etats-Unis

LORS DU CONFLIT CORÉEN

Le président Truman avait envisagé une « guerre totale » avec l'U.R.S.S. et la Chine

Washington *(A.F.P.)*. — Le président Truman a envisagé à deux reprises en 1952 de déclencher une « *guerre totale* » contre la Chine et l'U.R.S.S., afin de mettre un terme au conflit coréen. Le journal personnel du 33e président des Etats-Unis, qui vient d'être rendu accessible au public, ne fait pas directement référence à un conflit nucléaire, mais n'écarte pas la possibilité de la destruction complète de l'U.R.S.S. et de la Chine.

A la date du 27 janvier 1952, on peut lire : « *La bonne approche maintenant serait un ultimatum pour informer Moscou que nous avons l'intention de bloquer les ports de Chine.* » Et M. Truman ajoutait : « *S'il y a d'autres interventions* (soviétiques), *nous détruirons tous les ports et les villes afin d'atteindre nos buts pacifiques. Cela signifie la guerre complète. Cela signifie que Moscou, Saint-Pétersbourg* (Leningrad), *Vladivostock, Pékin, Sanghai, Port-Arthur, Dairen, Odessa et Stalingrad, de même que toutes les usines en Chine et en Union soviétique seront détruites.* »

Les experts militaires et diplomatiques émettent cependant de nombreuses réserves sur la volonté réelle du président de conduire à bien un tel plan. Chez les militaires, on souligne que les Etats-Unis n'avaient pas à cette époque la capacité de feu nucléaire nécessaire à la destruction totale des objectifs cités. Du côté des diplomates, M. Charles Burton, haut fonctionnaire du département d'Etat à l'époque, estime que M. Truman « *rêvait* » plutôt qu'il ne préparait de vrais plans lorsqu'il écrivait ce texte. Le président s'est à plusieurs reprises opposé aux partisans d'une guerre totale. Il avait relevé de son commandement, le 10 avril 1951, le général Mac Arthur, alors commandant suprême en Extrême-Orient, dont il craignait que la stratégie en Corée n'aboutisse à un conflit mondial.

Analysant le journal du président, M. Burton souligne que l'essentiel à retenir est que c'est la politique publique de Harry Truman qui a guidé les destinées des Etats-Unis et non ses convictions personnelles.

EUROPE

Libres opinions

Arrêtez les négociations d'élargissement de la C.E.E. !

par GUSTAVE ANSART (*)

IL y a un an, à l'occasion de l'élection de l'Assemblée européenne au suffrage universel, le parti communiste avait mis en garde le peuple français à l'égard de ce qui se préparait sous le couvert de cette élection : l'extension des pouvoirs de l'Assemblée européenne, l'accélération du redéploiement du capitalisme européen aboutissant au démantèlement de notre industrie et de notre agriculture, la mise en cause de l'indépendance et de la souveraineté de la France, la réalisation de ces objectifs devant être réalisée à l'occasion du deuxième élargissement de la C.E.E. Un an après, c'est peu dire que les faits nous ont donné raison.

Qu'en est-il de cette Europe de l'espoir devant mettre fin à la crise ? Que sont devenues les promesses faites par l'U.D.F., le R.P.R. et le parti socialiste de veiller à l'extension des pouvoirs de l'Assemblée européenne ?

En fait, cette Assemblée s'est révélée telle que nous l'avons dit : un alibi démocratique, une caution pour toutes les entreprises du grand capital ; elle a multiplié les ingérences dans les affaires intérieures des peuples et singulièrement de notre pays, notamment dans le domaine de la défense nationale. Sa tribune a servi pour faire avancer toutes les mauvaises causes et soutenir en permanence la politique des Etats-Unis. Loin de contribuer à la détente et à la paix, elle a été un instrument de tension, elle s'est refusée à accepter un monde en pleine mutation et s'est accrochée à une politique réactionnaire. De ce fait, elle ne jouit d'aucun soutien dans les masses populaires des neufs pays, qui ne se reconnaissent pas dans ses décisions et ses travaux. Cette Assemblée si prompte à donner la leçon aux peuples, à multiplier les ingérences et tenter constamment de déborder ses prérogatives et d'élargir ses compétences, elle a rejoint les rangs des adversaires les plus résolus de notre agriculture et a fait le lit de la capitulation de M. Giscard d'Estaing devant les exigences britanniques, frayant ainsi le chemin à des abandons ultérieurs.

Cependant, la mise en œuvre de ces orientations s'est heurtée à de sérieuses difficultés, je retiens en particulier les très importantes luttes paysannes et l'activité résolue des parlementaires communistes français tant à l'Assemblée nationale, qu'au Sénat et à l'Assemblée européenne, qui ont contraint le gouvernement français à fixer les prix agricoles au-dessus de ce qu'avaient prévu les technocrates de Bruxelles.

Pour les agriculteurs (mais aussi pour les travailleurs de l'industrie), moins que jamais cette Europe du grand capital constitue l'espoir. Le bilan que nous avions dressé l'an dernier s'est, au contraire, encore alourdi.

Une grave menace pèse sur notre agriculture, notre industrie, l'indépendance et la souveraineté de la France : c'est le projet de deuxième élargissement de la C.E.E. que l'on continue de préparer à Bruxelles. Nous avions révélé, il y a un an et demi, l'existence d'un rapport officiel qui en reconnaissait les dangers, le document 630.

Aujourd'hui, les partisans de l'élargissement, y compris le président de la République, ne disent pas la vérité aux Français. Malgré les déclarations de M. Giscard d'Estaing — déclarations qui ne sont pas inspirées par la défense d'intérêt de la France mais par les nécessités électorales, — les négociations continuent. Un nouveau document concernant l'élargissement vient d'être élaboré à cet effet à Bruxelles, qui confirme en le précisant ce que nous savions déjà.

L'Europe à douze porterait un coup décisif à notre agriculture, nous savons aussi que l'industrie serait touchée et que l'on prépare déjà de nouveaux plans Davignon, en particulier pour l'automobile et la sidérurgie fine.

La règle de l'unanimité qui permettrait à la France de pouvoir s'opposer jusqu'alors à toute décision politique qui ne tiendrait pas compte de ses intérêts est également menacée.

Le parti communiste réaffirme son opposition à tout élargissement et demande l'arrêt immédiat de toutes les négociations en cours. Nous, qui avons toujours été aux côtés des peuples espagnols et portugais, y compris dans les années les plus noires du fascisme, réaffirmons notre volonté d'œuvrer à la coopération entre l'Espagne, le Portugal et la France et les autres peuples sur la base de l'intérêt mutuel et le strict respect de l'indépendance et la souveraineté de la France.

(*) Vice-président du groupe communiste à l'Assemblée des Communautés.

Le Monde a publié, le 13 juin, les points de vue de MM. Estier (P.S.) et de La Malène (R.P.R.).

Italie

L'ombre noire du néo-fascisme

(Suite de la première page.)

Ce lundi 4 août, une grève de deux heures dans le pays, de quatre heures à Bologne, exprime l'indignation du monde du tra- et même espérée, l'hypothèse d'un vail. Car un moment envisagée accident a été vite abandonnée et dans la journée de dimanche celle d'un attentat et d'un attentat « noir », c'est-à-dire néo-fasciste — a pris corps de façon de plus en plus précise. Un communiqué du procureur de la République de Bologne, publié dimanche, indique derrière la prudence d'usage que les recherches policières vont bien viser à retrouver les auteurs d'un « *acte contre la sécurité de l'Etat* ».

La découvere après le déblaiement des décombres d'un cratère d'environ 1 mètre de diamètre et de près de 30 centimètres de profondeur a beaucoup contribué à accréditer l'éventualité d'une explosion provoquée par une bombe. Dimanche, des curieux tenus à distance par un cordon de policiers, continuaient à contempler les lieux, mais beaucoup de promeneurs et de voyageurs passaient rapidement leur chemin, le visage fermé.

Le spectacle de la gare fait penser aux ruines d'un bâtiment après un bombardement. Sur un tiers de sa longueur, soit une cinquantaine de mètres, la façade et piliers de soutènement ont littéralement volé en l'air. On aperçoit encore deux voitures endommagées du train Ancône-Bâle, qui était sur le poin tde quitter la gare avec plus d'une heure de retard sur son horaire au moment de l'explosion. Sur le quai 1, une pendule, dont le verre a été brisé, s'est arrêtée à 10 h. 21, marquant ainsi l'heure exacte de la catastrophe.

Le cratère formé par la bombe a été entouré de barrières métalliques le long desquelles des bouquets et des couronnes de fleurs ont été déposés.

Le bilan provisoire des victimes s'élevait, dimanche soir, à soixante-seize morts, dont vingt-neuf non identifiés, et quelque deux cents blessés. La majorité des personnes tuées, à l'exception d'un Japonais, d'une Allemande de l'Ouest et de ses deux garçons, d'un Anglais et d'une Suisse, sont italiennes.

C'est dans la salle d'attente de deuxième classe que s'est produit l'explosion. Un employé des chemins de fer blessé a déclaré avoir vu une dizaine de minutes avant le drame un jeune homme accompagné d'une femme blonde s'asseoir dans le coin où s'est produit l'explosion et s'éloigner quelques instants plus tard, laissant sur place une valise noire. Témoignage encore fragile, mais qui semblait dimanche soir être le seul dont disposent les enquêteurs. Ceux-ci ont retrouvé dans les décombres près du cratère très morceaux de plastique qui pourraient provenir de la valise ayant contenu l'explosif, estimé à une dizaine de kilos. Aucun mécanisme de minuterie n'a été découverte jusqu'à présent. Les scènes qui se sont déroulées samedi matin dans la gare ont été déchirantes : des familles heureuses partant en vacances sont décimées en quelques secondes, une femme se retrouve soudain avec un enfant mort dans les bras, un homme épouvanté court vers le lieu du drame pour tenter de retrouver ses proches.

Les journaux italiens rendent compte de la brutalité de la catastrophe : « *Un massacre ignoble* » (*Paesa Sera* proche du P.C.) ; « *Une explosion apocalyptique* » (*Corriere della Sera*) ; « *Une ville touchée par un acte de guerre* » (*la Repubblica*).

Contre toute vraisemblance, un partie de l'opinion, redoutant le pire, veut encore se raccrocher à l'hypothèse d'un accident. Mais si, comme tous les indices recueillis le laissent prévoir, la thèse d'un attentat était définitivement établie il resterait à en déerminer l'origine et à préciser les motivations et les intentions de ses auteurs. Qui souhaite déclarer la guerre ? Et pourquoi ?

Samedi à 13 h. 30 un premier appel téléphonique parvenait à la rédaction du quotidien *la Repubblica*. Une voix anonyme enregistrée sur magnétophone déclarait : « *Ici les Noyaux armés révolutionnaires. Nous revendiquons l'attentat de la gare de Bologne. Honneur au camarade Tuti.* » Depuis d'autres appels sont parvenus, dont l'un se réclamant des Brigades rouges, mais aussitôt démenti par un membre de l'organisation. Dimanche et dans la nuit de dimanche à lundi les Noyaux armés révolutionnaires (NAR), organisation néo-fasciste ont à leur tour rejeté toute responsabilité dans le crime. Pourtant les enquêteurs et certains milieux politiques se fondant sur le premier appel des NAR samedi, semblent considérer que c'est bien de côté-là que doivent être recherchés en priorité les instigateurs du crime.

Sans tenir compte d'autres facteurs, plusieurs circonstances plaident en ce sens. Les terroristes d'extrême droite ont montré en diverses occasions qu'ils avaient une prédilection pour la violence imprécise et massivement meurtrière, à la différence des Brigades rouges qui, elles — ce ne saurait être en aucun cas une excuse — sélectionnent soigneusement leurs victimes. En ce sens, l'attentat de Bologne rappelle celui qui, le 12 décembre 1969, place Fontana à Milan, avait fait seize morts, et créé une émotion considérable.

Autre considération importante à retenir : l'explosion de Bologne s'est produite six ans presque jour pour jour après celle qui avait eu lieu dans le train Italicus près de Bologne, tuant douze personnes, et au lendemain de la décision d'ouvrir prochainement le procès contre Mario Tuti, le principal activiste néo-fasciste poursuivi dans cette affaire. Condamné à la prison à vie en mai 1975 pour l'assassinat de deux agents de police, Tuti avait réussi à s'évader. Arrêté en France deux mois plus tard, il avait été ensuite extradé en Italie. Il risque une nouvelle fois une condamnation à perpétuité. L'attentat de Bologne, notent certains, serait bien dans le style

Le drame de Bologne intervient en tout cas à un moment où le terrorisme d'extrême-gauche est devenu beaucoup plus discret ; le gouvernement ayant marqué des points contre les Brigades rouges, ne peut donc supposer que les poseurs de bombes de samedi auraient eu pour intention de provoquer les groupes gauchistes en les poussant à la riposte, ce qui aurait pour conséquences de relancer la « stratégie de la tension » recherchée par les néo-fascistes. Simple hypothèse, dira-t-on, mais une fois passée l'émotion provoquée par la catastrophe il faudra bien rechercher la vérité avec détermination si le gouvernement de Rome veut éviter comme l'écrit le *Corriere della Sera* qu'une « ombre noire » continue de peser sur la vie des Italiens, et même si dans le même journal l'écrivain Alberto Moravia note lundi matin que « *le peuple ne se laisse pas déstabiliser* ».

MANUEL LUCBERT.

● *Une permanence téléphonique*, mise en place à la mairie de Bologne, répond aux demandes de renseignements des familles des victimes. Le numéro est le 290.111 à Bologne.

Contre la « mollesse » des autres groupes néo-fascistes

LES NOYAUX ARMÉS RÉVOLUTIONNAIRES

Les Noyaux armés révolutionnaires (N.A.R.), dont le nom a été cité au cours de deux appels téléphoniques revendiquant la responsabilité de l'attentat de Bologne, sont apparus au printemps 1977, donc après l'attentat à la bombe de la Banque de l'agriculture de Milan (12 décembre 1969) et celui perpétré contre le train Italicus, à proximité de Bologne (4 août 1974).

Le premier assassinat commis par ce groupe fasciste remonte au 28 octobre 1978 ; la victime était un jeune militant communiste de Rome. La plupart des autres actions terroristes attribuées aux N.A.R. ont eu lieu également dans la capitale : attaque à la bombe contre la mairie, contre la prison de Regina Cœli, attaque contre une radio-libre d'extrême gauche, puis trois assassinats dont celui d'un jeune électricien tué « par erreur ». La dernière victime des N.A.R., le magistrat Mario Amato, a été tué le 25 juin à Rome ; il essayait de mettre en garde ses supérieurs contre le péril croissant représenté par ce groupe. L'indifférence à l'égard des N.A.R. était telle alors qu'aucune escorte n'avait été attribuée au juge.

Les N.A.R., dont l'un des fondateurs fut un activiste fasciste du nom de Franco Anselmi, chercheraient à lutter contre la « *mollesse* » du Mouvement social italien (M.S.I.), le parti néo-fasciste, qu'ils accusent d'être inféodé à la démocratie chrétienne (1). Organisé en phalanges d'intervention, qui essaiment peu à peu dans le pays, ce groupe a recruté dans des groupuscules fascistes tel que Autonomie fasciste ou Mouvement populaire révolutionnaire.

En 1978, les N.A.R. entrent dans la clandestinité. L'organisation se dote d'une structure verticale, avec un « *Comité révolutionnaire* » de cinq membres, tous nouveaux venus dans l'appareil, et des « *responsables de secteur* ». Le Mouvement s'implante à Naples et en Calabre, avec l'appui de mouvements dissous (*Ordre nouveau, Avant-garde nationale*).

(1) Anselmi a été tué au cours d'une attaque contre un dépôt de la Montedison.

Les attentats les plus meurtriers

— 12 DECEMBRE 1969 : l'explosion d'une bombe à la Banque nationale de l'agriculture, à Milan, provoque la mort de seize personnes et fait quatre-vingt-dix blessés. Le même jour, deux explosions font dix-huit blessés graves dans le centre de Rome. L'ancien danseur anarchiste Pietro Valpreda et trois de ses camarades du Mouvement du 22 mars sont arrêtés trois jours plus tard et inculpés. L'enquête devait, finalement, établir, le 23 février 1979, la non-culpabilité de Valpreda.

— 17 MAI 1973 : l'anarchiste Gianfranco Bertoli lance une grenade sur le ministre de l'Intérieur en visite à Milan : sept morts et cinquante-trois blessés.

— 28 MAI 1974 : une bombe explose place de la Loggia, à Brescia, durant une manifestation syndicale faisant neuf morts et cent blessés. L'organisation d'extrême droite Ordre noir revendique l'attentat.

— 4 AOUT 1974 : l'attentat à l'explosif contre le train rapide Bologne-Pistoia fait douze morts et quarante-huit blessés. Trois membres de l'organisation Ordre noir sont arrêtés.

— 27 MARS 1975 : un incendie criminel ravage l'Hôtel Excelsior de Santa-Maria-Maggiore, faisant dix-sept morts (dont quinze Français) et près de quarante blessés.

Grande-Bretagne

Les modérés du parti travailliste dénoncent les méthodes et les thèses de l'aile gauche

De notre correspondant

Londres. — Les luttes au sein du parti travailliste ne sont-elles qu' « *un borborygme de plus dans une longue suite de troubles stomacaux* », selon le mot d'un membre du cabinet fantôme ? Ou bien le Labour traverse-t-il la crise la plus grave de son histoire, comme l'affirment les porte-parole de l'aile modérée du parti dans une lettre ouverte publiée la semaine dernière par le *Guardian* ? A en juger par l'attiture de M. Callaghan, la première hypothèse semble la bonne. Alors que la querelle entre la gauche et la droite du parti redouble d'intensité, le dirigeant travailliste est parti dimanche pour les Etats-Unis et ne devrait pas être de retour avant deux semaines.

Cependant, la situation semble s'être détériorée à la suite de la publication de la lettre ouverte adressée par Mme Shirley Williams, MM. David Owen et William Rodgers à leurs camarades du parti. Dans leur pamphlet, les trois anciens ministres s'en prennent à certains responsables travaillistes — en particulier, MM. Pen et Heffer — auxquels ils reprochent de frayer avec des groupes d'extrême-gauche. Ils ajoutent que la victoire des thèses défendues par l'aile gauche — nationalisations sans compensation, désarmement unilatéral, retrait de l'Otan et peut-être de la C.E.E.E., réforme des statuts du parti — à la prochaine conférence du Labour pourrait justifier la création d'un nouveau parti travailliste d'obédience sociale-démocrate fidèle aux engagements britanniques à l'égard de l'OTAN et partisan d'un système d'économixte.

La gauche a réagi contre l'attaque de ce qu'elle appelle la « bande des trois », en demandant que Mme Williams abandonne le siège qu'elle occupe au comité exécutif national et que MM. Owen et Rodgers démissionnent de leur poste de « ministres » du cabinet fantôme. En revanche, M. Terry Duffy, président du syndicat de la métallurgie, a apporté son soutien aux trois dirigeants modérés. « *Il est temps que la droite devienne aussi agressive que la soi-disant gauche. Le comité exécutif national devrait tenter de comprendre ce que les gens désirent réellement. Sinon le parti travailliste est condamné à demeurer perpétuellement dans l'opposition* », a-t-il déclaré. De fait, les sondages d'opinion semblent confirmer que les électeurs travaillistes penchent pour la tendance modérée.

C'est pour compenser ce manque de soutien populaire, estiment les adversaires de M. Ben, que l'aile gauche tente de faire main-basse sur l'appareil du parti en obtenant une modification de sa structure de façon à donner plus de pouvoirs à l'exécutif, où elle est actuellement en position dominante.

En fait, la question des statuts du parti est plus qu'une simple pomme de discorde entre tendances rivales. Qui dirige le parti ? Le leader, le groupe parlementaire, l'exécutif, le congrès ? Le parti conservateur donne à ce sujet un excellent exemple *a contrario*. Mme Thatcher ne fait pas l'unanimité au sein de son parti. Nombre de « backbenchers » (députés de base) désapprouvent son libéralisme économique à tout crin et rappellent que le mouvement a entretenu depuis Disraeli une tradition d'humanisme et de réconciliation nationale. Mais, parce que la structure très hiérarchisée du parti ne facilite guère les débats d'idées, la contestation ne sort guère au grand jour.

(Intérim.)

Suède

MORT DE JACOB WALLENBERG, PATRIARCHE D'UNE GRANDE DYNASTIE FINANCIÈRE.

M. Jacob Wallenberg, le patriarche de l'une des dernières dynasties financières de Suède, est mort le samedi 2 août à Stockholm, dans sa quatre-vingt-huitième année. Son frère cadet Marcus, actuellement octogénaire, gère les affaires familiales et, pendant un demi-siècle, a joué un rôle prépondérant dans l'industrie suédoise. Célibataire endurci, le défunt laisse sa fortune à son filleul Peder, qu'il avait adopte en 1976.

[La fortune de la famille Wallenberg s'appuie sur la propriété ou le contrôle de la majorité d'actions de sociétés aussi importantes que Saab-Scania, Asea, L. M. Ericson, Atlas Copco, les Allumettes suédoises, etc. Le pouvoir de cette dynastie s'appuyait surtout sur la grande banque Enskilda Banken, qui lui permettait de surcroît de contrôler virtuellement de nombreuses autres sociétés. Mais ce pouvoir de l' « empire Wallenberg » fut quelque peu réduit en 1971 par une fusion avec une autre banque pour former la Skandinaviska Enskilda Banken, la plus grande institution bancaire privée, mais dont le contrôle a échappé à la famille.

Le gouvernement suédois utilisa souvent les capacités de négociateur de Jacob Wallenberg : il participa aux pourparlers avec l'Allemagne durant la guerre, ainsi qu'aux négociations financières avec la Grande-Bretagne et les autres pays scandinaves après le conflit mondial.]

La dissidence en Europe de l'Est

M. Tomin philosophe tchécoslovaque, est autorisé à se rendre en Grande-Bretagne avec sa famille

Le philosophe Julius Tomin a été autorisé à quitter la Tchécoslovaquie avec sa famille, pour donner des cours à l'université d'Oxford en Grande-Bretagne, apprenait-on dans les milieux proches de la charte 77, le samedi 2 août. M. Tomin, qui a été arrêté à de nombreuses reprises, avait dû interrompre les cours de philosophie qu'il donnait en privé dans le cadre de l'université clandestine Jan Patocka, du nom de l'un des premiers porte-parole de la charte.

Les autorités tchécoslovaques lui ont accordé un visa de sortie valable cinq ans. Il compte demander un visa d'entrée en Grande-Bretagne dans les prochains jours. La femme du philosophe, Mme Zden.. Tominova, a été l'an dernier, après l'arrestation des principaux membres du comité de défense des personnes injustement poursuivies (*Vons*), porte-parole de la charte et demeure membre du collectif des porte-paroles.

D'autre part, à Moscou, Mme Loudmilla Vlassova, danseuse du Bolcoï et épouse du danseur transfuge Alexandre Godounov, a déposé une demande de visa de sortie pour pouvoir rejoindre son mari aux Etats-Unis, il y a un mois et demi. On lui aurait promis que son cas serait étudié favorablement, mais elle n'a, jusqu'à présent, reçu aucune réponse officielle.

Mme Vlassova, qui téléphone chaque jour à son mari, souhaite quitter l'U.R.S.S. tout en conservant sa nationalité soviétique pour pouvoir, le cas échéant, revenir en U.R.S.S. afin d'y voir sa famille.

L'affaire Vlassova avait été, en août 1979, à l'origine de l'un des incidents diplomatiques les plus sérieux entre l'U.R.S.S. et les Etats-Unis. Alexandre Godounov, l'un des plus célèbres danseurs soviétiques, avait obtenu l'asile politique aux Etats-Unis, lors d'une tournée du Bolchoï à New York, mais sa femme était repartie pour Moscou. Le danseur ayant affirmé que sa femme partait contre son gré, les autorités américaines avaient bloqué pendant trois jours l'avion où elle se trouvait afin de s'assurer qu'il n'en était rien.

Enfin à Stockholm, on apprenait l'arrivée de M. Vladas Sakalys, un opticien lithuanien qui a marché vingt jours en U.R.S.S. et en Filande pour gagner la Suède. Il a déclaré avoir décidé de partir après l'arrestation de huit de ses amis qui avaient signé comme lui une lettre de protestation contre la tenue des épreuves de voile des Jeux olympiques à Talini, en Estonie, qu'ils considèrent comme un « *territoire occupé* » par l'U.R.S.S. M. Sakalys a dit avoir été emprisonné entre 1961 et 1967, pour « *activités antisoviétiques* ». Il a marché pendant dix nuits pour traverser la Finlande, de crainte d'être renvoyé en U.R.S.S., conformément aux accords qui lient les deux pays. — (*A.F.P.*)

Union soviétique

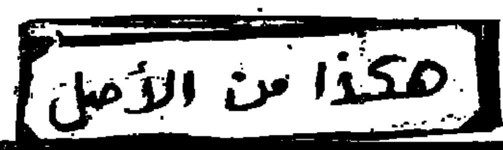
UN MYSTÉRIEUX INCENDIE SUR LA PLACE ROUGE

Moscou (*A.F.P., Reuter, A.P.*). — Un incident mystérieux s'est produit samedi 2 août sur la place Rouge, à Moscou : vers midi, une colonne de fumée noire s'est élevée sur la place Rouge, et plusieurs témoins occidentaux ont vu un foyer de 2 mètres carrés environ entre le mausolée de Lénine et l'entrée du Kremlin. La rumeur a couru qu'un homme venait de s'immoler par le feu.

En fait, un journaliste danois, qui a assisté à l'incident, affirme que personne ne se trouvait au milieu du foyer. Il a expliqué que les soldats avaient mis environ sept minutes pour éteindre les flammes, mais n'a fait état d'aucune panique parmi le service d'ordre, alors que les curieux n'étaient pas refoulés.

Dans la soirée, les versions les plus contradictoires continualent à circuler. Un entraîneur olympique irlandais qui se trouvait sur la place Rouge au moment de l'incident, M. John Griffin, affirmait avoir vu une forme « *comme un corps entouré de flammes* ». Les policiers l'auraient alors bousculé, mais quand l'entraîneur s'était relevé « *le corps avait disparu* ». Plus tard, un membre de l'équipe sportive irlandaise, M. McGouran, affirmait que le témoin n'était pas certain d'avoir vu effectivement un corps au milieu des flammes. Enfin, au quartier général de police, on affirmait qu' « *il n'y avait eu aucun incident ni incendie sur la place Rouge* ».

[L' « International Herald Tribune » reproduit une photographie de l'Associated Press : on y voit deux grandes colonnes de fumée noire sur la place Rouge. Et, à une certaine distance du foyer, on voit trois policiers, dont un en civil, emmener vers une voiture de police un homme aux cheveux blancs.]



هكذا من الأصل

AFRIQUE

POINT DE VUE

Coopération arabo-africaine ou trilogue ?

par AHMED BABA MISKE (*)

UNE coopération active, multiforme, substantielle, est importante, sinon vitale pour les peuples africains et arabes. Au-delà d'une complémentarité économique primaire (milliers de projets de développement en mal de financement d'un côté et milliards de pétrodollars prêts à s'investir de l'autre), les deux, ensemble, ont intérêt à s'épauler de façon plus fondamentale. Dans ce monde qui n'a jamais cessé d'avoir comme loi suprême, au plan des relations internationales, celle des rapports de force et comme motivation dominante la volonté de puissance, une solidarité arabo-africaine équilibrée et solide constitue pour chacun une chance unique de s'imposer comme un interlocuteur de poids pour défendre ses intérêts.

Mais il faut pour cela que chacun, en Afrique et dans le monde arabe, ressente cette alliance, cette solidarité comme une chose utile pour lui, comme un besoin ; car il ne faut pas se leurrer : dans nos relations internes aussi à nous autres dominés, la même loi joue, celle des égoïsmes individuels et nationaux.

Et si la coopération arabo-africaine, malgré son importance (1), reste insuffisante et même carrément décevante pour beaucoup d'Africains, la cause principale nous semble résider dans un grave déséquilibre... psychologique. A de rares exceptions près, les Arabes ne voient pas, malgré les discours et les slogans, l'intérêt fondamental de cette coopération ; ils ont l'impression de « donner » toujours plus, à fonds perdus, les seules compensations étant une certaine bonne conscience morale, et, par-ci par-là, une prise de position pro-palestinienne ressentie souvent comme une affaire de complaisance.

∴

Les Africains ont une position tout aussi négative et erronée : ils attendent l'aide comme une manne tombée du ciel, gratuite, persuadés de toute façon qu'ils n'ont pas grand-chose à offrir en échange, sinon peut-être un appui diplomatique de circonstance accordé souvent à contre-cœur (la propagande dominante présentant un tel « marché » comme éminemment immoral).

Or les Arabes ont au moins autant que les Africains intérêt à l'instauration d'une véritable coopération-solidarité ; économiquement, ils y ont intérêt à moyen et long terme, et politiquement (au sens le plus fort du mot), dans l'immédiat comme dans le futur. Il s'agit en effet de consacrer une partie de leurs ressources excédentaires au développement de l'Afrique et, en même temps, à la création d'un vaste espace économique afro-arabe (peu importe quel nom il portera) intégrant les richesses naturelles considérables des deux ensembles, et leur potentiel humain, et ouvrant des perspectives illimitées à l'épanouissement de leurs potentialités ; perspectives particulièrement importantes pour l'après-pétrole des uns... ce qui compense la nécessité de financer dans l'immédiat pour les autres de nombreux projets sans rentabilité... immédiate. Equilibre donc...

Politiquement, une alliance arabo-africaine solide constituerait (2) une force déterminante sur le plan international au bénéfice des deux partenaires et de leurs causes essentielles : libération de l'Afrique australe, règlement juste en Palestine, etc., et, d'une façon plus générale, au bénéfice de la paix et d'un partage plus juste des ressources de la planète (dialogue Nord-Sud, instauration d'échanges moins inégaux, etc.) ; elle leur permettrait aussi d'éviter plus facilement de devenir le champ clos des rivalités des grandes puissances étrangères. Elle leur permettrait enfin s'ils le voulaient — mais peu de nos dirigeants, hélas, ont ce genre de préoccupation — d'entreprendre le sauvetage (3) de nos civilisations déjà marginalisées et menacées de disparition, face à la civilisation dominante d'aujourd'hui, inexorablement envahissante et totalitaire.

Mais tout cela implique qu'Africains et Arabes assument leur alliance sans complexe, comme un choix conscient, stratégique, et en tirent les conséquences. L'une des plus urgentes concerne l'aide au développement : pour devenir vraiment crédible, elle doit améliorer ses méthodes et permettre au plus grand nombre de pays africains de résoudre l'essentiel de leurs problèmes d'investissement. C'est dire qu'elle doit être dix fois plus importante, vingt fois s'il le faut, et si on ne veut pas qu'elle reste un alibi ou un atout de propagande. Mais est-ce possible sans une politique arabe plus concertée au moins dans ce domaine ? C'est là un autre sujet de réflexion.

Un autre avantage de la solidarité arabo-africaine, c'est qu'elle rendrait nos pays mieux armés pour aborder la coopération avec d'autres partenaires plus puissants. Ainsi le trilogue (euro-afro-arabe) prôné notamment par le chef de l'Etat français pourrait être envisagé avec plus d'assurance.

∴

La solidarité afro-arabe ne peut en effet être exclusive d'autres solidarités rassemblant d'autres exploités (monde musulman, peuples d'Asie et d'Amérique latine), ni de relations de coopération avec le monde développé et, pourquoi pas, avec l'Europe colonisatrice d'hier. A condition qu'elle accepte de laisser évoluer rapidement la situation néo-coloniale d'aujourd'hui vers des relations plus justes où elle continuera d'ailleurs à trouver largement son profit.

Mais il faut, en organisant notre propre solidarité et en devenant un interlocuteur plus sérieux collectivement et à travers chacun de ses membres, que nous aidions puissamment ce partenaire démesuré à résister au démon de l'hégémonisme, à la logique de la domination apparemment inscrite dans cet extraordinaire dynamisme qui a fait la civilisation européenne moderne et qui est porteur du meilleur et du pire.

(*) Ecrivain.

(1) Elle soutient très honorablement la comparaison avec la « coopération internationale » traditionnelle (pourcentage du P.N.B. plus important, etc.).

(2) Ce n'est pas encore le cas, malgré certaines apparences...

(3) Il ne s'agit évidemment pas de sauver des « monuments en péril », ces vestiges précieux, mais de ressusciter quasiment des sociétés en train de perdre définitivement leur âme.

BRUITS DE BOTTES EN SOMALIE

(Suite de la première page.)

C'est l'occasion pour cet officier, formé dans les académies militaires italiennes, d'exprimer ses sentiments, partagés par la plupart de ses collègues et par la majorité des dirigeants somaliens, sur le comportement de l'ancien allié soviétique, avec lequel Mogadiscio a rompu en novembre 1977 : « *Les Soviétiques voulaient faire de nous de nouveaux Cubains. Nous ayant vendus des armes que nous avons payées, ils entendaient nous dire contre qui, et dans quelles circonstances nous en servir...* »

Cet arsenal soviétique faisait, il y a trois ans, de l'armée somalienne une des mieux équipées du continent et la plus forte de la région. Aujourd'hui, il semble qu'il ne reste à peu près rien d'utilisable parmi ce matériel, qui va des Mig-15, 17, 19 et 21 aux Illyouchine et aux Antonov, en passant par l'artillerie lourde et les chars de combat T-34, T-54 et T-55. Le départ du personnel soviétique de maintenance et des instructeurs, le manque de pièces de rechange, l'insuffisance de l'entretien, ont pratiquement réduit à néant ce potentiel.

Un officier supérieur italien, en mission d'assistance technique, nous a confirmé : « *Chars et avions achetés à prix d'or aux Russes sont hors d'usage. Pour les avions, ce sont d'abord les pneumatiques qui font défaut, puis les pièces de rechange. Il fut un moment question que les Egyptiens fournissent une partie de ces pièces, mais le projet est resté sans lendemain. D'ailleurs, l'aviation égyptienne dispose d'Antonov-12, alors que la Somalie n'a acheté que des Antonov-24 et 26...* »

Sur les routes, on ne croise que du matériel de transport de fabrication occidentale. Le train des équipages a été rééquipé avec des camions Fiat, firme dont un diplomate italien, en poste à Mogadiscio, nous confirmait qu'elle a quintuplé son chiffre d'affaires en Somalie, en trois ans. Les entrepôts de Mogadiscio et des principales agglomérations, les anciennes installations soviétiques de Berbera constituent autant d'immenses cimetières d'engins et de véhicules de fabrication soviétique. Seuls trois bâtiments légers équipés de canons et de lance-engins, en stationnement à Berbera, paraissent avoir survécu à la destruction.

Cette situation explique qu'une fois de plus Mogadiscio soit à la recherche de fournisseurs d'armes. La réputation acquise par la France, dans ce domaine, spécialement en Afrique et au Proche-Orient, la normalisation des rapports franco-somaliens depuis la proclamation de l'indépendance de Djibouti, expliquent que la Somalie se soit tournée, récemment, vers Paris dans le but de rééquiper ses forces. Le général Salaan a effectué deux visites en France, s'est rendu au Salon aéronautique du Bourget et a assisté à diverses présentations d'armements dans le Sud-Ouest et dans la région parisienne, nous dit : « *La France est prête à nous vendre des armes et nous souhaitons lui en acheter. Mais il nous faut trouver des fonds, car l'attitude française est purement commerciale, ce que, pour notre part, nous estimons juste...* »

Opérant soit à partir de Nairobi, où ils disposent d'une représentation permanente, soit à partir de France, les commis voyageurs de l'Aérospatiale font de fréquents séjours à Mogadiscio. Les membres des divisions aviation et hélicoptères sont particulièrement actifs, mais la Somalie ne dispose pas des sommes nécessaires à la reconstruction de sa flotte aérienne de combat et de transport. Tentés par les avions, les Somaliens se sont contentés récemment d'acheter aux lignes aériennes malaisiennes deux Boeing-707 réformés, que le personnel d'assistance technique de la Lufthansa vient de leur remettre en état. De même, un projet d'achat de Transall a tourné court, cet appareil étant plus er que son concurrent américain.

La préoccupation essentielle des dirigeants est l'armement. Tout a commencé en 1955 lorsque le gouvernement britannique qui administrait le Somaliland a, unilatéralement, décidé de céder à l'empereur d'Ethiopie d'immenses zones de pâturages situées dans le Haud et l'Ogaden où nomadisaient depuis des centaines d'années les pasteurs somalis. Depuis lors, les Somaliens n'ont cessé de combattre pour recouvrer « les provinces perdues », ce que l'on appelle ici soit « la Somalie occidentale », soit « la Somalie éthiopienne ».

Après avoir réuni avec succès en 1960 les tribus de l'ancien Somaliland britannique et celles de l'ancienne Somalia italienne, les Somaliens entendent récupérer ceux de leurs frères de race dispersés sous trois administrations différentes, en Ethiopie, au Kenya dans la province du Nord-Est, et à Djibouti.

En ce qui concerne le Haud et l'Ogaden, c'est dans cet esprit que le général Syaad Barre et son équipe soutiennent le mouvement de libération de la Somalie occidentale, le Front de libération Abo et le Front de libération Oromo, qui mènent des actions de guérilla en Ethiopie, à la fois dans ces deux provinces, mais également dans celles du Bale et du Sidamo.

Ces trois mouvements de libération disposent, comme les Erythréens et l'Organisation de libération de la Palestine (O.L.P.) de délégations permanentes à Mogadiscio. Au siège du mouvement de libération de la Somalie occidentale, l'un des responsables affirme que, en Ogaden, la vie est devenue insupportable pour la population, que l'armée éthiopienne pratique la politique de la terre brûlée, multipliant les bombardements pour lesquels ils utilisent le napalm et les engins à fragmentation.

Le président Syaad Barre, résume, pour sa part : « *Nous ne revendiquons aucun territoire. Ce que nous exigeons, c'est que le peuple de l'Ogaden décide de son avenir, obtienne son droit légitime à l'autodétermination...* »

L'attentisme des Occidentaux

On s'inquiète à Mogadiscio de l'attentisme des puissances occidentales qui, depuis la rupture de 1977 entre la Somalie et l'Union soviétique, n'ont pas répondu aussi largement que souhaité aux avances somaliennes. « *L'indifférence de l'Occident nous surprend plus encore qu'elle nous déçoit* », dit le président Syaad Barre qui demande : « *Comment les Occidentaux peuvent-ils rester si crédules face aux Soviétiques qui font des promesses qu'ils n'ont pas l'intention de tenir et qui, ici comme en Iran ou en Afghanistan, s'apprêtent à les placer devant le fait accompli ?* »

« *La France seule fait une évaluation saine du danger soviétique* », entend-on répéter dans les milieux gouvernementaux où l'on soutient le projet présenté par M. Stirn de convocation d'une conférence des Etats de la Corne de l'Afrique. Et, précis sur ce point, le président Syaad Barre avance : « *La France est la seule à faire preuve de vigilance, à avancer des suggestions intéressantes. Elle peut mobiliser les dirigeants des pays arabes et elle doit le faire...* »

Plus de trente mois après le retrait des Soviétiques de Berbera, aucun accord n'est intervenu entre Américains et Somliens au sujet de l'utilisation de ces installations. Il est vrai que les Somaliens exigent une somme de deux milliards de dollars, alors que leurs partenaires ne leur offrent que quarante millions. En réalité, derrière cet interminable marchandage se cache la répugnance américaine d'entreprendre quoi que ce soit qui puisse contribuer à une déstabilisation de la région et qui, à court terme, vienne compromettre les chances d'un éventuel rapprochement avec l'Ethiopie. Or, dans certains milieux politiques américains, on redoute qu'une implantation à Berbera crée de graves facteurs de tension supplémentaires avec Moscou et qu'un intérêt trop ouvert ainsi manifesté pour la Somalie n'incite la junte éthiopienne à tourner définitivement le dos à l'Occident.

Les Américains se limitent pour l'instant à apporter assistance technique et aide alimentaire, domaines dans lesquels ils n'avaient jamais suspendu totalement leurs efforts, mais les avaient considérablement réduits. Près de soixante-dix experts travaillent en Somalie, notamment dans les secteurs de l'agriculture et de l'élevage. Ils ont ouvert une quarantaine de millions de dollars de crédits à Mogadiscio, somme dont plus de la moitié est destinée à l'achat de vivres. Et Washington participe de plus en plus à l'aide accordée aux réfugiés. Cette évolution est d'autant plus appréciée à Mogadiscio que la moindre aide financière est accueillie comme une véritable manne. En effet, pour des raisons dont certaines sont structurelles, alors que d'autres tiennent à des difficultés passagères supplémentaires, l'économie somalienne reste, vingt ans après la proclamation de l'indépendance, absolument inexistante.

PHILIPPE DECRAENE.

Prochain article :

LE SPECTRE DE LA FAMINE

Tunisie

L'opposition demeure réservée à l'égard des avances discrètes du régime

De notre correspondant

Tunis. — La décision prise par M. Bourguiba d'accorder la liberté conditionnelle aux derniers condamnés politiques pour délits d'opinion et aux syndicalistes encore incarcérés (*le Monde* du 2 août) a été accueillie avec satisfaction par l'opinion, et notamment par les courants qui se situent en marge du pouvoir. Ne restent emprisonnées qu'une vingtaine de personnes, impliquées dans l'attaque contre la ville de Gafsa et condamnées, le 25 mars, à des peines allant de un an de prison aux travaux forcés à perpétuité. Elles aussi pourront bénéficier, un jour, d'une mesure de grâce puisque le président a déclaré : « *Quand nous penserons à eux nous pourrons les faire bénéficier d'une réduction de peine.* »

Ce nouvel élargissement de prisonniers, que M. Bourguiba a tenu à faire coïncider avec la célébration de son soixante-dix-septième anniversaire, dimanche 3 août, va très certainement faciliter la tâche du premier ministre, M. Mzali, qui, depuis sa nomination, le 23 avril, s'efforce de détendre un climat politique que son prédécesseur, M. Nouira, maintenait rigide.

Durant ces trois derniers mois, une évolution de la vie politique s'est déjà nettement dessinée, et l'heure est aujourd'hui un peu plus à la tolérance. Les dirigeants parlent un nouveau langage. Ils proclament par exemple qu'ils veulent garantir à tous les niveaux et dans tous les secteurs d'activité des élections « *libres et réellement démocratiques* », laissant ainsi entendre que, jusqu'à présent, les consultations étaient quelquefois faussées et leurs résultats falsifiés. Le gouvernement vient d'ailleurs d'annuler les dernières élections municipales dans plusieurs circonscriptions à la suite d'irrégularités.

Le parti socialiste destourien ne se veut plus — et le dit — aussi dominateur, intransigeant, et l'unique détenteur d'une vérité qu'il lui arrivait trop souvent d'imposer par la pression. Il se livre volontiers, certes à demi-mots, à l'autocritique, et s'attache à écarter des postes de responsabilité des hommes trop marqués par leurs méthodes autoritaires.

Autre exemple : la pratique de la torture dans les locaux de la police, autant de fois démentie que dénoncée, est reconnue et déplorée ouvertement, au point que des journaux ont annoncé l'ouverture d'une enquête. Enfin, le droit de se faire entendre est implicitement reconnu aux différentes oppositions « *légalistes* », même si toutes n'ont pas encore reçu l'autorisation de publier les journaux qu'elles demandent. Mieux, le gouvernement envisagerait, croit-on savoir, de faire appel à elles ou à des personnes qui leur sont proches pour des consultations sur certains grands problèmes, tels l'étude de la situation à l'Université ou la préparation du prochain plan de développement.

S'ils reconnaissent que « *des progrès* » ont été accomplis, ceux qui étaient qualifiés par l'ancien premier ministre, il y a encore moins d'un an, de « *chômeurs d'idées* », « *d'irresponsables politiques* », *d'aigris de naissance* » et de « *pisse-vinaigre* » demeurent cependant circonspects devant l'approche discrète que le régime fait dans leur direction.

« *L'ouverture* », — le mot a été souvent galvaudé par le passé, — suscite encore bien des réserves et deux des revendications sur lesquelles les opposants, quelle que soit leur tendance, sont unanimes demeurent : une amnistie générale pour tous les condamnés politiques et l'autorisation de se constituer officiellement en parti, laquelle ne paraît pas devoir leur être accordée dans un proche avenir. Et puis, même si les données ont profondément changé, le climat de décrispation ressemble à celui qu'avait connu le pays au lendemain du coup d'arrêt donné à l'expérience socialiste menée par M. Ahmed Ben Salah et qui n'avait duré qu'un seul été avant de déboucher sur un nouveau durcissement. C'est là aussi, considèrent-ils, une raison de prudence.

Pour M. Mohamed Mzali, qui bénéficie déjà d'un préjugé favorable auprès de tous les courants d'opinion, la solution du problème de la représentation syndicale qui se pose depuis les émeutes du 26 janvier 1978, à la suite du remplacement de la direction de la centrale ouvrière par un comité exécutif imposé et contesté par la majorité des travailleurs, sera un test important. S'il réussit dans les semaines à venir à débloquer une situation qui demeure dans l'impasse et se traduit par un malaise social indéniable, ses chances de réaliser le « *nouveau consensus politique et social* » qu'il s'est fixé pour objectif auront beaucoup augmenté.

MICHEL DEURÉ.

CORRESPONDANCE

Un appel en faveur de détenus politiques à Djibouti

A la suite de la publication du reportage de Philippe Decraene, « Djibouti, naissance d'une nation » (le Monde du 4 et du 5 juillet), les défenseurs de détenus politiques djiboutiens — Mes Comte, Fagart, Laval, Natali et Zinie — nous ont fait parvenir une lettre, dont nous extrayons les passages suivants :

Si « le Territoire est absolument calme depuis un an », des séquelles d'un passé plus trouble — et souhaitons-le révolu — subsistent encore : une quarantaine de personnes sont à ce jour détenues, accusées d' « attentats » pour lesquels elles attendent un jugement.

Jugement, s'il intervient, qui se déroulera vraisemblablement sans défenseur puisque nous sommes « interdits de plaider » Sur le Territoire, en exécution d'une décision présidentielle du 22 octobre 1979, et que les accusés ont le tort de nous conserver leur confiance.

L'article de votre correspondant par l'espoir dont il est dant, par l'espoir dont il est de saisir solennellement monsieur le président de la République, pour qu'il revienne sur une mesure d'autant plus attentatoire aux droits de la défense, qu'il n'existe que deux avocats exerçant sur le Territoire.

Souhaitons que l'esprit de justice l'emporte dans ce pays dont le magistrat suprême se flatte qu'il soit différent des autres nations africaines.

PROCHE-ORIENT

Iran

Le Parlement créerait une commission chargée de préparer le procès des otages

(Suite de la première page.)

L'imam a admis, au terme de l'entretien, le principe que les écoles chrétiennes continuent leurs activités en Iran, car, a-t-il dit, on y est *« libre d'enseigner et d'étudier »*. Mais il a mis en garde tous ceux qui profiteraient de cet enseignement pour dissimuler d'autres activités, faisant ainsi allusion aux accusations contre les pères salésiens de l'école Andisheh, soupçonnés d'espionnage au profit d'Israël.

Les ravages de l'intolérance

La décision concernant les écoles est laissée par l'imam aux autorités compétentes : déclaration étonnante quand on sait que tous les prêtres et religieux travaillant dans des établissements qui n'étaient pas directement au service des chrétiens iraniens ont déjà été expulsés ! Il est également surprenant d'entendre affirmer la *« liberté de l'enseignement »* à l'heure où la « révolution culturelle » iranienne déclenchée en juin fait des ravages d'intolérance dans les universités du pays. Aucune université n'ouvrira ses portes au premier semestre de l'année scolaire 1980-1981. Seules les facultés de médecine reprendront les cours au printemps.

L'insistance de l'imam à rappeler la situation des étudiants iraniens arrêtés la semaine dernière à Washington reflète la volonté des autorités iraniennes de mettre en avant la brutalité de la police des Etats-Unis pour aviver le sentiment anti-américain en Iran, à l'heure où la question des otages va être évoqué au Parlement. Radio-Téhéran consacre depuis plusieurs jours la plus grande partie de ses informations à la situation des étudiants emprisonnés et à leur grève de la faim.

Quelques manifestations de solidarité ont eu lieu à Tabriz et à Téhéran, devant le *« nid d'espions »* américain. L'intention de juger et de condamner les otages en tant que *« représentants de l'impérialisme »* semble par ailleurs se préciser dans les rangs du puissant Parti de la République islamique. C'est ce que confirme une interview accordée par M. Hassan Ayat au *Matin* : M. Ayat cite le problème des otages comme le *« deuxième dossier »*, qui devrait être examiné lorsqu'un gouvernement sera créé, après celui de la *« révolution culturelle »*. La condamnation des cinquante-deux diplomates américains serait aussi, dit-il, la condamnation de vingt-cinq ans d'intervention directe dans les affaires de l'Iran. Rappelons que, dans les rangs des députés, certains, dont l'ayatollah Khalkhali, ont déjà pris clairement position pour une expulsion des otages ainsi que l'avait proposé, il y a plusieurs mois, le président Bani Sadr.

Après l'arrestation de 171 Iraniens à Washington

Les étudiants islamiques accusent la police américaine de « sauvagerie »

Les cent soixante et onze Iraniens, dont vingt femmes, arrêtés lors de manifestations à Washington le 27 juillet devaient être interrogés par les services d'immigration dès ce lundi 4 août. Refusant de décliner leur identité, ils risquent d'être expulsés.

Les détenus ont été transférés samedi matin d'une prison de Washington au pénitencier d'Otisville, à 100 kilomètres au nord de New-York. Les hommes, que l'on avait dû enchaîner pour le voyage en raison de leurs violentes réactions, ont été placés dans des cellules individuelles. Deux d'entre eux ont été hospitalisés. Quant aux vingt femmes, elles ont été incarcérées dans une prison de la ville de New-York.

Dans un communiqué publié à Téhéran, les *« étudiants islamiques d'Amérique »* affirment que *« deux manifestants sont dans le coma »*.

Les manifestants iraniens détenus aux Etats-Unis sont considérés en Iran comme des *« martyrs de la révolution islamique »*. Du président Bani Sadr aux chefs des forces armées, en passant par le Croissant-Rouge, les messages de solidarités affluent en faveur des *« victimes de la sauvagerie des policiers américains »*. Dans une allocution, samedi, le chef de l'Etat, s'adressant aux étudiants incarcérés, s'est exclamé : *« Résistez aux Américains ! S'ils veulent vous expulser, obligez-les à vous traîner par terre pour vous faire monter dans l'avion ! Le peuple d'Iran soutient votre lutte ! »*

Vers un coup d'Etat monarchiste ?

Le président Bani Sadr a d'autre part évoqué les effets des sanctions économiques occidentales. Il a affirmé que celles-ci avaient suscité une hausse des coûts d'importation de près de 25 %. L'embargo aurait ainsi coûté à l'Iran 2,5 milliards de dollars supplémentaires.

Tandis que la situation économique ne cesse de se dégrader, la princesse Ashraf, sœur jumelle de l'ex-chah, préparerait un coup d'Etat militaire pour les prochaines semaines, affirme le *Sunday Times* dans sa livraison du dimanche 3 août. L'hebdomadaire britannique précise que la princesse a rencontré récemment à cet effet le général Gholam Oveissi au Caire. Leur projet commun impliquerait l'utilisation de *« forces stationnées en Irak, en Jordanie, à Bahrein, au Koweït, à Qatar et en Egypte »*, ajoute le journal. L'hebdomadaire arabe publié à Paris, *Al Watan al-Arabi*, indique pour sa part que 2 500 monarchistes iraniens, 500 militaires égyptiens et 250 experts américains et israéliens participeraient à la constitution d'unités de commandos dans le camp de « Huckstep », près du Caire.

M. Chapour Bakhtiar, ancien premier ministre, a déclaré pour sa part au *Times* de Londres qu'il était favorable à la création d'un gouvernement provisoire qui, le moment venu, se rendrait à Téhéran pour proposer une nouvelle Constitution, ou changer l'ancienne (celle de 1906). M. Bakhtiar n'a pas exclu le rétablissement de la monarchie qui serait cette fois-ci dotée d'un *« roi symbolique »*. Le dernier premier ministre de la monarchie a admis *« avoir participé »* à des émissions de radio clandestine contre le régime khomeiniste à partir de l'Irak et s'être *« à deux reprises »* rendu dans ce pays pour y rencontrer des *« membres du gouvernement »*. — *(A.F.P., Reuter, A.P.)*

● *L'ancien ambassadeur d'Iran à Paris, M. Chamseddine Amiralai* nous écrit pour démentir deux informations que nous avions publiées *(le Monde* des 26 et 27-28 juillet) sur la foi de dépêches d'agences. Contrairement à ce qu'affirmait l'Hodyatoleslam Fakhr Rouhani, M. Amiralai soutient qu'il n'a jamais proposé au président Giscard d'Estaing *« que la France vienne remplacer les Etats-Unis en Iran »*. L'ancien ambassadeur dément, en outre, qu'il ait l'intention de s'installer en Belgique.

LA PROCLAMATION DE JÉRUSALEM « CAPITALE ÉTERNELLE »

L'Égypte interrompt les négociations sur l'autonomie palestinienne

Le conseil des ministres israéliens tient ce lundi 4 août une réunion extraordinaire pour examiner la situation après le décision égyptienne d'interrompre les négocations sur l'autonomie palestinienne. Le chef de la diplomatie israélienne a déclaré à ce propos : « Personne n'est obligé de négocier s'il s'y refuse. » On affirmait encore dans son entourage, selon l'A.F.P. : « C'est là une preuve supplémentaire que l'Égypte n'est plus sincèrement intéressée à la reprise des négociations… »

M. Yasser Arafat a proposé, pour sa part, qu'un sommet arabe se tienne pour déterminer la riposte à la décision de la Knesset de proclamer Jérusalem « capitale éternelle » d'Israël. Cette mesure, estime-t-il, « constitue en soi une déclaration de guerre aux pays arabes et islamiques ».

De notre correspondant

Le Caire. — En réaction à la décision d'Israël de faire de Jérusalem réunifiée sa « capitale éternelle », l'Egypte a demandé le report des deux réunions d'ordre juridique et diplomatique, sur l'autonomie palestinienne, qui devaient se tenir à Alexandrie à partir du dimanche 3 et du mardi 5 août.

Il ne s'agit pas, en principe, d'une remise en cause, ni même, peut-être, d'une suspension de longue durée d'une négociation au reste dans l'impasse, puisque Le Caire a laissé entendre, en même temps, que la *« nouvelle date des conférences d'Alexandrie dépendra surtout de la réponse de M. Menahem Begin au message du président Sadate »* adressé au premier ministre israélien après le vote sur Jérusalem intervenu à la Knesset la semaine passée.

L'impression dominante en Egypte demeure, pour l'instant, que, même si M. Sadate avait eu la possibilité de réagir spectaculairement au nouveau *« mauvais coup »* que les Israéliens viennent de porter à sa politique de paix, il se serait abstenu de le faire, préférant, devant l'opinion mondiale, ajouter une touche supplémentaire à son image d'homme d'Etat patient et modéré face à une équipe israélienne inconséquente.

« La vive et claire réaction américaine, à la mesure israélienne, ainsi que la condamnation universelle de celle-ci, constituent, pour nous et pour tous les autres Arabes, un réconfort de taille dans l'état actuel des choses et une raison d'être optimistes pour l'avenir », a déclaré un haut responsable égyptien. Aux yeux du général Ali, vice-président du conseil chargé de la défense et des affaires étrangères, *« la question de Jérusalem reste négociable »*. Les Egyptiens estiment, dans l'ensemble, qu'ils n'ont rien d'autre à faire pour le moment *« que d'attendre le retour des Israéliens à la raison »*.

J.-P. P.-H.

Israël

EN DÉPIT D'UN DÉMENTI OFFICIEL

M. Begin envisagerait d'organiser des élections anticipées

Jérusalem *(A.F.P., Reuter)*. — Un porte-parole du gouvernement israélien a démenti, dimanche soir 3 août, que M. Begin eût l'intention d'organiser des élections législatives anticipées le printemps prochain.

La radio israélienne avait pourtant annoncé le même jour que le président du Conseil avait demandé aux membres de son parti (le Likoud) de se préparer à une telle consultation. Il avait également assuré, dimanche, aux membres de son cabinet qu'elle pourrait avoir lieu en mai ou en juin, plutôt qu'en novembre 1981 comme prévu. On affirme, dans les milieux bien informés, que même si aucune décision définitive n'a encore été prise, la question est sérieusement envisagée. M. Begin souhaiterait éviter la chute de son gouvernement à la suite de nouvelles défections de ses partisans au Parlement.

Grève générale en Cisjordanie

D'autre part, un mot d'ordre de grève générale a été lancé par le « Comité d'orientation nationale » (collectif de personnalités cisjordaniennes), les syndicats et les organisations des femmes, en signe de solidarité avec les prisonniers palestiniens de Nafkha. Ceux-ci font la grève de la faim pour le vingt et unième jour consécutif contre *« les conditions d'internement inhumaines dans cet établissement » (le Monde* du 2 août. Six cents détenus palestiniens refusent actuellement de s'alimenter.

Le gouvernement militaire a lancé un sévère avertissement à la population, allant jusqu'à menacer d'avoir recours à l'armée pour empêcher les commerçants et les ouvriers de *« perturber la vie normale »*.

Dans la nuit de samedi à dimanche, une forte explosion a endommagé les locaux d'*Al-Fajr (l'Aube)*, quotidien de langue arabe paraissant à Jérusalem et dont la distribution en Cisjordanie avait été récemment interdite par les autorités. Le journal, qui appartient à un Palestinien de nationalité américaine, M. Paul Adjlouni, avait reçu des *« mises en garde »* lui demandant de *« cesser d'être le porte-parole de l'O.L.P. »*. Le directeur de la publication, M. Maamoud El-Sayed, est membre du « Comité d'orientation nationale » qui a lancé l'ordre de grève générale en Cisjordanie.

Le rabin Meir Kahane, chef du mouvement Kach, condamné à six mois de prison pour attentats contre des institutions palestiniennes, a fait, pour sa part, publier une déclaration demandant l'*« expulsion »* des cinq cent mille Arabes d'Israël, et ajoutant : *« Je désire les éloigner, car je ne veux pas les tuer semaine après semaine… »*.

ASIE

LE CONFLIT CAMBODGIEN

La médiation de M. Waldheim à Hanoï ne semble pas avoir eu de résultats

Après avoir séjourné quarante heures à Hanoï, M. Waldheim, secrétaire général des Nations unies, est arrivé, ce lundi 4 août, à Bangkok, où il doit rencontrer le général Prem Tinsulanonda, premier ministre thaïlandais, et le maréchal Sithi Sawetasila, ministre des affaires étrangères.

A Hanoï, M. Waldheim a eu, dimanche, un entretien qu'il a qualifié d'*« utile et constructif »* avec M. Nguyen Co Thach, ministre vietnamien des affaires étrangères, avant d'être reçu par M. Pham Van Dong, premier ministre, et de rencontrer M. Le Duan, secrétaire général du parti communiste vietnamien. M. Nguyen Co Thach a rejeté, dimanche soir, la proposition de l'ASEAN (1) de créer une zone démilitarisée du côté cambodgien de la frontière khméro-thaïlandaise et d'installer en Thaïlande des observateurs des Nations unies, estimant que ces propositions *« sont destinées à couvrir l'infiltration au Cambodge, à partir de la Thaïlande, de troupes cambodgiennes réactionnaires »*.

Comme les Etats membres de l'ASEAN semblent également demeurer sur leurs positions, la mission de médiation du secrétaire général de l'ONU ne semble pas devoir être fructueuse, du moins dans l'immédiat *(le Monde* du 1er août). Hanoï a d'ailleurs rappelé dimanche que M. Waldheim avait été reçu au Vietnam *« en tant que personnalité et non pas en tant que secrétaire général des Nations unies »*. Au même moment, le gouvernement de Phnom-Penh a accusé la Thaïlande de *« violer quotidiennement »* le territoire khmer.

De leur côté, les autorités thaïlandaises ont affirmé dimanche que des troupes laotiennes ont ouvert le feu quatre jours plus tôt contre deux patrouilleurs thaïlandais sur le Mékong, qui forme la frontière entre les deux pays. Cet incident, qui n'a pas fait de victimes, est le premier rapporté par Bangkok depuis celui du 15 juin, au cours duquel un officier thaïlandais avait été tué. Bangkok a décidé de renforcer ses patrouilles sur le Mékong.

Enfin, la reprise de l'aide alimentaire aux zones frontalières du Cambodge contrôlées par les Khmers rouges a été de nouveau reportée dans l'attente de l'organisation d'un contrôle satisfaisant de son acheminement, a-t-on annoncé dimanche dans la capitale thaïlandaise. Cette aide aurait dû reprendre la semaine dernière. — *(A.F.P.)*

(1) Association des nations de l'Asie du Sud-Est (Indonésie, Malaisie, Philippines, Singapour, Thaïlande).

Afghanistan

Après la désertion de la garnison

LES SOVIÉTIQUES ONT PRIS LE CONTROLE DE LA BASE DE GHAZNI

Les forces soviétiques ont pris le contrôle de la garnison de Ghazni, à 120 kilomètres au sud de Kaboul, après que quatre mille cinq cents à cinq mille soldats Afghans eurent déserté ou rejoint les rangs de la guérilla, a-t-on appris dimanche 3 août à New-Delhi, de source afghane. D'autre part, les Soviétiques ont lancé une grande offensive terrestre et aérienne contre les forces de résistance à Tangi-Wardak, à 38 kilomètres à l'ouest de la capitale, selon un habitant de Kaboul dont les informations se sont révélées exactes par le passé. Celui-ci a précisé qu'environ deux cents Soviétiques et trois cents rebelles auraient été tués dans les affrontements qui se poursuivent dans cette ville.

Les Soviétiques auraient engagé deux mille hommes et quatre cents blindés contre les résistants qui avaient pris d'assaut une base militaire, tuant quinze officiers.

Selon des voyageurs rentrant d'Afghanistan, des escadrilles de Mig et d'hélicoptères ont quitté la capitale, vers l'ouest et le sud, en direction des deux provinces où se déroulent les combats, et sont retournés par la suite à l'aéroport de Kaboul. Morts et blessés soviétiques ont été transportés à cet aéroport avant d'être ramenés en U.R.S.S.

Ghazni était le poste de commandement de la 14e division blindée, l'une des plus puissantes unités de l'armée afghane. 90 % des hommes de cette unité auraient déserté *(le Monde* daté 3-4 août). — *(A.P.)*

Inde

L'agitation en Assam

DES NÉGOCIATIONS AVEC LE GOUVERNEMENT FÉDÉRAL S'OUVRIRONT LE 11 AOUT.

New-Delhi *(A.F.P.)*. — Un accord est intervenu entre les chefs du mouvement réclamant l'expulsion des immigrants bengalis et népalais en Assam d'une part, et les autorités indiennes d'autre part, pour que cesse l'agitation qui règne depuis onze mois en Assam, a-t-on annoncé dimanche de source officielle à Gauhati, capitale de l'Etat. Les représentants de Mme Gandhi et les chefs de l'agitation se rencontreront le 11 août à Imphal, capitale de l'Etat voisin de Manipur pour décider d'une solution définitive de ce problème.

Le communiqué indique que les étudiants ont retiré leurs piquets de grève et autorisé la circulation des marchandises — à l'exception du pétrole brut — d'Essam vers l'extérieur, et qu'ils ne perturberaient pas l'ordre dans l'Etat, qui a une population de vingt millions d'habitants environ.

Pour sa part, le gouvernement fédéral a annulé les dispositions spéciales qui avaient donné pouvoir au représentant spécial de Mme Gandhi en avril de faire ouvrir éventuellement le feu, de déployer des forces armées, de tirer à vue et de procéder à des arrestations sans fournir de raison, de perquisitionner ou de démolir des habitations.

Le gouvernement fédéral a libéré soixante-dix-sept personnes. Vingt fonctionnaires suspendus pour avoir pris part à l'agitation ont réintégré leurs postes et l'ordre imposant des amendes collectives dans les centres urbains « rebelles » a été révoqué. Enfin, le gouvernement fédéral a promis de ne pas prendre d'actions disciplinaires contre les fonctionnaires qui ont fait grève le mois dernier.

A TRAVERS LE MONDE

Chili

Ç MORT D'UN ETUDIANT. — M. Jose Jara, qui avait été enlevé il y a quelques jours par un commando d'extrême droit, est mort samedi 2 août peu après sa libération. La même organisation avait séquestré pendant dix heures puis libéré le 30 juillet deux journalistes appartenant à des radios de l'Eglise chilienne. — *(A.F.P.)*

Chine

● M. WANG JIANAN, membre du comité permanent de l'Assemblée populaire nationale (Parlement) et de la commission militaire du parti communiste chinois, est décédé le 25 juillet des suites d'une affection cardiaque, a rapporté dimanche Chine nouvelle. Il *était âgé de soixante-douze* ans. — *(Reuter.)*

El Salvador

● L'ARCHEVEQUE DE SAN-SALVADOR, Mgr Arturo Rivera Y Damas, a lancé dimanche 3 août, un appel au gouvernement et aux groupes extrémistes pour que *« le sang ne soit plus versé au Salvador »*. Dans son homélie prononcée à la cathédrale de San-Salvador, le prélat a condamné la répression *« exercée par quelque groupe que ce soit, de droite ou de gauche »*. — *(A.F.P.)*

Espagne

● UN RESSORTISSANT FRAN- M. Miguel, Marie George Goyeneche, originaire de Bayonne, a été arrêté samedi 2 août, en Navarre, comme collaborateur présumé de l'organisation séparatiste basque E.T.A., a-t-on appris dimanche à Pampelune. Un autre Français, M. Roland Vilaplana, originaire de Marseille, a été également arrêté en Navarre, dans la localité de Irurzun, dans la localité d'Irurzun, pour port d'arme illicite. — *(A.F.P.)*

Grèce

● EXPLOSION DE DEUX BOMBES, dans la nuit du dimanche 3 au lundi 4 août, à Athènes, dans le quartier de Votanikos. La déflagration n'a causé que des dégâts matériels. Elle a été revendiquée par le groupe Pour le combat populaire révolutionnaire, qui, selon la police, se spécialise dans la destruction de véhicules appartenant à des Américains. — *(A.F.P.)*

Koweït

● HUIT OFFICIERS koweïtiens — deux généraux, deux colonels, un lieutenant-colonel, deux commandants et un capitaine — ont été mis à la retraite sur leur demande, annonce l'Agence koweïtienne d'information. Elle précise que *« cette mesure s'inscrit dans le cadre de la réorganisation des forces de police »*. Le 27 juillet dernier vingt-huit autres officiers avaient été mis à la retraite anticipée. La mesure faisait suite à des mises en garde de responsables koweïtiens contre l'organisation *« de complots contre les dirigeants des Etats du Golfe, parmi lesquels le Koweït, destinés à déstabiliser de l'intérieur ces Etats »*. — *(A.F.P.)*

Mali

● LE PRESIDENT MOUSSA TRAORE a procédé, samedi 2 août, au deuxième remaniement de son gouvernement en treize mois. Parmi les cinq nouveaux ministres figurent le lieutenant-colonel Ibrahima Sylla, chef d'état-major de l'armée de terre, qui reçoit le portefeuille de l'intérieur, et Mme Gakou, ministre de l'information. — *(Reuter.)*

Pérou

● LE GENERAL PEDRO RICHTER PRADA, ancien premier ministre et ancien ministre de l'intérieur, a été nommé président du commandement conjoint des forces armées du Pérou, a indiqué le *Journal officiel*, samedi 2 août, à Lima. Il remplace le général Rafael Hoyos Rubio, démissionnaire. Le général Richter Prada avait participé au coup d'Etat de 1968 contre le président Fernando Belaunde Terry. — *(A.F.P.)*

هكذا من الأصل

Le Monde

société

Libres opinions

L'affaire Malley ou l'affaire Giscard ?

par CLAUDE BOURDET

LA persécution administrative et les menaces de plus en plus précises d'expulsion qui visent en ce moment Simon Malley, directeur de l'importante publication sur le tiers-monde *Afrique-Asie*, mettent brusquement en lumière la dangereuse évolution du régime Giscard d'Estaing. Il ne s'agit pas seulement d'un procédé inqualifiable bafouant, de nouveau, la tradition française du droit d'asile — après les regrettables exemples concernant des réfugiés politiques allemands, italiens, etc. Il s'agit ici, avant tout, d'une attaque délibérée contre la liberté de la presse. Il n'y a ici aucun prétexte juridique ou politique avouable. Malley n'est réclamé par aucun gouvernement étranger. Il n'a commis en France aucune faute vis-à-vis des lois ou de la moralité publique — sinon un délit vis-à-vis de la nouvelle « non-éthique » giscardienne : il écrit et il anime un organe d'expression indépendant.

On peut être ou ne pas être d'accord avec ce qui est imprimé depuis de longues années dans *Afrique-Asie* ; mais ce qu'aucun journaliste sérieux ne contestera, c'est qu'il s'agit d'un des rares organes donnant des informations très complètes sur le tiers-monde et, comme tel, lu et apprécié dans le monde entier. C'était — jusqu'ici — un honneur pour la France de laisser publier à Paris un tel organe, même quand il critiquait durement la politique française outre-mer. Cela donnait une certaine apparence de vérité à la prétention giscardienne concernant la « société libérale avancée ». Et il faut souligner que certaines informations fondamentales pour connaître le jeu des puissances dans le tiers-monde — comme, par exemple, les articles concernant la cession, par Mobutu, d'une énorme portion du Zaïre à la société ouest-allemande OTRAG, pour y expérimenter des fusées à longue portée, et tourner ainsi la législation internationale qui interdit à la R.F.A. la construction de ces engins — ont été d'abord publiées dans *Afrique-Asie*.

Simon Malley est d'origine juive égyptienne, comme cette autre victime des barbouzes du « monde libre », Henri Curiel. Je le connais depuis de longues années. Dans les années 50, correspondant à l'ONU de diverses agences et journaux, il était unanimement respecté et considéré par les délégations les plus variées comme l'informateur le plus sérieux sur tout ce qui se passait dans la grande maison de verre. De culture française, profondément attaché à cette image de la France républicaine, que les erreurs et les turpitudes de nos hommes d'Etat n'arrivent pas à détruire à l'étranger, il m'avait déjà fait part, à l'époque, de son intention de créer à Paris un périodique sur le tiers-monde. Il l'a fait, et cela a été une réussite : *Afrique-Asie*. Ce périodique, qui travaille inlassablement à éclairer les nombreuses mystifications par lesquelles les sociétés occidentales continuent à être mises au service du colonialisme et du néo-colonialisme, a naturellement beaucoup d'ennemis. Mais ce qui est remarquable, c'est que — peut-être parce qu'il apporte des informations utiles même à ceux qui ne partagent pas ses points de vue, aux diplomates, aux hommes d'affaires, aux hommes d'Etat et aux hauts fonctionnaires de nombreux pays — il n'y a jamais eu jusqu'ici d'offensive contre lui. Bien mieux, au cours de la présente opération dirigée contre Simon Malley, on a vu divers gouvernements du tiers-monde réputés comme modérés et conservateurs intervenir auprès du gouvernement français, aux côtés des gouvenements dits progressistes, pour demander que ces mesures soient suspendues.

***

Qui a donc pris l'initiative ? Qui est responsable ? Ici encore, chose extraordinaire, Malley, ses avocats et nombre de nos confrères ont appris que, quasi unanimement, les ministères français intéressés s'étonnaient de la décision prise, soulignaient qu'elle leur paraissait incohérente (attendu qu'*Afrique-Asie* paraît sans encombre depuis de longues années), et néfaste à l'image de la France dans le monde. D'où cela ? Pour le savoir, il suffit de lire *Afrique-Asie* et de rapprocher ce qui s'y trouve écrit de la politique africaine personnelle du chef de l'Etat. Il y a en Afrique un certain nombre de personnages méprisables et dangereux. Il y a le bourreau du Zaïre, Mobutu, dont les compromissions, les exactions et le terrorisme dépassent de très loin ce qu'a pu commettre Bokassa. Il y a le président du Gabon, Bongo, personnage intelligent et sans scrupules, qui liquide physiquement toute opposition dans son pays, et même à l'étranger. Et en plus de ces fléaux « personnalisés », il y a l'Etat raciste sud-africain, dont la politique n'a pas besoin d'être décrite et dont le sinistre service de renseignement et d'action, le « Boss », étend sa toile d'araignée sur tous les continents.

Le terrible malheur, c'est que la politique africaine de Valéry Giscard d'Estaing est étroitement liée à ces personnages et à ces forces. Il a, naguère, proposé Mobutu en modèle de chef d'Etat africain. Les interventions française et franco-marocaine au Zaïre, qui ont certainement sauvé Mobutu — et l'OTRAG — et qui ont empêché tout changement démocratique dans cet Etat, font partie de la politique personnelle du président de la République. L'intervention française au Sahara n'a nullement vaincu les Sahraouis ; elle a provoqué des massacres inutiles, elle prolonge la guerre, elle empêche les solutions politiques, elle n'a cessé de compromettre les relations franco-algrériennes. Quant à Bongo, c'est la plaque tournante de l'interventionnisme giscardien en Afrique. La tentative de liquidation du régime progressiste du Bénin, par un commando aérien de mercenaires français transportant un nouveau président fantoche « made in Paris », a échoué lamentablement, le Bénin ayant été prévenu à temps : les armes, les documents et les plans de l'opération sont restés sur place... Cette tragi-comédie avait été préparée par Bongo interposé, et ce n'est pas la seule. Enfin, l'Etat sud-africain et son « Boss » ont des relations étroites et inquiétantes avec l'Etat giscardien et ses services.

Tous ces personnages, toutes ces forces sont attaqués chaque quinzaine dans *Afrique-Asie*, ou plutôt leurs actes sont décrits, et cela suffit. Ces personnages et ces Etats communiquent directement, le plus souvent téléphoniquement, avec le chef de l'Etat français. A cause de tout ce que je viens d'évoquer, leur pouvoir sur lui est considérable ; on peut dire que jusqu'à un certain point, c'est eux qui « font » la politique africaine du président. C'est d'autant plus désastreux et d'autant plus absurde que, dans d'autres domaines de politique étrangère, Giscard a su montrer de l'indépendance et un souci de la paix qui lui ont été amplement reprochés par les amateurs de guerre froide et de « points chauds ». Le président de la République est-il capable de changer de route et de se dégager de l'influence de ses tristes amis africains ? La suite de l'affaire Malley nous le dira. Si celui-ci est expulsé, il faudra découvrir, sans faiblesse, les ressorts de toute la politique africaine de Valéry Giscard d'Estaing. On s'apercevra peut-être que l'affaire Bokassa n'était que le petit bout de l'iceberg.

L'ambassadeur d'Angola à Paris intervient en faveur du directeur d'« Afrique-Asie »

M. Luis Almeida, ambassadeur de l'Angola à Paris, a précisé dans une déclaration, vendredi 1er août, qu'au cours des entretiens qu'il avait eu le 18 juillet avec M. Jacques Wahl, secrétaire général de l'Elysée et le 29 juillet avec M. François-Poncet, ministre des affaires étrangères, il avait évoqué la menace d'expulsion de M. Simon Malley, directeur de la revue *Afique-Asie* (*le Monde* du 1er août). « *L'expulsion de M. Malley*, a déclaré l'ambassadeur, *pourrait ternir l'image de la France dans les pays du tiers-monde. Elle n'aurait d'autres buts que de faire taire une voix qui s'est toujours identifiée aux luttes de libération des peuples du tiers-monde.* »

De son côté, la C.G.T. a demandé, dans un communiqué, vendredi 1er août, que le directeur d'*Afrique-Asie* puisse continuer à exercer librement son activité « *qui n'a jamais été en contradiction avec les lois de notre pays* ».

Dans une question écrite, M. Pierre Joxe (P.S.), demande au premier ministre s'il compte faire cesser rapidement « *les tracasseries injustifiées dont a été victime M. Malley et s'il veut bien abroger sans délai l'arrêté* ».

LES PROPOSITIONS DES ÉCOLOGISTES DE LA COTE-D'AZUR

Seule la mise en valeur agricole des forêts peut les préserver de l'incendie

Plusieurs feux de forêts favorisés par un temps très chaud et sec se sont déclarés dimanche 3 août en Provence, dans les Cévennes et en Corse. Le plus grave de ces incendies a ravagé 90 hectares de garrigue au nord-ouest de Grasse (Alpes-Maritimes). D'autres sinistres ont éclaté dans les Cévennes, non loin de Florac, mais surtout en plusieurs points de Corse, dans un parc paysager surplombant ont flambé et à Ucciani (Corse-du-Sud) où les gendarmes ont sauvé in extremis et aussitôt arrêté un retraité qui était environné par les flammes de l'incendie qu'il venait d'allumer.

La responsabilité de la majorité des feux de forêts en Provence, en Corse et sur la Côte-d'Azur doit être attribuée aux agriculteurs, aux résidents et aux incendiaires.

Telle est la première constatation d'un rapport (1) qui vient d'être publié par l'Union régionale vie et nature (URVEN), la grande fédération des associations écologistes de Provence tions écologistes de Provence-Côte-d'Azur.

Après un considérable travail de compilation, de comparaison et d'analyse, l'étude de l'URVEN apporte un point de vue non conformiste sur les causes des incendies de forêts et les moyens de les combattre.

Pour les causes, les statistiques sont éloquentes : 32 % des feux sont dus à la malveillance reconnue ou inconnue, 31 % aux imprudences agricoles et forestières, 11 % aux dépôts d'ordures, 11 % aux fumeurs, 7 % aux jeux des enfants, 5 % aux lignes électriques et 3 % à la foudre. Par conséquent, les trois quarts des sinistres découlent des activités du pays. Et le rapport observe : « *Les comportements ruraux du siècle dernier conduisaient aux mêmes résultats. Le feu est entièrement le fait de l'homme.* »

Autre observation désabusée : « *Il y a plus d'un siècle que les conclusions, les souhaits et les dispositions se retrouvent identiques* », observe le rapport. « *Une seule nouveauté depuis quinze ans : les Canadair.* »

Comment combattre le feu ? Selon les écologistes, les tranchées pare-feu ne sont que des palliatifs. En revanche, les couloirs plantés de feuillus sont « *plus efficaces et plus avantageux* ». Les chemins forestiers ouverts au nom de la défense contre l'incendie « *apportent autant d'inconvénients que d'avantages* ». Inutile de les multiplier, et ceux qui existent devraient être interdits à la circulation motorisée.

Le débroussaillement ? C'est, selon les experts de l'U.R.V.N., une « *hérésie écologique* », car le sous-bois est nécessaire à la vie. Aussi, le rapport souhaite que l'on borne le débroussaillement au bord des routes, des habitations, des lignes électriques, des décharges publiques, des usines et des zones les plus fréquentées. En tout état de cause, l'élimination du sous-bois ne devrait jamais excéder 30 % d'un territoire donné.

En définitive, c'est l'agriculture qui, seule, peut « *allier la protection de la forêt à la rentabilisation de la terre méditerranéenne* ». Les écologistes de l'URVEN recommandent l'ouverture de coulées agricoles plantées de vignes, d'arbres fruitiers, de chênes truffiers. Après le passage des feux, si l'on veut replanter, pourquoi le faire avec des eucalyptus, des cyprès américains et des acacias ? Le rapport estime qu'il serait plus économique de laisser repousser la forêt d'origine, qui avec le temps peut aboutir « *à la même sécurité, mais avec la fermentation de la vie* ».

Enfin, au chapitre de la lutte contre les sinistres, les écologistes prêchent pour la modestie et un « *féroce réalisme* ». On n'arrête plus les très grands incendies. Il faut stopper les feux dès leur naissance. La surveillance est, par conséquent, primordiale. « *Or*, demande le rapport, *qui, à ce jour, a rencontré des gardes ou des gendarmes sur les chemins forestiers ?* » D'autre part, observe-t-il, « *il n'y a pas plus de vingt jours de vent fort pendant l'été* ». Durant ces vingt journées, il faudrait que des avions légers sillonnent le ciel, que des corps de sapeurs héliportés soient prêts à décoller, que le terrain soit quadrillé de gens en alerte. C'est à ce dispositif temporaire qu'il faut consacrer les crédits. « *Ce serait*, conclut le rapport, *beaucoup moins onéreux que la lutte désespérée de milliers d'hommes au paroxysme du feu.* »

(1) « Les incendies de forêt », supplément au nº 28 de *S.O.S. Nature Environnement*, résidence St-Michel, av. du Roi-Albert-1er 06400 Cannes.

FAITS DIVERS

ATTENTAT A L'EXPLOSIF CONTRE UN BATIMENT MILITAIRE A LIMOGES

Limoges. — Un attentat par explosif revendiqué sans autre précision par un « *groupe antimilitariste de Limoges* » s'est produite vers 23 heures dans cette ville au cours de la nuit du samedi 2 au dimanche 3 août, rue d'Isly, dans un bâtiment abritant le centre de documentation de l'armée de l'air. Sous la violence de la déflagration causée par l'engin déposé sur le trottoir, le portail en fer de l'établissement ainsi que le rideau métallique qui le protégeait ont été arrachés et des dégâts occasionnés à l'intérieur. De l'autre côté de la rue, des immeubles ont été endommagés, notamment celui du service régional de l'inspection du travail et de protection sociale agricole du Limousin. Les occupants d'une 2 CV qui passait dans la rue au moment de l'explosion, M. Joel Daccord, vingt et un ans, et sa passagère, Mlle Isabelle Bernard, dix-neuf ans, demeurant tous deux à Limoges, ont été atteints par des éclats de verre et transportés au centre hospitalier.

L'inconnu qui a téléphoné à la police pour revendiquer l'attentat a annoncé qu'une autre explosion allait avoir lieu, mais cette dernière ne s'est pas produite. Il y a deux ans, un attentat de même nature dont les auteurs n'ont pas été découverts, avait endommagé le même établissement. — (*Correspondant.*)

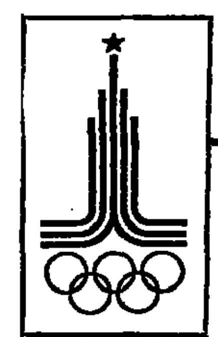
UNE « MARCHE ANTIMILITARISTE »

Une marche « anti-militariste » a débuté lundi 4 août, à Avignon, à l'appel de l'Union pacifiste de France, du Mouvement pour le désarmement, la paix et la liberté, des War Resisters International, de deux organisations italiennes et de deux organisations allemandes. Plusieurs personnalités se sont associées à cet appel : Jules Beaucarne, Susan George, Gisèle Halimi, le professeur Théodore Monod, Siné, Haroun Tazieff.

C'est la cinquième marche internationale organisée depuis 1976. Elle devrait se terminer le 20 août à Ljubljana (Yougoslavie). La volonté des organisateurs est de propager l'idée de « *démilitarisation unilatérale* ». Une étape importante, dans cet esprit, sera une manifestation à la Spezzia où l'activité industrielle consacrée à l'armement est très importante. Le parti radical italien apporte son soutien à cette manifestation.

Au cours d'une conférence de presse, vendredi 1er août, Mme Susan George, chercheur, a lié cette lutte contre la militarisation au problème de la faim dans le monde et rappelé que l'ONU doit réunir, fin août, une séance spéciale où sera proposé un impôt sur l'armement qui devrait alimenter l'aide aux pays en voie de développement.

● RECTIFICATIF. — Dans l'article intitulé « Succès et déboires des sociétés d'assistance » (*le Monde* des 3-4 août), une ligne sautée a déformé le sens de la fin du dernier paragraphe. Nous aurions dû imprimer : « *Viennent ensuite Mondial Assistance (avec un chiffre d'affaires de 80 millions de francs), GESA qui ne fait que des contrats de groupe, principalement avec des sociétés d'assurance mutualistes (60 millions de francs), France Secours Internationale (30 millions de francs) et U.A.P. Assistance, qui ne travaille que pour les assurés de l'U.A.P. (17 millions de francs).* »



Les J.O. de Moscou

La moitié des médailles pour l'U.R.S.S. et la R.D.A.

De notre envoyé spécial

Moscou. — Que retiendra-t-on, sur le plan sportif, de cette quinzaine olympique moscovite ? Le décompte des médailles qui attribue une écrasante supériorité à l'U.R.S.S. et à la R.D.A. avec, au total, trois cent vingt places de podium sur six cent vingt-neuf confirme (1) simplement qu'en l'absence des Américains, des Allemands de l'Ouest, des Canadiens, des Japonais et de bien d'autres, les sportifs de ces deux pays sont les plus forts. Et encore pouvait-on être surpris que l'Union soviétique n'ait pas été plus brillante dans les sports collectifs, où elle a laissé échapper quatre titres sur huit.

L'analyse des performances montre en outre que le niveau des compétitions fut relevé. Trentre-quatre records du monde au total ont été améliorés : athlétisme (six), cyclisme (trois), haltérophilie (treize), natation (huit) et tir (quatre). Dans ces disciplines, les records olympiques ont été battus soixante-deux fois en tout. Mais il n'est pas possible d'apprécier dans quelle mesure ces résultats auraient été meilleurs si les absents avaient été présents. En scrutant la liste des nations présentes sur les podiums, on constate enfin la faiblesse persistante des sportifs africains et asiatiques.

Plus que des statistiques, on gardera le souvenir de quelques exploits qui composeront bientôt un nouveau tome de la légende olympique : le duel fratricide des Britanniques Coe et Ovett sur 800 et 1 500 mètres et les vieilles jambes de l'Ethiopien Yifter martelant le parcours des 5 000 et 10 000 mètres ; le vol plané du Polonais Kozakiewicz au-dessus de 5,78 mètres avec une perche et le bond de l'Allemand de l'Est Wessig à 2,36 mètres de hauteur ; le deuxième marathon victorieux de l'Allemand de l'Est Cierpinski et la nouvelle médaille d'or de Tatiana Kazankina sur 1 500 mètres ; les larmes de Sara Simeoni après sa revanche de Montréal et les bouillonnants records de l'ondine est-allemande Barbara Krause ; le 1 500 mètres historique du nageur soviétique Salnikov et les 400 kilos de fonte soulevés par

(1) En 1976, à Montréal, l'U.R.S.S. avait obtenu 125 médailles, les Etats-Unis 94 et la R.D.A. 90.

BILAN FRANÇAIS

Les escrimeurs en vedette

De notre envoyé spécial

Moscou. — Tous les responsables techniques français présents aux Jeux étaient d'accord sur un point : l'absence de représentants du ministère de la jeunesse, des sports et des loisirs en particulier et de tout autre personnage public en général les a soulagés d'une pression psychologique qui rend, en pareille circonstance, leur travail difficile.

Les résultats n'en ont pas moins été très variables d'une discipline à l'autre. Avec quatorze médailles, dont six d'or et cinq d'argent, les athlètes sélectionnés ont fait, avec une délégation moitié moins nombreuse qu'en 1976, un score sensiblement supérieur à celui de Montréal, score qui souffre peu des réserves habituelles faites en raison de l'absence des Américains et des autres athlètes des pays du boycottage.

En escrime, les quatre titres olympiques conquis par Pascale Trinquet et les équipes de fleuret et d'épée l'ont été aux dépens des Soviétiques qui étaient grands favoris et alors même que la sélection des escrimeuses avait été contestée en raison de leur manque de résultats au cours de la saison. Ces victoires doivent être portées au crédit de M. Jacques Donnadieu, directeur technique sortant de la Fédération d'escrime, qui a su donner des structures efficaces à un sport peu populaire en France.

Les judokas ont fait un peu moins bien avec seulement deux médailles d'or (Parisi et Rey), une médaille d'argent (Parisi encore) et une médaille de bronze (Tchoullouyan). Bien que quatre places de podium aient été gagnées sur huit possibles, les sélectionneurs ont sans doute eu le tort de retenir Jean-Luc Rougé, le premier champion du monde français, parce qu'il était blessé au coude gauche, et Yves Delvingt, parce qu'il était saturé de compétitions. Toutefois, les Soviétiques, qui opéraient à domicile, en l'absence des Japonais, n'ont pas fait mieux que les Français.

Les cyclistes, avec Cahart et Bondue, les kayakistes, avec Lebas, tous trois médailles d'argent, n'ont pour leur part rien à se reprocher dans un contexte très relevé. On peut également considérer que les gymnastes se trouvaient à leur place compte tenu de la cotation qui les a pénalisés en raison de leur ordre de passage et que les rameurs ont pâti de la non-sélection de deux d'entre eux, ce qui a perturbé la composition des équipages. Pentathloniens, haltérophiles, lutteurs et boxeurs savaient, dès le départ, que le podium n'était guère à leur portée et les nageurs, avec six records de France, ont rempli leur contrat.

Il n'y a pas à avoir de déception de ces côtés-là. En revanche les trente-trois athlètes n'ont pas tenu leurs promesses, les perchistes surtout, qu'on attendait à une meilleure place, même si le Polonais Kozakiewicz était imbattable. Une seule médaille de bronze a été gagnée par les relayeurs quatre fois 100 mètres dans une course où faisaient cruellement défaut Américains et Allemands de l'Ouest. Au total, les athlètes se sont classés dix fois dans les huit premiers. C'est peu et cela révèle les faiblesses persistantes de l'athlétisme national en dépit du redressement d'ensemble amorcé depuis deux ans sous la férule de Jean Poczobut.

Par comparaison avec les résultats des autres sports, force est de constater que les meilleures performances ont été réalisées là où la formation des cadres techniques a été solide. — A. G.

JUDO

Parisi échoue devant Lorenz

De notre envoyé spécial

Moscou. — Le Néerlandais Wilhem Ruska restera à tout jamais le seul judoka à avoir gagné au cours des mêmes Jeux olympiques, à Munich en 1972, deux médailles d'or (lourds et toutes catégories). Le Comité international olympique a décidé en effet que le titre des toutes catégories était mis en jeu pour la dernière fois à Moscou, prétextant, au nom de l'allégement des programmes, qu'il n'était pas normal qu'un combattant puisse tenter une première fois sa chance dans une catégorie de poids, puis à nouveau dans le tournoi open. Angelo Parisi, qui était devenu champion des lourds le 27 juillet, n'a pas réussi à égaler, le 2 août, la performance du géant batave. Le racingman italo-britannico-français a dû se contenter de la médaille d'argent, abandonnant l'or à l'Allemand de l'Est Dietmar Lorenz à l'issue d'un combat fort terne.

Parisi a-t-il abordé cet assaut avec la hantise de la grave blessure que lui avait infligée à la hanche, à Helsinki, en 1978, le mécanicien de l'armée de la R.D.A. ? Toujours est-il que ce judoka à panache, qui ne résiste habituellement pas au plaisir d'une belle attaque même au risque de se faire contrer, ne fut pas, au cours de l'ultime affrontement, aussi vaillant qu'à l'accoutumée.

Certes Lorenz n'est pas le premier venu. A la fin de 1978, les Japonais avaient organisé à Tokyo un grand tournoi international pour célébrer le 40e anniversaire de la mort du codificateur du judo, Gigoro Kano. Lorenz y triompha des meilleurs nippons. Les jambes courtes et puissantes, un torse et des bras surdimensionnés, lui assurent une stabilité optimale. Les années suivantes, Lorenz, qui avait été handicapé par une grave blessure au coude et à une épaule, ne brilla guère. Aux derniers championnats du monde et d'Europe, il n'avait pas été à la place qui aurait dû être la sienne.

La catégorie des mi-lourds, archi-dominée par le Belge Van de Walle, ne lui en donna pas l'occasion. Sa dernière chance restait dans les toutes catégories. Lesté de 7 kilos supplémentaires pris en moins d'une semaine — il pesait 102 kilos samedi matin contre 95 cinq jours auparavant — il aborda le tournoi à 100 à l'heure, basculant en quelques secondes ses trois adversaires de la matinée.

Le soir venu, il adopta une tactique toute différente. D'une part, il se suspendit de toutes ses forces au cou de Parisi pour l'empêcher de faire sa danse du scalp habituelle. D'autre part, il porta toujours une attaque de plus que le Français. Le champion des lourds ne fut pas une fraction de seconde en danger, mais il ne put pas faire son combat, alors que Lorenz paraissait le plus actif. Parisi eut le tort de ne pas tenter le tout pour le tout dans les dernières secondes. Sans hésiter, les juges levèrent deux drapeaux rouges qui donnaient la victoire à l'Allemand de l'Est. — A. G.

Le palmarès des épreuves d'athlétisme

Six records du monde ont été battus

Six records du monde ont été battus — contre neuf à Montréal — dans les épreuves d'athlétisme des Jeux de Moscou : trois chez les hommes (hauteur, perche et marteau) et trois chez les femmes (800 mètres, quatre fois 100 mètres et pentathlon). Voici le palmarès complet des médaillés :

EPREUVES MASCULINES

100 mètres. — 1. Allan Wells (G.-B.), 10 sec. 25 ; 2. Silvio Leonard (Cuba), 10 sec. 25 ; 3. Petar Petrov (Bulg.), 10 sec. 39.

200 mètres. — 1. Pietro Mennea (It.), 20 sec. 19 ; 2. Allan Wells (G.-B.), 20 sec. 21 ; 3. Donald Quarrie (Jam.), 20 sec. 29.

400 mètres. — 1. Viktor Markin (U.R.S.S.), 44 sec. 60 (record d'Europe ; ancien record : 44 sec. 70 par l'Allemand de l'Ouest Karl Honz en finale des Jeux de 1972) ; 2. Richard Mitchell (Austr.), 44 sec. 84 ; 3. Frank Schaffer (R.D.A.), 44 sec. 87.

800 mètres. — 1. Steve Ovett (G.-B.), 1 min. 45 sec. 5 ; 2. Sebastian Coe (G.-B.), 1 min. 45 sec. 9 ; 3. Nikolai Kirov (U.R.S.S.), 1 min. 46 sec.

1 500 mètres. — 1. Sebastian Coe (G.-B.), 3 min. 38 sec. 4 ; 2. Jurgen Straub (R.D.A.), 3 min. 38 sec. 8 ; 3. Steve Ovett (G.-B.), 3 min. 39 sec.

5 000 mètres. — 1. Miruts Yifter (Eth.), 13 min. 21 sec. ; 2. Suleyman Ngambui (Tan.), 13 min. 21 sec. 6 ; 3. Kaarlo Maaninka (Fin.), 13 min. 22 sec.

10 000 mètres. — 1. Miruts Yifter (Eth.), 27 min. 42 sec. 7 ; 2. Kaarlo Maaninka (Finl.), 27 min. 44 sec. 3 ; 3. Mohammed Kedir (Eth.), 27 min. 44 sec. 7.

Marathon. — 1. Waldemar Cierpinski (R.D.A.), 2 h. 11 min. 3 sec. ; 2. Gérard Nijboer (P.B.), 2 h. 11 min. 20 sec. ; 3. Setymkul Dzhumanazarova (U.R.S.S.), 2 h. 11 min. 35 sec.

110 mètres haies. — 1. Thomas Munkelt (R.D.A.), 13 sec. 39 ; 2. Alejandro Casanas (Cuba), 13 sec. 40 ; 3. Alexandre Puchkov (U.R.S.S.), 13 sec. 44.

400 mètres haies. — 1. Volker Beck (R.D.A.), 48 sec. 70 ; 2. Vassili Arkhipenko (U.R.S.S.), 48 sec. 86 ; 3. Gary Oakes (G.-B.), 49 sec. 11.

3 000 mètres steeple. — 1. Malinowski (Pol.), 8 min. 9 sec. 7 ; 2. Bayi (Tanz.), 8 min. 12 sec. 5 ; 3. Tura (Eth.), 8 min. 13 sec. 6.

4 fois 100 mètres. — 1. U.R.S.S. (Muravyov, Sidorov, Aksinin, Prokofev), 38 sec. 26 (record d'Europe ; ancien record : 38 sec. 42 par la France aux Jeux de 1968 et par l'Italie le 13 août 1979 à Mexico) ; 2. Pologne (Zwolinski, Licznerski, Dunecki, Woronin), 38 sec. 33 ; 3. France (Richard, Pascal et Patrick Barré, Panzo), 38 sec. 53.

4 fois 400 mètres. — 1. U.R.S.S. (Chernetsky, Linge, Valiulis, Markin), 3 min. 1 sec. 1 ; 2. R.D.A. (Thiele, Knebel, Schaffer, Beck), 3 min. 1 sec. 3 ; 3. Italie (Malinverni, Zuliani, Tozzi, Mennea), 3 minutes 4 sec. 3.

20 kilomètres marche. — 1. Maurizio Damilano (Italie), 1 h. 23 min. 35 sec. 5 ; 2. Pyotr Pochinchuk (U.R.S.S.), 1 h. 24 min. 45 sec. 4 ; 3. Roland Wieser (R.D.A.), 1 h. 25 minutes 58 sec. 2.

50 kilomètres marche. — 1. Hartwig Gauder (R.D.A.), 3 h. 49 min. 24 sec. ; 2. Jorge Llopart (Esp.), 3 h. 51 min. 25 sec. ; 3. Yevgeni Ivchenko (U.R.S.S.), 3 h. 56 min. 32 sec.

Saut en longueur. — 1. Lutz Dombrowski (R.D.A.), 8,54 m. (nouveau record d'Europe ; ancien record : 8,45 m. par lui-même et par le Yougoslave N. Stekic) ; 2. Frank Paschek (R.D.A.), 8,21 m. ; 3. Valery Podluzny (U.R.S.S.), 8,18 m.

Triple saut. — 1. Jaak Uudmae (U.R.S.S.), 17,35 m. ; 2. Viktor Saneiev (U.R.S.S.), 17,24 m. ; 3. Joao Carlos de Oliveira (Brésil), 17,22 m.

Saut en hauteur. — 1. Gerd Wessig (R.D.A.), 2,36 m. (record du monde ; ancien record : 2,35 m. par le Polonais Wszola et l'Allemand de l'Ouest Dietmar Moegenburg) ; 2. Jacek Wzsola (Pol.), 2,31 m. ; 3. Jorg Freimuth (R.D.A.), 2,31 m.

Saut à la perche. — 1. Wladislaw Kozakiewicz (Pol.), 5,78 m. (record du monde : ancien record : 5,77 m. par le Français Houvion) ; 2. Constantin Volkov (U.R.S.S.) et Tadeusz Slusarski (Pol.), 5,65 m.

Lancer du poids. — 1. Vladimir Kiselev (U.R.S.S.), 21,35 m. ; 2. Aleksandr Barichnikov (U.R.S.S.), 21,08 m. ; 3. Udo Beyer (R.D.A.), 21,06 m.

Lancer du disque. — 1. Viktor Rachupkin (U.R.S.S.), 66,64 m. ; 2. Imrich Bugar (Tch.), 66,38 m. ; 3. Luis Delis (Cuba), 66,32 m.

Lancer du marteau. — 1. Sedykh (U.R.S.S.), 81,80 m. (record du monde ; ancien record : 81,66 m. par Litvinov (U.R.S.S.) ; 2. Litvinov (U.R.S.S.), 80,64 m. ; 3. Tamm (U.R.S.S.), 78,96 m.

Lancer du javelot. — 1. Dainis Kula (U.R.S.S.), 91,20 m. ; 2. Aleksandr Makarov (U.R.S.S.), 89,64 m. ; 3. Wolfgang Hanisch (R.D.A.), 86,72 mètres.

Décathlon. — 1. Dailey Thompson (G.-B.), 8 495 points ; 2. Yuri Kutsenko (U.R.S.S.), 8 135 ; 3. Sergei Zhelanov (U.R.S.S.), 8 135.

EPREUVES FEMININES

100 mètres. — 1. Ludmila Kondratyeva (U.R.S.S.), 11 sec. 6 ; 2. Marlies Goehr (R.D.A.), 11 sec. 7 ; 3. Ingrid Auerswald (R.D.A.), 11 sec. 14.

200 mètres. — 1. Barbel Wockel (R.D.A.), 22 sec. 3 ; 2. Natalya Bochina (U.R.S.S.), 22 sec. 19 ; 3. Merlene Ottey (Jam.), 22 sec. 20.

400 mètres. — 1. Marita Koch (R.D.A.), 48 sec. 88 ; 2. Jarmila Kratochvilova (Tchéc.), 49 sec. 46 ; 3. Christina Lathan (R.D.A.), 49 sec. 66.

800 mètres. — 1. Nadezhda Olizarenko (U.R.S.S.), 1 min. 53 sec. 5 (nouveau record du monde ; ancien record : 1 min. 54 sec. 9, par elle-même) ; 2. Olga Mineyeva (U.R.S.S.), 1 min. 54 sec. 9 ; 3. Tatyana Providokhina (U.R.S.S.), 1 min. 55 sec. 5.

1 500 mètres. — 1. Tatyana Kazankina (U.R.S.S.), 3 min. 56 sec. 6 ; 2. Christine Wartenberg (R.D.A.), 3 min. 57 sec. 8 ; 3. Nadezhda Olizarenko (U.R.S.S.), 3 min. 59 sec. 6.

100 mètres haies. — 1. Vera Komisova (U.R.S.S.), 12 sec. 56 ; 2. Johanna Klier (R.D.A.), 12 sec. 63 ; 3. Lucina Langer (Pol.), 12 sec. 65.

4 fois 100 mètres. — 1. R.D.A. (I. Auerswald, M. Goehr, A. Muller, B. Wockel), 41 sec. 60 (record du monde ; ancien record : 41 sec. 85 par la R.D.A.) ; 2. U.R.S.S. (V. Komisova, V. Anisimova, L. Maslakova, N. Bochina), 42 sec. 10 ; 3. Grande-Bretagne (H. Hunte, K. Smallwood, B. Goddard, S. Lannaman), 42 sec. 43.

4 fois 400 mètres. — 1. U.R.S.S. (O. Mineyeva, T. Goistchik, L. Chernova, T. Prorochenko), 3 min. 20 sec. 2 ; 2. R.D.A. (E. Lowe, B. Krug, C. Lathan, M. Koch), 3 min. 20 sec. 4 ; 3. Grande-Bretagne (L. Macdonald, M. Probert, J. Hoyte-Smith, J. Macgregor), 3 min. 27 sec. 5.

Saut en longueur. — 1. Kolpakova (U.R.S.S.), 7,06 mètres ; 2. Wujak (R.D.A.), 7,04 m. ; 3. Skachko (U.R.S.S.), 7,01 m.

Saut en hauteur. — 1. Sara Simeoni (It.), 1,97 m. ; 2. Urszula Kielan (Pol.), 1,94 m. ; 3. Jutta Kirst (R.D.A.), 1,94 m.

Lancer du poids. — 1. Ilona Slupianek (R.D.A.), 22,41 m. ; 2. Svetlana Krachevskaya (U.R.S.S.), 21,42 m. ; 3. Margitta Puffe (R.D.A.), 21,20 m.

Lancer du disque. — 1. Evelin Jahl (R.D.A.), 69,96 m. ; 2. Maria Petkova (Bulg.), 67,90 m. ; 3. Tatyana Lesovaya (U.R.S.S.), 67,40 m.

Lancer du javelot. — 1. Maria Colon (Cuba) 68,40 m. ; 2. Saida Gunba (U.R.S.S.), 67,76 m. ; 3. Ute Hommola (R.D.A.), 66,56 m.

Pentathlon. — 1. Nadjeda Tkachenko (U.R.S.S.), 5 083 points (nouveau record du monde ; ancien record : 4 858 points par sa compatriote Olga Kuragina) ; 2. Olga Rukavishnikova (U.R.S.S.), 4 937 pts ; 3. Olga Kuragina (U.R.S.S.), 4 875 pts.

LA RÉPARTITION DES MÉDAILLES

	Total	Or	Ar.	Br.
U.R.S.S.	195	80	69	46
R.D.A.	125	47	37	41
Bulgarie	40	8	16	16
Hongrie	32	7	10	15
Pologne	32	3	14	15
Roumanie	25	6	6	13
Grande-Bretagne	21	5	7	9
Cuba	20	8	7	5
Italie	15	8	3	4
France	14	6	5	3
Tchécoslovaquie	14	2	3	9
Suède	12	3	3	6
Yougoslavie	9	2	3	4
Australie	9	2	2	5
Finlande	8	3	1	4
Espagne	6	1	3	2
Danemark	5	2	1	2
Corée du Nord	5	0	3	2
Brésil	4	2	0	2
Ethiopie	4	2	0	2
Autriche	4	1	2	1
Mongolie	4	0	2	2
Mexique	4	0	1	3
Grèce	3	1	0	2
Pays-Bas	3	0	1	2
Jamaïque	3	0	0	3
Suisse	2	2	0	0
Tanzanie	2	0	2	0
Irlande	2	0	1	1
Belgique	1	1	0	0
Inde	1	1	0	0
Zimbabwe	1	1	0	0
Venezuela	1	0	1	0
Liban	1	0	0	1
Guyana	1	0	0	1

CANOË-KAYAK

Médaille d'argent pour Alain Lebas

Deuxième de l'épreuve de kayak une place sur 1 000 mètres, samedi 2 août, Alain Lebas est sans doute le médaillé français le moins connu du grand public. Ce fonctionnaire de police de Romainville (Seine-Saint-Denis) disputait pourtant à Moscou ses deuxièmes Jeux olympiques. En 1976 à Montréal, Alain Lebas s'était déjà classé neuvième en kayak une place sur 500 mètres et quatrième en kayak biplace sur 1 000 mètres. Associé ces trois dernières années au Normand Francis Hervieu, il avait terminé quatrième des championnats du monde, en 1977 et 1978, sur 1 000 mètres et troisième, en 1979, sur 500 mètres. Cette progression illustre celle de toute l'équipe de France de canoë-kayak qui, à Moscou, a placé dans les finales six des sept bateaux engagés.

LA CÉRÉMONIE DE CLOTURE

LES LARMES DE MICHKA

De notre correspondant

Moscou. — Le drapeau olympique a quitté le stade Lénine comme il y était arrivé : porté par d'étranges « sportifs » marchant au pas de l'oie. Il est 20 h. 5 très exactement, dimanche 3 août, à Moscou. Les Jeux de la vingt-deuxième olympiade sont clos. L'hymne olympique retentit, chanté en grec et en russe. Comme pour la cérémonie d'ouverture, le groupe « Clic-Clac », qui brandit des cartons de couleurs et les escamote aussi vite pour composer des tableaux vivants, a repris sa place face à la tribune d'honneur. Il fait onduler un drapeau olympique sous la flamme qui s'éteint lentement. Tout autour, une cinquantaine de jeunes filles, drapées dans des toges precques, rappellent que le mouvement olympique est né précisément à Olympie. Grâce au groupe « Clic-Clac », Michka, la mascotte de ces Jeux, verse des larmes. C'est le Châtelet dans un stade de cent mille places.

Devant M. Kossyguine, chef du gouvernement soviétique — M. Brejnev n'a pas, cette fois, interrompu ses vacances en Crimée, — lord Killanin, qui abandonne ses fonctions de président du C.I.O., plaint, une nouvelle fois, « *ceux qui n'ont pas pu participer* ». Ceux qui ont pu venir à Moscou, ou plutôt certains d'entre eux, puisque les sportifs de l'Europe de l'Ouest n'ont participé ni à l'ouverture, ni à la clôture, ont défilé tous ensemble derrière les pancartes et les drapeaux. Sur trois mâts flottent côte à côte les drapeaux grec, soviétique et l'emblème de la ville de Los Angeles, qui accueillera les prochains Jeux en 1984. Sur ordre de M. Carter, le drapeau américain est resté dans les cartons, dernière note insolite d'une manifestation tant controversée.

L'U.R.S.S. peut remporter sa dernière médaille : celle des mouvements de masse. Plus de deux mille sportifs, musiciens, danseurs folkloriques prennent possession du terrain. Après le carrousel en fanfre de l'armée de terre — décidément, on aura vu beaucoup d'uniformes pendant ces Jeux, — les sportifs et les danseurs composent les anneaux olympiques, des fleurs, des ondulations de la mer. Toutes ces couleurs tendres sur le vert de la pelouse Lénine font irrésistiblement penser à de gigantesques gâteaux en pâte d'amande. Dans le style grandiose, il est difficile de faire mieux. Des « matriochkas » géantes sont installées aux quatre coins du terrain, tandis qu'un immense Michka en baudruche accomplit un tour d'honneur, avant de s'envoler dans les airs. Là, le groupe « clic-clac » est devenu une forêt de bouleaux dont les feuilles tremblent au vent. Comment pourrait-on être plus Russe ?

Sur la pelouse, les figurants dansent une valse, « *Promesse de bonheur et de paix* », dit le speaker. Un chœur assure que « *tout notre pays est un stade* » ; sous un feu d'artifice rouge, Michka y va encore de sa larme. C'est fini. — D. V.

Les résultats des deux dernières journées

Boxe

MI-MOUCHE (48 KILOS)
1. Sabirov (U.R.S.S.) ; 2. Ramos (Cuba) ; 3. Moustafov (Bulg.) et Byong Uk (Corée du Nord).

MOUCHE (51 KILOS)
1. Lessov (Bulg.) ; 2. Mirochnichenko (U.R.S.S.) ; 3. Varadi (Hong.) et Russel (Irl.).

COQ (54 KILOS)
1. Hernandez (Cuba) ; 2. Pinango (Ven.) ; 3. Antony (Guyane) et Cipere (Roum.).

PLUME (57 KILOS)
1. Fink (R.D.A.) ; 2. Horta (Cuba) ; 3. Ribakov (U.R.S.S.) et Kosedovski (Pol.).

LEGERS (60 KILOS)
1. Herrera (Cuba) ; 2. Demanienko (U.R.S.S.) ; 3. Nowakowski (R.D.A.) et Adach (Pol.).

SUPER-LEGERS (63,5 KILOS)
1. Oliva (It.) ; 2. Konakbaev (U.R.S.S.) ; 3. Aguilar (Cuba) et Willis (G.-B.).

WELTERS (67 KILOS)
1. Aldama (Cuba) ; 2. Mugabi (Oug.) ; 3. Kruber (R.D.A.) et Szczerda (Pol.).

SUPER-WELTERS (71 KILOS)
1. Martinez (Cuba) ; 2. Kochkin (U.R.S.S.) ; 3. Kastner (R.D.A.) et Franek (Tchéc.).

MOYENS (75 KILOS)
1. Gomez (Cuba) ; 2. Savchenko (U.R.S.S.) ; 3. Silaghi (Roum.) et Rybicki (Pol.).

MI-LOURDS (81 KILOS)
1. Kacar (Youg.) ; 2. Skrzecz (Pol.) ; 3. Bauch (R.D.A.) et Rojas (Cuba).

LOURDS (PLUS DE 81 KILOS)
1. Stevenson (Cuba) ; 2. Zaev (U.R.S.S.) ; 3. Leval (Hong.) et Fanghanel (R.D.A.).

Canoë-kayak

MESSIEURS

1 000 METRES MONOPLACE
Finale. — 1. Helm (R.D.A.), 3 min. 48 sec. 77 ; 2. Lebas (Fr.), 3 min. 50 sec. 20 ; 3. Birladeanu (Roum.), 3 min. 50 sec. 49.

1 000 METRES BIPLACE
Finale. — 1. Parfenovich-Chukharai (U.R.S.S.), 3 min. 26 sec. 72 ; 2. Szabo-Joos (Hong.), 3 min. 28 sec. 39 ; 3. Misione-Menendez (Esp.), 3 min. 28 sec. 66.

1 000 METRES KAYAK QUADRIPLACE
Finale. — 1. R.D.A. (Helm, Olbrich, Marg, Duvigneau), 3 min. 13 sec. 76 ; 2. Roumanie (Zafiu, Diba, Geanta, Esanu), 3 min. 15 sec. 25 ; 3. Bulgarie (Borissov, Milenkov, Khristov, Manev), 3 min. 15 sec. 46 ; (...) 6. France (Barouh, Bérard, Boccara, Lefoulon), 3 min. 17 sec. 60.

1 000 METRES CANOË-MONOPLACE
Finale. — 1. Lubenov (Bulg.), 4 min. 12 sec. 38 ; 2. Postrekhin (U.R.S.S.), 4 min. 13 sec. 53 ; 3. Leve (R.D.A.), 4 min. 15 sec. 2.

1 000 METRES CANOË BIPLACE
Finale. — 1. Patzaichin-Simionov (U.R.S.S.), 3 min. 47 sec. 65 ; 2. Heukrodt-Madeja (R.D.A.), 3 min. 49 sec. 93 ; 3. Yurchenko-Lobanov (U.R.S.S.), 3 min. 51 sec. 28.

Football

Finale. — Tchécoslovaquie bat R.D.A., 1 à 0.
Classement. — 1. Tchécoslovaquie ; 2. R.D.A. ; 3. U.R.S.S. ; 4. Yougoslavie.

Judo

TOUTES CATEGORIES
1. Lorenz (R.D.A.) ; 2. Parisi (Fr.) ; 3. Ozsvar (Hong.) et Mapp (G.-B.).
En finale, Lorenz bat Parisi par décision.

Sports équestres

JUMPING INDIVIDUEL
1. Kowalczyk (Pol.), sur *Artemor*, 8 pts ; 2. Korolkov (U.R.S.S.), sur *Espadron*, 9,50 pts ; 3. Perez Heras (Mex.), sur *Alymony*, 12 pts.

DRESSAGE INDIVIDUEL
1. Theurer (Autr.), 1 370 points ; 2. Kovchov (U.R.S.S.), 1 300 points ; 3. Ugriumov (U.R.S.S.), 1 234 points.

Tir à l'arc

MESSIEURS
Classement final. — 1. Poikolainen (Fin.), 2 455 pts (317 à 30 m., 342 à 80 m.) ; 2. Isachenko (U.R.S.S.), 2 452 pts (300+334) ; 3. Ferrari (It.), 2 449 pts (315 + 347).

DAMES
Classement final. — 1. Losaberidze (U.R.S.S.), 2 491 pts (304 + 344) ; 2. Butuzova (U.R.S.S.), 2 477 pts (300 + 342) ; 3. Meriluoto (Fin.), 2 449 pts (298 + 331).

CÉRÉMONIE DE CLOTURE

LARMES DE MICHKA

l'Arménien Vardanian, soit environ cinq fois son propre poids ; le Finlandais Kampinen, seul rameur à ne pas subir la loi des galériens de la R.D.A. et le troisième titre olympique du boxeur Teofilo Stevenson ; la croix de fer du gymnaste Ditiatin, l'homme le plus médaillé (huit fois) de ces Jeux et le saut périlleux de Nadia Comaneci, la plus belle des gymnastes...

Cette gerbe d'exploits fait d'autant plus regretter que le bon déroulement des compétitions n'ait pas toujours été assuré. Certes, les organisateurs peuvent se targuer du faible nombre de réclamations enregistrées. Toutefois, les « magouilles » du jury en gymnastique et au plongeon et les irrégularités en athlétisme ont été manifestes lors de la finale du triple saut, du lancer du javelot et du disque ; lors des qualifications pour le saut à la perche et pour les relais 4 fois 100 et 4 fois 400 mètres, l'absence de superviseurs de la Fédération internationale d'athlétisme sur la pelouse a incontestablement faussé certains résultats. De tels traficotages conjugués au chauvinisme excessif du public ont provoqué un certain malaise.

Il en est allé de même pour le problème du dopage. Le prince de Mérode, président de la commission médicale du Comité international olympique, a indiqué, dimanche 3 août, que les neuf mille deux cent quatre vingt-douze analyses effectuées pour détecter la présence d'anabolisants et d'autres substances interdites n'ont pas donné de résultats positifs. Alors que la préparation biologique de nombreux champions est un fait établi, « ne pas pincer de tricheurs » tiendrait au fait que de nombreuses délégations avaient contrôlé leurs sportifs avant leur départ pour Moscou, mais aussi à l'usage de la testostérone. Les effets de cette hormone naturelle sont analogues aux anabolisants, mais les analyses ne permettent pas encore de savoir si elle a été produite par l'organisme ou bien si elle a été inoculée. C'est dire qu'en dépit des efforts déployés à Moscou la lutte contre le dopage a gardé un train de retard sur le dopage lui-même.

Reste à savoir quel est l'état de santé de l'olympisme après ces Jeux. Ce n'est pas tant le boycottage qui en a affecté l'esprit, mais les conditions dans lesquelles ils se sont déroulés. Aggravant encore le côté pénitentiaire ianuguré à Montréal pour éviter un nouveau massacre de Munich, les organisateurs soviétiques, toujours en invoquant les raisons de sécurité, ont réussi à établir autour des athlètes et des journalistes un cordon « sanitaire » grâce à un énorme dispositif policier. Dans ces conditions, la grande fête du sport, celle qui déborde des stades pour se répandre dans tous les carrefours d'une ville n'a pas été possible. Hors des lieux de compétition, Moscou était triste.

Les dirigeants du C.I.O. ont-ils conscience que de tels Jeux sous surveillance policière constante courent à leur perte ? L'élection de M. Juan-Antonio Samaranch à la tête de l'institution devrait permettre une certaine amélioration, mais le C.I.O. aura vraisemblablement de plus en plus de mal à redonner à l'olympisme une dimension plus humaine.

ALAIN GIRAUDO.

La parenthèse

De notre correspondant

Moscou. — Ouf ! ça y est ! Après des mois de polémiques et d'incertitudes, les Jeux olympiques de Moscou sont terminés et ils se sont bien passés. Les organisateurs peuvent pousser un soupir de soulagement. Pour eux, le bilan est loin d'être négatif, même si l'on doit faire la part de la propagande. On conçoit que, de leur point de vue, le boycottage ait échoué, bien que les pays représentés à Moscou aient été moins nombreux qu'à Montréal. Dès dimanche 3 août l'agence Tass a affirmé que le mouvement olympique était sorti renforcé de l'épreuve.

Les Jeux de la XXII[e] olympiade ne sont certainement pas les meilleurs, ni leur organisation la plus efficace de l'histoire olympique contemporaine, comme on se plaît à le dire ici. Les compliment dithyrambiques que s'adressent à eux-mêmes les officiels soviétiques sont trop excessifs pour être crédibles... Mais les Jeux de Moscou peuvent passer, malgré le président Carter, pour des Jeux ordinaires, normaux. Eu égard aux conditions politiques internationales dans lesquelles ils ont eu lieu, c'est déjà un succès. Il n'en fallait pas plus aux Soviétiques.

Les autorités avaient pris toutes les précautions policières, administratives, économiques pour éviter tout incident. Réelles ou feintes, les craintes exprimées ouvertement à propos des « provocations impérialistes » ont justifié la mise en place d'un service d'ordre imposant et l'application de mesure de sécurité particulièrement sévères au moins dans leur principe, avec une nette tendance au relâchement dans les derniers jours. Le même relâchement a pu être constaté dans l'organisation des services extra-sportifs et dans la moralité socialiste pure et dure du personnel. Après une semaine d'hésitations, le change clandestin, le marché noir, les trafics en tous genres ont repris de plus belle dans les enceintes réservées aux étrangers.

Pour ceux-ci et notamment pour les journalistes, on avait créé une sorte d'oasis, une cage dorée où ils étaient constamment pris en charge afin de les inciter à ne pas sortir d'un monde artificiel coupé de la réalité soviétique. Les autorités ont cependant eu l'intelligence de ne pas sanctionner ceux qui ont enfreint la règle après des avertissements qui se voulaient dissuasifs.

Dans une large mesure, les Soviétiques ont été servis par le boycottage lui-même. Le nombre de touristes, d'athlètes, de journalistes — moins important que prévu — a allégé les problèmes d'intendance et facilité, sinon l'encadrement, du moins le traitement des étrangers. L'agence Tass s'est félicitée du *« climat d'amitié et de compréhension mutuelles régnant sur tous les stades »*. C'est évidemment faire bon marché du comportement du public soviétique qui, non content d'encourager bruyamment ses sportifs, s'est montré parfois odieux avec les athlètes étrangers, sans distinction de nationalité, les « frères socialistes » étant souvent aussi maltraités que les représentants des pays capitalistes.

Tass cite trois exemples de « provocation » ayant fait long feu : les déclarations des sportifs afghans qui auraient souhaité demander l'asile politique aux Etats-Unis, les contestations d'arbitrage, les tricheries possibles sur les contrôle anti-dopage. L'agence officielle soviétique ne dit pas qu'après leurs déclarations à la presse occidentale les athlètes afghans ont été constamment suivis par des Soviétiques musclés habillés en entraîneurs, que les présidents des fédérations sportives qui ont besoin des voix des pays de l'Est pour leur réélection ont eu quelques scrupules à mettre en doute la bonne foi des juges soviétiques et que ce n'est pas diffamer l'U.R.S.S. que de s'interroger sur les possibilités de fraude dans le contrôle anti-dopage. La patrie du « socialisme réel » est comme la femme de César, elle ne doit pas être soupçonnée.

Dans la balance politique, les cent quatre-vingt-quinze médailles gagnées par les sportifs soviétiques pèsent lourd. Elles apportent la preuve à usage interne et externe que *« le pays le plus sportif du monde »* méritait bien l'honneur d'organiser les Jeux olympiques puisque, au classement officieux par pays, — pour le C.I.O. les Jeux sont une compétition entre athlètes et non entre pays, mais cette règle est tombée dans les oubliettes — l'U.R.S.S. arrive largement en tête.

Pour faire oublier l'absence de soixante-cinq comités olympiques nationaux, les Soviétiques ont mis l'accent sur la présence de l'Afrique pour laquelle — c'est le cas de le dire — ils se sont dépensés sans compter. Insister sur la victoire de l'Ethiopien Yifter dans le 5 000 mètres et le 10 000 mètres, sur la médaille d'argent du Tanzanien Filbert Bayi, sur la victoire des hockeyeuses du Zimbabwe (en oubliant de mentionner que toutes les joueuses étaient blanches), c'est laisser entendre que certaines médailles gagnées à Montréal étaient « dévaluées » par le boycottage africain.

Récupération

Quant à la volonté des C.N.O. ouest-européens de « dénationaliser » les Jeux de Moscou en renonçant aux hymnes et aux drapeaux elle s'est, dans une certaine mesure, retournée contre eux. Les Soviétiques ne se sont pas privés de montrer qu'ils n'étaient suivis ni par les supporters qui, dans les tribunes, agitaient les couleurs nationales, ni parfois même par les athlètes.

Seuls de tous les sportifs occidentaux, certains Français, avec José Marajo et ses camarades, ont manifesté — timidement — leurs scrupules à participer à des Jeux olympiques dans un pays qui ne respecte pas l'esprit sinon la lettre de la charte olympique. Leur démarche a sans doute été courageuse, même si elle a été entourée de trop de précautions, mais elle n'a jamais gêné les officiels soviétiques passés maîtres dans l'art de la récupération. M. Popov, premier vice-président du comité d'organisation, s'est montré légèrement condescendant avec ces *« braves jeunes gens qui ont le mérite de se poser des questions »* et il les a assurés qu'en U.R.S.S. on ne condamnait pas *« pour des opinions, mais seulement selon le code pénal »*.

Si la notion de « trêve olympique » apparaît largement dépassée, les Jeux de Moscou auront constitué une sorte de parenthèse permettant à l'U.R.S.S. d'ajouter une nouvelle corde à l'arc de sa propagande. Faut-il alors conclure à l'échec de la campagne de boycottage ? Il est trop tôt pour se prononcer. Les Jeux de Moscou ont montré qu'il était impossible, voire injuste, de vouloir isoler le sport et de faire des sportifs les victimes impuissantes de la tension Est-Ouest. A court terme, nul doute que l'U.R.S.S. pourra exploiter son succès relatif.

Et après ? La formule que M. Gromyko appliquait à un échec éventuel — *« les Jeux olympiques passent, la vie continue »* — vaut aussi en cas de réussite. Les Jeux olympiques n'ont pas modifié la situation internationale. Ce n'est pas parce qu'ils ont eu lieu à Moscou que l'U.R.S.S. est devenue une grande puissance crainte et respectée, c'est parce qu'elle est une grande puissance que les Jeux ont été attribués à sa capitale. Le boycottage n'aurait rien changé à cette réalité. Quand Moscou a été choisi, en 1974, l'euphorie de la détente était à son comble. Les Jeux de la XXII[e] olympiade ont souffert d'avoir lieu dans une période où la détente, du moins une certaine conception de la détente, n'est plus qu'un souvenir. Avec les absents, les hésitants et les enthousiastes, ils ont proposé un reflet de la situation politique internationale. Tout le profit que l'U.R.S.S. ne manquera pas d'en tirer ne pourra « gommer » le fait que les vraies rivalités se jouent ailleurs que sur les stades.



(Dessin de CHENEZ.)

DANIEL VERNET.

A la télévision américaine : quelques minutes par jour

De notre correspondante

New-York. — La « couverture » des Jeux de Moscou, qui devait être, en juillet, le grand événement de la télévision américaine a été, à cause du boycottage, ramenée à sa plus simple expression. La chaîne N.B.C., qui s'était primitivement assurée l'exclusivité des reportages, a conservé un peu de l'avantage qu'elle s'était acquis après une bataille épique à coup de millions de dollars contre les deux grandes chaînes concurrentes, la C.B.S. et l'A.B.C., mais elle n'a quand même envoyé sur place que trente-huit représentants, y compris les équipes techniques, au lieu des six cent cinquante initialement prévus, et a donné de cinq à dix minutes par jour d'images et commentaires. La C.B.S. et l'A.B.C. n'ont guère donné qu'une à deux minutes. Dimanche après-midi 3 août, pour la clôture des Jeux, la N.B.C. a consacré, cependant, son magazine de quatre-vingt-dix minutes *Sportsworld* (le Monde des sports) aux J.O.

La C.B.S., qui est la chaîne la plus « politique », a consacré presque autant de temps aux à-côtés des Jeux qu'aux épreuves elles-mêmes. Le correspondant permanent de la chaîne à Moscou, qui n'a reçu le renfort que de deux envoyés spéciaux, a donné des reportages sur les états d'âmes des touristes étrangers devant un monde largement inconnu d'eux, sur l'affaire des concurrents afghans, les manifestations qui ont entouré la mort du chanteur Vladimir Vyssotski.

Les épreuves sportives les plus largement diffusées au public américain ont été celles d'athlétisme, avec les affrontements Coe-Ovett, les concours de gymnastique, une discipline qui devient très populaire aux Etats-Unis, surtout parmi les femmes, et le basket-ball... qui a vu quelques spectaculaires défaites de l'équipe soviétique. Les épreuves de natation ont été souvent commentées à la lumière des dernières performances américaines, et l'exploit accompli, le 30 juillet en Californie, par Craig Beardsley, un Sino-Américain de dix-neuf ans, qui a battu le record du monde du 200 mètres brasse papillon, a opportunément mis du baume au cœur de ses compatriotes.

Larmes

Les commentateurs américains s'en sont, évidemment, donné à cœur joie avec les polémiques sur l' « objectivité » des juges soviétiques. Ils sont cependant restés dans une prudente réserve sur le bien-fondé des critiques qui fusaient chez les « occidentaux ». Mais ils n'ont pas résisté à l'envie de diffuser largement le spectacle de l'enthousiasme soulevé par la victoire du perchiste polonais Kozakiewicz, et la forêt de drapeaux rouges et blancs qui a alors envahi les tribunes du stade Lénine.

Un envoyé spécial du *Washington Post* écrivait, le 31 juillet : *« Les Soviétiques sont des hôtes aimables dans la mesure où ils gagnent un certain nombre de médailles dans certaines épreuves, notamment la gymnastique féminine. »*

Tout indique cependant que la majorité des athlètes américains sont restés inconsolables de ne pas être allés à Moscou. Mercredi 30 juillet, le président Carter les a reçus en grande pompe à la Maison Blanche, les a félicités pour leur esprit civique et leur a remis une médaille d'or commémorative. Mais, sous les grands chapeaux de cow-boys qui, avec les chemises à carreaux, les jeans et les bottes à talon devaient constituer l'uniforme de la délégation américaine à Moscou, les visages étaient crispés et quelques larmes ont échappé aux champions les plus frustrés.

NICOLE BERNHEIM.

Les athlètes français ont parlé des droits de l'homme mais pas de l'Afghanistan avec leurs interlocuteurs soviétiques

Les quatre athlètes français — José Marajo, Robert Froissard, Joseph Arame et Véronique Grandrieux — qui, accompagnés de M. Georges Boudry, vice-président du Comité national olympique et sportif français, et chef de délégation à Moscou, avaient été reçus samedi 2 août par MM. Popov, premier vice-président du comité d'organisation des Jeux, et Zimiatine, chef de la section d'information internationale du comité central (nos dernières éditions), ont rendu public un nouveau communiqué à leur arrivée à Orly, samedi 2 août.

Ce second communiqué précise : *« Dès le début de l'entretien (...), M. Zamiatine a relevé le passage (du communiqué) concernant la libération de tout être humain détenu en U.R.S.S. pour délit d'opinion et de pensée : Il nous a affirmé qu'il n'y avait en U.R.S.S. aucun détenu pour délit d'opinion et que de telles affirmations relevaient de la propagande occidentale.*

» Nos interlocuteurs ont été les premiers à parler de la dissidence en nous demandant de citer des noms, tout en affirmant leur volonté de dialoguer avec ces personnes, afin de leur prouver leur erreur. Ils nous ont proposé de correspondre avec Sakharov, se chargeant même de lui faire parvenir un éventuel courrier de notre part. Ils nous ont même proposé de signer notre lettre, excepté bien entendu le passage concernant la liberté d'opinion en U.R.S.S. Ils ont enfin réaffirmé que leur pays n'a jamais violé les accords d'Helsinki et la Charte olympique depuis 1951, date d'entrée de l'U.R.S.S. au C.I.O.

» Une de nos questions sur la participation des athlètes soviétiques aux Jeux olympiques de Los Angelès, nos interlocuteurs ont souligné leur accord de principe — seulement de principe — sur la liberté du sport international et le respect des droits de l'homme, en confirmé la participation de leurs athlètes, sauf dans le cas d'intervention d'une force brutale mettant en péril le mouvement olympique.

» Enfin, nous voudrions dire notre indignation devant l'incorrection de certains journalistes occidentaux qui nous ont insultés à la sortie de notre entretien ».

A un journaliste qui lui demandait s'il avait parlé de l'Afghanistan, Joseph Arame a répondu : *« Nous n'étions pas là pour parler de l'Afghanistan, mais pour parler de sport. L'Afghanistan, ce n'est pas notre problème à nous, sportifs... »*

M. MARCHAIS : « Vivent les J.O. de Los Angeles. »

Au terme des Jeux de Moscou, M. Georges Marchais estime, dans une déclaration publiée lundi 4 août par *l'Humanité*, que ces Jeux *« demeureront une date importante dans l'histoire du mouvement olympique »*. *« Vivent les Jeux loympiques de Los Angeles en 1984 ! »*, ajoute-t-il.

Le secrétaire général du P.C.F. déclare : *« Malgré toutes les tentatives de ceux qui ont agi pour nuire aux Jeux olympiques, chacun s'accorde à dire que ceux-ci se sont déroulés dans de bonnes conditions et dans une ambiance amicale. »* M. Marchais se réjouit des résultats obtenus par les Français : *« Cela nous conforte dans l'idée que les potentialités existent pour que le sport de haut niveau dans notre pays ait un rayonnement international conforme à nos traditions. »*

Dans la presse française

LE FIGARO : de l'or taché de sang.

« La flamme prétendue olympique s'est éteinte sur le stade Lénine. La farce sinistre des Jeux de Moscou est enfin terminée.

» La flamme du napalm de l'armée rouge, elle, brûle encore dans les villages martyrs de l'Afghanistan où des résistants paient le prix qu'il faut toujours, à un moment ou à un autre, payer la liberté. L'avons-nous oublié ?

» On n'achète pas les consciences avec de l'or taché de sang. Qu'elles aient ou non — en raison des nombreux absents — une quelconque valeur sportive, il ne fallait pas rapporter ces médailles chez nous. Il fallait les laisser sur le stade Lénine.

» La seule excuse de nos jeunes athlètes, s'il faut vraiment leur en trouver une, c'est que — à la différence de beaucoup d'autres, — perdu dans ses contradictions, notre gouvernement ne leur a pas indiqué le « bon choix », la voie de la décence. »

(JACQUES JACQUET - FRANCILLON.)

LE MATIN : la preuve par l'absurde.

« Leonid Brejnev peut se frotter les mains. Les Jeux olympiques sont terminés, et il ne s'est rien passé. Il n'a pas retiré un soldat d'Afghanistan, au contraire, et, même si la révolte y gronde de plus en plus fort, il peut se dire qu'il a la situation bien en main (...).

» Jimmy Carter ne peut que soupirer. D'abord relativement soutenue aux Etats-Unis, sa décision de boycottage se retourne contre lui, même si elle n'explique pas à elle seule les chiffres catastrophiques des derniers sondage sur sa popularité. Et les quatre-vingt-six nations que ses envoyés ont convaincues de l'imiter, parfois à grand mal, n'ont pas gagné grand-chose. La portée politique et sportive de l'embargo a donc été pratiquement nulle.

Mais la décision américaine et ses applications auront fait la preuve par l'absurde, s'il en était encore besoin, que les Jeux ne peuvent pas échapper à la politique. »

LE QUOTIDIEN DE PARIS : à long terme.

« A court terme, l'U.R.S.S. a gagné, puisque les Jeux se sont tenus malgré le boycottage, puisque suffisamment de pays, dont la France, y ont participé pour que les athlètes des autres se sentent frustrés (...). Mais, à plus long terme, le bilan sera tout différent.

» On peut d'ores et déjà affirmer que l'U.R.S.S. ne va pas tarder à s'apercevoir que la facture idéologique de son triomphe sera lourde et, sans doute, de plus en plus alourdie à mesure que les athlètes, le public sportif, mais aussi les opinions publiques prendront conscience de ce qui s'est réellement passé à Moscou. De ce qui s'y est, sans jeu de mots, joué. »

(PIERRE DAIX.)

LIBERATION : la médaille politique.

« S'il faut désigner un vainqueur politique, la médaille ne peut revenir qu'aux Soviétiques. S'il en faut un symbole, retenons celui-là : le nom tabou d'Afghanistan n'a même pas été prononcé par la délégation d'athlètes français reçue par les officiels soviétiques. Et cette modeste délégation était le seul mouvement ressemblant de loin à quelque chose comme une protestation. »

NATATION

Les championnats des États-Unis

Les participants aux championnats des Etats-Unis de natation qui ont pris fin, samedi 2 août à Irvine (Californie), sont tombés d'accord pour admettre que la comparaison des résultats de leur compétition avec celle des Jeux de Moscou était *« inévitable »* mais que la différence d'enjeu avait sans doute pénalisé les Américains. *« Un championnat national c'est bien,* a dit Kim Linehan, la meilleure nageuse du monde du demi-fond et du fond — à Moscou elle aurait remporté facilement les 400 et 800 mètres nage libre — *mais les Jeux c'est mieux. »* Kim Linehan a aussi déclaré que la natation américaine restait la plus forte du monde et que sans la décision de boycottage prise par le président Carter, la preuve en aurait été faite à Moscou.

Dès samedi, à la fin des épreuves d'Irvine, auxquelles a assisté M. Ronald Reagan, candidat républicain à la présidence des Etats-Unis, les entraîneurs ont bien compris que l'enthousiasme avait manqué à leurs nageurs et l'on sait que les Américain ne sont jamais aussi forts que lorsqu'ils sont survoltés. C'est la raison pour laquelle les entraîneurs ont décidé de différer les tentatives contre les records du monde de relais féminins et masculins qui devaient avoir lieu au lendemain de la clôture des compétitions, dimanche 3 août. Les équipes nationales des Etats-Unis auront l'occasion de battre ces records du monde de relais du 7 au 21 août au cours de la tournée qu'elles doivent effectuer en République populaire de Chine, notamment lors de compétitions à Pékin, Changhai et Canton.

Si trois records du monde seulement ont été battus à Irvine, du 29 juillet au 2 août. Par Mary Meagher sur 200 mètres papillon (2 minutes 6 secondes 37), Craig Beardsley sur 200 mètres papillon (1 minutes 58 secondes 21) et Bill Barrett sur 200 mètres quatre nages (2 minutes 3 secondes 24), le niveau des championnats américains, même avec des compétiteurs peu ou pas assez motivés, a clairement montré, qu'en natation, le boycottage avait enlevé une grande partie de la signification universelle des Jeux de Moscou. La moitié des médailles d'or et d'argent serait revenue à la sélection américaine qui, compte tenu de son potentiel, est, collectivement, la principale victime de la décision politique de la Maison Blanche.

Si rien ne vient perturber au cours de la prochaine olympiade les rapports sportifs est-ouest, les américains auront la possibilité de prendre leur revanche à deux occasions et dans les meilleures conditions, c'est-à-dire à domicile. C'est aux Etats-Unis, et plus précisément en Californie, qu'auront lieu les prochains championnats du monde et les prochains Jeux olympiques, à Santa-Clara (1982) et Los Aengeles (1984). — F. G.

SPORTS

VOILE

TABARLY A BON PORT

Eric Tabarly, à bord de son hydrofoil *Paul-Ricard*, qui a pulvérisé le record de la traversée de l'Atlantique, est arrivé dimanche matin à la Trinité-sur-Mer. A quarante-neuf ans, Tabarly aura non seulement gagné la prime de 10 000 livres (97 000 francs) que lui vaut son extraordinaire performance mais rehaussé son image publique à laquelle s'attache désormais le renom de plus grand marin actuel. Le vainqueur de l'Atlantique, pressé et fêté de toutes parts, ne s'est pas départi de son habituelle sobriété lorsqu'il eut réussi à quitter son bord. « *Pour moi*, a-t-il répété, *les records à la voile n'ont aucune signification. Trop dépendants des caprices du vent, ils permettent seulement d'éprouver la pointe de vitesse du bateau. Ce qui me fait le plus de plaisir, pour être franc, c'est la prime qui va me permettre de mieux m'installer...* »

ATHLETISME. — Marathon féminin de Londres : *1. Lorraine Moller (néo-zélandaise, vingt-quatre ans), 42,195 km en 2 h. 35 min. 11 sec. (performance réalisée dimanche 3 août à travers la périphérie de Londres, sur cent quatre-vingt-dix concurrentes).*

TENNIS

TRIOMPHE DES JEUNES SUÉDOIS A NICE

Bjorn Borg, s'il n'était pas en voyage de noces, aurait pu venir en voisin, de sa résidence monégasque, fêter la victoire totale, à Nice, de ses camarades suédois dans les championnats d'Europe des jeunes : cinq titres sur six en juniors, cadets et minimes.

Disputée sur le Central du Tennis Club des Combes, la finale des juniors opposait Thierry Tulasne, récent héros de la Coupe de Galéa, champion junior de Wimbledon, au blond Hans Simonsson, lequel avait éliminé Henri Leconte au premier tour des Internationaux de Roland-Garros. Sans doute épuisé par ses dix-sept victoires consécutives depuis trois mois, Tulasne, dès les premiers jeux, sembla avoir perdu cette régularité et cette robustesse morale qui font sa force. Ayant perdu le premier set par 6-3, il refit surface en prenant le deuxième set par 6-4, mais ne parvint absolument pas à s'imposer dans le troisième et dernier set, que Simonsson enleva par 6-2.

Juniors : Hans Simonsson (S.) b. Thierry Tulasne (Fr.), 6-3, 4-6, 6-2.
Cadets : Wilander (S.) b. Schwaier (R.F.A.), 3-6, 7-5, 6-0.
Minimes : Edberg (S.) b. P. Svensson (S.), 6-7, 6-3, 8-6.
• *A South-Orange* (New-Jersey) : José-Luis Clerc (Arg.) b. John McEnroe (E.-U.), 6-3, 6-2.

SCIENCES

Chercheur fraudeur

Elias Alsabti, sujet jordanien, est un scientifique fort actif : depuis trois ans, il a signé, dans un grand nombre de revues scientifiques internationales, pas moins de soixante articles différents. Pour qui sait le travail que peut représenter la seule rédaction d'un article (sans compter les recherches qu'il suppose), c'est une performance tout à fait remarquable, surtout pour un jeune chercheur ; elle ne serait pas aussi exceptionnelle pour un « patron » de laboratoire, celui-ci pouvant éventuellement ajouter son nom à des comptes rendus d'expériences réalisées par des collaborateurs.

Mais Elias Alsabti n'est pas encore un chercheur confirmé, même s'il a pu affirmer, à certains de ses collègues, qu'il allait bientôt, de retour dans la mère-patrie, prendre la direction d'un institut de recherche sur le cancer. Jeune médecin, il est arrivé en 1977 aux Etats-Unis pour compléter sa formation en immunologie du cancer. Il a fait des stages, payants, dans plusieurs hôpitaux et institutions américaines.

Jeune chercheur capable d'une imposante « production », dont témoignent plusieurs dizaines d'articles, Elias Alsabti serait-il un génie ? Probablement, mais dans une discipline peu scientifique... l'escroquerie. Il est, en effet, avéré aujourd'hui que cinq de ses articles sont purement et simplement des plagiats, et que beaucoup d'autres sont supects. Trois sont la même copie, mot pour mot, d'un texte rédigé par un chercheur de Philadelphie dans le cadre d'une demande de subvention. Un autre article signé Alsabti s'avère, en fait, avoir été détourné d'un courrier adressé à un professeur décédé. Son auteur, un chercheur californien en toxicologie, a eu le choc de sa vie en découvrant son œuvre, signée d'un autre que lui-même, publiée par un journal auquel il ne l'avait pas proposé ! Dans plusieurs articles, d'autre part, le chercheur jordanien cosignait ses « travaux » avec des collègues imaginaires, quand il ne se déclarait pas chercheur dans un institut irakien fantôme.

Cette « fraude scientifique » *n'est ni la première ni sans doute la dernière. Mais les responsables des grandes revues scientifiques qui, bien involontairement, ont pu cautionner les précédentes, avaient le plus souvent l'excuse d'avoir affaire à des chercheurs à la réputation bien établie. Ce qui n'est pas, à l'évidence, le cas de M. Alsabti, qui n'a cessé, depuis trois ans, de passer d'un laboratoire à l'autre, dans certains cas en usant de fausses recommandations. Cette affaire, souligne la revue scientifique* Science *qui la rapporte avec force détails, devrait en tout cas inciter les « patrons » de laboratoires à prendre des précautions élémentaires avant d'accueillir des chercheurs inconnus. Il est possible, aussi, qu'elle jette la suspicion sur le sérieux avec lequel certaines revues, parfois renommées, font « revoir » les manuscrits qu'elles reçoivent avant de les publier.*

ÉDUCATION

La nouvelle carte des formations universitaires

Nous continuons ci-dessous la publication de la liste des universités habilitées à délivrer, à partir de la prochaine année universitaire, des diplômes nationaux.

Malgré l'absence d'informations officielles, nous publions, au risque de lacunes et d'erreurs, la liste des formations supprimées et créées sauf pour les doctorats de troisième cycle.

Nos premières listes sont parues dans nos numéros des *30, 31 juillet, 1er et 2 août.*

LITTÉRATURE ET CIVILISATION FRANÇAISE LITTÉRATURE COMPARÉE

● *Diplômes d'études approfondies (DEA) préparés à la rentrée 1980* : Aix-Marseille-I, Amiens, Besançon, Bordeaux-III, Clermont-Ferrand-II, Dijon, Grenoble-III, Lille-III, Lyon-II, Metz, Montpellier-III, Nancy-II, Nantes, Poitiers, Saint-Etienne, Strasbourg-II, Toulouse-II, Paris-III, Paris-IV, Paris-X.

Sont supprimés : Aix-Marseille-I (deux diplômes, dont un fusionné), Avignon, Brest, Chambéry, Clermont-Ferrand-II (deux *diplômes fusionnés en un*), Dijon, Limoges, Lyon-III, Montpellier-III (trois diplômes), Nice (deux diplômes), Orléans, Poitiers (deux diplômes), Reims, Rennes-II, Rouen, Toulouse-II, Tours, Paris-III (trois diplômes), Paris-IV (deux diplômes), Paris-VIII, Paris-X, Paris-XIII, Ecole des hautes études en sciences sociales.

Sont créés : Lyon-II, Grenoble-III.

● *Doctorats de 3e cycle préparés à la rentrée 1980* : Aix-Marseille-I, Amiens, Avignon, Besançon, Brest, Bordeaux-III, Chambéry, Clermont-Ferrand-II, Dijon, Grenoble-III, Lille-III, Lyon-II, Lyon-III, Metz, Montpellier-III, Nancy-II, Nantes, Nice, Orléans, Poitiers, Reims, Rennes-II, Rouen, Saint-Etienne, Strasbourg-II, Toulouse-II, Tours, Paris-III, Paris-IV, Paris-VII, Paris-X, Paris-XII, Paris-XIII.

Sont supprimés : Caen, Paris-VIII.

Est créé : Avignon.

ÉTUDES GRECQUES ET LATINES

● *Diplômes d'études approfondies (D.E.A.) préparés à la rentrée 1980* : Paris-IV, Paris-X.

● *Doctorats de troisième cycle préparés à la rentrée 1980* : Aix-Marseille-I, Caen, Dijon, Grenoble-III, *Lyon-III, Montpellier-III*, Nantes, Nice, Poitiers, Rouen, Strasbourg-II, Paris-IV, Paris-X.

LINGUISTIQUE

● *Diplômes d'études approfondies (D.E.A.) préparés à la rentrée 1980* : Aix-Marseille-I, Besançon, Grenoble-III, Lyon-II, Lyon-III, Metz, Nancy, Rennes-II, Strasbourg-II, Paris-III, Paris-IV, Paris-V, Paris-VII, Paris-VIII, Paris-X.

Sont supprimés : Aix-Marseille-I (trois diplômes fusionnés), Besançon, Bordeaux-III, Clermont-Ferrand-II, Grenoble-III (deux diplômes fusionnés), la Réunion, Limoges, Montpellier-III, Rennes-II, Strasbourg-II (trois diplômes fusionnés), Toulouse-II, Paris-III (deux diplômes fusionnés), Paris-VII, Paris-VIII, Paris-X (deux diplômes fusionnés), Ecole pratique des hautes études.

● *Doctorats de troisième cycle préparés à la rentrée 1980* : Aix-Marseille-I, Besançon, Bordeaux-III, Caen, Clermont-Ferrand-II, Grenoble-III, Limoges, Lyon-II, Lyon-III, Metz, Montpellier-III, Nancy-II, Nantes, Poitiers, Rennes-II, Strasbourg-II, Toulouse-II, Paris-III, Paris-IV, Paris-V, Paris-VI, Paris VIII, Paris X.

Sont supprimés : Caen, Dijon, Lille-III, Nice, Paris-VII, Paris-XIII, Ecole des hautes études en sciences sociales, Ecole pratique des hautes études.

ARTS

● *Diplômes d'études approfondies (D.E.A.) préparés à la rentrée 1980* : Paris-I, Paris-III, Paris-VIII.

Sont supprimés : Paris-I (deux diplômes), Paris-VIII, Paris-X.

● *Doctorats de troisième cycle préparés à la rentrée 1980* : Montpellier-III, Paris-I, Paris-III, Paris-VIII, Paris-X.

● RECTIFICATIF. — Dans la liste des habilitations de doctorats (*mathématiques - informatique*) publiée dans nos éditions du 31 juillet, nous avons indiqué par erreur que le doctorat de troisième cycle de l'Institut national polytechnique de Toulouse *était supprimé. Ce doctorat* figure bel et bien dans la nouvelle carte universitaire.

Réactions

● LA C.G.T. : « sous-traitance intellectuelle ».

La France pourrait devenir une « *région européenne de sous-traitance intellectuelle* », a affirmé la C.G.T. au cours d'une conférence de presse, dénonçant la suppression d'un certain nombre de formations de l'enseignement supérieur et la mise en place de la nouvelle carte universitaire.

L'abandon de la recherche fondamentale (notamment en sciences sociales), souligne la centrale syndicale, affectera à terme le contenu et le niveau de tous les cycles de l'enseignement supérieur. Même si cet abandon se fait au profit d'un enseignement directement lié aux intérêts industriels, les diplômes d'ingénieurs et les grandes écoles n'en seront pas pour autant épargnés.

La C.G.T. remarque que la redistribution géographique des diplômes universitaires affectera, en priorité, les régions déjà les plus défavorisées. Ainsi le Limousin, la Corse et une grande partie du nord-est de 15Hexagone seront transformés en de véritables « *déserts culturels* », contraignant leurs étudiants à un exode qui ne sera pas sans en compromettre l'équilibre économique.

● LE CONSEIL GENERAL DE L'OISE : « inégalités renforcées ».

M. Marcel Ville, président du conseil général de l'Oise, souligne, dans un communiqué, que le « *bilan des décisions* » du ministre des universités « *est particulièrement lourd pour l'université de Picardie, qui voit disparaître d'un coup des pans entiers de son activité.*

» *Amputée de disciplines telles que la philosophie, la psychologie, la sociologie, qui appartiennent au fondement même des sciences humaines, la Picardie prd également des capacités de formation dans des domaines techniques et scientifiques qui assuraient une ouverture in[illegible]able au monde technologique, telles les sciences de l'ingénieur.*

» *Les mesures prises vont jusqu'à frapper une formation particulièrement adaptée au contexte économique régional, les études agro-alimentaires, qui répond, en outre, à une nécessité économique nationale reconnue. (...)*

» *Les inégalités d'accès aux formations supérieures s'en trouvent renforcées Plus de sept cents étudiants picards vont devoir rechercher hors de la région ce que celle-ci se voit interdite de leur offrir, alors que les universités voisines, soit n'offrent pas les formations supprimées, soit sont déjà saturées Pour les moins fortunés et pour ceux qui doivent travailler, c'est la possibilité même d'engager ou de poursuivre des études qui est en jeu. Pour la Picardie, c'est la perte d'une contribution précieuse à son développement (...)* »

CRÉATION D'UNE AGRÉGATION DE BIOCHIMIE - GÉNIE BIOLOGIQUE

Le *Journal officiel* du 31 juillet publie un arrêté créant une agrégation de « biochimie-génie biologique », en remplacement de l'agrégation de « physiologie-biologie ». Le concours sera ouvert, notamment, aux titulaires de diplômes d'ingénieur comportant une spécialité biologique ou de biochimie industrielle et agro-alimentaire.

Les épreuves de cette nouvelle agrégation comportent biochimie, microbiologie, physiologie, biologie humaine, chimie générale et analytique. Les programmes des épreuves écrites et pratiques sont publiés au *Bulletin officiel* du ministère de l'éducation.

MÉDECINE

● *Le gouvernement* a décidé une majoration des tarifs des établissements d'hospitalisation privée : 4 % pour les établissements de catégorie A et les services hautement spécialisés ; 3 % pour les établissements de catégorie B et 2 % pour les autres. Cette majoration, annoncée par la Fédération intersyndicale de ces établissements, majoritaire dans la profession, est applicable au 1er août. Le secteur privé compte cent soixante dix mille lits et représente plus de 35 % du secteur hospitalier.

PRESSE

La crise des quotidiens italiens s'alourdit

De notre correspondant

Rome. — Pour la quatrième fois depuis le début du mois, les quotidiens italiens n'ont pas paru le 31 juillet dernier. Cette journée de grève a été lancée par le syndicat du livre italien, comme les futures journées d'action organisées par le syndicat unitaire des journalistes, pour *demander le vote* urgent de la loi de réforme de la presse par le Parlement (« le Monde » du 16 juillet 1980).

La presse italienne est en crise. Trois quotidiens de la péninsule, *il Giornale de Calabria*, *il Giornale de Bergamo* et *Roma* (de Naples), ont dû fermer leurs portes depuis le début du mois de juillet. Le plus gros journal de la capitale italienne, *il Messagero*, annonce cent quatre-vingt-trois licenciements. Son concurrent, *il Tempo*, est au bord de l'asphyxie financière, tout comme *il Giorno* de Milan. Le groupe éditorial Rizzoli est profondément endetté malgré les bénéfices du *Corriere de la Sera*. Pour l'année 1978, les quatre-vingt-sept quotidiens italiens cumulaient 109 milliards de lires de perte réelle, soit une somme égale au tiers de leur chiffre d'affaires global. Depuis, la situation ne s'est guère améliorée, et l'état d'une partie de la presse quotidienne de la péninsule est d'autant plus dramatique que, depuis le 1er juillet 1979, elle ne reçoit plus d'aide gouvernementale sur le prix du papier. Cette aide couvrait 20 % des dépenses de papier du *Corriera della Sera* (tirage moyen 700 000 exemplaires). Ce soutien financier, inversement proportionnel à l'importance du tirage — il peut atteindre 85 % des dépenses de papier, *comme pour il Manifesto*, 60 000 exemplaires — a été suspendu en attendant le vote du projet de loi globale déposé le 19 juillet 1979. Cette réforme est toujours bloquée au Parlement.

« *Une affaire kafkaïenne* », constate M. Giovanni Giovannini, président de la F.I.E.G. (Fédération des éditeurs de journaux). Evoquée de fait depuis quatre ans, cette réforme de 55 pages et 51 articles veut « *réorganiser l'ensemble du secteur pour garantir une réelle liberté d'information* ». Elle est soutenue par tous les partis, sauf les néo-fascistes et les radicaux. Elle est accueillie plus ou moins favorablement par l'ensemble de la profession. Ce projet de loi insiste notamment sur la « transparence » de la propriété des journaux et limite la concentration des titres. Il essaie par ailleurs de répondre à la plupart des problèmes posés à la presse : le prix du papier, coût élevé de la distribution, nécessité d'un renouvellement des techniques d'impression, réorganisation du travail jusqu'ici plutôt chaotique. Un amendement très controversé propose en outre un « gel » des dettes (si elles ne dépassent pas 80 % des rentrées) afin de soulager les trésoreries.

Mais la question de fond demeure : comment gagner des lecteurs ? Seul un Italien sur onze achète régulièrement un journal (le taux le plus bas de la C.E.E.), et les ventes de l'ensemble des titres dépassent à peine les cinq millions d'exemplaires achetés pour leurs neuf dixièmes dans le Nord et le Centre de la péninsule. A l'exception des quotidiens d'opinion comme *la Repubblica*, des organes de partis ou de celui de l'épiscopat, la presse italienne est plutôt décentralisée avec autant de grands *journaux* que de capitales régionales. Le *Corriere della Sera*, premier tirage de la péninsule, a bien une édition romaine, mais conserve ses records de vente à Milan et en Lombardie. Le lancement d'un quotidien populaire, *l'Occhio*, à l'intention de cette partie de la population « *passée directement en vingt-cinq ans des campagnes et d'un semi-analphabétisme à la ville et à l'ère de l'audio-visuel* », a été un demi-échec : il ne vend même pas deux cent mille exemplaires. Acheter un journal, d'une façon générale, reste un effort. Alors que les abonnements représentent moins de 5 % des journaux vendus, il n'existe pour toute l'Italie que vingt-cinq mille kiosques.

Comment s'étonner alors des *difficultés de la presse* ? La situation financière varie cependant d'un titre à l'autre. Selon une étude faite par l'université de Bologne en 1977, malgré les subventions, *il Tempo* perdait 150 lires par exemplaire, alors que *la Stampa* en gagnait 22. Le coût d'un numéro pouvait varier de 1 070 lires (pour *l'Umanita*, quotidien du parti social-démocrate) à 154 lires pour *Lotta Continua*. *Les quotidiens du soir et ceux des* partis étalent parmi les plus déficitaires, les journaux provinciaux et sportifs parmi les plus rentables. Ces différentes situations expliquent aussi pourquoi la Fédération des éditeurs de journaux est divisée quant à l'opportunité d'une nouvelle augmentation du prix du quotidien fixé par le gouvernement, qui risque de pénaliser les ventes. Entre 1976 et 1980, le prix du journal a déjà doublé, augmentant beaucoup plus vite que le reste du coût de la vie...

(Intérim.)

REPRISE DU TRAVAIL A L'AGENCE LONDONIENNE REUTER

(De notre correspondant.)

Londres. — Les journalistes du siège londonien de l'agence Reuter, en grève depuis le 25 juillet, ont repris le travail le 2 août au soir. La direction a accepté de réintégrer les rédacteurs mis à pied pour avoir refusé de traiter la *copie nord-américaine*, en signe de solidarité avec les grévistes du bureau de New-York. En outre, les rédacteurs ont donné mandat à leurs délégués syndicaux pour négocier la formule de travail leur permettant de ne pas traiter les dépêches en provenance ou à destination des Etats-Unis. Pour l'instant, c'est le personnel d'encadrement qui assure la diffusion normale de ce type de nouvelles. Il ne s'agit en fait que d'une demi-victoire pour les journalistes puisque la direction refuse toujours de leur reconnaître le droit de boycotter des dépêches par solidarité syndicale et que les jours de grève ne leur seront pas payés. Ainsi prend fin la première grève à Londres qu'ait connue l'agence en cent vingt-neuf ans d'existence.

Aux Etats-Unis, le conflit se poursuit entre la direction de Reuter et la Newspaper Guild, syndicat américain auquel la majorité des correspondants de l'agence sont affiliés. Les deux parties devaient se rencontrer le 5 août pour une nouvelle tentative de négociation. — *(Intérim)*

RELIGION

Jean-Paul II demande au général des Jésuites de surseoir à son intention de démissionner

Jean-Paul II vient de demander au père Pedro Arrupe, supérieur général des jésuites, qui avait annoncé son intention de donner sa démission — dont le principe *avait été accepté par le pape* en avril dernier, — de « *suspendre provisoirement le déroulement des démarches commencées* ».

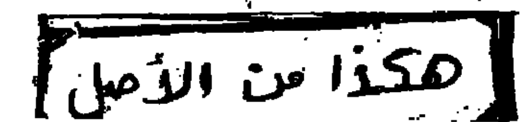
La procédure complexe de passation des pouvoirs à la tête de l'ordre *fondé par saint Ignace de* Loyola il y a quatre cent quarante ans était déjà très avancée. Dans une lettre adressée le 3 juillet à tous les supérieurs majeurs de l'ordre, le père Arrupe indiquait *qu'il avait déjà convoqué les* premières congrégations dans les différentes provinces, et que ces congrégations devaient avoir lieu l'année prochaine. Dans ces conditions, le « *sommet* » de l'ordre, seul autorisé à accepter la démission du supérieur général, aurait eu lieu très probablement dans deux ans.

L'intervention de Jean-Paul II a tout arrêté. « *J'espère avoir un autre entretien avec le Saint-Père pour qu'il puisse manifester plus concrètement sa pensée sur toute la question* », écrit le père Arrupe. Celui-ci, qui a près de soixante-treize ans, déclare dans sa lettre qu'il a décidé de démissionner en raison de son « *âge avancé et des conséquences qui en découlent* ». Sa décision est sans précédent dans l'histoire de la Compagnie de Jésus, mais elle est, cependant, conforme aux constitutions de l'ordre prévoyant qu'une démission est toujours possible « *pour des raisons graves qui rendraient* [le général des jésuites] *incapable de poursuivre les travaux inhérents à son office* ».

Pour les observateurs à Rome, le père Arrupe pensait qu'il était temps de laisser à un général plus jeune la tâche de concilier les directives du pape avec les tendances progressistes de la base, dont certains aspects ont été, à plusieurs reprises, sévèrement critiqués par Jean-Paul II.

● *Le pasteur Marcel Gosselin*, âgé de soixante ans et responsable depuis vingt-cinq ans des émissions protestantes à la radio et à la télévision (il a assuré mille deux cent quatre-vingt émissions dominicales au petit écran), va quitter ses fonctions. Il sera remplacé, à la demande de la Fédération protestante de France, par le pasteur Jean Domon, qui depuis trois ans était son collaborateur. D'autre part, le pasteur Georges Richard-Molard, responsable du Bureau d'information de la Fédération protestante et de l'association des services d'information chrétiens, fait savoir qu'il quitte ces fonctions pour raison de santé.





هكذا من الأصل

Le Monde — jours d'été

Un voyage en Océanie

par JEAN-CLAUDE GUILLEBAUD

NOUVELLE-CALÉDONIE : « Ça sent blanc ! »

Nouméa (Nouvelle-Calédonie). — Jimmy et deux de ses amis me serviront de guides. Ils sont Mélanésiens ; partagés, comme beaucoup d'étudiants de leur âge, entre une dégaine un peu « boul'Mich » et une nostalgie sans cesse répétée pour la tribu qu'ils ont quittée. Jimmy, après dix ans d'absence, un séjour en France et ses études supérieures, est d'ailleurs retourné vivre quatre ans dans sa réserve des îles Loyauté. *« J'étais garçon de tribu. Je cultivais les ignames, j'aidais à débroussailler, je pêchais. »* Il parle de son séjour avec une flamme qui n'est pas feinte. N'empêche ! Le voilà de nouveau à Nouméa, avec voiture, blue-jeans, horaires ; intégré dans un autre système, un autre monde où il n'est pas si mal. Entre son île et Nouméa, Jimmy n'en finit pas d'hésiter. Comme tous ses amis. Comme toute la Mélanésie ! Aujourd'hui, nous parlerons très longtemps à tort et à travers, mais un thème s'imposera de lui-même : la coutume, la culture *kanake*, dont toute une génération d'indépendantistes revendique aujourd'hui la sauvegarde. Et la reconnaissance politique. Nos plaisanteries, nos rires, les anecdotes de Jimmy, pouvaient faire illusion. J'ai bien vu qu'à Nouméa le sujet était grave. Pire que cela même.

∴

Ces questions qui flottent sur l'Océanie, ces inquiétudes qu'on poursuit à la trace d'une île à l'autre, voilà soudain qu'elles jaillissent vives et nues. Portées à l'incandescence par le hasard d'une situation. La Nouvelle-Calédonie, c'est le fer rouge de l'Océanie, une terre électrisée où le destin hésite encore et où s'aiguisent toutes les contradictions d'un continent malade de se chercher un visage. Jimmy m'introduit — un tout petit peu — dans la communauté mélanésienne. C'est un peuple qui ressuscite, une nation tout juste sortie de l'exil des tribus et qui crie sa volonté d'être. Pressée d'arracher dans les réserves le drapeau de l'envahisseur, réclamant le retour des terres volées, soucieuse de rejoindre la grande famille du Pacifique qui, de loin, assiste à sa libération . Le contraste est saisissant quand on aborde Nouméa, venant non point de Paris mais d'un long chemin dans les îles. Tous les muscles, ici, sont tendus et les volontés vibrantes ; la politique vous y assiège parce qu'elle est urgence. Et combat. Oui, cette île encore colonisée est une boule de nerfs posée au milieu des torpeurs océanes. Les mêmes doutes qui, ailleurs, troublent vaguement les âmes déchirent ici brutalement les consciences et font serrer les poings. Subalternes, les questions de culture ? Allons donc ! Nouméa vous montre vite qu'elles sont au cœur du drame.

Jimmy m'amène d'abord dans la banlieue. Là, sous un auvent posé dans la prairie, on répète le « jeu scénique » préparé par les Mélanésiens pour le festival des arts de Port-Moresby. C'est une satire de l'enseignement français imposé aux Canaques. Un professeur très solennel y interroge les élèves sur les grandes dates de l'histoire nationale. Jeanne d'Arc, Marignan, Louis XIV... Les élèves pouffent de rire sans répondre. Est-ce vraiment *leur* histoire ? Le ton des répliques est celui d'un réquisitoire anticolonial assez classique avec, vers la fin, l'envolée d'un récitant : *« Nous choisirons nous-mêmes notre avenir et comment nous voulons y parvenir. Nous choisirons nos chefs. Pas les chefs venus d'ailleurs, pas les chefs de chez nous désignés par les autres. Non, nos chefs à nous. Nous choisirons aussi nos dieux. »* Aujourd'hui, on répète dans la bonne humeur, repérant la place de chacun, réglant la « sono ». L'atmosphère est plus « scoute » que vraiment révolutionnaire. Comment pourrait-on deviner que cette modeste contribution à l'histoire coloniale ait suffi à déclencher une vraie tempête à Nouméa ? Le sang de petits Blancs et de la droite n'a fait qu'un tour. *Corail*, l'hebdomadaire qui exprime leurs vues, a titré en gros caractères : *« La France va être bafouée à Port-Moresby. »* Et le rédacteur d'enchaîner dans le ton tricolore : *« Un thème racial et anti-Blanc, véritable réquisitoire de la présence française, sera offert à des millions de personnes.* (Il) *brosse un tableau outrageant des efforts de centaines d'enseignants et d'éducateurs français, etc. »* Quant à la conclusion, c'est un regard menaçant pointé vers la mansuétude giscardienne : *« Qui apporte son soutien à cette trahison ? »*

∴

Mansuétude ? Le groupe gaulliste à l'Assemblée territoriale a exigé que l'on modifie le texte de cet « outrage ». Mais le ministre a tranché, en effet, en faveur des Canaques. La nouvelle politique de « promotion mélanésienne » et les fruits qu'on en attend valent bien une égratignure à la « dignité nationale ». Côté tribu, les polémiques autour du texte n'ont pas été moins vives. Le jugeant beaucoup trop modéré pour être honnête, les plus militants ont dit : *« Ça sent blanc. »* Pouvait-on mieux exprimer les limites du giscardisme ultra-marin ? Tout le monde, en tout cas, parle désormais de culture *kanake* à Nouméa. Plus encore que les terres volées, c'est autour d'elle, de sa définition ou de son utilisation politique, que se tiennent les meetings, s'écrivent les tracts, se divisent les partis. Les militants du Palika (Indépendance kanake) vont y puiser les symboles de leur révolte. Ils ont exhumé les vieux totems, les dates oubliées du martyrologe mélanésien et le souvenir du chef Ataï, dont la tête tranchée après l'insurrection de 1878 fut envoyée à Paris en témoignage de victoire par les Français (1). Evolution connue : les indépendantistes ne réclament plus une place à part égale dans le système blanc. Ils revendiquent le droit et la dignité d'être Kanake dans une Calédonie restituée. Etre Kanake ? Le projet — dans son essence même — est moins simple qu'il n'y paraît.

∴

Courons dans une autre banlieue. C'est un périmètre assez lugubre d'H.L.M. et de réverbères. La nuit venus des îles et de la Grande Terre tombe. Une quarantaine de Mélanésiens sont réunis dans une salle des fêtes pour y chanter ensemble. On s'installe en tailleur sur le ciment, et Jimmy rejoint ses amis pour entonner le refrain. Les chants sont graves et sombres comme du Gospel ; ils parlent de traversées en pirogue, de naufrages et de pilotes égarés sous les étoiles. On est loin des suavités polynésiennes. Garçons et filles balancent un peu la tête au rythme des canons qui s'enchevêtrent. On a distribué à chacun, imprimées sur des feuilles, les paroles des chansons. Aucune n'est dans la même langue : on ne compte pas moins de trente-six langages vernaculaires pour la seule Nouvelle-Calédonie. Les jeunes Mélanésiens en quête d'identité n'ont qu'un moyen de communiquer entre eux : le français. Ce n'est pas la moindre des ambiguïtés du retour à la culture kanake. Sur les murs extérieurs de la salle des fêtes s'alignent d'ailleurs des inscriptions vengeresses « bombées » à la peinture rouge par les militants du Palika, hostiles à la « récupération » giscardienne de leurs colères : *« Arrêtez de faire les rigolos. Ne prostituez pas la culture mélanésienne. »* A lui seul, le contraste entre le contenu du message et son expression très « hexagonale » est un fameux symbole. *« Bon,* murmure Jimmy, *un peu gêné. On prend dans la politique de Dijoud ce qui peut nous aider à faire naître une conscience mélanésienne qui est encore loin d'exister. Mais sans plus. Et sans illusion. »*

La diversité d'une population qui ne s'est jamais ressentie comme nation, le cloisonnement culturel et linguistique de la Grande Terre découpée en autant de tribus que de vallées, voilà des obstacles difficiles à contourner. Ils rendent encore un peu abstraite la revendication culturelle. Mais au fil des discussions de ce dimanche, une autre ambiguïté apparaît. Elle procède de l'histoire locale et justifie, je crois, bien des méfiances à l'égard de la « promotion mélanésienne ».

Sur la Grande Terre et ses dépendances, en effet, la coutume n'a point été systématiquement détruite par l'assimilation forcée comme en Polynésie. Elle a été congédiée du vrai pays dont s'emparaient les Blancs, déportée vers le lointain des réserves où elle a survécu. Mieux que cela : le Blanc, dans cet archipel, fut souvent l'avocat des traditions indigènes, qui maintenaient en dehors de son système et loin de ses intérêts ceux-là mêmes qu'il avait dépossédés. On a toujours aimé les grands chefs coutumiers dans la Calédonie blanche, au point de reconnaître et d'appointer les plus dociles en les décorant sans cesse au son de *la Marseillaise*. Ah ! les *bougnats* (banquets) coutumiers en l'honneur du gouverneur ! La culture kanake, quant à elle, n'était point tant combattue puisqu'elle servait le dessein ségrégationniste des Blancs, dégradée en folklore, jugée comme une anachronique sauvagerie, utile pour régler là-bas la vie de ces enclaves où l'on attendait que s'éteigne un peuple. Certes, les missionnaires avaient bien interdit celles des traditions qui choquaient leur morale, interrompant la bacchanale des « Pilou-Pilou de nuit », imposant aux femmes leurs robes-mission. Mais ils furent, dans l'ensemble — les protestants surtout — respectueux des structures traditionnelles. Ni la Grande Terre, ni les îles ne connurent vraiment le laminage « moralisateur » qui, à Tahiti par exemple, pulvérisa la culture maorie. On a volé aux Mélanésiens leur pays et le droit de le gouverner. En revanche, au lieu de les arracher brutalement à leur « différence », on les y a enfermés. A double tour. Point d'enseignement sérieux, pas d'assimilation autoritaire, pas d'intégration au monde blanc, sinon par l'esclavage du travail forcé ou, plus tard, de la clochardisation prolétaire.

∴

Deux mondes se sont donc longtemps juxtaposés ici ; deux univers étrangers l'un à l'autre. Là, le « système blanc », triomphant et orgueilleux, fondé sur l'argent, le travail, l'individualisme ; là-bas, le recroquevillement obligé des tribus sur une vieille sagesse communautaire, un accord subtil avec la nature, l'équilibre des besoins et l'autorité des vieux. Cette séparation absolue inscrivait dans le paysage le rapt commis par les colons ; elle privait — jusqu'en 1946 au moins — les Mélanésiens des bénéfices du développement. Mais elle protégeait *aussi* une identité plus vivante aujourd'hui que dans beaucoup d'îles océaniennes. *« Les réserves ont sauvé la culture canaque »,* disait un administrateur avec une pointe d'hypocrisie. Comme si elles avaient été faites pour cela ! Mais ce n'était pas faux.

Sans le savoir, Jimmy lui fait écho en racontant son « retour en tribu » : *« C'était difficile pour moi de discuter politique. Les vieux ne parlent jamais de coutume puisqu'ils la vivent. »* Pardi ! En Nouvelle-Calédonie, la coutume préservée fut sans doute un refuge et un privilège, mais elle fut aussi une prison. La preuve : c'est seulement quand elle commença à céder du terrain et à se disloquer qu'on l'idéalisa. C'est quand — très tard et en nombre scandaleusement restreint (2) — les jeunes accédèrent à l'enseignement puis au « système blanc » qu'ils découvrirent le désarroi vécu, avant eux, par des milliers d'intellectuels du tiers-monde. Coupés de la tribu nourrissière et protectrice par leur « promotion », mais quotidiennement humiliés par la société blanche. Coincés dans ce *no man's land* où mûrissent les révoltes. C'est quand les impératifs du nickel arrachèrent aux tribus des milliers de travailleurs noirs pour les exiler en marge des banlieues ; quand les gadgets et les objets pénétrèrent, peu à peu, les réserves, qu'on rêva bruyamment de ressusciter la coutume et d'en faire l'arme d'un combat.

∴

« On a pour l'instant un pied dans chaque monde, murmure Jimmy. *Quand un jeune a fait des bêtises en ville, il retourne dans sa tribu, qui l'accueille sans discuter et tâche de le réintégrer. Dans mon île, les gens construisent peut-être des maisons en dur pour montrer qu'ils ont réussi, mais ils n'y mettent que leurs bagages. Ils préfèrent encore coucher dans la case. A Nouméa, quand je croise un de mes oncles, je change de trottoir pour ne pas avoir à lui payer à boire. Dans la tribu, par contre, si je l'aperçois, je l'appelle du plus loin que je peux pour l'inviter. C'est comme s'il y avait deux « moi », tu comprends. Celui de Nouméa et celui de la tribu. »*

Je ne sais pas quelle moitié de lui-même Jimmy finira par choisir. Mais je sais qu'avec lui, non seulement l'Océanie que je traverse, mais toute une moitié du monde hésite. Le maintien des « différences » sur la planète est-elle une ruse des oppresseurs, un catéchisme de la « nouvelle droite » ou le vrai moteur des révolutions de demain ? De retour à l'hôtel assez tard dans la nuit, j'ai écouté les informations. On y parlait de l'Afghanistan, des dernières exécutions à Téhéran, et d'une guérilla sécessionniste africaine (en Erythrée). Etait-ce le surmenage ? Il me semblait qu'au *fond* des choses, tous ces événements posaient la même question.

(1) Voir les deux meilleurs livres sur cette période, écrits par Roselène Dousset-Leenhardt : *Terre natale, terre d'exil* » (Maisonneuve et La Rose, 1976), *Colonialisme et contradictions en Nouvelle-Calédonie* (L'Harmattan, 1978).

(2) Le premier bachelier mélanésien n'eut son diplôme qu'en 1961.

Mardi :

NOUVELLES-HÉBRIDES : LES « FOUS » DANS L'ILE

JEUX

LES « VISIONS » DES « VOISINS » ou l'anagramme

Solution du problème n° 15

1 A) *Pointil* (ou *pontil*) : nom de la masse de verre semi-fondu utilisée par les verriers pour fixer à l'extrémité d'une barre de fer l'objet de verre en cours de fabrication ; le mot désigne aussi la barre de fer. — 1 B) *Pilotin* : élève officier non encore diplômé (marine marchande) ; *pacha* est le nom familier donné au commandant d'un bâtiment militaire. — 2 A) *Garnison* : le mot est utilisé elliptiquement pour « ville de garnison » ; parmi les militaires qui résident dans cette ville, un certain nombre arborent des « ficelles », c'est-à-dire des galons, des barrettes. — 2 B) *Organsin* : fil de soie destiné à former la chaîne des étoffes. — 3 A) *Thonier*. — 3 B) *Thorine* (1° ancien nom du thorium ; 2° oxyde de thorium) : le mot dérive de Thor, nom du dieu scandinave du Tonnerre et des Eclairs (noter les majuscules, obligatoires dans ces cas : *Mercure est le dieu romain du Commerce*). — 4 A) *Spirifer*. — 4 B) *Fripiers* [*affaires* était pris au sens de « vêtements »]. — 5 A) *Informel*. — 5 B) *Mornifle* (revers de la main... donné sur la face d'autrui). — 6 A) *Stuquer* (enduire de stuc). — 6 B) *Turques* (*cf.* « fort comme un Turc »). — 7 A) *Traquets*. — 7 B) *Squatter* (la première acception du mot était : « pionnier qui se fixait, aux Etats-Unis, sur une terre inexploitée de l'Ouest » ; de nos jours, on ne retient que le sens moderne de « personne sans abri qui occupe illégalement un local inoccupé »). — 8 A) *Tinamou* : nom [mot masculin] donné à tous les oiseaux de la famille des tinamidés ; ces oiseaux, qui volent mal, sont appelés « perdrix » en Amérique du Sud. — 8 B) *Manitou* : dieu, esprit des dieux, chez certaines tribus indiennes ; par extension, nom donné à une personne importante, puissante, à une « huile » (*manitou* s'écrit sans majuscule). — 9 A) *Moissine* : bout de sarment cueilli avec la grappe quand on veut la conserver fraîche. — 9 B) *Simonies* : ventes de biens spirituels ou assimilables à des choses spirituelles ; le mot *simonie* vient du nom du Juif Simon le Mage [ou : le Magicien], qui voulut acheter à saint Pierre le don de faire des miracles. — 10 A) *Etrusque* (les Etrusques occupèrent une région qui correspond, en gros, à l'actuelle Toscane). — 10 B) *Questure*. — 11 A) *Tatoueur*. — 11 B). *Tourteau* : résidu de graines de fruits, dont on a extrait l'huile, et qui est donné comme aliment aux bestiaux. — 12 A) *Poitrine*. — 12 B) *Potinier* : individu qui aime les cancans, qui fait des bavardages ; peut être surnommé « boulevard à ragots ».

JEAN-PIERRE COLIGNON.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2 727

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									
II									
III		■						■	
IV				■		■			
V					■				
VI			■				■		
VII				■		■			
VIII			■				■		
IX		■						■	
X					■				
XI									

HORIZONTALEMENT

I. Entretient plusieurs cocottes. — II. Souvent trois sous le verre. — III. Trompa. — IV. Est servi dans son salon ; Tourne en tenant la corde. — V. Réaction brutale d'un homme assommé ; Celui qu'elle prend se met volontiers à table. — VI. Mère de famille nombreuse ; On peut la prendre par l'anse ; Note. — VII. Est entraîné pour faire des tours ; Un coup l'achève. — VIII. Personne très bonne ; Est amusant dans une bande ; Note. — IX. Quelques cordes le sauvèrent de la noyade. — X. Manque de bois dans la forêt ; Centre de tir. — XI. Bouchons sur des routes anciennes.

VERTICALEMENT

1. Réducteur de têtes. — 2. Mesure ; Coupent des tartines ; Pronom. — 3. Grands dévoreurs ; Point de saignée. — 4. Ni bien ni mal fagotée ; Symbole chimique ; Met les voiles. — 5. Ville du Japon ; La chandelle peut le remplacer. — 6. Parole d'un mourant ; Symbole chimique ; Il se frappe. — 7. Sectaire ; Terme de résistance. — 8. Pronom ; Ce n'est pas sa viande qui est gardée dans une chambre froide ; Fin de participe. — 9. Se nourrissent d'illusions.

Solution du problème n° 2 726

Horizontalement

I. Chattemite ; Soif. — II. Eure ; Li ; Allègre. — III. Prestissimo ; Rée. — IV. Hé ; Tige ; Neige. — V. Bâti ; Osai. — VI. Lô ; Mabillon ; Ré. — VII. Arsenic ; Inédits. — VIII. Léon ; Locataire. — IX. GI ; Taine ; Are. — X. Ils ; Termite ; En. — XI. Elancé ; Var ; Ta. — XII. Evoé ; Minotaure. — XIII. Provisionnel ; Or. — XIV. Nana ; Née ; Emir. — XV. Si ; Etirés ; Crise.

Verticalement

1. Céphalalgie ; Pas. — 2. Hure ; Oreiller. — 3. Are ; SO ; Savon. — 4. Testament ; Novae. — 5. Titan ; Ceint. — 6. Eligibilité ; Sal. — 7. Mise ; Icône ; Mi. — 8. Il ; Cervione. — 9. Tain ; Lia ; Mannes. — 10. Elme ; Ont ; Irone. — 11. Loi ; Néant ; Té. — 12. Se ; Go ; DI ; Etaler. — 13. — Ogres ; Ira ; Au ; Mi. — 14. Ire ; Artère ; Rois. — 15. Féeries ; Enterré.

GUY BROUTY.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du 3 août 1980 :

DES DECRETS

● Modifiant le décret du 28 octobre 1966 pris pour l'application de la loi du 26 décembre 1964 portant réforme du code des pensions civiles et militaires de retraite (partie législative) et portant règlement d'administration publique pour l'application de l'article 11 de ladite loi et de certaines dispositions du code y annexé ;

● Portant modification du décret du 21 avril 1972 relatif au statut des personnels d'information et d'orientation ;

● Relatif à l'admission aux écoles normales supérieures de Saint-Cloud et de Fontenay-aux-Roses.

PARIS EN VISITES

MARDI 5 AOUT

« Forum des Halles », 10 h. 30, fontaine des Innocents, Mme Legrégeois.

« Hôtel de Lauzun », 15 h., 17, quai d'Anjou, Mme Vermeersch (Caisse nationale des monuments historiques).

« Ile de la Cité », 15 h., métro Cité. (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Le Marais mystérieux », 21 h., métro Saint-Paul. (Lutèce visites).

« Le Marais », 15 h. (Résurrection du passé).

« Place des Vosges », 16 h., métro Saint-Paul (Mme Rouch-Gain).

« Hôtel de Ville », 15 h., devant la poste (Tourisme culturel).

« Les hôtels de l'île Saint-Louis », 15 h., 12, boulevard Henri-IV (Le Vieux Paris).

INFORMATIONS « SERVICES »

TROISIÈME AGE

Pension personnèlle et pension de réversion

La pension de reversion est, toujours, liée à la notion de « conjoint à charge » pour le régime général d'assurance vieillesse. Une approche moderne considère que les deux conjoints ont dû faire face, ensemble, au « manque à gagner » immédiat représenté par le prélèvement des cotisations de Sécurité sociale et estime que la femme contribue, à sa façon, à la constitution de la pension de l'assuré.

En fait, le conjoint survivant — la femme le plus souvent — déjà lésé puisqu'il ne percevra que la moitié des droits de l'assuré, va devoir franchir deux obstacles financiers pour obtenir une pension de reversion.

Le premier se situe au moment de l'examen d'ouverture des droits d'après des critères de ressources. Le second concerne le mode de calcul du montant de cette pension. Distincts dans leur application et leurs objectifs, ces deux principes se succèdent dans le temps et frappent la même catégorie de personnes : les femmes salariées qui, plus tard, percevront leur propre pension de vieillesse.

Cette nécessité d'être « à charge » pénalise la femme qui exerce une activité salariée, même faiblement rémunérée. Car, s'il faut pour toucher cette pension de reversion avoir au moins cinquante-cinq ans, sans être remariée et que le mariage ait duré deux ans, les conditions de ressources sélectionnent les bénéficiaires potentielles. Les ressources personnelles du demandeur ne doivent pas excéder deux mille fois le SMIC (Salaire minimum de croissance), soit depuis le 1er juillet 1980, 29 120 F annuels. C'est-à-dire qu'il faut occuper un emploi à temps partiel, mal rémunéré. En revanche, on ne tient pas compte dans l'évaluation, des revenus obtenus du chef du mari. Les biens hérités ou redistribués du fait de la rupture de la communauté par le décès ne seront pas comptabilisés. Seules les propriétés appartenant auparavant au conjoint survivant sont prises en compte. Et, on n'en retient que le revenu fictif. Ces biens sont supposés rapporter 3 % par an. Pour atteindre, ainsi, la somme de 29 120 F, il faut que leur valeur soit d'environ 1 000 000 de francs. Ce qui n'est pas négligeable. Le conjoint vivant de ses rentes passera le premier obstacle. Tant pis pour lui si ces biens ne lui rapportent pas 3 %, et tant mieux s'il utilise mieux son capital (1).

Quant à la conjointe d'un salarié, obligée elle-même de travailler, et pour une rémunération supérieure au SMIC, elle verra sa demande refoulée. Mais, le rejet n'est pas définitif. Une demande ultérieure peut être retenue, car les droits à la pension sont examinés, soit au moment du décès, soit au moment du dépôt du dossier. Il suffit donc, en quelque sorte, d'attendre d'être en position financière « favorable » par rapport aux exigences de l'administration pour formuler cette demande. Et comme les calculs sont effectués, non pas sur un an de revenus, mais sur un trimestre, une période de chômage ou de maladie suffira pour faire entrer dans la catégorie des bénéficiaires. Une fois attribuée, la pension de reversion n'est plus remise en cause.

Une fois passée avec succès cette barrière des conditions de ressources pour l'ouverture des droits, la femme salariée percevant, l'âge venu, une pension de vieillesse en droits propres, va tomber sous le coup des règles de cumul. Mais ces règles ne sont valables que pour les pensions. Une épargne judicieusement placée, une activité boursière bien menée n'ont aucune répercussion. Seule, la perpective de verser une pension va alerter l'administration.

Cumul restreint

Le régime général s'est fixé une sorte de « ligne blanche « à ne pas dépasser » pour évaluer ce que la veuve pourra toucher, pension propre et pension de reversion additionnées. Il a prévu, aussi, des possibilités de dépassement.

Cette « ligne blanche » est de 35 % du salaire maximum réévalué chaque année et qui sert de plafond au calcul des cotisations de Sécurité sociale. Il est actuellement de 5 010 F par mois et les 35 % sont donc de 21 042 F annuels.

Si l'addition des deux pensions, pension propre et pension de reversion, se situe en-dessous de cette barre de 21 042 F : pas de problème. Les deux prestations seront intégralement servies.

En revanche, si l'addition des deux pensions dépasse 21 042 F, un calcul plus complexe devient nécessaire. On gardera la solution la plus avantageuse pour le conjoint survivant.

Dans un premier temps, on *additionne* les deux pensions entières, dont le ménage aurait disposé. On divise par deux pour évaluer les ressources virtuelles de chacun. Si cette moitié de revenus est inférieure à la limite des 21 042 F, on la néglige. Elle serait défavorable pour la veuve. La Sécurité sociale choisit de lui verser 21 052 F pour sa propre pension et la pension de reversion. Si, au contraire, elle est supérieure à 21 042 F, on la laisse telle quelle.

Ce mode de calcul favorise les conjointes n'ayant pas exercé d'activité salariée. Sur plus d'un million de pensions de reversion attribuées par le régime général, trois cent soixante-dix mille d'entre elles, seulement, s'accompagnent du versement d'un droit propre.

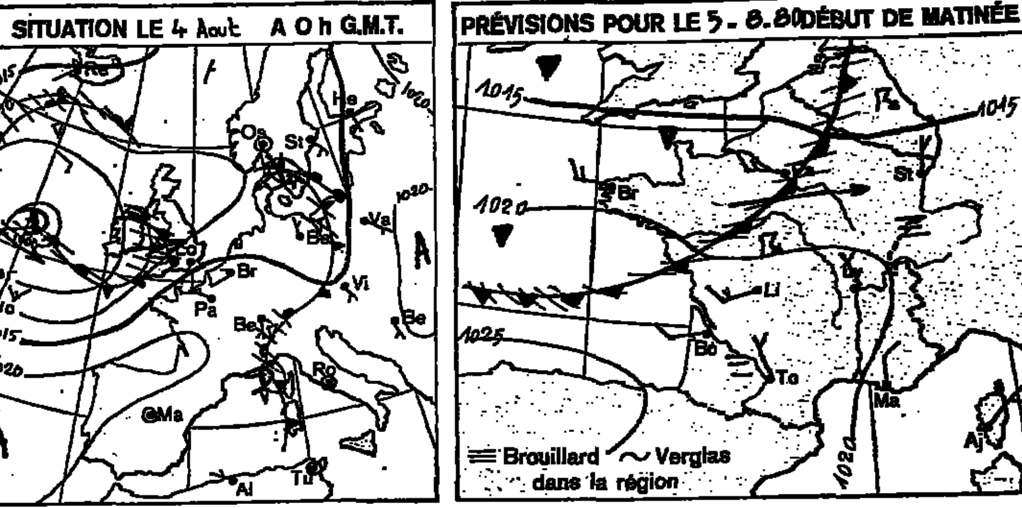
La session du centre de gérontologie (Centre pluridisciplinaire de gérontologie organise plusieurs sessions de réflexion : à Paris, du 20 au 24 octobre 1980, une étude comparative de la « politique de la vieillesse aux Etats-Unis et en France » ; à Grenoble, du 16 au 26 septembre, un cours d' « initiation à la pratique gériatrique » et une approche prospective de « la retraite, où en est-on, où va-t-on ? ».

CHRISTIANE GROLIER.

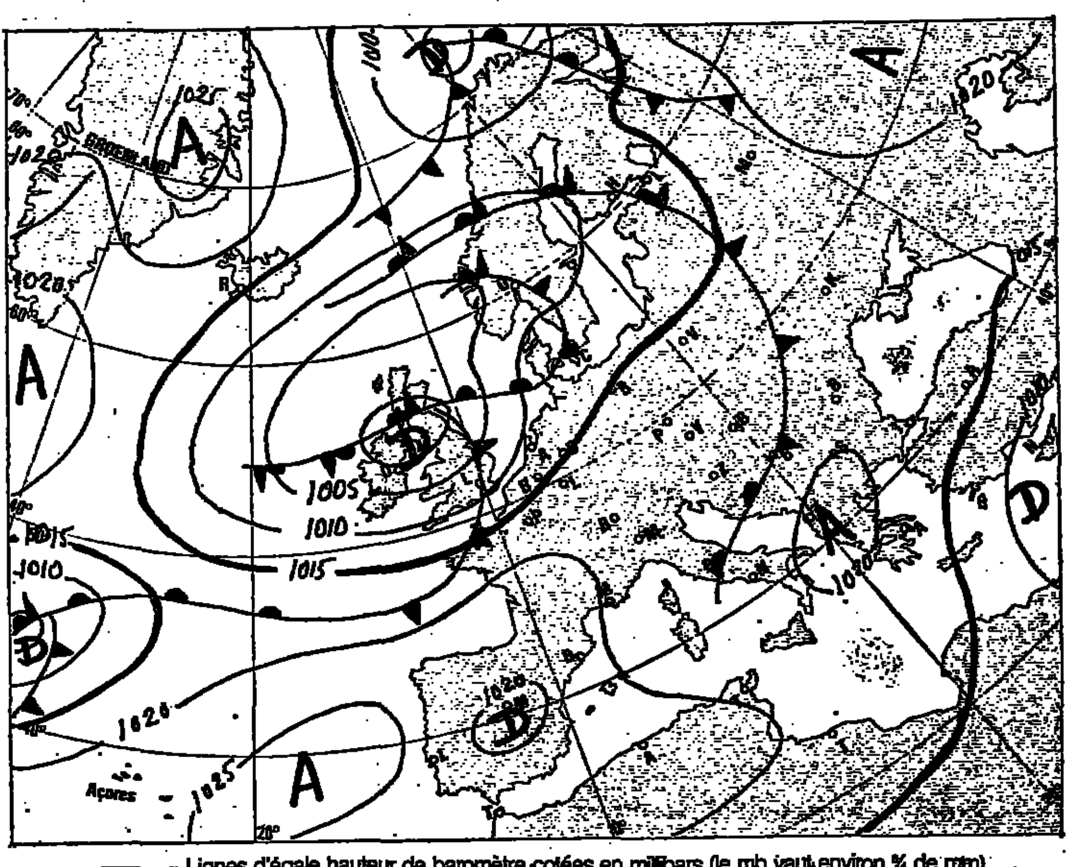
★ C.P.D.G., 5, rue de la Liberté, 38000 Grenoble. Téléph. (76) 54-67-28.

(1) On ne tient pas compte du versement d'allocations familiales ni de l'existence d'enfant à charge.

MÉTÉOROLOGIE



PRÉVISIONS POUR LE 5 AOUT A 0 HEURE (G.M.T.)



Lignes d'égale hauteur de baromètre cotées en millibars (le mb vaut environ ¾ de mm)

Zone de pluie ou neige — Averses — Orages — Brouillard — Verglas

Flèche indiquant la direction d'où vient le vent — Force du vent : 5 nœuds, 10 nœuds, 50 nœuds

Sens de la marche des fronts — Front chaud — Front froid — Front occlus

Evolution probable du temps en France entre le lundi 4 août à 0 heure et le mardi 5 août à 24 heures :

Un courant perturbé s'organise de l'océan atlantique à l'Europe occidentale sur la face septentrionale des hautes pressions qui s'étendent des Açores à la péninsule Ibérique. Ce courant affectera la France, mais nos régions bordant la Méditerranée seront encore épargnées.

Mardi, le temps restera bien ensoleillé sur tout le pourtour méditerranéen, où les températures varieront peu par rapport à celles de lundi.

Une perturbation du courant précité apportera, dès le matin, un temps très nuageux de la frontière belge aux Charentes et au Bordelais, avec quelques pluies et des orages isolés. Le soir, cette zone atteindra *les régions s'étendant du nord des* Alpes et du Jura aux Pyrénées centrales, régions qui bénéficieront d'éclaircies matinales avec des formations brumeuses de vallées. Après ce passage, un temps plus variable, avec des éclaircies passagères, s'établira par l'ouest. Quelques averses se produiront surtout au nord de la Loire. Les vents de sud-ouest, puis d'ouest, deviendront modérés près des côtes de la Manche. Les températures maximales seront stationnaires ou en légère baisse.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 3 août ; le second, le minimum de la nuit du 3 au 4) : Ajaccio, 34 et 22 degrés ; Biarritz, 24 et 19 ; Bordeaux, 26 et 16 ; Bourges, 27 et 13 ; Brest, 20 et 16 ; Caen, 24 et 15 ; Cherbourg, 21 et 16 ; Clermont-Ferrand, 28 et 16 ; Dijon, 31 et 17 ; Grenoble, 30 et 19 ; Lille, 26 et 10 ; Lyon, 32 et 17 ; Marseille, 35 et 20 ; Nancy, 30 et 17 ; *Nantes, 23 et 15 ; Nice, 30 et 23 ;* Paris-Le Bourget, 28 et 14 ; Pau, 22 et 16 ; Perpignan, 28 et 23 ; Rennes, 24 et 16 ; Strasbourg, 32 et 18 ; Tours, 26 et 14 ; Toulouse, 24 et 17 ; Pointe-à-Pitre, 31 et 26.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 32 et 21 degrés ; Amsterdam, 28 et 14 ; Athènes, 32 et 25 ; Berlin, 31 et 19 ; Bonn, 31 et 17 ; Bruxelles, 29 et 14 ; Le Caire, 32 et 23 ; îles Canaries, 26 et 21 ; Copenhague, 24 et 15 ; Genève, 31 et 16 ; Lisbonne, 30 et 16 ; Londres, 23 et 17 ; Madrid, 34 et 15 ; Moscou, 26 et 16 ; New-York, 33 et 26 ; Palma-de-Majorque, 34 et 22 ; Rome, 33 et 21 ; Stockholm, 25 et 16 ; Téhéran, 37 et 24.

Pression atmosphérique réduite au niveau de la mer, à Paris, le 4 août, à 8 heures : 1 018,3 millibars, soit 763,8 millimètres de mercure.

(Documents établis avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

BREF

ANIMATION

« INNOVATIONS SOCIALES » ET L'INFORMATION. — Le dernier numéro de la publication bimestrielle « Innovations sociales » a pour thème l'information, la communication et la participation. C'est un inventaire descriptif de diverses expériences menées tant en France qu'à l'étranger.

★ 20 F. 9, rue Vauvilliers, 75001 Paris, tél. 508-12-83.

DOCUMENTATION

« GUIDE DES URGENCES ». — Face au danger, que faut-il faire ? La « Sélection du Reader's Digest », dans son « Guide des urgences », propose un apprentissage indispensable, rapide et efficace lorsqu'on se trouve devant un accident, la maladie, l'incendie ou une panne, etc.

★ « Guide des urgences, prévenir, faire face » ; « Sélection du Reader's Digest », 119 francs environ.

FORMATION PROFESSIONNELLE

LA COMMUNICATION AUDIOVISUELLE EN FRANCE. — Jacques Oppenheim vient de publier un guide « Où et comment se former à la communication audiovisuelle en France ». Cet ouvrage édité par la Documentation française sous l'égide du BETEA (Bureau d'études technico-économiques relatives à l'audiovisuel) dresse un inventaire des lieux de formation longue à l'audiovisuel en France, et recense les contenus des programmes et le régime des études, les méthodes pédagogiques et l'utilisation des aides audiovisuelles, l'origine et le profil des personnels enseignants, les matériels disponibles et la description des locaux.

★ 336 pages. Prix public d'éditeur : 37 F. En vente par correspondance : 124, rue Henri-Barbusse, 93308 Aubervilliers, ainsi que dans les librairies de la Documentation française, 31, quai Voltaire à Paris et 165, rue Garibaldi à Lyon.

TOURISME

GUIDES LOISIRS-ACCUEIL 1980. — Avec la récente parution du « Guide de la Bourgogne », ce sont désormais treize régions qui ont édité, en 1980, leur « Guide loisirs-accueil ».

Le lecteur trouve dans ces ouvrages maniables des renseignements précis sur les lieux de séjour les plus agréables, les gîtes ruraux, les chambres d'hôte, les villages de vacances, les auberges de jeunesse ainsi qu'un inventaire des possibilités de loisirs proposés dans chaque région.

Ces guides sont édités par les comités régionaux de tourisme et le ministère de la jeunesse, des sports et des loisirs. Sont disponibles en librairie (diffusion : les éditions du Seuil) ceux qui concernent la Franche-Comté, la Picardie et la Bourgogne. De 20 F Bretagne, la Champagne-Ardenne, les Pays de la Loire, l'Aquitaine, Rhône-Alpes, Midi-Pyrénées, les Pyrénées, le Limousin, la Normandie et la oBurgogne. De 20 F à 26 F.

CIRCULATION

LA « GUERRE » DES AUTO-ÉCOLES

L'État n'a pas le droit de contingenter la délivrance du permis de conduire

estiment les professionnels

Chacun peut constater aujourd'hui que l'obtention du permis de conduire est devenue un exercice souvent long et coûteux. Long, car il faut parfois attendre plusieurs mois avant de pouvoir se présenter à l'examen ; coûteux, car le candidat, même s'il est reçu du premier coup, doit débourser environ 2 000 francs.

Pour remédier à cet état de fait, plusieurs innovations récentes ont été introduites dans le monde des onze mille auto-écoles françaises. Elles sont, pour le moins, mal acceptées par le professionnels.

Le ministère des transports a décidé en mai 1977 de réformer le système d'attribution des places disponibles à l'examen.

Auparavant, chaque auto-école déposait à la préfecture autant de dossiers qu'elle le désirait. Le service national d'examen du permis de conduire (S.N.E.P.C.) convoquait ensuite les candidats nominativement. Mais les dossiers de plus en plus nombreux embouteillaient les services et de nombreux candidats n'étaient pas prêts à passer l'examen lorsqu'on les convoquait. Le taux de réussite (un million de personnes environ se présentent chaque année) ne dépassait pas au total 30 %.

Depuis trois ans, les auto-écoles ne disposent plus que de deux places pour un examen réussi dans la période précédente (quatre reçus en janvier, huit places en février par exemple). Ce système, dit de « convocation numérique » ou système des quotas a immédiatement provoqué les réactions les plus vives au sein de la profession, des directeurs et moniteurs.

Une auto-école, disent ces derniers, qui obtient de mauvais résultats se retrouve avec un nombre très souvent insuffisant de places à la présentation suivante. Or la faiblesse de certains résultats n'incombe pas forcément aux écoles de conduite. Les inspecteurs du S.N.E.P.C. jugent les élèves sur des critères qui leur sont propres ; les conditions de passage de l'examen diffèrent suivant les candidats. Tout cela doit être pris en compte estiment les exploitants d'auto-écoles qui accusent l'administration de vouloir « *étouffer la profession* » au moment où apparaissent des « super auto-écoles » à la japonaise. Celles-ci proposent aux candidats des formules séduisantes (passage du permis en quinze jours à l'issue d'un stage intensif) et « *reçoivent curieusement l'appui direct ou indirect d'autorités officielles* ».

En effet, alors que les tarifs des écoles traditionnelles sont bloqués et n'augmentent que de 7 % par an en moyenne, les centres de stages ont bénéficié de dérogations de tarifs accordées au vu d'un système de formation jugé plus sophistiqué. Et alors que les auto-écoles sont soumises au système des quotas, les centres de stage bénéficient d'un nombre de places constant, attribué selon le nombre de leurs moniteurs.

L'Association de défense de l'enseignement de la conduite automobile (ADECA), principal syndicat des exploitants d'écoles de conduite, a réagi vivement. Elle a organisé une manifestation à Paris le 7 juillet dernier et porté plainte auprès du procureur de la République de l'Essonne pour savoir s' « *il est exact qu'un fonctionnaire de la sous-direction de la réglementation routière a effectué fin avril 1979 un voyage aux Etats-Unis aux frais d'un centre d'éducation et de sécurité routière* » (nom d'un de ces centres de stages). L'ADECA a enfin demandé au ministre de la culture et de la communication ainsi qu'à M. Jean-Louis Guillaud, président de TF 1, « *de bien vouloir ouvrir une enquête au sujet d'un reportage sur l'inauguration d'un centre de stage de la banlieue parisienne, véritable publicité rédactionnelle mensongère* ».

Quotas non légaux

Enfin, le tribunal administratif de Poitiers, qui avaient été saisi en 1978 par un directeur d'auto-école de la ville, membre de l'ADECA vient de rendre un jugement condamnant le système des quotas : « *Le S.N.E.P.C. est compétent pour fixer les modalités pratiques de convocation des candidats. Il n'est pas habilité à déterminer de façon limitative le nombre de ces candidats en fonction de critères pédagogiques instituant sans base légale un contrôle administratif sur la valeur pédagogique des enseignements dispensés.* » Le tribunal considère que le système des quotas « *constitue une violation du principe de l'égalité des citoyens devant le service public* ». Les services du ministère des transports étudient en ce moment les suites à donner à cette décision. Une réforme sera bientôt présentée aux professionnels. On parle d'une adaptation du système des quotas mais en aucun cas d'une supression de ces quotas.

Ce serait remplacer « *la peste par le choléra* », affirme-t-on à l'ADECA, en position de force après la décision du tribunal de Poitiers et qui a trouvé enfin une confirmation officielle de sa juste grogne.

Mais quand bien même apporterait-on des réponses aux accusations portées contre le système actuel, on peut gager aujourd'hui que le candidat au permis de conduire devra passer encore longtemps un examen qui, plus que tout autre, est aléatoire et contestable tout en restant, en théorie, géré par un service public.

OLIVIER SCHMITT.

P.T.T.

LE RECOUVREMENT DES FACTURES TÉLÉPHONIQUES

« Si les services des P.T.T. se voient parfois contraits de recourir, pour le recouvrement des factures téléphoniques, à des mesures de coercition; ces mesures ne sont envisagées qu'au terme de procédures évitant toute possibilité de désagrément inattendu pour les débiteurs de bonne foi.

Ce n'est en effet que vingt jours après la date d'envoi de la facture qu'est envisagée une première lettre de rappel. Si nécessaire, elle est suivie au bout de dix jours par une relance plus pressante.

C'est seulement quarante jours après la date d'exigibilité qu'est appliquée une surtaxe fixe à 60 F par ligne s'ajoutant à la facture impayée, quel qu'en soit le montant, et qu'est envisagée l'éventualité d'un suspension du service.

Il n'est du reste pas recouru à cette dernière mesure pour un défaillant occasionnel, la facture majorée étant simplement mise en recouvrement avec la facture suivante, et selon les mêmes modalités de rappel et de relance. »

Ces indications ont été données par le secrétaire d'Etat aux P.T.T. en réponse à une question écrite de M. Henri Ginoux, député U.D.F. des Hauts-de-Seine (*Journal officiel* du 17 mars).

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe
1978

Commission paritaire n° 57 437.

Le Monde DE L'ÉCONOMIE

Europa

SUPPLÉMENT ÉCONOMIQUE RÉALISÉ EN COLLABORATION AVEC LA STAMPA, THE TIMES ET DIE WELT

L'Europe a engagé la bataille des transports aériens de masse

L'ENTETEMENT n'est pas la moindre des qualités de Sir Freddie Laker, le fondateur de la compagnie aérienne qui porte son nom. Puisqu'il a réussi à imposer son « train du ciel » au-dessus de l'Atlantique Nord, il compte bien, à la longue, l'exploiter à l'intérieur de l'Europe. D'autres compagnies aériennes, qui mènent parfois un combat d'arrière-garde, admettent *in petto* que l'homme d'affaires britannique voit juste, qu'à l'heure du transport de masse, la levée d'un certain protectionnisme est inéluctable.

Les Etats-Unis avaient donné le ton en contraignant leurs partenaires à faire jouer la concurrence sur les grandes routes du monde, singulièrement sur « la voie royale » de l'Atlantique Nord. Se saisissant de cette occasion, Sir Freddie Laker commença d'exploiter, à l'automne 1977, entre Londres et New-York, son « train du ciel » à services réduits et à petits prix. Pouvait-on imaginer limiter à ce seul « front » la guerre des tarifs aériens, tenir le « sanctuaire » européen à l'écart de ces troubles ?

Il y a un an, « *le cheminot du ciel* » choisit d'ouvrir un second « front ». Son intention était de desservir progressivement, au départ de Londres, grâce aux dix Airbus B4-200 dont il a passé commande, trente-cinq villes, de Dublin à Malaga, de Stockholm à Herakliou. Les oppositions que son projet suscita ont quelque peu retardé l'exécution de ce programme mais, à terme, ne semblent pas l'avoir compromis. Car nul n'ignore que cet « *empêcheur de voler en rond* » pose les bonnes questions même s'il se départit de son flegme britannique pour fustiger sans nuances la politique, selon lui néfaste, des grandes compagnies.

Les compagnies régulières ont, il est vrai, trop souvent négligé leur réseau européen sur lequel elles appliquaient des tarifs élevés pour concentrer leurs efforts sur des secteurs plus exposés à la concurrence et jugées par elles plus rentables. A cet égard, définir une politique commune des transports aériens n'eût pas été inutile, mais le traité de Rome excluait pareille possibilité. A maintes reprises, les experts de Bruxelles avaient tenté de lever cet interdit. En vain.

Les projets de M. Laker

Dans un récent mémorandum, la Commission des Neuf, pour justifier l'intérêt qu'elle porte au secteur du transport aérien, s'est référée aux objectifs généraux du Marché commun « *tels que, entre autres, la réalisation d'un développement "harmonieux des activités économiques, une augmentation accélérée du niveau de vie et des relations plus étroites entre les Etats membres* ». Les auteurs de ce document constataient qu'« *il n'existe pas de tarifs réduits sur tous les itinéraires et ces tarifs sont, s'ils existent, assortis de conditions restrictives qui en limitent l'utilisation* ». Or l'objectif n'est-il pas de tendre vers une meilleure accessibilité du plus grand nombre à l'avion ?

Est-ce *une attitude purement démagogique*, comme le prétend M. Umberto Nordio, président d'Alitalia, que de soutenir ce point de vue ? Plus lucide paraît être la réaction de M. Pierre Giraudet, président d'Air France. « *Les compagnies européennes doivent, dès maintenant*, affirme-t-il, *se préparer à faire face à l'avènement du transport de masse et non plus seulement par les moyens marginaux jusqu'ici employés mais en l'abordant de front et dans toute son ampleur.* »

Comment donc expliquer que le voyage aérien coûte si cher en Europe ? Un parlementaire britannique faisait récemment remarquer qu'il était presque aussi économique de se rendre de Londres à Copenhague en passant par New-York... Sir Freddie Laker a sa réponse : « *Presque toutes les compagnies appartenant aux gouvernements, c'est-à-dire à des contribuables et non à des actionnaires, sont, pour cette raison, fondamentalement non rentables. Elles ont de faibles taux d'utilisation du matériel, des coûts en personnel très élevés et une faible productivité.* » Place donc à l'initiative privée !

Mises ainsi au banc de l'infamie, les compagnies régulières font valoir que les distances plus courtes, le nombre plus élevé des atterrissages et des décollages, la taille moins grande des avions ont inévitablement pour effet de rendre coûteux le transport aérien à l'intérieur de l'Europe. Elles soulignent, d'autre part, qu'en monnaie constante, le prix du billet d'avion a diminué de 25 % depuis 1965. Elles indiquent, enfin, qu'à la différence de leurs concurrents indépendants, elles sont obligées d'exploiter des vols peu rentables et qu'elles offrent un plus large éventail de services.

La Commission des Neuf, comme les parlementaires de Strasbourg, ont avancé plusieurs suggestions, notamment la création d'une troisième classe, la délivrance de tickets sans réservation et à des prix réduits, la mise en vente de billets circulaires à l'intérieur de l'Europe. Malgré tout, il n'est pas dans leur intention de brusquer les choses, car s'ils sont partisans de la libre concurrence, ils reconnaissent volontiers qu'« *un marché échappant à toute réglementation créerait une situation chaotique* » qui, en définitive, serait préjudiciable aux usagers.

La bataille de l'Europe — et singulièrement celle de la Manche — est aujourd'hui bien engagée. L'initiative de l'inventeur du « *train du ciel* » n'est pas restée *sans écho*. A l'automne dernier, la compagnie privée British Caledonian avait présenté un programme de « *mini prix* » sur vingt-trois destinations européennes au départ de Londres, mettant en avant la pression des consommateurs, l'exemple de la « déréglementation » américaine et les encouragements de la Commission de Bruxelles.

De leur côté, entre Londres et Paris, les « grands » — Air France et British Airways — ont décidé de faciliter l'accès d'un plus grand nombre de passagers aux « *vols vacances* » en augmentant les fréquences et en allégeant les contraintes ; ils envisageaient, d'autre part, d'exploiter des services à prix réduits avec réservation le jour-même ou la veille du départ.

On disait l'administration de l'aviation civile (C.A.A.) britannique favorable à la « déréglementation » du transport aérien ; on ne doutait donc pas qu'elle accueillerait, de manière positive, les demandes qui lui étaient présentées. La surprise fut de taille lorsque, au mois de mars dernier, la plupart de ces propositions se heurtèrent, de sa part, à une fin de non-recevoir. Laker Airways, Air France, British Airways, Britannia Airways et Air U.K. virent leurs dossiers refoulés. Seule British Caledonian réussit à « sauver » six vols réduits au départ de Londres, vers Helsinki, Vienne, Cologne, Hambourg, Hanovre et Stuttgart.

Les médiocres résultats de la politique américaine de « déréglementation », tant à l'intérieur des Etats-Unis qu'au-dessus de l'Atlantique nord, ont peut-être incité les autorités d'outre-Manche à reconnaître les vertus du *wait and see*. Pour autant, Sir Freddie Laker ne désespère pas d'exploiter des vols « *no frills* » (sans fioritures). Il a décidé de s'adresser directement au secrétaire britannique au commerce et menace de porter l'affaire devant la Cour de justice européenne si satisfaction ne lui est pas donnée.

Le *statu quo* est aujourd'hui insoutenable en Europe. Les compagnies régulières l'ont bien compris, qui veulent éviter de se laisser prendre de vitesse par des « francs-tireurs ». Chacun mesure également les dangers d'une « *politique de ciel ouvert* » qui profiterait aux plus forts. Malgré tout, les transporteurs aériens ont suffisamment de champ devant eux pour faire preuve d'audace et d'imagination.

JACQUES DE BARRIN.

LES EUROPÉENS ET LEURS ENFANTS

Pas si mécontents...

« *C'EST à une large majorité qu'aujourd'hui les habitants de la Communauté européenne attribuent à la paternité et à la maternité non seulement une vertu d'accomplissement de leur être individuel, mais aussi une valeur d'espérance.* » Telle est l'une des conclusions d'une intéressante enquête par sondage sur « les parents et leurs enfants », effectuée dans les neuf pays de la Communauté européenne, à la demande de la direction générale de l'emploi et des affaires sociales de la Commission de Bruxelles. Il en ressort toutefois que les femmes ayant atteint le niveau des études supérieures constituent le groupe sociologique le plus contestataire de ce point de vue, puisque, pour 48 % qui l'admettent, 47 % le refusent catégoriquement, alors que dans l'ensemble de la population plus des deux tiers des personnes interrogées sont d'accord et seulement un peu plus d'un quart ne le sont pas.

C'est à la majorité absolue (52 %) que les Européens se refusent à considérer l'avenir comme trop incertain pour se risquer à mettre des enfants au monde, mais le nombre idéal d'enfants admis arrive en moyenne à 2,2 par famille, ce qui confirme ce qu'on savait déjà : on ne peut être optimiste quant au remplacement futur des générations européennes. Tout en considérant à une écrasante majorité que les parents actuels ne font pas assez preuve d'autorité à l'égard de leurs enfants et les gâtent excessivement, les Européens de tous les groupes, parents ou non, estiment aussi en majorité que, « *à l'époque où nous vivons, on ne tient pas assez compte des besoins des enfants* ».

Ainsi, les deux tiers des habitants de la Communauté européenne jugent-ils insuffisant le temps que les parents consacrent à leurs enfants, tandis que 22 % seulement le considèrent adéquat. Plus le niveau d'éducation et la position hiérarchique dans le travail sont élevés et plus cela est vrai, les parents français et britanniques étant de loin les plus malheureux de ce point de vue, alors que les Allemands et les Néerlandais le sont le moins. Aussi, lorsqu'il est question de réduction du temps de travail, un ordre de préférence très net s'établit-il avec beaucoup de stabilité partout en Europe en faveur de la diminution du nombre quotidien d'heures de travail, tout d'abord de la réduction du nombre de jours hebdomadaires travaillés, ensuite et, en dernier, de l'allongement des congés annuels.

Des difficultés d'adaptation

Deux difficultés majeures viennent nettement en tête parmi celles que les familles disent rencontrer : le problème financier, et celui du logement. Trois autres atteignent ensuite des fréquences assez importantes : la nécessité de confier les enfants à d'autres personnes quand les deux parents travaillent, le manque d'espaces verts et de jeu dans le voisinage, et le manque d'équipements sportifs et de loisirs à proximité. Sont encore assez souvent cités : les différences entre les horaires scolaires et les horaires de travail, les difficultés à occuper les enfants pendant les vacances, les questions de distance et de transport scolaire. Dans l'ensemble, c'est le problème de logement qui domine, prenant même le pas sur celui des finances, sauf dans le groupe des familles de quatre enfants et plus, où la question matérielle reste déterminante.

Plus des deux tiers des Européens interrogés affirment que les soucis d'argent ne leur arrivent que de temps en temps ou pratiquement jamais, contre un tiers auquels cela arrive, sinon tout le temps (9 %), du moins fréquemment. Ce sont les habitants du Benelux qui se trouvent de ce point de vue les plus satisfaits, les Allemands, les Irlandais et les Britanniques se situant à l'autre bout de l'échelle des réponses, Italiens et Français étant très près de la moyenne. Il est intéressant à cet égard de noter que plus de la moitié des Européens interrogés jugent les prestations familiales « très utiles » (37 %), voire indispensables (16 %), leurs appréciations étant d'autant plus positives qu'ils ont eux-mêmes plus d'enfants. L'importance attachée à ces prestations est particulièrement grande en Irlande et en France.

Abordant la question de la garde des jeunes enfants pendant le travail des parents sous l'angle de leur préférence pour l'une des trois formules possibles (la crèche, la personne rémunérée que l'on fait venir à la maison, ou la gardienne agréée chez qui on laisse l'enfant), on constate une inadéquation très nette entre les préférences et les pratiques, que ce soit dans chacun des groupes socio-économiques (les plus aisés préfèrent la personne à domicile, les autres la crèche, mais peu font ce qu'ils souhaitent), et dans chacun des pays. Ainsi, les parents allemands qui préfèrent les crèches doivent-ils souvent avoir une personne rémunérée à la maison, et inversement en Belgique. Le Danemark offre le meilleur exemple de bonne adaptation (en faveur de la gardienne agréée) et la France le plus mauvais.

Des études plus poussées

Pour plus de huit « parents actuels » sur dix (85 %), il est important pour l'avenir de leurs enfants de faire des études plus poussées qu'ils n'en ont fait eux-mêmes. Seule la petite minorité des parents ayant pu prolonger leurs études au-delà de vingt ans se montre moins catégorique, les parents britanniques, irlandais, néerlandais et luxembourgeois étant particulièrement fermes, tandis que les Allemands le sont moins. Ce sont des raisons d'ordre financier qui représentent, au dire des parents, la raison la plus fréquente de l'arrêt prématuré des études...

Près de deux Européens sur trois regrettent que leurs enfants n'aient plus autant d'échanges qu'autrefois avec leurs grands-parents. Mais finalement les Européens continuent à se déclarer très largement satisfaits (77 %) de la vie qu'ils mènent. Il est à noter que leur échelle d'insatisfaction ne coïncide pas toujours (notamment par pays) avec celle de leurs soucis financiers, même si une corrélation peut être établie entre le sentiment d'insatisfaction et les difficultés matérielles en général. La minorité des insatisfaits grimpe à 41 % en Italie et à 35 % en France. Mais les Irlandais, par exemple, paraissent globalement satisfaits de leur vie, en dépit des difficultés financières qu'ils expriment.

JACQUELINE GRAPIN.

★ Les Européens et leurs enfants, commission des Communautés européennes, 200, rue de la Loi, 1049 Bruxelles (Belgique).

L'OCCIDENT MANQUE D'ESTIME DE SOI

par ABBA EBAN (*)

IL est bizarre de voir l'Europe occidentale se demander quel « soutien » elle doit apporter aux Etats-Unis sur les affaires d'Afghanistan et d'Iran. On pourrait penser que ce sont là des problèmes américains, et que les Etats-Unis appellent leurs indulgents amis au sacrifice pour une cause lointaine. La vérité est que l'Afghanistan et l'Iran sont deux fois, au moins, plus près de l'Europe que des Etats-Unis. Et l'Europe aurait davantage que l'Amérique à pâtir d'une percée soviétique sur les champs pétroliers du golfe Persique. L'intégrité du système diplomatique, mis à mal dans la prise d'otages de Téhéran, est un des produits les plus remarquables de la créativité européenne. Dans un monde rationnel, on pourrait s'attendre à voir l'Europe anxieuse presser les Etats-Unis de montrer davantage de passion et de sévérité à propos des événements que connaît l'Asie méridionale, l'Amérique affectant à la fois détachement et irritation.

L'idée étrange qui veut que les Etats-Unis soient au centre, — et l'Europe en marge — de la crise afghane n'est qu'un des nombreux paradoxes qui assombrissent le ciel de l'alliance occidentale. Il serait naïf de considérer l'Afghanistan comme un bienfait insoupçonné : le masque est si épais qu'il en est presque impénétrable. Mais l'événement est d'une certaine manière, en effet, révélateur et permet de tirer des leçons qui, si elles sont douloureuses, ne sont pas totalement insupportables. C'est comme si les insuffisances qui caractérisent la famille démocratique se trouvaient toutes mises en lumière par ce seul cas type.

Sur le plan psychologique — qui est décisif, — la grande faiblesse de l'Occident est le manque d'estime de soi. Je ne fais pas ici référence au tempérament personnel des sept chefs d'Etat et de gouvernement qui se sont retrouvés à Venise en juin dernier : rares sont ceux qu'inhibe un degré excessif d'humilité. Ces derniers, cependant, semblent n'avoir pas conscience de leur propre poids au sein de la communauté internationale. Les Sept représentent, ensemble, une population de quelque six cents millions d'habitants ; ils sont riches d'un produit national brut, d'équipements et de compétences techniques, d'acquis et de moyens scientifiques, d'une dynamique sociale, enfin, qui dépassent de loin ce qu'ont pu représenter toutes les coalitions de l'histoire. Du point de vue de la force géopolitique, les Sept et les démocraties amies qui les entourent écrasent totalement l'Union soviétique. Et, contrairement à ce qui se passe, Moscou devrait s'inquiéter du potentiel que représente l'Occident.

Les questions de fond ne sont pas posées

La supériorité matérielle de l'Occident vient de sa supériorité idéologique dont ses dirigeants font rarement état. Soixante-trois ans après sa révolution, l'Union soviétique ne se sent pas suffisamment sûre d'elle-même pour accepter la liberté intellectuelle et la dissidence. Des populations ont fui Cuba, l'Allemagne de l'Est et l'Union soviétique pour gagner l'Amérique et l'Europe occidentale. Il n'est personne doté de toute sa raison pour imaginer un mouvement volontaire dans le sens contraire. Pourtant, les gouvernements occidentaux ne font pas de prosélytisme et proclament peu leur fierté à l'égard de leurs institutions. Les révolutions française et américaine ont été éclairées par des écrits inspirés, mais la communauté intellectuelle occidentale d'aujourd'hui, à quelques nobles exceptions près parmi lesquelles on peut citer Raymond Aron, a montré un respect excessif pour les systèmes de pensée communistes réfutés à la fois par la recherche sociologique et par l'échec que leur ont fait subir les faits.

Sur le plan intellectuel, l'attitude occidentale est dictée par les grands événements du passé. Les questions de fond n'obtiennent pas de réponse pour la simple raison qu'elles ne sont pas posées. De quoi est faite exactement la « puissance » qui régit les relations internationales ? Qu'est devenue la « détente » après dix ans d'existence ? A quoi peut-elle aboutir de positif, ou d'absurde ? Que veut-on dire lorsque l'on parle d'« alliance » ? Le problème ici est de trouver une harmonie entre deux idées qui ne sont pas intrinsèquement harmonieuses entre elles — celle de solidarité et celle d'indépendance.

Ce qui pousse à redéfinir le concept de « puissance » est le contexte actuel où l'idée prévaut que l'affrontement militaire a perdu tout son sens au niveau où sont prises les décisions. On explique que ce qui n'est pas rationnellement utilisable, ou qui n'est pas, en fait, utilisé, perd tout pouvoir effectif. On nous dit qu'il y a une prévention de la communauté internationale contre un conflit armé, et que la puissance militaire des grands Etats a perdu de son influence.

La doctrine serait excellente pour l'Occident si elle était partagée par l'Union soviétique. Mais cette dernière ne considère plus la puissance militaire uniquement comme un bouclier préservant sa propre sécurité et son environnement. Sa pensée militaire n'est pas régionale et défensive ; elle est globale et expansive. L'Occident a gravement sous-estimé la symbolique, et, par là même, les effets politiques de cette puissance que l'on a peu de chances de voir souvent utilisée. L'exemple le plus frappant est le refus de la Communauté européenne de conserver des forces armées conventionnelles égales à celles de l'Union soviétique que la C.E.E. dépasse par la population et par la productivité. Sa pudibonderie, dans ce domaine, condamne l'Europe à un statut de tutelle vis-à-vis des Etats-Unis, statut qui ne peut entraîner que frustration et reproches mutuels, sans que l'on ait l'excuse de la nécessité objective.

(*) Ancien ministre des affaires étrangères d'Israël.

(Lire la suite page 14.)

Le commerce des « invisibles »

Un facteur correctif pour les échanges de marchandises

On accorde trop peu d'importance au commerce des « invisibles » lorsqu'on observe les performances de chaque pays dans le commerce mondial. Les dépenses et recettes du tourisme, notamment, constituent, avec les revenus des investissements, des postes qui évoluent souvent dans le sens contraire des échanges de marchandises.

POUR 3 francs de commerce de marchandises sur les marchés étrangers, 1 franc s'applique aux services constituant le « commerce invisible ». Or la balance des échanges invisibles, prise séparément, montre presque autant de variations que celle des « visibles », et va souvent dans la direction opposée. La balance visible, plus facilement mesurable, peut donc donner une idée erronée de la force ou de la faiblesse financière d'un pays.

Les importantes dépenses de l'Allemagne pour les voyages et autres services, par exemple, ont contribué à réduire son excédent de balance des paiements courants en 1978, et rapproché le niveau de ses échanges de celui des autres pays. La Grande-Bretagne, dont les recettes invisibles sont traditionnellement importantes, est en train de perdre sa position privilégiée, rattrapée par la France et l'Allemagne, qui ont connu une croissance égale ou supérieure à celle de ce pays dans tous les grands secteurs de recettes invisibles. L'Italie a également progressé plus vite dans tous ces secteurs, à l'exception des revenus d'investissements. Seul un faible taux de croissance dans le domaine des dépenses invisibles, dû sans doute à un faible taux de croissance économique, a empêché les surplus du commerce invisible britannique de se détériorer plus rapidement encore.

Le marché des invisibles peut se diviser en quatre grands groupes : les transports, qu'ils soient de marchandises ou de passagers ; les voyages, c'est-à-dire les dépenses des visiteurs à l'étranger à des fins touristiques ou professionnelles ; les revenus des investissements, qu'ils proviennent de filiales étrangères ou d'avoirs financiers ; enfin, les « divers », services financiers, assurances, travaux de construction outre-mer, redevances, etc. Les gains et les frais des personnes travaillant temporairement à l'étranger sont également pris en compte.

Un effet de compensation

Le tableau 1 montre comment la balance des invisibles tend à compenser celle des exportations visibles. L'Allemagne et le Japon, traditionnellement les deux plus grands pays exportateurs, ont tous deux des déficits de leur commerce invisible. Ainsi leur balance totale en 1978 n'a-t-elle pas grandement différé de celle des trois autres pays d'Europe. Les Etats-Unis également seraient dans une position beaucoup plus précaire si leurs recettes invisibles n'étaient pas aussi importantes.

Sur trente-quatre pays étudiés dans la publication du Comité britannique spécialisé, World Invisible Trade, environ un quart seulement, au lieu de la moitié attendue, obtenaient des balances invisibles et visibles précédées d'un même signe. On peut sans doute expliquer le phénomène par le fait que la devise d'un pays dont les exportations sont importantes gagne en valeur, faisant de ses voisins des centres d'attraction pour les visiteurs et les investissements. Le processus finissant par aller trop loin, les biens deviennent trop chers, et les surplus commerciaux invisibles déficitaires. Cependant, le pays a alors commencé de gagner un surplus invisible grâce à ses investissements.

Le tableau 2 vient confirmer cette constatation en montrant que les recettes invisibles de la France et de l'Allemagne ont augmenté plus rapidement que celles du Royaume-Uni. Ainsi la Grande-Bretagne, qui se trouvait en seconde position derrière les Etats-Unis, détient-elle aujourd'hui une part des exportations invisibles plus petite que la France, et sera-t-elle bientôt également dépassée par l'Allemagne. Malgré la dépréciation de la livre, les exportations invisibles de la Grande-Bretagne ont progressé plus lentement que celles de la France et de l'Italie. Ainsi la part britannique des exportations invisibles mondiales est-elle tombée de 12,4 % en 1969 à 8,7 % en 1978, tandis que celle de la France passait de 6,8 % à 9,1 % et celle de l'Allemagne de 7,2 % à 8,6 %.

On admet que les dépenses de l'Allemagne et de la France augmentent également plus vite que celles de la Grande-Bretagne, bien que l'écart ne soit pas aussi grand que pour les gains. C'est ainsi que le ratio des recettes par rapport aux débours a, dans ces deux pays, comme d'ailleurs en Italie, continué d'augmenter jusqu'en 1978 alors qu'il restait presque le même en Grande-Bretagne.

L'Allemagne dépense 3 francs quand elle en reçoit 1 de voyageurs étrangers, et cette proportion est restée constante, tandis que l'Italie gagne 5 lires quand elle en dépense une, et cette proportion s'est accrue au rythme de 15 % l'an.

Le Royaume-Uni a une part plus grande que ses trois voisins européens dans le marché des transports ; mais son taux de croissance, en particulier sur le fret et les assurances, a baissé, tandis qu'il s'est maintenu à un niveau élevé en France, non seulement sur les transports maritimes, mais sur tous les autres également.

Les dépenses dans ce domaine tendent à égaler les recettes, mais la France réussit à maintenir sa consommation à un taux d'augmentation semblable à celui des autres pays du continent, et parvient presque à équilibrer ses échanges dans ce secteur. Par ailleurs, la croissance des importations du Royaume-Uni pour ses transports maritimes a fait qu'en 1979 ce pays dépensait plus qu'il ne gagnait dans ce secteur.

Le revenu d'investissement est un autre domaine où la France et l'Allemagne rattrapent le Royaume-Uni. L'Italie, cependant, enregistre des gains équivalant au quart de ceux des autres pays d'Europe. Son taux de croissance reste faible.

Bien que les investisseurs étrangers gagnent, eux aussi, moins en Italie que chez ses trois voisins, l'écart est moindre. Ainsi l'Italie est-elle, de ces quatre pays, le seul à montrer un déficit dans ses revenus d'investissement. Le surplus d'investissements de la Grande-Bretagne court cependant certains dangers du fait des gains des compagnies pétrolières étrangères. En investissant une partie de ses surplus pétroliers à l'étranger, le Royaume-Uni pourrait rétablir la situation.

Les revenus des autres services privés ont augmenté presque aussi rapidement que ceux des voyages. C'est la France et l'Allemagne qui ont le mieux réussi sur ce marché.

Bien que le niveau des exportations et des importations invisibles ne soit pas aussi élevé que l'avait prévu Marshall, dans le théorème généralisé de l'iceberg (les sept huitièmes de l'ensemble ne sont pas visibles), son influence reste importante sur la balance commerciale et par là même sur le taux de change. De plus, les positions nationales sont en train d'évoluer dans ce domaine. Et même si les « invisibles » ne peuvent être vus, ils peuvent et doivent être compris.

JAMES ROTHMAN.

I. — LE COMMERCE DES INVISIBLES EN 1978

	Invisibles Commerce total (1)		Pourcentages des recettes par rapport aux dépenses		
	Recettes	Dépenses	Invisibl.	Visibles (3)	Total
Pays d'Europe :					
Royaume-Uni	31	25	134	98	106
France	30	26	127	101	107
Italie	24	20	139	105	112
Allemagne	18	27	72	123	111
Chiffres comparatifs :					
Etats-Unis	33	29	157	81	97
Japon	16	28	69	137	119
Monde (2)	24	25	97	103	101

(1) A l'exception des diverses transactions gouvernementales.

(2) Pays du Fonds monétaire international.

(3) Exportations et importations FOB, à l'exception de l'or non monétaire.

II. — PARTS NATIONALES ET TAUX DE CROISSANCE

	Part du marché mondial des invisibles - 1978		Taux annuel de croissance 1975-1978		
	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Rapport dépenses-recettes
	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)
Royaume-Uni	8,7	6,2	12	10	2
France	9,1	6,9	18	14	4
Italie	5	6,9	15	7	8
Allemagne	8,6	11,5	17	14	3

Source : rapport du Comité britannique aux invisibles et Annuaire du F.M.I. sur la balance des paiements.

NOTE : ces pourcentages concernent l'année 1978. Les taux de croissance sont calculés en D.T.S. (1 dollar = 0,824 D.T.S. en 1975 et 0,774 en 1978). Le taux moyen annuel de change des devises concernant la période a été de : — 6 % pour la livre sterling, — 3 % pour le franc français, — 9 % pour la lire et + 5 % pour le deutschemark.

La sinistre affaire des vacances

par
ANTHONY BURGESS (*)

C'EST la saison des vacances. Ce qui devrait être libération temporaire dans une période de soleil généreux est assombri par l'assurance d'hôtels bondés et de plages surpeuplées. Partir en vacances, en revenir, sont des angoisses complémentaires. Aéroports paralysés, grèves du zèle, autoroutes bloquées, nourriture insipide, enfants hurlants : notre soumission est un aspect de la fuite. Lorsque j'étais enfant, au nord de l'Angleterre, des villes entières se transformaient en nécropoles instantanées dès que les congés locaux commençaient. Le personnel des usines se transportait en totalité de Bradford ou Rochdale à Blackpool et Scarborough, les camarades de travail devenant camarades de jeu. On n'échappait à rien, sauf au travail, et les vacances étaient plus tristes en soi que le travail lui-même. J'aurai du bon tempe même si je dois en crever...

Je n'ai, quant à moi, pas pris de vacances depuis vingt ans. Tout au moins si l'on définit les vacances comme un déplacement physique d'un lieu consacré au travail à un autre réservé à l'oisiveté. L'écrivain a la chance d'avoir la liberté d'écrire où il le souhaite, et j'ai, dans la tradition chère à Maugham, choisi pour ce faire un décor pittoresque sur les bords de la Méditerranée. On m'envie parfois, comme si la présence des mouettes et d'un casino avait la vertu de changer un certain labeur en indolence.

Richard Nixon fulminait récemment contre ceux qui abandonnent les tracasseries d'une ville comme Washington pour aller se dorer sur la Côte d'Azur. C'est là une manifestation de ce que l'on pourrait appeler l'hérésie locationnelle : changez de lieu et vous vous changerez vous-même. Hérésie à laquelle la plupart des vacanciers souscrivent. Feuilletant les brochures des agences de voyages pendant le sombre hiver, ils rêvent d'une brève métamorphose personnelle. Et pourtant, surprenant leur silhouette dans les vitrines bordant d'exotiques rivages, ils seront atterrés d'apercevoir leur ennemi familier dans son costume de clown : short et peau qui pèle. Il n'y a pas de fuite dans la fuite.

L'objet des vacances n'est pas — c'est ce que je veux dire — une rémission dans la routine du travail. L'humanité se définit en partie par sa volonté d'agir dans un but déterminé, d'employer son cerveau et ses muscles à la réalisation de valeurs. Seuls les jeunes, qui ne sont pas encore tout à fait « déployés », peuvent se définir *par l'essence* : être (c'est-à-dire être jeune) suffit, et l'on ne conçoit pas de vacances quand la vie est toute vacances. Mais le fait que les adultes s'ennuient rapidement après leur *premier jour de plage* est un signe certain qu'ils ne trouvent le bonheur que dans ce qu'ils font. Pour ma part, je ne suis heureux que par ce que je fais. Voilà pourquoi je ne prends pas de vacances.

Mais la nature, qui n'a rien à voir avec Monte-Carlo ou Blackpool, ne nous permet pas d'agir en permanence. Le seul moyen qu'elle ait d'apaiser périodiquement le travailleur est d'endormir sa conscience. Le sommeil est la seule vraie vacance. Si on le prolonge, comme beaucoup le font le dimanche matin, au-delà des limites nécessaires à l'organisme, on ne défie pas la nature : on ne fait que transformer une vraie bénédiction en cadeau d'anniversaire. Aldous Huxley avait raison quand il écrivait, à Santa-Barbara, sur la nature sacrée du sommeil, sur le bonheur divin de se débarrasser un temps du poids de sa conscience et de se plonger soit dans l'inconscience, soit dans une conscience d'une autre sorte, impersonnelle, paradisiaque.

La détente est en soi

Dans *le Meilleur des mondes*, les gens prennent des vacances au « soma ». C'est une satire, mais Huxley était sérieux quand il parlait du pouvoir de libération de certaines drogues. Il est anormal que les jeunes, déjà hors du circuit productif, réclament un droit à des vacances surdérogatoires, les hallucinogènes. Celles-ci ne devraient-elles pas être réservées aux adultes qui peinent ? Les travailleurs épuisés du Londres de Quincey prenaient des vacances au laudanum le dimanche : ils savaient mieux que l'Etat ce qu'il leur fallait. Ce besoin de délivrance est toujours aussi fort, mais il ne peut légalement être satisfait. Cela est dommage.

Il est également dommage que la Réforme ait liquidé les monastères. Car la maison de retraite religieuse n'apporte pas tant une libération du moi travailleur et quotidien qu'une nouvelle façon de l'utiliser : la contemplation est en quelque sorte un mode d'action. Il reste encore quelques couvents en Angleterre, mais la notion de retraite s'accorde mal avec l'éthique protestante du travail. Et pourtant, le mot vacances, en anglais *holiday*, vient de *holy day*, jour saint.

Si vous devez prendre des vacances, n'attachez pas trop d'importance à leur lieu. L'esprit est son propre lieu, et nous l'emportons avec nous. Ce qu'il faut, c'est se libérer de soi-même et des prolongements de soi que sont une épouse et des enfants. Les vacances familiales renferment une contradiction. Ne considérez pas une rémission consciente du travail comme autre chose qu'un travail plus dur encore : celui qui consiste à s'adapter à un endroit nouveau, à des eaux étrangères, en trouvant quelque chose sans objet à y faire. Prendre des vacances est devenu une bien triste affaire, comme je le vois chaque jour dans le Monte-Carlo estival. Et partir, puis revenir de vacances, est la plus sinistre affaire de toutes. Dormez, rêvez, méditez ; puis retournez, avec soulagement, travailler.

(*) Romancier anglais.

L'Occident manque d'estime de soi

(Suite de la page 13.)

Dans leur attitude à l'égard de la « détente », les hommes d'Etat et les penseurs occidentaux ont peut-être montré un trop grand respect des définitions sémantiques. L'alternance « guerre froide »/« détente » n'est pas datée, signalisée, et rien ne permet de savoir quand, comment, ou si même l'une de ces situations a pris fin et si l'autre a commencé de se détériorer. Dans chaque cas, il s'agit de relations d'opposition, contenues par l'effet de certaines contraintes. Est-il vraiment important que cette situation soit résumée par une simple formule à la mode ? La question n'est pas de savoir si les interventions soviétiques au Vietnam, en Angola, au Yémen, dans la corne de l'Afrique et en Afghanistan, sont conciliables avec le mot « détente », mais si elles sont acceptables en termes de stabilité internationale et de paix, quelle que soit la manière dont on les qualifie. Autre question pour les années 80 : s'obstiner à vouloir mettre une étiquette sur chaque époque n'est-il pas contraire à la nature, par essence changeante et diverse, des relations internationales ?

Le terme d'« alliance » est plus ancien que celui de « détente » ; ceux qui l'affectionnent, cependant, devront en préciser le contenu par rapport à ce qu'il a été dans les années 70. L'Amérique a fait beaucoup pour aider l'Europe à devenir indépendante, mais elle réagit aujourd'hui comme un père ou une mère qui accepte mal que sa progéniture devienne adulte. L'Europe jouit du bien-être et de la prospérité que lui assure le parapluie américain, mais elle ne se reconnaît pas le devoir de partager les inquiétudes des Etats-Unis quant aux problèmes non européens. Elle n'accepte pas même de ne pas contrecarrer les efforts américains pour la recherche d'un règlement au Proche-Orient sur une base qui s'est, dans un passé récent, révélée satisfaisante. Le sens à donner à l'alliance est aujourd'hui moins clair qu'il ne l'était au cours des années 60. Charles de Gaulle avait compris qu'avec le blocus de Berlin et l'affaire des missiles de Cuba, les délices de l'individualisme devaient céder le pas au principe de solidarité. Personne ne sait quand, s'ils le voient jamais, ses successeurs européens estimeront, sur ce point, le moment venu.

L'alliance peut se révéler plus solide dans les faits que dans la définition de ses propres termes. Ici, l'épreuve à laquelle elle est confrontée est économique, les objectifs ont été clairement définis à Venise. Réduire la dépendance européenne à l'égard du pétrole et accroître le rôle des autres sources d'énergie n'est pas utopique dans les limites qui ont été définies. La question est de savoir si la perspective en est crédible pour les pays de l'OPEP. Si elle l'est, les effets s'en feront sentir bien avant que les objectifs fixés pour 1990 aient été atteints. Si l'OPEP, en effet, considère que les consommateurs de pétrole seront moins vulnérables d'ici dix ans, son appétit en matière de prix se fera plus raisonnable. A la place d'une spirale folle des tarifs, prévaudra l'idée qu'il faut « vendre pendant qu'on le peut ». Dans l'équation énergétique, comme dans la course aux armements, la puissance d'un pays est celle que son adversaire ou son allié lui attribue.

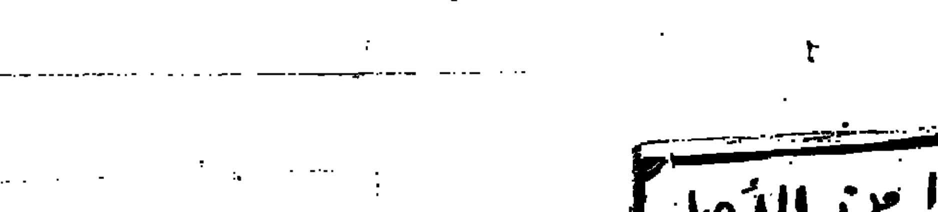
Les participants à la conférence de Venise ont prêté une grande attention aux préoccupations de politique intérieure de chacun. L'erreur classique qui consiste à croire que les gouvernements seraient les seuls acteurs sur la scène internationale a fait place à une intuition réaliste qui veut que la diplomatie soit en train de perdre son statut de domaine réservé. Après Suez, l'Algérie, le Vietnam, l'Iran et l'Afghanistan, l'opinion publique est actuellement, dans les grands pays occidentaux, parfaitement consciente de la faillibilité des institutions de politique étrangère. On ne songe plus guère aujourd'hui à s'en remettre entièrement à une classe de mandarins ou aux mécanismes de la prérogative royale ou présidentielle. Beaucoup de participants considéraient, à Venise, que les décisions prises dépassaient leur auguste contrôle. Le groupe, réduit mais puissant, des Etats qui pratiquent la démocratie devront se comporter de plus en plus comme une famille, impliqués, qu'ils le veuillent ou non, dans les problèmes personnels de chacun. Ils devront institutionnaliser leurs rencontres, en élargir le contenu théorique et donner à leur dialogue plus de cohérence et de profondeur.

ABBA EBAN.



Conseil de rédaction : Pierre Drouin, Jacqueline Grapin (« le Monde »), Piero de Garzarolli, Mario Fazzanotti (« la Stampa »), John Greig, David Spanier (« The Times »), Ingeborg Schawohl, Walter Spiegel (« Die Welt »).
Rédaction en chef : Jacqueline Grapin.
Publicité : Yves Morvan (« le Monde »), Dante Secchia (« la Stampa »), Bryan Todd (« The Times »), Dietrich Windberg (« Die Welt »). Coordonnateur : Eric Wolfensohn.





Le Monde

culture

FESTIVALS

« LES MYSTÈRES DE L'AMOUR » A AVIGNON

Le jeu des enfantements

Il aura fallu attendre la dernière semaine du Festival pour rencontrer la provocation d'un spectacle qui n'est pas seulement beau, brillant, drôle, arrogant, intelligent, qui emporte dans ses bourrasques les certitudes les plus intimes. Aucun ne résiste, personne n'est épargné, car il s'agit de l'amour et de ses mystères. Les mystères de l'amour, drame surréaliste de Roger Vitrac, mis en scène par Viviane Theophilides, salle Benoît-XII.

A sa création, en 1927, la pièce a été montée par Antonin Artaud. Un critique essayant de raconter l'histoire terminait son article par cette question affolée : « *Avez-vous compris ?* »

Il faut dire qu'à la lecture, le texte est franchement incompréhensible : des bouts de phrase avec des formules boulevardières et des coquetteries jetées en pluie autour d'indications scéniques irréalisables. A se demander quelle folie a pu saisir Viviane Theophilides. Et puis, on se rappelle qu'elle a déjà mis en espace pour Théâtre ouvert *l'Arrivante*, en utilisant des écrits d'Hélène Cixous où la logique rationnelle se perd. Elle a porté en elle les mystères de l'amour pendant sept ans. Sa passion a convaincu des comédiens qui ne sont pas des « cachetonneurs » : Micheline Uzan, Mario Gonzales, Alain Salomon, Liliane Rovere et Patrick Valverde, Françoise Feigeirolles, plus trois musiciens qui ne manquent pas non plus de travail, Jean-Louis Chautemps, Jean-François Jenny-Clark, Bernard Lubat.

Et puis, on a pris l'habitude de faire confiance aux divagations des metteurs en scène. Dès l epremier instant, on sait que quelque chose d'important va se passer qui touche aux frontières de la mémoire refoulée. Claude Lemaire a reconstitué une salle à l'italienne, avec une loge rouge où est assise une poupée grandeur humaine, blonde, habillée d'une robe noire décolletée. Le plateau est occupé par un praticable arrondi en pente surélevé par des marches, une sorte de coquillage noir qui évoque un music-hall défraîchi, à cause des marches, de la couleur ternie, de la poussière pailletée qui demeure collée. Le velours rouge du théâtre se superpose sans le cacher au velours noir d'un catafalque. L'amour entrelace le jeu et la mort.

L'amour vient de la première enfance, d'un état d'avant la conscience. Il y retourne sans cesse, sur un chemin parallèle à la réalité de l'instant, celui du rêve. La pièce, c'est le rêve de Léa amoureuse de Patrice ou bien le rêve de Patrice amoureux de Léa. Cela se passe dans le domaine du désir sans contrainte et de la confusion des sexes. Chacun voit l'autre à son image, aime et déteste l'image. Ils se rassemblent, sont rassemblés dans cette passion narcissique qui explose en élans de générosité, d'angoisse viscérale, de rires, de haine. Brutalement revivent les moments oubliés où le monde, l'autre, les autres, s'arrachant de soi deviennent eux-mêmes, et la peur prend leur visage. La peur et le plaisir.

Entre Patrice et Léa s'interposent la mère, le père, les enfants qu'ils étaient, qu'ils mettent au monde, et aussi l'autre qui est en eux, double social, fragment gêneur de leur passé. Ils luttent, se tuent, s'enfantent : l'enfant est omniprésent, bébé énorme, rose, asexué, idole géante au regard vide. Entre ses cuisses, le double blond de Léa se love, écrasé. L'amour maternel, lui non plus, n'est pas fait que de tendresse et de joie, la bonne conscience est ébranlée.

Léa et Patrice vivent les étapes délirantes et prosaïques de la passion. Ils vont de la dévoration à la résignation. Il devient absent, elle tente de partir mais n'est pas capable de se délivrer. Patrice revient, tout recommence, la colère, la résignation, les revolvers qui sont des jouets, des accessoires de théâtre. Patrice s'enfonce dans une trappe. Elle reste seule et tire vers le public. Un jeu.

Vivian Theophilides n'a pas cherché à élucider les mystères, à fabriquer une logique. Le récit demeur ce qu'il est, un chaos de plongées et d'envols, allers-retours vertigineux depuis les suorces de la connaissance jusqu'à la lucidité, recouverts par des vagues de moquerie, de burlesque dénonçateur, d'humour fracassant, et même par une écume de comédie bourgeoide.

Mais, quand il y a une scène de ménage, elle sepasse autour d'un cadavre déchiqueté. C'est toute l'intensité de l asouffance et la dérision de son objet. C'est de la souffrance et la dérision de son objet. C'est toute la richesse du surréalisme soutenu par des images essentielles : Léa dans sa robe blanche ensanglantée, faisant calmement le compte de ses déception ; Patrice, pris en étau entre son double blond et Léa qui l'enlace, le serre, l'expulse, l'enfante. Et lui, à terre, gémit. Patrice encore, étendu, secoué de spasmes qui prennent le rythme de la musique et lui font découvrir les pulsations de son corps, un plaisir [illegible]

La musique intervient en commentaires ironiques et chaleureux, comme une distance, une autre dimension théâtrale. Elle pourrait intervenir d'une manière moins ponctuelle, être liée davantage aux comédiens. L'accord existe entre eux et les musiciens, entre eux et l'ensemble du spectacl.

Ils y participent par toutes leurs fibres, nous donnent des moments extraordinaires. Des liens étranges se tissent entre Mario Gonzales, Micheline Uzan, Alain Salomon, Liliane Rovere, remarquables. Ce sont les mystères de l'amour.

COLETTE GODARD.

« LE CORREGIDOR » A MUNICH

Le cercle enchanté des lieder

« Mascagni, Leoncavallo et l'insipide Humperdinck vont trembler et pâlir quand le *Corregidor* entreprendra sa carrière triomphale au théâtre », *écrivait Hugo Wolf en 1895, alors qu'il venait d'achever son premier et unique opéra, composé dans la fièvre, d'une traite, en trois mois. Il était hélas ! difficile de se montrer plus mauvais prophète. Ce jeune homme de trente-cinq ans qui avait aligné cent quatre-vingt-neuf superbes lieder en quatre ans, puis vécu trois années de sécheresse, n'allait pas se remettre du fiasco de son opéra; encore vingt-sept lieder l'année suivante, puis c'était l'entrée dans des ténèbres qui dureraient plus de cinq ans.*

Gustav Mahler, devenu directeur de l'Opéra de Vienne, était allé demander le Corregidor *à son ancien condisciple dont il il reconnaissait le génie. Il se rendit compte tout de suite que l'œuvre était ratée et se refusa à la monter. Cet écroulement de ses espoirs fut trop lourd à surmonter pour Wolf et donna le signal de la folie, le 19 septembre 1897 ; il se mit à hurler dans les rues que Mahler avait été renvoyé, que lui-même venait d'être nommé directeur de l'Opéra :* « Il poussait des cris de joie diaboliques. Son visage était pâle comme la mort, son regard complètement égaré. » *Mahler, bouleversé par l'événement, tint à honneur de monter* le Corregidor *en 1904, un an après la mort de son ami. Ce fut un échec, comme l'avait été la création à Mannheim en 1896 et comme le furent, depuis, toutes les tentatives de reprise.*

Mais d'un homme de génie, dans toute la force de son talent, les échecs ne sont jamais absolus, comme le montre la belle exécution au concert que vient d'en donner le Festival de Munich où l'œuvre n'a plus été représentée depuis que Bruno Walter avait essayé de la faire revivre en 1920. Totalement inapte au théâtre, ce n'en est pas moins une partition pleine de pages excellentes qu'il serait bien dommage de ne pas connaître.

Le paradoxe n'est qu'apparent ; on le retrouve chez Schubert et, à un moindre degré, chez Schumann (et peut-être Fauré), admirables créateurs de mélodies qui ont échoué au théâtre, deux mondes qui communiquent difficilement malgré la prédominance commune du chant. On ne sort pas impunément du cercle enchanté des lieder.

Certes, le livret du Corregidor *n'est pas bon ; tiré de la nouvelle d'Alarcon qui allait inspirer à Falla son merveilleux ballet du* Tricorne, *il est bavard, pauvre en événements dramatiques, riche en explications embrouillées ; de plus, on ne voit pas ce qui, dans cet opéra-comique un peu sec, aux péripéties trop prévisibles, a pu attirer un musicien aussi subtil et profond que Wolf, sinon la séduction de l'Espagne, qui avait si bien inspiré les quarante-quatre lieder du* Spanisches-Liederbuch.

Mais l'essentiel est ailleurs. Le compositeur n'a aucun sens de l'écriture dramatique et ses dialogues sont, ou bien de fastidieuses conversations sur des rythmes monotones (au premier acte, on croirait qu'elles s'endorment au tic-tac régulier du moulin), ou bien des répliques stéréotypées aux formules inexpressives qui, malgré quelques imitations maladroites des Maîtres Chanteurs, *n'embrayent nullement sur les mots, à l'opposé de Richard Strauss, qui trouve infailliblement l'accent significatif.*

L'air « tragique » de Lukas, où le meunier crie son désespoir d'être trompé par sa femme (sur des indices combien minces !) et son désir de se venger, ne vaut guère mieux, surtout dans l'interprétation mélodramatique au premier degré de Dietrich Fischer-Dieskau, qui en fait un abominable « credo de Iago », assez ridicule dans cet opéra-comique.

Cependant, dès que l'on sort de l'action, dès que les personnages se contentent de chanter leurs sentiments ou de jouer une scène familière très circonscrite, le ravissement renaît, car on rentre dans le monde propre au lied. Le fandango de Frasquita et, bien sûr, In dem Schatten *(que Wolf, de manière significative, a emprunté à un cycle précédent); le délicieux duo d'amour tendre du deuxième acte, pas très passionné, mais parfait, la chanson du feu et du rouet, l'air de Pedro, le trio bachique chez l'Alcade, le malicieux quatuor sur « Du », l'air de Mercédès avec la cloche du matin, entre autres, retrouvent le sens des paroles ; la musique se déploie à l'aise, se développe librement sur des chemins subtils qui créent miraculeusement un climat original et parfumé digne du génie de Wolf. Il en est de même de l'écriture orchestrale où le bruit et la banalité voisinent avec de belles évocations pleines de poésie et de mystère.*

Que faudrait-il pour sauver cette œuvre irrémédiablement contradictoire, mais d'un prix inestimable ? Sans doute, comme le suggérait Claude Rostand dans son beau livre sur Hugo Wolf *(Et. son beau livre sur* Hugo Wolf *(Ed. Seghers, 1967) couper* « sans scrupule dans cette énorme partition : mise en forme d'opéra-comique à la française, avec dialogues parlés, l'œuvre serait viable », *au moins*

On ne pouvait en tout cas rêver meilleure introduction au Corregidor *que l'interprétation de Munich. Fischer-Diesku, malgré son penchant invincible pour les effets grossissants, quand le texte y incline, met dans chaque mot son charme, sa poésie d'incomparable interprète du lied. Ute Trekel-Burckhardt donne à la meunière Frasquita tout son éclat de maîtresse femme nerveuse et ironique, avec un timbre de mezzo large et flamboyant qu'elle ne contrôle pas toujours, tandis que Horst Laubenthal est un Corregidor maigrelet à la voie mielleuse et pincée. Sans oublier le grandiose et savoureux Alcade de Kurt Moll, et Helen Donath, digne et exquise femme du piteux Corregidor dont la voix recrée en quelques pages tout le paysage sensible de Wolf. Gerd Albrecht dirige avec autant de précision que d'élan cette œuvre qu'il a tant voulu ressusciter, à la tête de l'excellente Philharmonie de Munich, dont les bois, en particulier, sont un délice.*

JACQUES LONCHAMPT.

DANSE A ARLES

De l'œil au geste

Arles a d'abord été un rendez-vous de photographes. Après sept années d'efforts, cette manifestation est devenue indépendante, et, depuis 1978, la danse est le nouvel objectif que s'est fixé le Festival. Mais il faudra encore bien du temps pour que la chorégraphie connaisse le même succès que celui de l'image. Pourquoi une option « danse » ? : « Parce que , répond un des organisateurs de ces Semaine internationales, Avignon et Aix, villes voisines, sacrifient surtout au théâtre et à l'opéra ; parce que le théâtre est en crise et la danse en plein essor ; parce que c'est un art qui s'intègre bien à l'esprit de la fête en Provence et qui sied à des lieux comme la cour de l'Archevêché, le théâtre antique avec sa scène longue de 33 mètres et même au cloître. Autant de raisons qui nous ont amenés à passer de l'œil au geste. »

Dans le calendrier des fêtes estivales arlésiennes, la danse a succédé aux traditionnels « pegoulado » et concours de Galoubet ; elle tient l'affiche du 23 juillet au 9 août avec des spectacles de prestige, un « tremplin de la danse » réservé aux jeunes chorégraphes français, des animations de rue et des stages. Mais cette implantation ne va pas sans quelques problèmes : l'argent d'abord. Arles est une ville moyenne qui a beaucoup de mal à financer un programme ne comportant pas moins de dix-sept spectacles chorégraphiques, dont plusieurs sont assurés par des compagnies importantes (Ballet national de Caracas, Jose Limon Dance Compagny). Ses responsables soulignent la faiblesse de la participation de l'Etat comparée à l'effort de la ville (1). L'organisation du Festival n'est possible que grâce à l'action du comité des fêtes, composé de 80 Ê de bénévoles, et au concours des services techniques de la municipalité.

Le déséquilibre financier est encore accentué par la faible réponse du public. Celui-ci n'a pas réagi autant qu'on l'espérait à l'incitation de ces soirées de danse. Il y a eu très peu de monde au théâtre antique pour le spectacle gitan de Mario Maya. Le Ballet national de Caracas, privé in extremis de son étoile, Zandra Rodriguez, a déçu. Il faut espérer que la compagnie de José Limon, bien adapté à l'esprit des lieux, fera le plein au théâtre antique.

La nécessité d'une activité toute l'année

Comment créer un réflexe de danse à Arles ? C'est une question essentielle pour l'avenir. Il n'y a pas là, comme cela existe dans d'autres villes, une tradition chorégraphique ; les cours de danse sont peu nombreux, alors qu'il est désormais admis que le succès d'un festival en province, surtout lorsqu'il veut faire une place à la création contemporaine, doit être prolongé toute l'année par une activité locale.

Il a donc fallu du courage aux responsables pour programmer l'Américaine Lucinda Childs, dont les expériences « minimales », en particulier « Radial Courses », présenté sans musique, ont suscité les réflexions goguenardes du public non initié, qui les comparait, avec bon sens, à un jeu de marelle. Ces deux soirées arlésiennes constituent pourtant un des événements intéressants de cet été.

La création de « Quartet » par quatre danseurs de la compagnie s'harmonise parfaitement avec le théâtre antique. Dans les lumières rasantes de John Davis, les oscillations de pendule des corps, des marches aux dessins fluides mais inexorables donnent un sentiment d'intemporel. La musique un peu grêle et monotone composée après coup par John Gibson accentue encore le côté de marionnettes des danseurs et le déterminisme des trajectoires.

La seconde partie du programme était entièrement consacrée à une création collective de jeunes danseurs, scénographes, musiciens réunis pendant un mois dans un stage pluridisciplinaire animé par Lucinda Childs, John Gibson et John Davis. D'abord retenu dans une grille contraignante, le spectacle, entièrement composé de créations des stagiaires, s'est transformé en une suite d'entrées, de solos, de variations pleins de vie et d'inventions. Lucinda Childs a réussi à susciter l'imagination de chacun sans jamais brimer les personnalités ou imposer son propre style. Le public a suivi chaque séquence avec un enthousiasme croissant, et le final, avec ses oscillations alternées des trente danseurs, ressemblait à la lente montée d'une marée sous les étoiles.

MARCELLE MICHEL.

(1) Le Festival de danse a reçu 8 000 F du ministère de la culture ; 10 000 F de la Caisse des monuments istoriques ; 120 000 F du conseil général ; 300 000 F de la municipalité. Le stage pluridisciplinaire de Lucinda Childs a été subventionné par la ville d'Arles pour 95 000 F et par le ministère de la culture pour 80 000 francs. L'AFDAS (Association pour la formation des artistes du spectacle) a refusé sa participation au stage parce qu'il se terminait par un spectacle, ce qui a entraîné un supplément de subvention de 30 000 F de la ville et a porté la quote-part de chaque participant à 2 000 F.

PETITES NOUVELLES

■ Une association vient d'être créée pour perpétuer, grâce à diverses manifestations culturelles, l'action artistique d'Elisabeth Havard de la Montagne, organiste et claveciniste, disparue en janvier dernier. Elle avait été, notamment, titulaire de l'orgue de la basilique Saint-Denys d'Argenteuil, dont elle avait pu obtenir la restauration grâce à une activité inlassable, et suppléante à la Madeleine, où elle animait, avec son mari, les concerts des chœurs et de l'ensemble instrumental. (14, rue Carnot, 95100 Argenteuil.)

■ Après trois ans de pourparlers, la France et l'Australie sont parvenues à un accord sur l'organisation en Australie d'une exposition itinérante de cent vingt chefs-d'œuvre du Louvre, de Versailles et de plusieurs autres musées français. L'exposition, intitulée Les décennies révolutionnaires, doit débuter en octobre.

■ La Société pour l'appréciation des beaux-arts (Society for Fine Art Appreciation) organisera de septembre à décembre 1981, à Londres, une exposition de peintres et de sculpteurs des pays de la Communauté économique européenne. Les artistes qui souhaiteraient y participer doivent s'adresser à Mrs. Goldmarks, SFAA, 50 Cumbrian Gardens, London NW 2 1 EF (Angleterre).

■ La direction des Musées de France vient de publier le septième document de la série « le Louvre salle par salle ». Ces documents, gratuits, sont mis à la disposition du public dans les différentes salles du Louvre. Le dernier paru concerne la salle des Etats (peinture italienne du seizième siècle), où se trouve notamment « la Joconde ».

CINÉMA

« LA FEMME INTÉGRALE »

de Claudine Guilmain

En 1974, Claudine Guilmain avait réalisé un long métrage (son troisième mais le premier à être commercialisé), *Véronique ou l'été de mes treize ans* dont nous avions signalé l'originalité lors de sa sortie (*le Monde* des 6 et 7-8 décembre 1975). Le monde des adultes y était vu par les yeux d'une adolescence et dans une mise en scène descriptive, filtrée par la subjectivité de ce personnage, apparaissait une remise en question de la condition féminine. Après cette œuvre qui contenait plus que des promesses, *la Femme intégrale* est une telle déception qu'on hésite à en parler. Pourtant le critique doit prendre ses responsabilités et ne pas profiter de cette sortie dans le Paris vide de l'été, pour faire comme si *la Femme intégrale* avait échappé à son attention.

Claudine Guilmain a gardé l'amertume d'un refus de l'avance sur recettes pour son projet. Elle avait déclencé, alors, une polémique qui a peut-être donné d'elle une image agressive. On peut au moins reconnaître le courage qu'elle a eu à produire seule et réaliser, presque marginalement, *la Femme intégrale*.

Ce film est, sans doute, le résultat d'une blessure dont Claudine Guilmain s'est délivrée par l'exhibitionnisme et le délire verbal de son interprète, Martine Varenne. Il n'y a pas ici d'écriture, de style cinématographique, mais un discours qui envahit l'image, une loghorrée de revendications, de rancœurs, de provocations dans laquelle on se perd. A force de trop élever la voix, de se plaindre des hommes, l'Elizabeth de Claudine Guilmain réussit à ne plus se faire entendre. Ses rapport avec un mari dominateur et ses amants qui ne la comprennent pas n'arrivent pas à nous toucher. Ils nous ennuient.

On ne dit pas cela par solidarité masculine avec les pantins représentés ; simplement, celle qui veut être une « femme intégrale » arrivant à « conjuguer liberté sexuelle, amour et maternité, » nous paraît nager comme une chien de plomb dans des problèmes bien mal exposés. Il y a ici, comme dans *Félicité*, de Christine Pascal, (mais avec plus d'intellectualisme) quelque chose de maladif et de rebutant qui relève de la psychanalyse individuelle, mais sûrement pas du cinéma.

JACQUES SICLIER.

Des milliers de films détruits dans les Yvelines

(Suite de la première page.)

Après la mort de Henri Langlois, le conseil d'administration a décidé de ne pas faire connaître la situation géographique de ses archives, tant qu'il n'aurait pu obtenir les crédits nécessaires à la construction d'un blockhaus de sécurité. Ceci tout simplement pour éviter le vol ou la malveillance.

Actuellement, un blockhaus destiné à recevoir tous les films « acétate » est en construction très avancée à Ecquevilly, à l'ouest de Paris. Et il existe sur le papier un projet de construction d'un autre blockhaus pour les films « nitrate » (les films-flammes). En principe, les films de la Cinémathèque française auraient dû être conservés aux archives du film de Bois-d'Arcy, dont les premiers locaux furent construits fin 68. Mais bien qu'il eût un contrat avec le Centre national du cinéma, Langlois, traumatisé par son conflit avec l'Etat, refusa de confier ses collections aux archives du film (*le Monde* du 17 juillet). Après sa mort. Mme Yvonne Dornes a fait honorer ce contrat, mais Bois-d'Arcy qui, depuis sa création, avait reçu de nombreux dépôts, n'a pu accueillir qu'une partie des films « nitrate » de la Cinémathèque française qui auraient été normalement prioritaires el Langlois n'avait aps entretenu une méfiance perpétuelle à l'égard des organismes officiels.

Ainsi, à vouloir cacher ses films, Langlois les a-t-il entreposés en des lieux ne répondant pas forcément aux normes de sécurité et de conservation. Le bâtiment loué au Pontel à un propriétaire privé avec des murs de ciment et un toit de fibrociment ne comportait ni fenêtres ni installation électrique (ce qui exclut l'hypothèse d'un court-circuit) ; il ne contenait heureusement pas de films précieux mais des copies non utilisables pour la programmation, et des lots de chutes. (Langlois recueillait, par principe, tout ce qu'il trouvait ou qu'on lui confiait.) Il n'y avait là que quelques rayonnages métalliques où les boites, que l'on déplaçait rarement, étalent entassées les unes sur les autres. Le stock du Pontel était donc un « stock mort » qui devait être inventorié en dernier pour le rapport sur l'état des films que M. Michel Guy, nouveau président du conseil d'administration de la Cinémathèque française, a demandé à Mme Françoise Jaubert, à destination du ministère de la culture. (*Le Monde* du 22 juin.)

Ce n'est donc pas une perte catastrophique mais d'autres accidents ne peuvent-ils pas se produire ailleurs ? Il y a une véritable urgence à sauver (restauration, conservation) les films de la Cinémathèque. Nous n'en sommes plus au temps où le génie d'un collectionneur suffisait à justifier les conduites les plus fantasques. Certes, Henri Langlois a été l'âme de la Cinémathèque, un pionnier possédé par l'amour du cinéma qui a formé des générations de cinéphiles et dont on peut honorer la mémoire.

Mais à quoi servira tout ce génie si le patrimoine qu'il avait sauvé de la destruction pourrit ou périt dans des locaux de fortune ? Avec l'aide financière indispensable de l'Etat, le conseil d'administration devrait redresser une situation bien préoccupante.

J.S.

Des flammes de près de cent mètres

Le stock de films, composé d'œuvres françaises mais surtout étrangères, qui a été en partie détruit par le feu dimanche au Pontel, avait été créé il y a une quinzaine d'années par Henri Langlois. Le père de la Cinémathèque française avait eu le souci, jusqu'à sa mort, de répartir ses archives cinématographiques dans quelque deux cent cinquante endroits en France, dont beaucoup sont encore ignorés. Parmi les films mis en dépôt au Pontel, les copies notamment de films tournés au début du cinéma américain étaient plus nombreuses que les négatifs originaux. Selon les responsables de la Cinémathèque, il faudra attendre quelques jours pour recenser les œuvres détruites par le feu. Ces films avaient été placés en dépôt par les sociétés de production ou de distribution, américaines surtout.

Bon nombre des bobines conservées dans des conteneurs métalliques ont fondu sur 4 ou 5 centimètres d'épaisseur, mais leur noyau semble récupérable.

Les causes de l'incendie sont encore ignorées, mais paraissent accidentelles. Ces entrepôts avaient été partiellement inondés le mardi 29 juin à la suite d'un violent orage de grêle : l'hypothèse d'un court-circuit est retenue par les gendarmes de Pontchartrain, chargés de l'enquête. Le feu, qui s'est déclaré dimanche, vers 4 heures du matin, a rapidement pris des proportions inquiétantes. Malgré l'intervention de tous les effectifs de six casernes de sapeurs-pompiers, il a détruit les 2 600 mètres carrés d'entrepôts loués par la Cinémathèque au nom de l'Union mondiale des musées du cinéma, ainsi que par une société privée spécialisée dans le matériel électronique. Les dégâts sont chiffrés à plus de 10 millions de francs. La combustion des films a provoqué pendant un quart d'heure des flammes de près de 100 mètres de hauteur et treize pavillons voisins ont subi des dégâts assez importants : volets, gouttières et boiseries détériorés, façades noircies. A 200 mètres à la ronde, les arbres ont été desséchés par la chaleur intense. Un couple de riverains a été légèrement brûlé et a dû recevoir des soins à l'hôpital de Versailles.

DAMIEN REGIS.

● *M. Jean-Philippe Lecat,* ministre de la culture et de la communication, a indiqué lundi qu'il avait « demandé aux spécialistes du service d'Etat des archives du film, conjointement avec ceux de la cinémathèque, de mettre en œuvre immédiatement le sauvetage des films qui ont pu être préservés ». Il a ajouté qu'il présiderait très prochainement une réunion afin de « déterminer pour l'avenir les conditions d'entreposage présentant toutes les garanties de sécurité nécessaires ».

SPECTACLES

théâtres

Les théâtres de Paris

Carreau du Temple (624-53-25), 21 h. : le Cirque de Molière.
Conciergerie (724-14-16), 21 h. : la Rose et le Fer.
Fontaine (874-74-40), 20 h. 45 : Tupac-Tosco, la Raison de la mémoire.
Huchette (326-38-99), 20 h. 30 : la Leçon ; la Cantatrice chauve.
Lucernaire (544-57-34), I, 18 h. 30 : En compagnie d'Apollinaire ; 20 h. 30 : Haute Surveillance ; 22 h. 15 : le Journal de Nijinsky. — II, 18 h. 15 : Idée fixe ; 20 h. 30 : les Quatre Jumelles. — III, 18 h. 15 : Parlons français ; 22 h 30 : Notre-Dame de l'Informatique.
Palais des glaces (607-49-93), 20 h. 30 : Le Farré sifflera trois fois.
Théâtre d'Edgar (322-11-02), 20 h. 45 : En plein dans le mille.
Théâtre de l'Union (770-90-94) : Tartuffe.

Les chansonniers

Caveau de la République (278-44-45), 21 h. : Sans le mot « con », monsieur, le dialogue n'est plus possible.

Les cafés-théâtres

Bistrot Beaubourg (277-48-02), 20 h. 15 : Deux pour le prix d'un ; 21 h. 30 : Naphtaline.
Blancs - Manteaux (887 - 16 - 70), 20 h. 15 : *Areuh = MC3* ; 21 h. 30 : G. Cuvier.
Café d'Edgar (320-85-11), I, 20 h. 30 : Sœurs siamoises cherchent frères siamois ; 22 h. : les Deux Suisses ; 23 h. 15 : Couple-moi l'souffle. — II, 22 h. 30 : Popeck.
Cafessaïon (278-46-42), 22 h. : Jacques Charby.
Le Clown (555-00-44), 22 h. 30 : Caf' Conc'.
Connétable (277-41-40) : Dans la rue ; 22 h. 30 : Carnival Jazz Quartet.
Coupe-Chou (272-01-73), 20 h. 30 : le Petit Prince.
Cour des Miracles (548 - 85 - 60), 20 h. 30 : P. Petit Quartet ; 21 h. 30 : la Matiouette.
L'Echaudoir (240-58-27), 21 h. 30 : Monsieur Boubin.
L'Ecume (542-71-16), 22 h. : J.-P Réginal.
Le Fanal (233-91-17), 19 h. 45 : L'une mange, l'autre boit.

La Mirandière (229-11-13), 22 h. 15 : *S. Wolsy.*
Petit Casino (278-36-50), I, 21 h. : Racontez - moi votre enfance ; 22 h. 15 : Du moment qu'on n'est pas sourd. — II, 21 h. : Si la concierge savait ; 21 h. 45 : Suzanne, ouvre-moi.
Théâtre de Dix-Heures (606-07-48), 21 h. 30 : Cocagne et Delaunay ; 22 h. 30 : Otto Wessely.
Théâtre du Marais (278-67-03), 21 h. : Phèdre à repasser.
Théâtre des Quatre - Cents - Coups (329-39-69), 20 h. 30 : Parle à mes oreilles, mes pieds sont en vacances ; 21 h. 30 : J. Blot ; 22 h. 30 : J.-C. Montells.

Le music-hall

Dannou (261-69-14), 21 h. : Pépé Cordoba et sa Fiesta flamenca.

Jazz, pop' et folk

Caveau de la Huchette (326-65-05), 21 h. 30 : J.-P. Sasson Quintet.
Chapelle des Lombards (236-65-11), 20 h. 30 : J. Lee Wilson, B. Saxton, P. Browler, H Picken, A. Lewis ; 22 h. 45 : Los Salaeros.
Dunois (584-72-00), 21 h. : Musique africaine.
Lucernaire (544-57-34), 22 h. 30 : Quiproquo.
Patio-Méridien (758-12-30), 22 h. : François Guin Swing Quartet.

XVe Festival estival de Paris

(329-37-57)

Hôtel Meurice, 18 h. : The Hilliard Ensemble.

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans
(**) aux moins de dix-huit ans

Lundi 4 août

La Cinémathèque

Chaillot (704-24-24), relâche.
Beaubourg (278-35-57), 15 h., Le patrimoine cinématographique français : l'Inhumaine, de M. L'Herbier ; 17 h. : Folies de femmes, d'E. von Stroheim ; 19 h. : El, de L. Bunuel.

Les exclusivités

L'ALBUM DE MARTIN SCORSESE : (A., v.o.) Epée-de-Bois 5e (337-57-47) H Sp
ALIEN (A., v.o.) (**) (70 mm) Broadway 16e 527-41-16)
AMERICAN GIGOLO (A., v.o.) Saint-Michel, 5e (326-79-17) · Paramount-City 8e (562-45-76) · v.f Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Montparnasse 14e (329-90-10)
APOCALYPSE NOW (A., v.o.) (**) Denfert 14e (354-00-11)
AU-DELA DE LA GLOIRE (A., v.o.) (**) Epée-de-Bois, 5e (337-57-47)
LE BATEAU DE LA MORT (A., v.f.) (*) Rex 2e (236-83-93)
BIENVENUE Mr CHANCE (A., v.o.) U G C Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; v.f : Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02)
BRIGADE MONDAINE : VAUDOU AUX CARAIBES (Fr.) (**) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; U G C Gare de Lyon 12e (343-01-59) ; U.G Gobelins 13e (336 23 44) · Miramar, 14e (320-89-52) Mistral, 14e (539-52-43) Secrétan 19e (206-71-33) ; Murat 16e (651-99 75), Rex, 2e (236-83-93) : Helder, 9e (770-11-24) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64).
CACTUS JACK (A v.o.) : Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) : v.f : Caméo, 9e (246-66-44)
CALIGULA (It. v angl.) (**) : Saint-Germain Studio, 5e (354-42-72) ; *Monte-Carlo 8e (225-09-83)* ; Biarritz 8e (723-69-23) ; v.f. : ABC, 2e (236-55-54) ; U G C Opéra, 2e (261-50-32) : Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Lumière 9e (246-49-07) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331 56-86) ; Mistral 14e (539-52-43) : Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) : Secrétan, 19e (206-71-33)
LE CAVALIER ELECTRIQUE (A., v.o.) Elysées Point Show 8e (225-67-29)
LE CHAINON MANQUANT (Fr.-Belg.) (v angl.) · U G C Danton, 6e (329-42-62), Balzac, 8e (561-10-60) v.f *Caméo, 9e (246-66-44)* ; Miramar, 14e (320-89-52)
CHARLIE BRAVO (Fr.) (*) · Berlitz 2e (742-60-33) ; Marignan 8e (359-92-82). Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont - Gambetta, 20e (636-10-96).
LE CHRIST S'EST ARRETE A EBOLI (It.), v.o : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83) : Pagode, 7e (705-12-15) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; U G.C Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Studio Raspail, 14e (320-38-98).
CHRONIQUES *MARTIENNES* (A.), v.o : Saint-Germain-Huchette, 5e (634-13-26) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. . Impérial, 2e (742-72-52) ; Parnassiens, 14e (329-83-11)
5 % DE RISQUE (Fr.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; Colisée, 8e (359-29-46) : Parnassiens, 14e (329-83-11)
CONTES PERVERS (Fr.) (**) : Bretagne, 6e (222-57-97) ; Haussmann, 9e (770-47-55), Ermitage, 8e (359-15-71). Murat, 16e (651-99-75)
DON GIOVANNI (Fr - It.), v. it : Forum-Ciné, 1er (297-53-74) : Vendôme, 2e (742-97-52)
ENQUETE SUR UNE PASSION (A.) (**), v.o : Studio Cujas, 5e (354-89-22)
LE FAISEUR DE SUISSES (Suisse) : Marais, 4e (278-47-86).

GIMME SHELTER THE ROLLING STONES (A.) v.o Vidéostone 6e (325-60-34)
HAIR (A.) v.o : Palais des Arts, 3e (272-62-98)
LES HERITIERES (Hong.), v o. : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; v.f U G.C Opéra 2e (261-50-32) ; Nations 12e (343-04-67) : Clichy-Pathé, 18e (522-46-01)
L'IMMORALE (Fr.) (**) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) : Haussmann, 9e (770-47-55).

LES FILMS NOUVEAUX

L'ULTIME ATTAQUE, film anglais de Douglas Hickox — V o Publicis Saint-Germain 6e (222 72-80) Paramount-City 8e (562-45-76) — V.f Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) Passy, 16e (288-62-34), Paramount-Opéra 9e (742-56-31), Max-Linder, 9e *(770-40-04). Paramount* - Bastille, 12e (343-79-17), Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10), Paramount · Montmartre, 18e (606 - 34 - 25). Paramount - Orléans, 14e (540-45-91), Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28)
LA FEMME INTEGRALE (**), film français de Claudine Guilmain Caméo, 9e (246-66-44), Convention St-Charles, 15e (579-33-00), Biarritz, 8e (723-69-23) U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08). Mistral 14e (539-52-43)
CAPTAIN AVENGER, film américain *de Martin Davidson.* — V.o. : Luxembourg, 6e (633-97-77), Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) — V.f Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) Paramount-Bastille, 12e (343-79-17), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25), Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10), Paramount-Orléans, 14e (540-45-91), Paramount - Galaxie, 13e (580-18-03)
PIED-PLAT SUR LE NIL (**), film italien de Steno. — V.o. : U.G.C -Danton, 6e (329-42-62), Ermitage, 8e (359-15-71) — V.f . U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44), Murat, 16e (651-99-75) Rex, 2e (236-83-93). Miramar, 14e (320-89-52), Mistral, 14e (539-52-43). Magic-Convention 15e (828-20-32)
LONG WEEK-END, film australien *de Colin Eggleston (*)* — V o . Studio Médicis, 5e (633-25-97), Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) — V f. Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40). Paramount - Bastille, 12e (343-79-17). Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03)
ON EN A RIEN A SECOUER, film américain de William Sachs. — V o : U.G C.-Marbeuf, 8e (225-18-45). — V.f. : Caméo, 9e (246-66-44), U.G C.-Gare-de-Lyon, 12e (343-01-59), U.G C.-Gobelins, 13e (336-23-44). Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00)
LE BAISER DE LA TARENTULE (**), film australien de Chris Munger — V.f : Rio-Opéra, 2e (742-22-54). Maxéville, 9e (770-72-86), U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59). Secrétan, 19e (206-71-33)

JE VAIS CRAQUER (Fr.) : Biarritz, 8e (723-69-23) : Parnassiens, 14e (329-83-11)
KRAMER CONTRE KRAMER (A.), v.o . Quintette, 5e (354-35-40) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v. f : Capri, 2e (508-11-69) ; Montparnasse 83 6e (544-14-27)
LES LOUPS DE HAUTE MER (A.), v.o Elysées Point Show, 8e (225-67-29) ; v.f : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31).

LA MALEDICTION DE LA VALLEE DES ROIS (A., v.o.) Publicis Champs-Elysées, 8e (720 - 76 - 23) ; v.f . Paramount - Opéra, 9e (742-56-31), Paramount · Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount · Montparnasse, 14e (329-90-10).
MANHATTAN (A., v.o.) : J.-Cocteau, 5e (354-47-62)
LE MARIAGE DE MARIA BRAUN (All., v.o.) : Cluny - Palace, 5e (354-07-76)
MON ONCLE D'AMERIQUE (Fr.) : Gaumont les Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742 · 60 33) ; Elysées · Lincoln, 8e (359 · 36 14) ; Saint - Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nations, 12e (343-04-67) · Hautefeuille, 6e (633-79-38), Fauvette, 13e (331-56-86) ; Parnassien, 14e (329-83-11), 14-Juillet - Beaugrenelle, 15e (575-79-79) : Clichy-Pathé, 18e (522-46-01)
NIMITZ, RETOUR VERS L'ENFER (A., v.o.) U.G C Odéon, 6e (325-71-08) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f Rex, 2e (236-83-93), U G C Opéra, 2e (261-50-32) . Bretagne 6e (222-57-97) ; U G C Gobelins, 13e (336 - 23 - 44) . Mistral, 14e (539-52 · 43) ; Magic Convention, 15e (828-20-64) ; U G C Gare de Lyon, 12e (343 - 01 59) ; Paramount - Maillot, 17e (758-24-24) : Tourelles, 20e (364-51-98)
LE PRE (It., v.o.) : Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00)
LE PRISONNIER DE LA RUE (Fr.) : Saint-Séverin, 5e (354-50-91)
QUE LE SPECTACLE COMMENCE (A., v.o.) Quintette, 5e (354-35-40) ; Gaumont les Halles, 1er (297 - 49 - 70) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Colisée, 8e (359-29-46)
LE ROI ET L'OISEAU (Fr.) : Cinoche Saint - Germain, 6e (633-10-82) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).
LE SAUT DANS LE VIDE (Fr.-It., v.it.) : 14 - Juillet - Parnasse, 6e (326 - 58 - 00) ; v f. : 14 - Juillet-*Bastille, 11e (357-90-81) ; 14-Juillet*-Beaugrenelle, 15e (575-79-79)
SHERLOCK HOLMES ATTAQUE L'ORIENT - EXPRESS (A., v.o.) : la Clef, 5e (337-90-90).
LES SOUS-DOUES (Fr.) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Richelieu, 2e (233-56-70), Montparnasse - Pathé, 14e (322 - 19 23) : Gaumont - Sud, 14e (327-84-50).
TESS (Fr.-Brit., v.ang.) : Templiers, 3e (272-94-56)
THE ROSE (A., v.o.) Kinopanorama, 15e (306-50-50), Gaumont Champs - Elysées, 8e (359 - 04 - 67) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) . Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Athéna, 12e (343 - 07 - 48) ; P L.M Saint-Jacques, 14e (589 - 68 - 42) : v.f. : Impérial, 2e (742-72-52)
LE TROUPEAU (Turc, v.o.) Racine, 6e (633-43-71) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; U G.C Opéra, 2e (261 - 50 - 32) ; Biarritz, 8e (723-69 - 23), 14 - Juillet - Bastille, 11e (357-90-81) ; 14 - Juillet - Beaugrenelle, 15e (575-79-79)
UNE SEMAINE DE VACANCES (Fr.) : Gaumont les Halles, 1er (297-49-70) ; 14-Juillet-Beaugrenelle 15e (575-79-79) ; Paramount-Odéon, 6e (325 59 - 83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Maillot, 17e (758 - 24 - 24) ; Paramount - Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
LA VIE DE BRIAN (Ang., v.o.) : U.G C Opéra 2e (261 - 50 - 32) ; U.G C Odéon, 6e (325 - 71 - 08) ; U.G.C Marbeuf, 8e (225 - 18 - 45) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02).

Les séances spéciales

LE CIRQUE DE MOSCOU (Sov., v.f.) *Cosmos 6e (544-28-80)*, 18 h
LES DOUZE TRAVAUX D'ASTERIX (Fr.) : Broadway, 16e (527-41-16), 14 h.
L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 12 h et 24 h.
FRANKENSTEIN JUNIOR (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h., 12 h et 24 h.
FRITZ THE CAT (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 12 h et 24 h
HAROLD ET MAUDE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h., 12 h. et 24 h.
HORROR SHOW (A., v.o.) Espace-Gaîté, 14e (320-99-34), 22 h
JONAS QUI AURA 25 ANS EN L'AN 2000 (Suis.) . Le Seine, 5e (325-95-99), 22 h 15
KOUNAK, LE LYNX FIDELE (Sov., v.f.) Cosmos, 6e (544-28-80), 14 h.
MACADAM COW-BOY (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h., 12 h et 24 h
MARATHON MAN (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h., 12 h et 24 h.
LES NOUVEAUX MONSTRES (It., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99), 20 h. 10.
LE PRIVE (A., v.o.) : Olympic St-Germain, 6e (222-87-23), 12 h. et 24 h.
ROME, VILLE OUVERTE (It., v.o.) : Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25), 13 h 30 et 15 h. 20.
LES SENTIERS DE LA GLOIRE (A., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99), 18 h. 30
LE SEXE FOU (It., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99), 18 h. 5.
LE TAMBOUR (All., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47), 21 h 45
LE TROISIEME HOMME (Ang., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47), 22 h.

Les grandes reprises

A CHAQUE AUBE, JE MEURS (A., v.o.) Action Christine 6e (325-85 78).
AFFREUX, SALES ET MECHANTS It., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
AGUIRRE OU LA COLERE DE DIEU (A., v.o.) : Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25).

ALICE'S RESTAURANT (A., v.o.) : André Bazin, 13e (337-74-39).
L'ARBRE AUX SABOTS (It., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12)
ARSENIC ET VIEILLES DENTELLES (A. v.o.) : Studio Logos, 5e (354-26-42)
BARRY LYNDON (Ang., v.o.) : Le Paris, 8e (359-53-99) ; Hautefeuille, 7e (633-79-38) ; Montparnasse - Pathé, 14e (322-19-23) — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27)
BATMAN (A.), v o. Marignan, 8e (359 02-82) — V.f. . Berlitz, 2e (742-60-33) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Gaumont - Gambetta 20e (636-10-96)
BONS BAISERS DE RUSSIE (A., v.o.) · Studio Alpha, 5e (354-39-47) : Mercury, 8e (562-75-90) — V f : Paramount-Opéra 9e (742-56-31) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10)
CINDERELLA (A., v o.) . Saint-Germain-Village, 5e (634-13-26) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) Parnassien 14e (329-83-11)
CERTAINS L'AIMENT CHAUD (A., v.o.) : Action-Ecoles 5e (325-72-07)
LE CHARME DISCRET DE LA BOURGEOISIE (F.), Forum-Cinéma, 1er (297-53-74) ; Studio de la Harpe, 5e (354-34-83) , Parnassien, 14e (329-83-11) : Forum-Cinéma, 1er (297-53-74)
CHINATOWN (A., v.o.) : Quintette, 5e (354 35-40) ; Colisée, 8e (359-29 46)
LE CRI (It., v.o) : Palais des Arts, 3e (272-62-98)
CRIS ET CHUCHOTEMENTS (Suédois, v.o.) · Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12)
LE [illegible] (F.) Stu-[illegible]
LA DERNIERE FEMME (It., v.o.) : [illegible]
DEUX SUPERFLICS (A., v.o.) George-V, 8e (562-41-46), v.f Richelieu, 2e (233-56-70) ; Gaumond-Sud, 14e (327-84-50) . Wepler 18e (387-50-70)
L'ENIGME DE KASPAR HAUSER (All., v.o.) Olympic 14e (542-67-42)
L'EVADE D'ALCATRAZ (A., v.o.) : Opéra-Night, 2e (296-62-56)
L'EXORCISTE (A.) (**) · Calypso, 17e (380-30-11)
LE FANTOME DE LA LIBERTE (Fr.) La Clef, 5e (337-90-90)
LE GUEPARD (It. v.o.) Quartier-Latin, 5e (326-84-65) ; Marignan, 8e (359-92-82) , v.f Berlitz 2e (742-60-33), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23), Gaumont-Les-Halles, 1er (297-49-70), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27)
HISTOIRE D'O (Fr.) (**) Actua-Champo, 5e (357-51-60) : Balzac 8e (561-10-60)
HUIT ET DEMI (It., v.o.) · Contrescarpe, 5e (325-78-37)
LA HORDE SAUVAGE (A., v.o.) (**) France-Elysées · 8e (723-71-11)
IL ETAIT UNE FOIS DANS L'OUEST (It., v.o.) Elysées-Point-Show 8e (225-67-29) . v.f Fauvette, 13e (331-60-74) : Capri, 2e (508-11-69). Berlitz, 2e (742-60-33) , Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) Clichy-Pathé, 18e (522-37-41)
JAMES BOND CONTRE DOCTEUR NO (A., v.o.) Publicis-Matignon, (359-31-97).
JOHNNY GOT HIS GUN (A., v.o.) *La Clef 5e (337-90-90)*
IRMA LA DOUCE (Fr.) Espace-Gaîté, 14e (320-99-34).
JULES ET JIM (Fr.) Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18)
LE LAUREAT (A., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (354-07-76)
LAWRENCE D'ARABIE (A., v.o.) Ambassade, 8e (359-19-08) . Quintette, 5e (354-35-40) — V.f *Richelieu, 2e (233-56-70)*, Montparnasse-83, 6e (544-14-27), Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont-Gambetta 20e (636-10-96) . Wepler, 18e (387-50-70).
LITTLE BIG MAN (A., v.o.) Noctambules, 5e (354-42-34)
LA MALEDICTION DE LA PANTHERE ROSE (A., v.o.) U.G.C Danton, 6e (329-42-62) : Biarritz, 8e (723-69-23)
LE MESSAGER (Ang., v.o.) Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).
MIDNIGHT EXPRESS (A., v.o.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).
LES MOISSONS DU CIEL (A., v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11) H. sp.
MOLIERE (Fr.) Calypso, 17e (380-30-11) H. sp
MORT SUR LE NIL (A., v.o.) . Grand Pavois, 15e (554-46-85) H. sp.
MONTY PYTHON, SACRE GRAAL (Ang., v.o.) Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).
LA NUIT DES MORTS VIVANTS (A., v.f.) (**) Richelieu, 2e (233-56-70) ; Cambronne, 15e (734-42-96).
NOUS NOUS SOMMES TANT AIMES (It., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38)
L'ŒUF DU SERPENT (A., v.o.) Palais des Arts, 3e (272-62-98)
PARISTORY (Fr.) : Espace-Gaîté, 14e (320-99-34).
LE PARRAIN I et II (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).
PHANTOM OF PARADISE (A., v.o.) : Balzac, 8e (561-10-60) : Quintette, 5e (354-35-40)
LES PRODUCTEURS (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34)
PROFESSION REPORTER (It., v.o.) : Opéra Night, 2e (296-62-56)
PSYCHOSE (A., v.o.) · Luxembourg, 6e (633-97-77)
QUATRE FILLES POUR UN HEROS (A., v.o.) Studio Bertrand, 7e (783-64-66)
QUE LA FETE COMMENCE (Fr.) Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82)
ROCCO ET SES FRERES (It.), v.o. : Olympic, 14e (542-67-42).
ROCKERS (A.), v.f . Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41)
TOUT CE QUE VOUS AVEZ TOUJOURS VOULU SAVOIR... (A.) (**), v. o. : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82)
LES SEPT MERCENAIRES (A.) v.f. : Moulin-Rouge, 18e (606-63-26)
LE SHERIF EST EN PRISON (A.) v.o Studio de la Harpe-Huchette, 5e (633-08-40) : Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) : v.f Parnassiens, 14e (329-83-11) : Cambronne, 15e (734-42-96)
LES 39 MARCHES (A.) v.o : Action Lafayette, 9e (808-80-50).
LES TROIS JOURS DU CONDOR (A.), v.o. : Lucernaire 6e (544-57-34)
VIRIDIANA (Esp.), v.o. : Actua Champo, 5e (354-51-60)
VOL AU-DESSUS D'UN NID DE COUCOU (A.), v.o Studio Cujas, 5e (354-89-22) ; v.f. U G.C Opéra 2e (261-50-32)
UNE CADILLAC EN OR MASSIF (A.), v.o. : la Clef, 5e (337-90-90).

HISTOIRE

Malgré la mémoire défaillante d'un historien allemand

Le Nid d'aigle du Führer a bien été pris en 1945 par des éléments de la 2e division blindée

M. Pierre Quillet, professeur au lycée Janson-de-Sailly à Paris et ancien de la 2e DB, nous a adressé la lettre suivante :

A l'occasion du défilé militaire du 14 juillet à Paris qui s'était donné cette année pour thème de mettre à l'honneur l'ancienne et la nouvelle 2e division blindée, vous avez bien voulu rappeler l'épopée qui a porté les armes de la France libre du cœur de l'Afrique à Paris et à Strasbourg, en accomplissement du serment de Koufra, et même au-delà, jusqu'à Berchtesgaden, et au fameux nid d'aigle du Führer du IIIe Reich. Le président de la République a lui-même, dans son entretien télévisé, évoqué ces épisodes de la fin de la deuxième guerre mondiale que, du reste, tous les écoliers français peuvent trouver dans leur manuel d'histoire.

Les écoliers français, oui, certes. Mais non les dizaines de milliers de touristes de toutes nations qui visitent chaque année la ville de Berchtesgaden, les pentes boisées de l'Obersalzberg où se trouvait le chalet de Hitler (le Berghof détruit en 1945) et ceux des principaux dignitaires nazis, et enfin le nid d'aigle, qui a repris son nom ancien de Kehlstein, où l'on parvient par une route difficile et l'ascenseur souterrain qui est resté intact depuis l'époque hitlérienne. De là-haut, le paysage est sublime.

Nombreux sont les visiteurs qui achètent une plaquette-guide de deux cents pages, publiée en allemand, en anglais et en français, intitulée *Obersalzberg, histoire d'une montagne de Judith Platter jusqu'à Hitler*, dont l'auteur, qui est en même temps l'éditeur, s'appelle Josef Geiss. Tout le monde peut y lire, page 192 :

« Le 4 mai 1945, des SS restés à l'Obersalzberg aspergèrent le Berghof d'essence et y mirent le feu.

» Le landrat alla à la rencontre la 101e US-Airborne division qui arrivait pour annoncer que Berchtesgaden se rendait. Sur la place du château, le maire Sandrock remit officiellement Berchtesgaden aux mains du commandeur US.

» Le soir du même jour, vers 6 heures, les troupes américaines occupèrent l'Obersalzberg. Elles furent suivies par des unités françaises de couleur. »

Notre première réaction, en lisant ces dernières lignes, a été naturellement d'éclater de rire : nous étions là tout un groupe d'anciens de la division Leclerc (exactement : du 501e régiment de chars de combat du régiment de *marche du Tchad* et du 12e régiment de chasseurs d'Afrique) qui avions les meilleures raisons du monde de savoir comment avait été pris l'Obersalzberg, trente-quatre ans auparavant. Mais, à la réflexion, il n'y avait pas seulement de quoi rire.

« Des phrases mensongères »

Si cette erreur était de la plume d'un Français, il ne vaudrait guère la peine d'en faire part aux lecteurs du *Monde* : elle ne serait qu'une erreur historique entre mille autres. Sous la plume d'un Allemand de Berchtesgaden, qui affecte une parfaite neutralité à l'égard de la période hitlérienne, c'est différent : l'occultation de la priorité des troupes françaises puis le glissement de l'armée américaine vers des unités françaises « de couleur » entièrement imaginaires constituent un ensemble légitimement suspect de perfidie. Il va de soi que nous serions bien loin de sentir comme une offense d'être *confondus* avec les tirailleurs de la colonne Leclerc qui ont fait la campagne du Fezzan, de Libye, de Tunisie ! Mais justement, ces tirailleurs sont restés au Maroc au moment de la constitution de la 2e D.B. Il y avait des G.I. « de couleur » dans l'armée américaine, dont plusieurs ont suscité notre admiration ; il n'y en avait pas dans la division Leclerc : aucune possibilité d'erreur involontaire, donc, de la part de l'auteur de cette plaquette.

En revanche, quelle coïncidence que la conformité de cette « erreur » avec l'image partout répandue par l'idéologie nazie d'une France « négrifiée », ne disposant plus pour les rudes tâches de la guerre que de mercenaires africains... !

En un mot : passe encore que les hauts lieux du nazisme aient été investis par l'ennemi — comment le nier ? — mais qu'au moins ç'ait été par une division aéroportée américaine, quand même par des Français, ou, s'il est véritablement impossible de nier leur présence à l'Obersalzberg en mai 1945, faisons-les arriver après la bataille et sous les espèces de tirailleurs sénégalais... C'est ainsi qu'a été travestie, à l'intention du public allemand et international, la dernière victoire de la division Leclerc.

Avons-nous l'intention, mes camarades et moi-même, en signalant cette petite bassesse allusive, de nourrir un contentieux franco-allemand, de réveiller de sanglants souvenirs ? Evidemment, non. Mais il s'agit bien d'obtenir, pour la loyauté des nouvelles relations franco-allemandes, que cette brochure soit retirée ou corrigée, qu'en particulier les phrases mensongères : *(« Le soir du même jour, vers 6 heures, les troupes américaines occupèrent l'Obersalzberg. Elles furent suivies par des unités françaises de couleur. »)* soient remplacées dans le contexte par le seul énoncé véridique : *« Le 4 mai, au début de l'après-midi, les éléments avancés de la 2e division blindée du général Leclerc s'emparaient de l'Obersalzberg et faisaient flotter les couleurs françaises sur le nid d'aigle. »*

Cette brève indication ne comportera rien de plus, pour le public allemand, que le rappel d'une défaite qu'il n'ignore point et celui d'une victoire française qu'il veut ignorer. Elle ne surprendra pas nos camarades de l'armée américaine, dont faisait partie la 2e D.B. durant la campagne d'Europe, qui, en 1945, ont salué sportivement ce succès de la division française.

Il y a trente-six ans

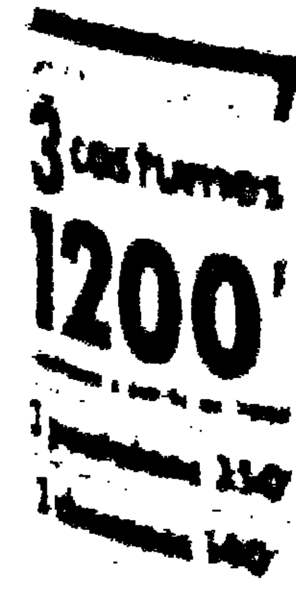
LES COMBATS DU MONT GARGAN RETARDAIENT LA PROGRESSION DE LA DIVISION « DAS REICH »

De notre correspondant

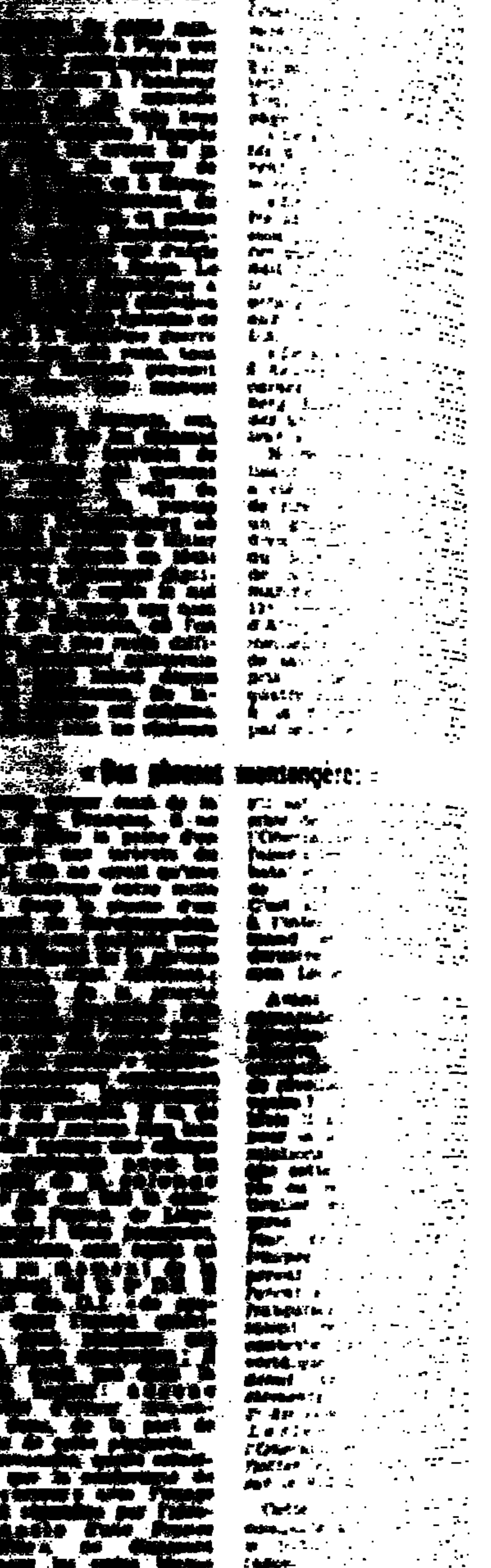
Limoges. — Du 17 au 24 juillet 1944, de violents combats avaient opposé les Forces françaises de l'intérieur aux troupes allemandes sur le mont Gargan, près de la localité de Saint-Gilles-les-Forêts, en Haute-Vienne. L'ancien chef départemental des F.F.I., le colonel Georges Guingouin, compagnon de la Libération, a évoqué ces combats lors d'une cérémonie qui s'est déroulée récemment devant le monument érigé à Saint-Gilles-les-Forêts, en hommage aux maquisards tués il y a trente-six ans. Le colonel Guingouin a notamment déclaré :

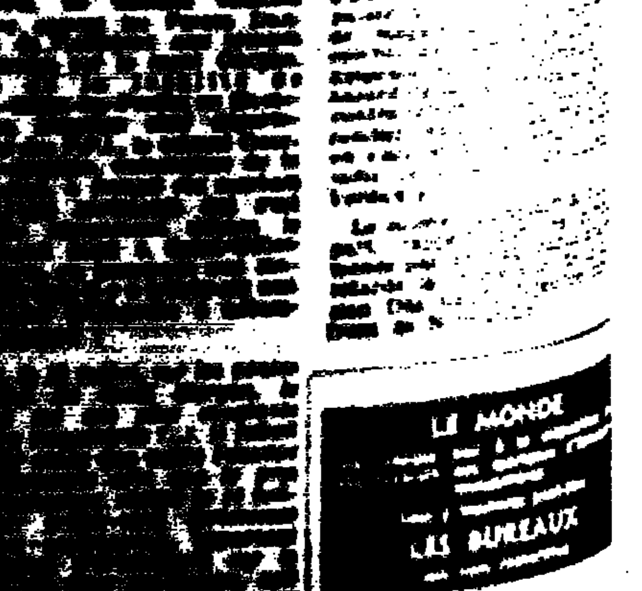
« Ici, le 18 juillet, sur les pentes dénudées du mont Gargan, le combat fut des plus sanglants pour les maquisards (...). Il fallait retarder coûte que coûte l'avance des Allemands afin que le gros du parachutage, réalisé le 14 juillet par trente-cinq forteresses volantes américaines, apportant des tonnes d'armements sur le terrain du Clos de Sussac, soit distribué. Nécessité vitale pour que la première brigade, munie d'un minimum d'armements, puisse un jour quitter sa zone de maquis et venir porter le combat aux portes de Limoges... Exigence morale impérieuse : le hasard de la guerre voulait qu'ici, contrairement à la tactique de combat individuel du maquisard, on s'accrochât au terrain, comme jadis, ceux du bois de Caures à Verdun. »

Le colonel Guingouin a, d'autre part, rappelé que les combats menés pas les maquisards avaient retardé la progression de la division Das Reich, dépêchée sur le front de Normandie.



هكذا من الأصل





RADIO-TÉLÉVISION

Lundi 4 août

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

18 h Documentaire : Océans secrets.
La planète mer.
19 h Caméra au poing.
Les baleines.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 40 Série : Frédéric.
Réalisation A. Brassard.
Les mésaventures d'un jeune Français au Québec.
20 h Journal.
20 h 30 Cinéma : « la Traversée de Paris ».
Film français de C. Autant-Lara (1956), avec J. Gabin, Bourvil, L. de Funès, J. Batti, R. Arnoux, M. Burney, G. Anya. (N. Rediffusion.)
D'après une nouvelle de Marcel Aymé, une chronique du temps de l'Occupation, dans une atmosphère historique admirablement reconstituée. Etude sans complaisance d'une certaine mentalité française.
21 h 50 Série : Grands-mères : Mimi.
Réal. M. Rosier.
22 h 40 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Variétés : Trente-six bouts de chandelles.
20 h Journal.
20 h 35 Document : Opéra sauvage.
Le cœur musicien, par F. Rossif.
Le Karnataka, au sud de l'Inde. Le Soleil et le vent se sont unis, ils ont donné naissance aux animaux et aux hommes, ils ont fait naître la musique. Les hommes d'ici ont le cœur musicien.
21 h 35 Documentaire : Spécial musée de l'Ermitage.
Nathalie Wood et Peter Ustinov à la découverte d'un des plus prestigieux musée du monde : l'histoire d'un palais aux fortunes diverses ; l'histoire de milliers de peintures et de millions d'objets.
23 h 5 Sports : Catch.
23 h 35 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 40 Pour les jeunes.
Carroyage ; Hebdo-jeunes.
20 h Les jeux.

20 h 30 Cinéma public : « Angélique et le Sultan ».
Film français de B. Borderie (1967), avec M. Mercier, R. Hossein, J.-C. Pascal, A. Ben-Ayed, H. Schneider, R. Pigaut. (Rediffusion.)
Angélique, de nouveau vendue comme esclave, est enfermée dans le harem du sultan du Maroc. Joffrey de Peyrac cherche à la délivrer.
Vaine tentative d'exotisme à la manière de Hollywood. Le plus mauvais film de la série... et le dernier.
22 h Journal.

FRANCE - CULTURE

18 h., Visages de la langue française.
19 h. 30, Les conteurs aujourd'hui.
20 h., Dix heures pour Offenbach.
21 h., Feuilleton : L'histoire et son roman : Cagliostro, Dumas et la Révolution française.
22 h., Inde : Musiciens populaires du Rajasthan.
22 h. 30, Les chemins de la connaissance : La femme au dix-neuvième siècle (La femme du monde).
23 h., Feuilleton : Trois hommes à la recherche d'une comète, de L. Kobrynski.
23 h. 30, Le temps décousu, de F. Pinté.

FRANCE-MUSIQUE

19 h. 30, Festival de Salzbourg (en direct de O.R.F. : « Ah Perfido », scène et air pour soprano et orchestre (Beethoven) ; « Cinq Lieder » opus 4 (Berg) ; « Symphonie nº 5 en ut dièse mineur » (Mahler), par l'Orchestre philharmonique de Vienne, dir. C. Abbado, avec J. Norman, soprano.
22 h., Les nuits d'été : Lisbonne, « Pénélope », ouverture (J. de Souza Carvalho), par l'Orchestre de chambre Gulbenkian, dir. R. Ruotolo.

Mardi 5 août

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 15 Jeune pratique.
Ceux qui ne partent jamais.
12 h 30 Jeu : Avis de recherche.
13 h Journal.
13 h 30 Série : Les héritiers.
17 h Scoubidou.
Le village hanté.
17 h 25 Croque vacances.
Dessin animé ; 17 h. 28, Isidore le lapin ; 17 h. 31, Infos-magazine ; 17 h. 38, Variétés.
18 h Documentaire : Océans secrets.
La conquête.
19 h Caméra au poing : Papillons.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 40 Série : Frédéric.
20 h Journal.
20 h 30 Cinéma : le Horse.
21 h 45 Série : Mathias Sandorf.
Film français de P. Granier-Defferre (1969). Avec J. Gabin, E. Hirt, A. Weber, C. Barbier, D. Ajoret, M. Barbey, M. Porel. (Rediff.)
Un riche fermier normand découvre que son petit-fils est compromis dans un trafic de drogue. Il rend sa propre justice sur ses terres en luttant contre les trafiquants.
Réalisation J.-P. Decourt, avec I. Bujtor, J. Speidel, O. Giraud, M. Peitsch, J. Brener...
22 h 30 Documentaire : les Français du bout du monde.
De P. Dhostel et J. Equer.
Un Français à Hongkong.
23 h 20 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Série : Ah ! quelle famille !
Un coup de chance.
14 h Aujourd'hui madame.
Les enfants et la justice.
15 h 5 Feuilleton : Switch.
L'homme qui ne pouvait pas perdre.
15 h 50 Fenêtre sur...
Le chant des fous.
16 h 40 Cinéma : « Ademai aviateur ».
Film français de J. Tarride (1934), avec Noël-Noël, J. Astor, S. Bataille, Fernandel, P. Asselin, M. Guitty, A. Nicolle. (N. Rediffusion.)
Une comédie de mœurs paysannes avec, sur la fin, des séquences burlesques dans un avion. Noël-Noël dans le personnage nigaud qu'il a créé et rendu célèbre.
18 h Récré A 2.
Casper et ses amis ; Satanas et Diabolo ; Le neveu d'Amérique.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Variétés : Trente-six bouts de chandelles.
20 h Journal.
20 h 35 Les dossiers de l'écran : « le Pharaon ».
Film polonais de J. Kawalerowicz (1965), avec G. Zelnik, B. Bryl, P. Pawlowski, S. Milski, L. Herdegen, J. Buczacki.
Superbe fresque historique réalisée avec d'importants moyens et dans un style hiératique. Ce film durait, normalement, presque trois heures.
22 h Débat : Les trésors des pyramides.
Avec MM. J. Yoyotte, directeur d'études à l'E.P.H.E. ; F. Daumas, professeur à l'université de Montpellier ; K. Michalowski, égyptologue polonais ; R. El Sayed, professeur à l'université du Minia, et Mme Z. Topozada, de l'université d'Aïn Shams.
23 h 30 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 40 Pour les jeunes.
20 h Les jeux.
20 h 30 Cinéma pour tous : « Scaramouche ».
Film américain de G. Sidney (1952), avec S. Granger, E. Parker, J. Leigh, M. Ferrer, H. Wilcoxon, N. Foch.
Un film de cape et d'épée, riche en péripéties, très brillamment réalisé et joué par d'excellents comédiens.
22 h 20 Journal.

FRANCE - CULTURE

14 h. 30, L'univers sonore du théâtre de Edo.
15 h. 20, La voile autour et alentour : la course.
17 h. 2, Rencontres d'été à Aix : E. Vatelot, luthier.
18 h., Visages de la langue française.
19 h. 30, Les conteurs aujourd'hui.
20 h., Dix heures pour Offenbach.
21 h., L'histoire et son roman : Cagliostro, Dumas et la Révolution française (rediff.).
22 h., Inde : Musiciens populaires du Rajasthan.
22 h. 30, Les chemins de la connaissance : La femme au dix-neuvième siècle (La ménagère).
23 h., Trois hommes à la recherche d'une comète, de L. Kobrynski.
23 h. 30, Le temps décousu, de F. Pinte.

FRANCE-MUSIQUE

17 h. 30, Concert (Echanges internationaux) : « Quintette nº 1 pour deux violons, deux altos et violoncelle en fa majeur », opus 88 (Brahms) ; « Quintette pour piano, deux violons, alto et violoncelle en mi bémol majeur », opus 44 (Schumann), par le Quatuor Smetana, avec Jan Talich, alto, et Josef Hala, piano ; 19 h. 5, Kiosque-soir.
20 h. 30, Concert (en direct de l'église Saint-Etienne-du-Mont à Paris), Festival estival de Paris : « Ave Maria Mater Dei » (W. Cornysh) ; « Missa Mi Mi, Kyrie, Gloria » (J. Ockeghem) ; « Ecce Tu Pulchras Es » (J. des Prés) ; « Missa Mi Mi : Credo Sanctus, Agnus » (J. Ockeghem) ; « Ave Verum Corpus » (W. Byrd) ; « In Pace » (Ch. Tye), par the Hilliard Ensemble ; 21 h. 45, Echanges internationaux : « Seven Sights » (G. Amy) ; « Périodes » (G. Grisey) ; « Mirages » (J.-Cl. Grisey), par l'Ensemble 20 Jahrhundert.
23 h., Les nuits d'été : Granada, musique arabo-andalouse.

A ÉCOUTER

« L'UNIVERS SONORE DU THÉATRE EDO »

« Edo » est à la fois le nom de la ville japonaise qui allait devenir Tokyo et celui de la période historique (1603-1867) durant laquelle se développa, en même temps qu'une société bourgeoise, une admirable vie artistique et culturelle, soutenue par un public nombreux et curieux. C'est dans ce contexte qu'apparaissent notamment les théâtres kabuki et bunraku.

Contrairement au théâtre nô, qui restera toujours marqué par la pompe de la religion et du pouvoir dans laquelle il est né, ces deux théâtres nouveaux sont essentiellement profanes. Le kabuki, qui signifie « l'art du chant et de la danse », se présente d'abord comme un spectacle d'une grande liberté et s'accompagne d'une mode anticonformiste. Le succès de scandale augmentant, les femmes et les jeunes garçons se voient bientôt interdire le droit d'y tenir des rôles d'acteurs. Progressivement aussi, le kabuki devient un théâtre installé, avec des obligations de rigueur dramatique et d'élaboration esthétique, pour un public exigeant.

Bien que ce théâtre se caractérise d'abord par un rythme rapide et des effets spectaculaires face auxquels le texte d'auteur importe assez peu, l'improvisation en est totalement bannie : l'art de l'acteur et l'art scénique résultent de règles minutieuses, d'un savoir-faire transmis de père en fils dans des dynasties de comédiens, d'un travail opiniâtre. Au bout du compte, il n'y a plus trace dans le kabuki d'une volonté de « séduire » le public, mais tout doit conduire à la fascination du spectateur.

Née à la même époque dans la même région, le théâtre kabuki et le théâtre bunraku relèvent de la même esthétique. Les textes, les personnages, les situations, sont identiques : mais les techniques diffèrent. Le bunraku, théâtre de poupées, est construit autour d'un récitatif unique, scandé par le shamisen à trois cordes. Le jeu des poupées illustre le récit. Le kabuki, au contraire, peut être considéré comme un « spectacle total », aussi proche de l'opéra et du ballet que du théâtre. S'y mêlent, dans des compositions impressionnantes, la variété des voix, des registres de la parole et du chant, des solos et des chœurs ; celle des instruments évoquant les lieux, les climats, les sentiments ; celle des bruits, celle des rythmes marquant les articulations du récit ; celle encore des danses, des maquillages, des costumes.

On pourra regretter d'entendre seulement les voix et les musiques du kabuki, la parole du récitant bunraku. Mais le son séparé comme l'image muette ont leurs vertus : mieux vaut souvent le témoignage arrêté d'une photographie que le discours rapide d'un film ; mieux vaut l'enregistrement sonore d'un événement que sa présentation complète, qui le rend parfois plus difficile, plus lointain. La radio donne aux rythmes musicaux du théâtre edo toute leur force et leur poids. Elle fait du récitant du bunraku un prodigieux conteur.

Grâce à la compétence de Jeanne Sigée, qui a réalisé les entretiens et les traductions d'un théâtre qu'elle connaît bien, sur lequel elle travaille depuis longtemps, à la suite de son maître Pierre Faure, « L'univers sonore du théâtre edo » constitue l'étude soignée qui peut initier le public à l'une des formes de théâtre japonais les moins connues en France. La réalisation de Mildred Clary donne à cette étude une allure de spectacle. Des artistes japonais, dramaturges, récitants, comédiens, exposent avec simplicité les règles de leur art, leurs difficultés : l'élaboration dramatique est suivie pas à pas ; on découvre encore l'intérêt qu'ont porté à ces formes, pour nous inhabituelles, des auteurs occidentaux comme Claudel ou Artaud. La radio accueille à la fois le spectacle et l'essai.

BRIGITTE ANDERSEN.

★ France-Culture, du lundi 4 au jeudi 7 août, à 14 h. 30.

CARNET

Naissances

— Mme ESPOIR a l'immense plaisir d'annoncer la naissance de sa fille
Nedjma,
qui a vu le jour à Kyoto, le 10 juillet 1980.

Fiançailles

— Le docteur Roland COTY,
Le professeur et Mme François GORÉ, née Jeanne-Lydie Caraccio,
ont la joie de faire part des fiançailles de leurs enfants,
Isabelle et Jean.
12, rue A.-Pauchard,
53000 Laval.
37, rue de Lille,
75007 Paris.

Mariages

— M. Maurice DARINOT,
Mme veuve Jacques GENET,
M. et Mme Henri GARNIER,
ont la joie de faire part du mariage de leurs enfants,
Dominique et Jean-Yves.
L'échange des consentements sera reçu en l'hôtel de ville par M. le maire de Mirecourt (Vosges), le samedi 9 août, à 15 h. 30.

1, rue Cavallotti, 75018 Paris.
2, rue Frairin, 88500 Mirecourt.
Résidence « Plein-Ciel »,
77350 Le Mée-sur-Seine.
72, avenue du Maréchal-de-Lattre-de-Tassigny,
18000 Bourges.

— Mme DELAROCHE-VERNET,
M. et Mme P. DUCROUX,
M. PRIVÉ,
M. et Mme J.-P. DELAROCHE-VERNET,
M. et Mme Michel GÉNÉVRIER,
sont heureux d'annoncer le mariage de
Claire et Didier,
qui aura lieu le 9 août, dans l'intimité.
82340 Couget.
92200 Neuilly.

Décès

— Mme Marcel Le Brizault,
M. et Mme Jean-François Le Brizault,
M. Denis Le Brizault,
Anne Le Brizault, sa petite-fille,
ont la douleur de faire part du décès de
Marcel LE BRIZAULT,
le 25 juillet 1980, à l'âge de soixante et onze ans.
Selon sa volonté l'inhumation a eu lieu dans l'intimité à Villiers-le-Morhier (Eure-et-Loir).
11, avenue de la Porte-de-Villiers,
75017 Paris.
1, rue Olivier-Gault,
Sénarmont,
28300 Mainvilliers.
14, avenue de Tourville,
75007 Paris.

— Le Syndicat parisien des diffuseurs de presse
a le regret de faire part du décès de
M. Léon BERNARD,
administrateur de la CRICOPAL,
ancien secrétaire général du Syndicat des diffuseurs de presse,
ancien président de la Fraternité mutualiste des diffuseurs de presse,
survenu le 31 juillet 1980, dans sa soixante-sixième année.
Les obsèques ont eu lieu le lundi 4 août, à 14 h. 30.
1, rue de la Borne-au-Diable.

— M. et Mme Louis Lacroix,
Mlle Sylvie-Françoise Lacroix,
Et toute la famille,
font part du décès de
Mme veuve Pierre CABANNE,
née Catherine Léchardoy,
survenu le 1er août, dans sa quatre-vingt-unième année.
Les obsèques religieuses auront lieu le mercredi 6 août, à 10 h. 30, en l'église Sainte-Marguerite, 36, rue Saint-Bernard, Paris-11e.
Cet avis tient lieu de faire-part.
142, rue de Picpus,
75012 Paris.

— M. et Mme Gilbert Solal,
M. et Mme Georges Zaitoun,
Le docteur et Mme Edmond Bigiani,
M. et Mme Jacques Cohen-Solal,
Leurs enfants et petits-enfants,
Les familles parentes et alliées,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme veuve
Maurice COHEN-SOLAL,
née Rachel Scemama,
L'inhumation aura lieu le mardi 5 août, à 16 heures, au cimetière de Pantin.
97, rue Damrémont,
75018 Paris.

— On nous prie d'annoncer le décès de
Mlle Jeanne DOLLE,
chevalier de la Légion d'honneur,
directrice honoraire de lycée,
le 23 juillet 1980, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans.
De la part de :
Mme Pierre Urbain, sa sœur,
Mme Jacques Dolle, sa belle-sœur,
De ses neveux et nièces :
Le pasteur et Mme Guy Wagner, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Pierre Recoulès,
Le pasteur et Mme Daniel Urbain et leurs enfants,
M. et Mme Jean Dolle et leur fils,
M. et Mme Alain Verrier et leurs enfants.
Les obsèques ont eu lieu à Bayonne, le 25 juillet.
102, rue Chèvre,
49000 Angers.
25, avenue Carnot,
64200 Biarritz.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

— Mme Bernard Dumas de Rauly,
M. et Mme Jean-Claude Dumas de Rauly et leurs enfants,
M. et Mme Bredo Froen et leurs enfants,
Les familles Dumas de Rauly et Arbellot du Repaire,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Bernard DUMAS de RAULY,
ancien administrateur civil au ministère des finances,
survenu le 31 juillet 1980, à l'âge de soixante-treize ans.
La cérémonie religieuse a été célébrée dans l'intimité en l'église de Voulême (Vienne), le 2 août 1980.
Cet avis tient lieu de faire-part.
9, impasse Nattier,
78000 Versailles.

— Mlle Andrée Fieschi
a la douleur de faire part du décès de son frère,
M. Pascal FIESCHI,
agrégé de philosophie,
survenu à Paris, le 24 juillet 1980.
La cérémonie religieuse et l'inhumation ont eu lieu à Vico (Corse).
40, rue Pergolèse,
75116 Paris.

— Mme J. Gautschoux, son épouse,
Ses enfants, petits-enfants, arrière-petit-enfant,
Sa famille,
ont le regret d'annoncer le décès de
Julien GAUTSCHOUX,
survenu le 25 juillet 1980, à l'âge de soixante-dix-huit ans.
Les obsèques ont été célébrées dans l'intimité, le 1er août 1980.
Cet avis tient lieu de faire-part.
39, rue du 22-Septembre,
92400 Courbevoie.

— Mme André Guthmann,
M. et Mme Claude Guthmann et leurs enfants,
M. Paul Guthmann et ses enfants,
Mme Armand Vidal-Naquet et ses enfants,
Sa famille et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de
M. André GUTHMANN,
survenu le 26 juillet 1980.
Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.
11, rue Chanez,
75016 Paris.
5, place des Halles,
67000 Strasbourg.

— 3 octobre 1953 : Fès (Maroc).
9 juillet 1980 : Dully (canton de Vaud).
A la suite de la tragique disparition de
Christian Luc HETRICK,
son père vous invite à partager sa peine et son espérance.
« Car mon fils que voilà était mort et il est revenu à la vie. »
(Luc, XV, 11.)
Linxe, 40260 Castets.

— Nous apprenons le décès du
prince Casimir PONIATOWSKI,
survenu à la suite d'une défaillance cardiaque, dimanche 3 août, au Rouret (Alpes-Maritimes).

[Né en 1897, le prince Casimir Poniatowski, père de l'ancien ministre d'Etat, M. Michel Poniatowski, avait été engagé volontaire et affecté dans les unités de chars pendant la guerre 1914-1918. Après avoir participé en 1920 comme volontaire à la guerre soviéto-polonaise dans l'armée du général Josef Haller, il avait exploité une propriété au Rouret (Alpes-Maritimes) qu'il venait d'acquérir. Pendant la seconde guerre mondiale, le prince Casimir Poniatowski avait combattu dans la quatrième division de cuirassiers. Dans les années 50, il s'était également occupé d'une exploitation agricole aux Etats-Unis.]

— Mme Louis Rieutord
a la douleur de faire part du décès de
M. Louis RIEUTORD,
ancien élève de l'Ecole polytechnique,
ingénieur du génie maritime,
survenu à Sisteron (04200), le 31 juillet 1980, dans sa quatre-vingt-deuxième année.

— M. Marcel Onnainty et Mme, née Danièle Steiner,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Maurice STEINER,
ancien élève de l'Ecole polytechnique,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,
croix du combattant volontaire de la Résistance,
ancien du réseau « Marco-Polo »,
leur père et beau-père,
survenu à Paris, le 1er août 1980, dans sa soixante-treizième année.
Les obsèques auront lieu le mardi 5 août 1980.
Réunion à 14 h. 30, à la porte principale du cimetière parisien de Pantin.
Ni fleurs ni couronnes.
Cet avis tient lieu de faire-part.
40, rue Perronet,
92200 Neuilly-sur-Seine.

— Docelles (Vosges), Nancy.
Me Jules THOMAS,
notaire honoraire,
est entré dans la paix du Seigneur, le 1er août 1980, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans.
De la part de :
Mme Thomas,
Antoine et Chantal Thomas et leurs enfants,
L'abbé Vincent Thomas,
Sabine et Bruno Greffe et leurs enfants,
Geneviève et Jean Debenest et leurs enfants,
Martine Thomas.
La messe d'enterrement a été célébrée à Docelles (Vosges), le lundi 4 août, à 15 h. 30.

— On nous prie d'annoncer le décès de
M. Henri VIEILLEVIGNE,
survenu à Bordeaux, le 18 juillet 1980.
De la part de :
Mlle Vieillevigne,
M. et Mme Jean Vieillevigne et leurs enfants,
M. et Mme Guy Vieillevigne et leurs enfants,
M. et Mme Louis Vieillevigne, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme André Loeffler,
Des familles de Lachomette, Pichet, Ramadier, de Mijolla et Panouillot de Vesly.

Remerciements

— M. et Mme Carrani Michel,
et Mme Carrani Monique,
profondément touchés par les marques de sympathie qui leur ont été témoignées à l'occasion du décès de
M. Philibert CARRANI,
prient toutes les personnes qui se sont associées à leur peine de trouver ici l'expression de leurs sincères remerciements.

— M. Pierre Kohn,
Et toute la famille,
dans l'impossibilité de répondre individuellement à toutes les personnes qui se sont associées à leur deuil lors du décès de
M. Ignace KOHN,
[illegible]
de leurs sincères remerciements.

Anniversaires

— Son époux, Pierre Laffitte,
Et ses amis,
rappellent le souvenir de
Sophie LAFFITTE
pour le premier anniversaire de son décès, le 8 août 1979.
Une messe sera dite à son intention en l'église de Saint-Paul (06).

Bienfaisance

— Afin de « lutter contre la misère dans le monde », la Société de Saint-Vincent-de-Paul lance un appel. Les dons sont reçus à la section française de la Société de Saint-Vincent-de-Paul, 5, rue du Pré-aux-Clercs, 75007 Paris, en espèces, chèque bancaire ou chèque postal : (C.C.P. 6 199 21 H Paris), en précisant la destination de la somme.

Le Monde

régions

Ile-de-France

Faut-il démolir les bâtiments de l'université de Vincennes ?

L'université de Vincennes a vécu. Elle occupait *40 000 mètres carrés dans le bois* de Vincennes. A Saint-Denis où elle vient d'emménager, elle ne disposera que de 23 000 mètres carrés réservés à l'enseignement. Jusqu'à la mi-novembre, ses services administratifs seront abrités par le rectorat de Paris, rue de l'Abbé-de-l'Epée.

A la mairie de Paris comme au ministère des universités, on reste formel : le terrain de Vincennes sera libéré de toutes *installations* a v a n t *le 15 septembre*. M. François Collet, adjoint au maire, nous l'a confirmé : « Le maire est lié par une délibération du conseil municipal de 1972 : cette partie du bois de Vincennes sera restituée à la promenade et aux loisirs. »

Après les déménagements, Vincennes attend donc les démolisseurs. Mais certains *doutent* de la nécessité de raser les installations prévues pour durer, selon la garantie des constructeurs, cinquante ans.

Inacceptable gaspillage

par PIERRE DOMMERGUE et BERNARD CASSEN (*)

UN commence à se rendre compte que les bâtiments de l'université de Paris-VIII-Vincennes ont de la valeur : 12 milliards de centimes *selon les experts. On* va bientôt découvrir que ces constructions soi disant provisoires sont faites pour durer : ne bénéficient-elles pas d'une garantie non pas de dix ans, comme c'est l'usage, mais de cinquante ans pour les matériaux et procédés *(garantie Péchiney-Saint-*Gobain). Des matériaux et des procédés qui ont, à la même époque, été utilisés pour la construction des centres universitaires d'Asnières, Clichy, Clignancourt et Saint-Maur, que nul ne songe à démolir.

On va aussi constater — espérons avant le passage des bulldozers de Mme Alice Saunier-Séïté, — que *ces bâtiments sont démontables et* que l'on peut récupérer pour d'autres usages les charpentes métalliques, les façades, les couvertures, les escaliers et une grande partie des cloisons. Valeur : 30 % de la construction, soit plus de 3 milliards de *centimes. Quant au reste*, il s'agit de murs de briques et d'éléments en béton armé qui ne présentent aucun signe de fatigue.

Que risque-t-il de se passer ?

Plusieurs scénarios sont possibles. Le premier, celui du ministère, le seul pour l'instant officiel, est le scénario de la destruction. Quadruple gâchis : on détruit une université (Vincennes) qui vaut de l'argent ; on détruit à Saint-Denis un I.U.T. qui valait 3 milliards de centimes ; on construit sur cet emplacement une nouvelle université qui va revenir à près de 10 milliards de centimes ; on prive l'université de *Vincennes à Saint-Denis de la moitié* de son potentiel d'accueil puisqu'il y a deux fois moins de salles de cours à Saint-Denis qu'à Vincennes où l'on était déjà trop à l'étroit...

Le second *scénario* — moins absurde — pourrait être celui de la récupération. La Ville de Paris découvre que, en engageant 1 milliard *de centimes pour la réhabilitation*, elle hérite d'un potentiel de 13 milliards, lieux utilisables par exemple pour des activités sportives, sociales et culturelles. Et de tels équipements font particulièrement défaut dans la capitale. On peut *même imaginer qu'on y installe une* université du troisième âge, projet cher au maire de Paris. Une université expérimentale en chasse une autre...

On peut concevoir un troisième scénario : par exemple, le ministère *des universités, dans un éclair de* lucidité, prend soudain conscience de la valeur des locaux qu'il a lui-même construits au cours de l'été 1968, décide de les démonter et de les réutiliser ailleurs pour construire un ou plusieurs C.E.S. ou lycées et, *pourquoi pas ?, une annexe pour* l'université de Vincennes à Saint-Denis.

Quelles que soient les solutions, c'est l'université de Vincennes qui fait les frais de l'opération : elle perd son campus pour aller s'entasser sur un terrain de 2 hectares. On la prive de la moitié de sa capacité d'accueil. Son départ crée un vide dans l'est parisien en même temps qu'une surconcentration dans le nord, où elle voisinera avec l'université de Villetaneuse. Encore un bel exemple de la nouvelle « rationalité » du ministre en matière de carte universitaire. De qui se moque-t-on ?

De telles volte-face, de telles tromperies sont inacceptables. Inacceptable aussi l'accumulation de gaspillages en cette période d'austérité. Inacceptables pour les contribuables, les citoyens et les usagers de l'université. Le transfert de Vincennes à Saint-Denis était une absurdité indéfendable. La destruction des bâtiments de l'université relèverait du scandale.

Il faut interrompre ces gâchis en cascade. Il faut empêcher la démolition des locaux de l'université de Paris-VIII, à Vincennes. Il faut aussi — et en même temps — construire d'urgence les bâtiments supplémentaires qui permettraient de retrouver à Saint-Denis une capacité d'accueil comparable à celle de Vincennes (chacun sait qu'il existe à proximité de la nouvelle implantation de l'université des terrains d'Etat libres ou libérables à court terme).

Seules ces deux démarches simultanées permettraient, en l'état actuel des choses, d'apporter un peu de bon sens dans cette marée d'irrationalité.

★ Pierre Dommergue et Bernard Cassen, *tous deux actuellement enseignants au département d'anglais de l'université de Vincennes*, ont activement participé en 1968 à la conception, à la construction et à la mise en place de ce qui s'appelait le centre universitaire expérimental de Vincennes.

Des solutions de rechange

par GEORGES MESMIN (*)

AYANT souvent combattu pour la sauvegarde des espaces *verts parisiens, que ce soit* la Cité fleurie, les Villas et Hameaux du 16e arrondissement, la « ceinture verte » (ou ce qu'il en reste), j'espère que l'on ne m'accusera pas d'avoir brusquement changé de camp et rejoint celui des « bétonneurs » *parce que je m'interroge sur* le bien-fondé de la destruction des bâtiments qui viennent d'être libérés par l'université de Vincennes *(le Monde* du 31 juillet).

Certes, cette destruction permettrait de replanter quelques arbres. Mais, lorsque l'on visite attentivement les lieux, comme je viens de le faire, on ne peut manquer d'être frappé par la bonne intégration des *bâtiments dans l'espace naturel. Ils* sont entourés de verdure et, de ce fait, peu visibles du dehors. Il y a, dans le bois de Vincennes, plusieurs groupes de bâtisses massives et disgracieuses qui portent bien davantage atteinte au caractère forestier *de l'ensemble. Certes, les locaux* laissés par l'université sont en mauvais état, ayant été mal entretenus et dégradés par de nombreuses inscriptions « sauvages ». Mais les dommages sont superficiels et la remise en l'état serait peu coûteuse.

*L'ensemble représente 40 000 mè*tres carrés de surface utile, ce qui est considérable, et sa valeur actuelle dépasse la centaine de millions. Si l'on ajoute le coût de la destruction, qui est très élevé, c'est la bagatelle de 15 milliards de cen*times qui va ainsi partir en fumée*. Faut-il payer un tel prix pour « reconquérir » 4 hectares (déjà largement boisés) sur un millier que compte le bois ? Les contribuables parisiens ne pourront-ils, à juste titre, nous reprocher le gaspillage de leurs deniers ?

L'hésitation se renforce lorsque l'on songe à quoi ces surfaces pourraient servir, après remise en état. Paris manque cruellement d'équipement culturels. Ces locaux pourraient être affectés à plusieurs usages complémentaires. Je pense surtout à l'accueil des jeunes étrangers et au développement des loisirs éducatifs des personnes du troisième âge.

Une grande université d'été, comme il en existe dans certaines villes de province, serait un moyen incomparable d'accroître le rayonnement culturel de Paris et de la France à l'étranger, car on sait combien, *chez les jeunes, une telle expérience* contribue à la création d'un capital de sympathie pour le pays d'accueil.

Une université parisienne du troisième âge, qui fonctionnerait pendant la période de l'année scolaire, répondrait au besoin d'un nombre croissant de *retraités* d'utiliser au mieux leur temps de loisirs et de ne pas perdre le contact avec la société. Il ne faut pas oublier que les retraités sont très nombreux à Paris et dans la banlieue est.

Il y aurait encore certainement de la place pour une auberge de la jeunesse, les possibilités d'hébergement à bon marché pour les jeunes faisant cruellement défaut à Paris. Pourquoi pas aussi installer ce *musée de la photographie digne de* la capitale, qui pourrait abriter les les collections inestimables entassées dans les *réserves* du musée de Bièvre, trop étroit et trop méconnu ?

Je m'arrête là, mais j'espère en avoir assez dit pour convaincre mes collègues du Conseil de Paris qu'un débat devrait s'instaurer sur ce dossier et que la sagesse serait de surseoir à une destruction qui pourrait *bientôt paraître davantage le résul*tat de fatalités administratives que le fruit d'une volonté politique claire.

(*) Conseiller de Paris, député du seizième arrondissement, président de la commission d'étude des problèmes parisiens de l'U.D.F.

La gestion de la municipalité de La Queue-en-Brie

Une lettre du maire, M. Roger Fontanille

S'estimant mis en cause par la municipalité dirigée par un maire communiste qui lui a *succédé, M. Roger Fontanille, maire (maj. présidentielle) de La Queue-en-Brie (Val-de-Marne) de 1965 à 1977, nous* a adressé, après notre article *du 23 juillet, la mise au point suivante :*

Dans votre article, vous parlez d'un *trou de 30 millions de francs*, ce chiffre est erroné — documents à votre disposition. Vous confondez sans aucun doute : emprunts contractés par la commune et déficit.

Le montant des emprunts remboursables annuellement par la commune de La Queue-en-Brie, en 1977, s'élevait à 3 347 518,22 F, soit 371,95 F par habitant.

Cette somme de 3 347 518,22 F remboursait les annuités des réalisations suivantes : 69 classes primaires et maternelles ; un C.E.S. 900 places ; un gymnase de 1 600 mètres carrés en salles d'évolution ; une maison pour tous comprenant : une salle polyvalente, un foyer pour les anciens, un foyer pour les jeunes, un laboratoire photos ; deux stades aménagés, un stade annexe ; acquisition des garages et ateliers techniques ; un centre administratif comprenant les services *administratifs et techniques*, les locaux de la protection maternelle et infantile, les locaux du futur poste de police, les locaux du centre de crèche familiale ; acquisition de 30 hectares d'espaces verts ; construction de l'hôtel des postes, etc.

A *toutes fins utiles*, je vous informe que le montant des travaux du centre administratif n'a pas atteint 8 millions, ni la poste 2 millions.

Par contre, il est bon de signaler que le loyer payé par les P.T.T. couvre l'annuité d'emprunt.

Le déficit de 1976 est dû à l'erreur de l'autorité de tutelle dans l'évaluation des recettes prévues en début 1974, lesquelles ont été réduites de 40 % en fin 1974 — dû également à l'« oubli » par le conseil général de 1976 de subventionner la deuxième tranche d'une construction scolaire de dix classes.

Si j'étais resté à la tête de la municipalité, avec le concours de l'Etat, tout serait rentré dans l'ordre dès 1978.

● *Subvention pour la rénovation à Sèvres (Hauts-de-Seine).* — Le Fonds d'aménagement urbain vient d'accorder une pre*mière subvention de 2,35 millions* de francs à la municipalité de Sèvres (Hauts-de-Seine), qui est dirigée par M. Roger Fajnzyelberg (P.C.), *et qui est engagée dans* une importante opération de rénovation. Cette subvention ne représente que le dixième de la somme que le maire de la ville réclamait aux pouvoirs publics pour combler le déficit de l'opération (*le Monde* du 14 février et du 8 mars).

Provence-Alpes-Côte-d'Azur

M. FERNAND ICART RELANCE LA QUERELLE NICE - MARSEILLE

M. Fernand Icart, député (U.D.F.) des Alpes-Maritimes, ancien ministre, rapporteur du budget à la commission des finances de l'Assemblée nationale, s'en prend vivement dans une tribune libre publiée le 2 août par Nice-Matin à l'institution régionale, remettant en cause l'intérêt qu'a le département qu'il représente à appartenir à la région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

M. Icart rappelle son opposition de principe à la loi sur les établissements régionaux et, citant des chiffres officiels, estime que la part des Alpes-Maritimes dans la recette fiscale de la région est largement supérieure aux subventions accordées au département. En 1979, la part des Alpes-Maritimes a représenté 33 % des recettes et 14,7 % des subventions.

Le député insiste aussi sur *« la confusion, le désordre et l'alourdissement des procédures »* qui découlent de la situation actuelle et conclut : *« sur le plan national il y a dévoiement de l'institution ; sur le plan local, notre inclusion dans la région nous défavorise de façon inadmissible »*.

[M. Icart reprend ainsi une ancienne querelle dont longtemps le maire de Nice, M. Jacques Médecin, s'était fait le champion. La région Provence-Côte d'Azur a, dès le départ, été divisée ; les Alpes-Maritimes et leur capitale, Nice, acceptant mal la tutelle de Marseille, capitale officielle de la région, dirigée, comme celle-ci, par un socialiste de poids, M. Gaston Defferre.]

M. Jacques Chirac au secours de Mme Saunier-Seïté

par DANIEL BENASSAYA (*)

LES *mauvais coups du gou*vernement se perpétuent de préférence en été, et surtout au mois d'août. Mme le ministre des universités entend bien maintenir cette tradition et démolir l'université de Vincennes.

Le formidable s u c c è s de Paris-VIII a provoqué du côté gouvernemental un phénomène de rejet essentiellement d'ordre politique. Dès lors, un seul but restait à atteindre : faire disparaître au plus tôt cette université *gênante. D'où le juridisme* exacerbé de la Ville de Paris et, contre toute attente, le respect scrupuleux des engagements de la part du ministère des universités.

Et puis, comme il a été dit, *il est intolérable de gaspiller* les deniers publics encore et encore, comme si tous les scandales répétés pendant la dernière décennie n'avaient servi à rien.

Mais ce qui est particulièrement intolérable pour les socialistes, c'est que *la reconquête du bois* de Vincennes ne soit évoquée que lorsqu'il s'agit de l'université de *Paris-VIII. A chaque session bud*gétaire, les socialistes évoquent la question des concessions mercantiles accordées tant au bois de Boulogne qu'au bois de Vincennes, cela n'empêche nullement M. Jacques Chirac de renouveler ces concessions lorsqu'elles arrivent à expiration.

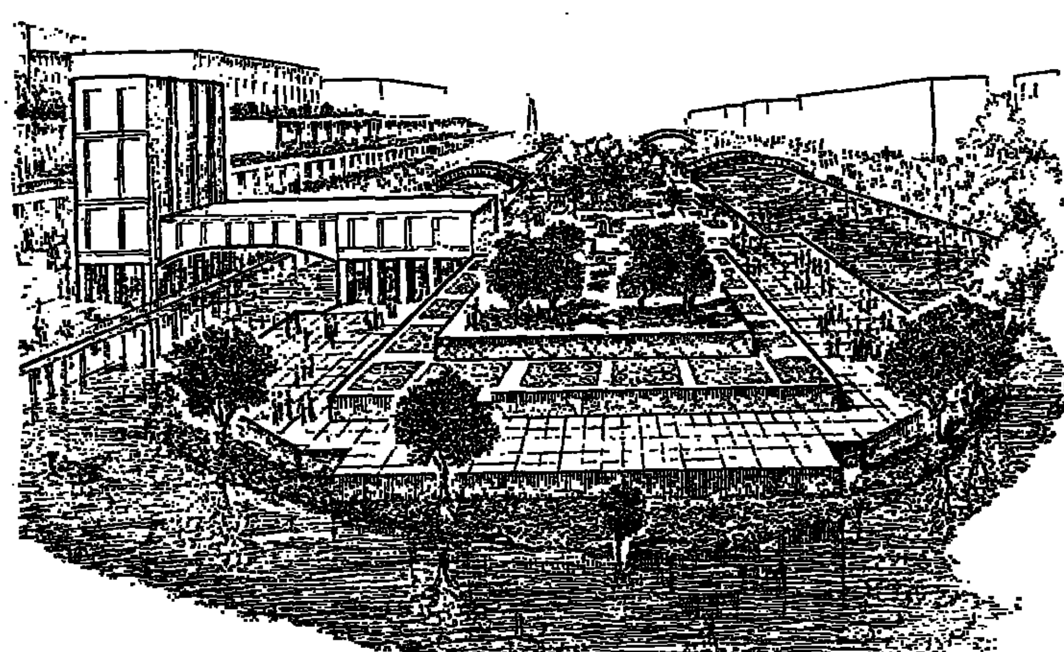
En vérité, juste au moment où la nouvelle carte des universités est publiée, c'est la démolition de Paris-VIII - Vincennes qui est a n n o n c é e. L'une complétant l'autre, comment ne pas être convaincu du caractère autoritaire des mesures prises par le ministre des universités, qui porte un coup grave à la décentralisation, renforce la sélection et entend confirmer plus que jamais un enseignement de classe.

M. Jacques Chirac, maire de Paris, en permettant la démolition de Vincennes - Paris-VIII, alors que rien ne l'oblige à réclamer les terrains concédés, se rend complice, en venant conforter le *ministre des universités, du nou*vel ordre universitaire.

(*) Conseiller socialiste de Paris.

Inventer dans les villes nouvelles

Neuf rêves d'architectes pour Saint-Quentin-en-Yvelines



Le projet de Fernand Pouillon : Saint-Quentin-sur-Bièvre...

Saint-Quentin-en-Yvelines : la ville nouvelle d'Ile-de-France qui répond le mieux au rêve de l'inventeur de cette forme d'urbanisation, M. Paul Delouvrier : créer au milieu des champs un *centre urbain limitant* le mitage des plaines de France et capable de rivaliser avec les villes traditionnelles. Pourtant la gare de Saint-Quentin continue à s'élever tristement au milieu d'un nœud routier et ferroviaire cerné par de vilains terrains vagues. Seuls le béton de quelques immeubles de bureaux, le macadam des parkings, la tôle d'un hypermarché, viennent rompre la monotonie de l'herbe sale.

Contrairement à ce qui s'est passé ailleurs, Saint-Quentin n'a pas commencé par bâtir son centre-ville. Elle n'avait pas, elle, la possibilité de s'offrir préfecture et palais de justice pour attirer les populations avoisinantes. Au contraire, elle devait rivaliser avec Versailles, sa puissante voisine. Avant de l'attaquer, elle devait assurer ses bases arrière. Quels commerçants auraient accepté de s'installer dans une ville naissante alors que Parly-2 est si proche ?

Maintenant forte de ses 135 000 habitants, Saint-Quentin-en-Yvelines pense qu'elle peut sauter le pas. L'affaire est d'importance : aménager une centaine d'hectares — dont vingt-sept au cœur de ce centre-ville — en y construisant trois mille cinq cents logements, 50 000 mètres carrés de commerce, dont peut-être un hypermarché à la place de l'Euromarché actuel, qui doit disparaître en 1985, 80 000 à 100 000 mètres carrés de bureaux et, surtout, assurer une liaison agréable entre le parc de loisirs de l'étang de Saint-Quentin et la vallée de la Bièvre.

Avant de retenir un parti précis, l'établissement public d'aménagement a préféré lancer un concours d'idées auprès de neuf cabinets d'architecture à qui M. Pierre Linden, le directeur de l'E.P.A., a demandé de « rêver ». Un rêve qui était quand même très dirigé : le système — tant utilisé ces dernières années — de la « dalle » était interdit, voitures et piétons devant être accrochés au sol ; les boutiques et les bureaux, là aussi par un retour à la tradition, devaient être intégrés dans des immeubles de logements divers mais denses.

Le visiteur de l'exposition où les neuf projets architecturaux sont présentés a sous les yeux les *résultats* de cette consultation.

Certains projets paraissent décidément bien raisonnables. L'Institut d'aménagement et d'urbanisme de la région Ile-de-France s'est ainsi livré à une précieuse étude des flux de circulation et des règles de *construction* qu'il faudrait imposer pour atteindre l'objectif fixé. M. Vasconi, l'architecte du Forum des Halles, n'a *pas abandonné* ses *habitudes* sous-terraines, puisqu'il a fait passer un grand parc sous l'autoroute, la RN-10, et la ligne de *chemin de fer, barrières diffici*lement f r a n c h i s s a b l e s entre l'étang de Saint-Quentin, le centre-ville et, au-delà, vers la vallée de la Bièvre.

Gamma Architecture propose une solution inverse. Ce cabinet fait passer les trois axes sous une colline, créée de toutes pièces, plantée pour en faire un parc paysager. Pour animer le centre-ville, il creuse un canal jusqu'à la Bièvre. Amener l'eau dans la ville neuve a d'ailleurs tenté plusieurs participants à ce concours d'idées.

Certains d'entre eux ont aussi montré — leurs réflexions pourraient être utilement reprises ailleurs — qu'il était possible *d'intégrer agréablement* un hypermarché dans un centre urbain de qualité.

Jouer sur l'eau

M. Jean-Claude Bernard propose, lui, *purement et simplement*, un retour en arrière. Architecte du quartier de l'Horloge, près de Beaubourg, il i n v e n t e pour *Saint-Quentin* l'« archéologie inversée », en recréant une ville du Moyen Age. Pour faire comprendre à ses habi*tants, à ses visiteurs*, qu'ils sont au cœur de la ville, il les enferme dans des murailles (occupées par des logements) percées de portes, *mais entourées* de douves. Les petites rues tortueuses et étroites de la « vieille ville » s'opposent aux artères plus rectilignes du « faubourg », qui s'étend au pied des « remparts », au-delà d'un espace vert.

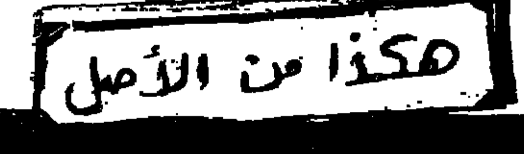
Le vingtième siècle finissant est-il obligé de recréer le passé pour se bâtir un cadre de vie accueillant ? Probablement, puisque M. Fernand Pouillon, qui a quitté l'Algérie le temps de participer à ce concours, *s'inspire lui* aussi largement des recettes anciennes. Il ne propose rien de moins que de remonter les sources de la Bièvre *jusqu'au bord* de l'étang de Saint-Quentin. « Sa » rivière passe sous les voies routières et ferroviaires, grâce à des grottes animées *dont* la *reproduction* qu'il en donne évoque étrangement certains dessins de l'édition originale de Jules Verne. « Sa » ville s'étend le long de larges quais verdoyants et sur l'« île de la Cité », recréée pour l'occasion *(notre dessin)*. De Saint-Quentin-en-Yvelines, il fait Saint-Quentin-sur-Bièvre...

Pourvu que les techniciens et les financiers ne transforment pas ces rêves en cauchemars. Car l'établissement public d'aménagement va maintenant étudier tous ces projets de prêts pour *choisir un parti* d'urbaniste qui s'inspirera peu ou prou d'une ou plusieurs idées « avancées ». Il le fera en liaison avec les élus locaux, mais aussi avec les r e s p o n s a b l e s gouvernementaux (M. Michel d'Ornano, ministre de l'environnement et du cadre de vie, est déjà venu visiter l'exposition). Car il faudra trouver des sommes importantes au moment où la rigueur budgétaire est de règle et où les villes nouvelles de l'Est et du Sud parisien ont, elles aussi, besoin de crédits, simplement pour commencer à vivre réellement.

Saint-Quentin ne doit-elle pas à ses futurs deux cent mille habitants un vrai centre-ville qui, *architecturalement*, marque son temps ? Et quel plus beau rêve que de jouer au Roi Soleil à quelques lieues de Versailles !

THIERRY BREHIER.

(1) L'exposition des neuf projets est ouverte au public au centre d'information de la gare de Saint-Quentin-en-Yvelines jusqu'au 27 septembre.



هكذا من الأصل

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	57,00	67,03
DEMANDES D'EMPLOI	14,00	16,46
IMMOBILIER	39,00	45,86
AUTOMOBILES	39,00	45,86
AGENDA	39,00	45,86
PROP. COMM. CAPITAUX	105,00	123,48

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	33,00	38,80
DEMANDES D'EMPLOI	8,00	9,40
IMMOBILIER	25,00	29,40
AUTOMOBILES	25,00	29,40
AGENDA	25,00	29,40





emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

GRANDE VILLE RHONE-ALPES
GROUPE INTERNATIONAL
Unité Industrielle 400 personnes
ELECTRONIQUE
recherche

INGENIEUR PRODUCTION

Formation GRANDES ECOLES
Indispensable :
- Expérience concrète de la vie industrielle
- Polyvalence et facilités d'adaptation

Adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé et photo à No 67572, CONTESSE PUBLICITE 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS Cedex 01 qui transmettra. Discrétion assurée.

Recherche pour diriger laboratoire d'analyses et de contrôle de produits de grande consommation

Ingénieur chimiste alimentaire

Diplômé de l'enseignement supérieur (ou praticien confirmé) ayant une expérience professionnelle de 5 à 10 ans comme chimiste alimentaire

Faire offre de service sous référence JP. L 7
Direction du Personnel Casino
42008 St-Etienne Cédex

Casino

SOCIETE RENNAISE D'ELECTRONIQUE PROFESS.
S.O.R.E.P. S.A.
recherche d'urgence pour son département Système

INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN

Connaiss. les microprocesseurs (matériel et logiciel, en particulier moniteur temps réel) et possédant une expérience en mini-informatique.

Adr. C.V. + prétentions, à : S.O.R.E.P. S.A., Z.I. Bellevue, B.P. 5, 35220 Châteaubourg.

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE LOISIRS DE RAJAT SAINT-PIERRE-DE-CHANDIEU (RHONE)
recherche

DIRECTEUR-ANIMATEUR EXPÉRIMENTÉ

Postes à pourvoir 4e trimestre 1980

Adresser C.V. détaillé au Secrétariat général de la Mairie de Saint-Fons 69190 avant le 20 août

---



BERG ELECTRONICS Division

est au premier rang des fabricants mondiaux de systèmes d'interconnection miniaturisés et crée à BESANÇON sa deuxième unité européenne de connecteurs. Prévisions : 60 personnes fin 80, plus de 400 à terme. Nous recrutons un

Ingénieur Mécanicien

qui sera placé sous la supervision du Directeur Technique et sera en relation fonctionnelle avec l'encadrement.
Le titulaire du poste sera responsable :
- de l'analyse des problèmes techniques, process et méthodes ;
- de la recommandation des solutions pour assurer la production dans les conditions de sécurité, coût et de qualité, quantité et délai ;
- de la définition des modalités et des règles de l'entretien préventif et de la gestion des pièces détachées, pour les services concernés ;
- des propositions de toutes modifications ou nouveaux procédés pour améliorer les niveaux de performances industrielles.

Ingénieur diplômé Arts et Métiers ou équivalent, le candidat aura une première expérience, si possible, dans une industrie similaire. La pratique de l'anglais est indispensable. A terme, cette fonction pourrait évoluer vers des responsabilités élargies.
Nous vous remercions d'adresser votre candidature en précisant votre rémunération actuelle, sous réf. 022 à : Du Pont de Nemours (France) S.A. - Berg Electronics, BP 363 - 25018 BESANÇON Cedex.

Réponse rapide et discrétion assurées.

HAVAS CONTACT

ENTREPRISE NATIONALE D'ETANCHEITE
recherche

CONDUCTEURS DE TRAVAUX

Agences :
— REGION NORD pour étanchéité multicouches
— REGION SUD pour couverture bac acier, étanchéité, bardage.

Env. C.V. + prétentions, référ. nº 857.526 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

INSTITUTION **SANITAIRE et SOCIALE** DE 120 LITS DANS REGION **MIDI-PYRÉNÉES**
recherche

DIRECTEUR ADJOINT ADMINISTRATIF

(DECS, certif. de gestion, etc) Pr seconder médecin directeur convention collective 1951.
Candidature av. C.V. à envoyer avant le 26 août 1980.
Poste à pourvoir entre le 15 et le 30 septembre 1980. Ecr. à nº T 21326 M, REGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Recherchons

UN INGÉNIEUR ÉLECTROTECHNICIEN

débutant
Pour Bureau d'études à Lyon

Ecrire HAVAS LYON nº 1.807

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.



emplois internationaux

(et départements d'Outre-Mer)

Directeur d'agence industrielle à Athènes

Nous sommes une société française qui opère dans le monde entier, sur des marchés difficiles, mais avec des méthodes et un état d'esprit modernes et dynamiques. Notre métier, le négoce tant de produits de première transformation que de produits finis destinés à l'industrie. Déjà introduits en Grèce depuis quelques années par le canal d'un importateur, nous ouvrons aujourd'hui notre propre bureau à Athènes.

Voulez-vous en être le responsable ? Il vous faudra démarrer seul. Avec une secrétaire. Vous aurez à situer les courants d'affaires, dans votre pays, et à y prendre pied peu à peu. Nous vous aiderons. Au départ, par une formation en France à nos produits et à nos techniques de vente. Ensuite par un appui constant de la part de nos services parisiens et des directeurs de nos agences étrangères. Une grande solidarité existe entre eux.

Votre profil ? De nationalité Grecque et connaissant bien votre pays, vous avez fait des études supérieures, de type commercial de préférence. Vous êtes aussi un homme de culture internationale, vous pratiquez le français et l'anglais. Nous accorderons plus d'attention à vos qualités de personnalité et d'intégrité qu'à votre expérience. Même si celle-ci est courte, écrivez rapidement sous référence 801 443 M à nos conseils en recrutement du Cabinet Sirca. Nous leur avons confié le soin de réunir les candidatures. Les interviews auront lieu à Athènes en septembre prochain.



Sirca
11, avenue Delcassé - 75008 PARIS.
MEMBRE DE SYNTEC

SOURCES

BUREAU D'ÉTUDES INTERNATIONAL
recherche

INGÉNIEUR GÉOTECHNICIEN ou TECHNICIEN SUPÉRIEUR CONFIRMÉ

pour contrôle travaux autoroutiers en Syrie. Résidence ville proche de DAMAS

Candidat devra avoir connaissances approfondies en béton de ciment et hydrocarbures.

Durée de contrat deux ans.

Poste à pourvoir immédiatement.

Adr. curriculum vitae et prétent. sous nº 99.622 M à BLEU, 17, rue Lebel, 94300 Vincennes, qui transm.

LA COMMISSION DES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES
cherche

un ingénieur technicien

pour étude physique dans le domaine de technologie des matériaux nucléaires à hautes températures ; connaissances en électronique et programmation éventuellement en technique du laser souhaitées.

un ingénieur chimiste

de niveau universitaire pour travaux de recherche dans le domaine d'éléments actinides de radioactivité spécifique élevée.

Critères de recrutement conformes aux dispositions du statut du personnel, échelle des salaires applicable aux agents temporaires des Communautés européennes : contrat temporaire, avec possibilité de renouvellement ; salaire en fonction de l'âge, des qualifications et de l'expérience. Autres avantages sociaux : allocations de foyer et indemnité de dépaysement.

Ne sont admis que les ressortissants d'un Etat membre des Communautés européennes.

Acte de candidature ainsi qu'un curriculum vitae détaillé, copies de titres d'étude ou de diplômes, sont à envoyer au :

CENTRE COMMUN DE RECHERCHE,
Division Personnel & Administration,
P.B. 2266, D - 7500 KARLSRUHE

INGENIEUR MECHANICAL

Parlant couramment anglais, spécialisé chauffage, climatisation, plomberie. Pour chantier en Arabie Saoudite.
CONTRAT DE 2 ANS.

Adresser C.V. et prétentions à : I.C. ENTREPRISE B.P. 404 92103 BOULOGNE

---

emplois internationaux

Cette classification permet aux sociétés nationales ou internationales de faire publier pour leur siège ou leurs établissements situés hors de France leurs appels d'offres d'emplois.

---

offres d'emploi offres d'emploi

NOTRE OBJECTIF : LA QUALITE

Importante Société d'ingénierie, située à la Défense, filiale d'un grand groupe, nous recherchons pour notre division Qualité des :

Ingénieurs et techniciens

chaudronniers, électroniciens, robinettiers,
se déplaçant régulièrement chez nos fournisseurs. Ils assumeront les fonctions d'inspecteur qualité, c.à.d. : suivi et surveillance des fabrications ; demandes de contrôles ; participation aux évaluations ; traitement des anomalies ; constats qualité...
Les candidats sont diplômés BTS ou ingénieur,
- ont une expérience industrielle minimum de 5 ans en fabrication ou contrôle.
- Une bonne connaissance de l'anglais lu et parlé de préférence.
Les chaudronniers et robinettiers ont obligatoirement une pratique préalable des contrôles non destructifs.
Adresser CV + lettre manuscrite à rseg carrières Réf. 7060 M - 64, rue la Boëtie 75008 PARIS qui transmettra.

Cadre comptable de haut niveau

Importante société immobilière dont le siège est à Paris, nous recherchons le professionnel confirmé que vous êtes maintenant. Nous vous confierons d'abord, sous l'autorité du Directeur Financier, la responsabilité du Service de Comptabilité Générale et de la Fiscalité. Cette responsabilité, nous l'élargirons rapidement à celle de la trésorerie et de la gestion financière. Dans tous ces domaines, vous avez fait vos preuves. Et vous avez déjà dirigé une équipe importante.

Vous êtes l'homme ou la femme de progrès et de dialogue que nous voulons dans ce poste. De progrès, car nous réformons profondément notre système de gestion pour améliorer nos prévisions et l'analyse de nos résultats ; un nouveau plan comptable est sur le point d'être mis en vigueur. De dialogue, parce que des liaisons actives doivent être entretenues avec les services ordonnateurs de la société dans des domaines incluant la comptabilité analytique, le contrôle budgétaire et l'informatique.

Les consultants de SIRCA étudieront votre candidature. Ecrivez-leur sous référence 802 444 M en précisant vos prétentions. Ils présenteront à ceux qu'ils recevront certains aspects spécifiques de notre société qui donnent au poste un intérêt supplémentaire. Une expérience préalable de la gérance immobilière sera intéressante, mais pas indispensable.



Sirca
11, avenue Delcassé - 75008 PARIS
MEMBRE DE SYNTEC

SOURCES

SOCIÉTÉ à PANTIN
Métro : HOCHE
recherche
libre sous huitaine

COMPTABLE 2e ÉCHELON

H. ou F., pour service Comptabilité clients

40 heures × 5 jours

Adresser C.V. et prétentions, à nº 67.637, CONTESSE Publicité 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra

---

T.I.T.N. FILIALE THOMSON CSF INFORMATIQUE
recherche
INSPECTEURS DE MAINTENANCE
confirmés et débutants
Compétences souhaitées :
— Electronique numérique, microprocesseurs et périphériques d'ordinateurs.
Interventions en région parisienne et province.
Nombreux avantages
Voiture fournie
Env. C.V., photo et prétentions, sous référence S.A.V., à : T.I.T.N., 5, rue Gustave-Eiffel, 91420 MORANGIS

INGÉNIEURS SYSTÈMES
OS/MVS - CII HB 66
IRIS 80, SIRIS 7/8
Ecr. nº 283, Publicités Réunies, 112, bd Voltaire, 75011 Paris.

WABCO-WESTINGHOUSE
rech. pour son établ. de Sevran (division ferroviaire)

1 EMPLOYE ADMINISTRATIF

Niveau 2, coefficient 190, ayant facilité élocution pour suivi des commandes au service relance. Des déplacements de courte durée sont à envisager.
Env. C.V. dét. à Mme GRELE, référ. 4309 - B.P. nº 2 93270 SEVRAN.

S.P. 2 M. recrute :
ELECTRONICIENS niveau A

AT-3 - A.T.P.

microprocesseurs appréciés.
Téléph. : 293-62-41, Poste 60

ETUDIANTS MÉDECINE
DCEM 4 à CES, août 80, nourris, logés.
T. : (16-1) 293-36-90

LABORATOIRE CENTRAL DE TELECOMMUNICATIONS
recherche pour des études et développements de systèmes avancés de traitement de données radar en temps réel

ingénieurs électroniciens

GRANDES ECOLES

3 à 5 ans d'expérience en électronique et en micro informatique appréciés.

Bonne connaissance de l'anglais souhaitée.
Nationalité française exigée.

Ecrire avec C.V. et prétentions à LCT - Boîte Postale No 40 78140 VELIZY-VILLACOUBLAY.

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	57,00	67,03
DEMANDES D'EMPLOI	14,00	16,46
IMMOBILIER	39,00	45,86
AUTOMOBILES	39,00	45,86
AGENDA	39,00	45,86
PROP. COMM. CAPITAUX	105,00	123,48

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	33,00	38,80
DEMANDES D'EMPLOI	8,00	9,40
IMMOBILIER	25,00	29,40
AUTOMOBILES	25,00	29,40
AGENDA	25,00	29,40

offres d'emploi

roussel uclaf

ROMAINVILLE dans le cadre de l'informatisation des travaux de son centre de recherches, embauche pour une mission ponctuelle de 12 mois

ANALYSTE-PROGRAMMEUR

possédant une formation scientifique de base (si possible en biologie) et une formation complémentaire en informatique, répondant IMPERATIVEMENT aux caractéristiques suivantes :
- expérience de miniordinateurs DEC PDP 11
- sous système RSX 11 M et langage FORTRAN.

Ecrire avec CV, photo et prétentions au Service du Personnel et des Relations Sociales 102, route de Noisy - 93230 ROMAINVILLE

smp

ingénieurs grandes écoles
futurs chefs de projets
études et chantiers offshore

27 ans minimum — Bilingue Anglais

Notre Société, spécialisée dans la pose de câbles et de pipes flexibles, recherche quelques Ingénieurs de Grandes Ecoles à dominante mécanique, jeunes ou ayant de préférence quelques années d'expérience d'engineering pétrolier ou de chantier offshore pour participer à l'étude et à la réalisation sur site de contrats importants avant d'en prendre la responsabilité complète.
La fonction implique autant de rigueur que de goût de l'action sur le terrain avec ce qu'elle comporte d'aventure.

INFORMATION CARRIERE SVP

Pour informations complémentaires et rendez-vous éventuel, appeler 763.11.15, INFORMATION CARRIERE, aux heures de bureau.

Référence : 971.

Si vous le préférez, adressez votre candidature à SVP RESSOURCES HUMAINES 7, rue de Logelbach, 75017 PARIS.

CHAMBRE SYNDICALE NATIONALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT CSNCR

Palace de renommée internationale

recherche

RESPONSABLE RESTAURATION
ADJOINT AU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Ecrire sous le nº 99.451 M, à BLEU, 17, rue Lebel, 94300 VINCENNES, qui transmettra.

SOCIETE INDUSTRIELLE PARIS (13e), recherche

ANALYSTE PROGRAMMEUR

EXPERIENCE G.A.P. II S/IBM 34

Adresser curriculum vitae et prétent. sous nº 343 à PUBLI G.R., 27, rue du Faubourg-Montmartre, 75009 PARIS, qui transmettra.

ANSWARE

Société de Services et Conseils en Informatique de tout premier plan

THOMSON-CSF INFORMATIQUE

recherche dans le cadre de son expansion

POUR SA DIVISION MINI-INFORMATIQUE

15 ingénieurs informaticiens débutants

(formation complémentaire assurée sur mini-ordinateurs) (Réf. DCA/073)

20 ingénieurs ou universitaires expérimentés en informatique industrielle

pour participation à des projets de commutation téléphonique, de télésurveillance, et de contrôle de processus... (Réf. DCA/074)

Rémunération motivante,
Avantages sociaux,
Et surtout de réelles opportunités de carrière.

Envoyer votre C.V. détaillé, photo, prétentions et délai de disponibilité en précisant bien la référence du poste correspondant à

ANSWARE 135, rue de la Pompe - 75116 Paris.

Société française Hoechst

vous propose à son Siège le poste de :

CHEF DE MARCHE TENSIO-ACTIFS

VOTRE MISSION :
- vous définissez et coordonnez les actions commerciales pour les produits tensio-*actifs* et auxiliaires dont vous avez la charge sur les marchés de la grande chimie
- vous intervenez en clientèle en coordonnant l'activité de notre réseau commercial et des services d'applications techniques de notre Société et de la maison mère
- vous développez le chiffre d'affaires et la rentabilité et vous suscitez la création de nouveaux produits.

POUR REUSSIR, IL VOUS FAUT :
- une formation d'ingénieur chimiste
- une expérience technique (formulation) ou technico-commerciale d'au moins 3 ans acquise dans le domaine de la grande chimie
- une bonne connaissance de l'allemand.

Adresser C.V. et prétentions sous réf. 425 à notre Département des Ressources Humaines - Tour Roussel Nobel Cedex 03 92080 PARIS LA DEFENSE



Hoechst

TRÈS IMPORTANT GROUPE D'ASSURANCES

recherche

JEUNES DIPLOMÉS

(SUP. de CO., E.S.C.A.E., D.E.S. de DROIT Formation complémentaire I.A.E. ou équivalent recherchée.)

Destinés à entrer après formation complète dans le corps de l'Inspection de son réseau d'AGENTS GENERAUX. Mobilité géographique indispensable.

Ecrire sous nº 67.424 à CONTESSE Pub., 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

L'UN DES PLUS IMPORTANTS GROUPES FRANÇAIS DE SERVICES recherche

UN INGENIEUR D'AFFAIRES

Rattaché directement à la Direction, il aura à négocier à haut niveau avec une clientèle composée des plus importantes sociétés de la région parisienne.

Ce poste conviendrait à un homme dynamique ayant goût des contacts, possédant une solide expérience du Service.

Envoyer lettre manuscrite, C.V., photo et prétent. à A.M.P. sous référ. 9794/AT - 40, rue Olivier-de-Serres - 75015 PARIS (qui transmettra)

T.I.T.N.
FILIALE THOMSON CSF INFORMATIQUE
recherche
INGENIEUR grande Ecole débutant ou quelques années d'expérience pour travaux d'études et de rech. sur des systèmes à base de micro-processeurs (télé-écriture, télé-transmission, terminaux à entrée graphique).
Lieu de travail : Banlieue Sud (Chilly-Mazarin).
Env. C.V., photo et prétent. en précisant réf. T.F.R. à : T.I.T.N., 5, rue Gustave-Eiffel, 91420 MONRANGIS.

Famille canadienne recherche jeune fille au pair, française, à partir d'octobre 1980. Dr BRIAN DAY - 2038 Acadia Road - VANCOUVER B.C. - Canada - V6T 1 R5. Tél. (19) 1-604-224-5006

Centre d'informations Financières organise en Août un stage pour recruter COLLABORATEURS (CIAUX) H. ou F. :
— débutants ou expérimentés ;
— sens de la négociation ;
— excellente présentation ;
— possibilité cadre.
Tél. R.-V. 553-28-00, poste 209.

WABCO-WESTINGHOUSE
rech. pour son Etabl. de Sevran (division Ferroviaire)
UN ACHETEUR diplôme ESA
(école supér. d'approvisionn.), Une dizaine d'années d'expér. dans la fonction Achats des industries mécaniques ou métallurgiques est requise.
Envoyer C.V. détaillé, à Mme GRELE, réf. 4.308, B.P. Nº 2, 93270 SEVRAN

T.I.T.N.
FILIALE THOMSON CSF INFORMATIQUE
recherche
INGENIEURS LOGICIEL
Grande Ecole option informatique, si possible confirmés, 2 à 5 ans d'expérience pour travaux sur systèmes temps réel à base de *mini-ordinateurs ou microprocesseurs.*
Lieu de travail : Banlieue Sud (proxim. Orly) ou 40 km Ouest de Paris.
Env. C.V. photo et prétentions en précisant réf. S.H.S. à : T.I.T.N., 5, rue Gustave-Eiffel, 91420 MORANGIS

WABCO-WESTINGHOUSE
rech. pr son Etabl. de Sevran
UN DESSINATEUR
PROJETEUR OUTILLAGE
compétent en outillages petites et moyennes séries en mécanique générale. Env. C.V. détaillé à Mme GRELE, réf. 4.311, B.P. nº 2, 93270 Sevran

développement des ressources humaines

La direction des Relations Humaines d'un groupe industriel de notoriété internationale en expansion crée le poste de

RESPONSABLE ETUDES ET METHODES

- il conçoit et fait évoluer les outils permettant d'établir les tableaux de bord, statistiques et informations liés à la gestion du personnel,
- il assure la liaison avec le service informatique (rédaction de cahiers des charges)
- il établit le bilan social,
- il met en place les procédures de gestion et administration du personnel,
- il propose et met en œuvre la politique de rémunération.

Ce poste est confié à un cadre de la fonction personnel ou à un informaticien, alliant une bonne capacité d'initiative et d'innovation à un solide sens de la rigueur.

Il pourra faire évoluer sa carrière vers des postes à responsabilités plus globales au sein du Groupe, en France ou à l'Etranger.

Adresser candidature et prétentions sous référence 8541 à :

OP organisation et publicité 2 RUE MARENGO 75001 PARIS/QUI TRANS.

Proche banlieue Sud
(excellente desserte transports en commun)

INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS débutants

(ENSAE, ENST, ESE, ENSI, INSA...)

Notre expansion rapide dans le domaine des équipements et systèmes aéroportés nous conduit à renforcer largement nos équipes techniques et d'essais.

Nous recherchons des ingénieurs attirés par des RESPONSABILITÉS DE CONCEPTION dans des domaines avancés :
— de l'électronique générale,
— de l'automatique,
— et du traitement numérique (matériel et logiciel).

Des possibilités d'évolution variées vers des responsabilités largement autonomes sont offertes à des personnalités créatrices possédant aussi des qualités d'organisation et de contact et ayant le goût du travail en équipe.

Ecrire avec curriculum vitae et photo sous le nº 67.585 à CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

Pour Société banlieue Paris-Ouest

JEUNES INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS

Même débutants pour laboratoire d'études
Salaire de début élevé

Adresser curriculum vitae à **CERME**, B.P. 29 92370 CHAVILLE.

T.I.T.N.
FILIALE THOMSON CSF INFORMATIQUE
recherche
1) Pour postes à pourvoir en banlieue SUD (CHILLY-MAZARIN)
— INGENIEURS ELECTRONIC. Chefs de projets, ayant au moins 5 ans expérience dans la conception et l'intégration de systèmes à base de mini ou microprocesseurs. Ils auront la *responsabilité de projets* et devront assurer l'encadrement technique d'une équipe. Une évolution est souhaitée vers des fonctions d'ingénieur en chef (coordination de projets, assistance technique au service commercial).
— INGENIEURS Grande Ecole débutants ou quelques années d'expérience pour développement sur *microprocesseurs.* (réf. HARD)

2) Pour postes à pourvoir en banlieue Ouest (40 km Paris par autoroute)
— INGENIEUR ELECTRONIC.-INFORMATICIEN
— INGENIEUR ELECTRONIC.-MECANICIEN
— A.T.P. ELECTRONICIEN
— GESTIONNAIRE connaissant *les composants* électroniques et électromécaniques (achats, gestion de magasin) (réf. M.L.A.)

Env. C.V., photo et prétentions, en précisant référence du poste, à T.I.T.N., 5, rue Gustave-Eiffel - 91420 MORANGIS

T.I.T.N.
FILIALE THOMSON CSF INFORMATIQUE
recherche pour ses travaux de conception et de réalisation de systèmes de gestion dans le domaine de l'informatique répartie sur mini- et micro-ordinateurs *ainsi que pour ses travaux* dans le domaine des réseaux de la communication de messages et de la télé-informatique.
INGENIEURS SYSTEMES
Formation grande Ecole, plusieurs années d'expérience dans le domaine du logiciel tps réel.
INGENIEURS débutants
Option informatique ou maîtrise informatique.
ANALYSTES-PROGRAMMEURS
I.U.T. informatique.
Lieu de travail : Banlieue Sud (proximité Orly) ou 40 km Ouest de Paris.
Env. C.V., photo et prét. en précisant réf. SOFT, à : T.I.T.N., 5, rue Gustave-Eiffel, 91420 MORANGIS.

Société d'Economie Mixte de la banlieue EST recrute pour début septembre
COMPTABLE
formation D.U.T. option comptabilité-finances minimum, notions informatique souhaitées. Rémunération à débattre.
Adr. C.V. nº T 021.648 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris, qui tr.

S. C. I.
ANALYSTES PROGRAMMEURS
PL1 - VSAM
720-33-80

CANAL recherche pour un groupe français de dimension internationale
INGÉNIEURS
grande école ou maîtrise informatique, connaissance mini-ordinateur (Mitra 15 et 125 P.D.P. 11) ou microprocesseurs.
Envoyer C.V., à CANAL, 47, rue de Liège, 75008 Paris à l'attention de M. Touzé, ou tél. 293-62-41 (poste 60)

GROUPE AMERICAIN de distribut. d'EQUIPEMENTS *ELECTRONIQUES* recherche pour sa filiale française :
TECHNICIEN MAINTENANCE
avec mission de mise au point, installation et dépannage des matériels sur France, Espagne, *Italie, Belgique.*
INSPECTEUR MAINTENANCE
ordinateurs et périphériques (systèmes interactifs) pour la France.
Les candidats devront avoir une expérience *minimum* de 2 ans et parler anglais.
— intégration dans des équipes existantes ;
— formation assurée sur place et à l'étranger ;
— 13 mois, indemnité voiture ;
— poste à pourvoir en banlieue Sud de Paris.
Présenter C.V. et prétentions à D. STANESCO - IST FRANCE, 32, place de la Loire, Silic 441, 94593 RUNGIS Cédex.

Recherche pour le 15 septembre, une nourrice habitant à proximité de la rue des Suisse, à Nanterre, pour garder à la journée un enfant d'un an. Prendre contact téléphoniquem. Ecr. « 6.968, « le Monde » P., 5, r. Italiens, 75427 Paris Ced 09

ERIN
recherche
● **Des INGÉNIEURS** débutants à 3 ans d'expérience
● **Des ANALYSTES-PROGRAMMEURS** minimum DUT
Pour :
— Développement logiciel de base
— Contrôle de processus industriels
Formation assurée
Ecrire avec C.V., s/réf. 5.597, à AXIAL Publicité *27, rue Taitbout,* 75009 Paris, qui transmettra

WABCO-WESTINGHOUSE
rech. pr sa division Ferroviaire Etablissement de SEVRAN
QUATRE JEUNES DIPLOMÉS
B.T.S. ou DUT fabrication mécanique, intéressés par les problèmes méthodes fabrications. Env. C.V. détaillé, à Mme GRELE, réf. 4.312, B.P. Nº 2, 93270 SEVRAN

GRAND GROUPE FRANCAIS MULTINATIONAL
recherche pour PARIS

UN INGENIEUR CONFIRME GRANDE ECOLE

5 à 10 ANS D'EXPERIENCE DANS UNE POSITION RESPONSABLE DE BUREAU D'ETUDES - INGENIERIE OU EXPERIENCE INDUSTRIELLE DANS LES DOMAINES DE RAFFINAGE, OU DE PETROCHIMIE.

ANGLAIS COURANT NECESSAIRE,
pour animer une équipe de développement des ventes de produits hautement techniques utilisés en séparation et épuration de fluides dans un marché national.

Envoyer lettre manuscrite avec C.V. détaillé, photo et prét. à no 67607 CONTESSE PUBLICITE 20, avenue de l'Opéra 75040 PARIS Cedex 01, qui transmettra.

LE CENTRE D'AUTOMATISATION POUR LE MANAGEMENT

Le service informatique de la Caisse des Dépôts et Consignations, recherche pour développer ses services à PARIS et en proche banlieue, des

Informaticiens-Chefs de projets
Ingénieurs-concepteurs

Ce sont des Ingénieurs de haut niveau, de formation Grandes Ecoles.

Une expérience de plusieurs années en informatique de gestion sur gros système est indispensable.

Ils participeront à la mise en place d'importantes applications faisant appel au télétraitement et aux bases de données dans des secteurs variés du tertiaire (Banques, Assurances, etc...)

Evolution de carrière facilitée par la dimension d'un groupe informatique important.

Adresser lettre manuscrite, CV photo et prétentions au CAM



CAM Direction du Personnel B.P. 16 94114 ARCUEIL.

OP

secrétaires

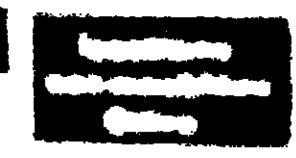
WABCO-WESTINGHOUSE
rech. pour son établ. de Sevran (division ferroviaire)
1 SECRÉTAIRE
bilingue anglais-français.
Env. C.V. dét. à Mme GRELE, référ. 4310 - B.P. nº 2 93270 SEVRAN

capitaux ou proposit. com.

Sté internation. rech. Associés
POUR CRÉATION COMPTOIR
dans pays en pleine expansion touristique. RENTAB. ELEVEE. Capital total : 4 millions, apportons 50 %, recherche 2 millions en tout ou en tranches. Tél. Cab. CHAGNON, 504-39-66 ou 504-38-46

Directeur-Animateur discothèq. 10 a. réf., rech. prêt ou garantie pour gérance (possède clientèle). 858-02-32, (13-14 h), 395-60-04, soir

NICE centre rech. associés pour grand magasin de sport en expansion - Tél. : (93) 55-88-27.



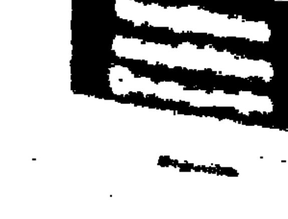


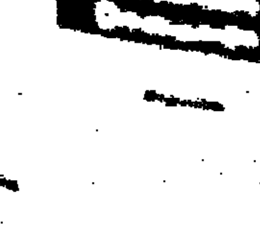
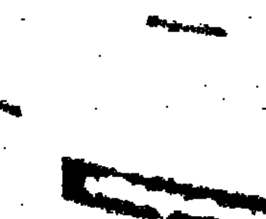






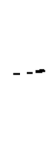
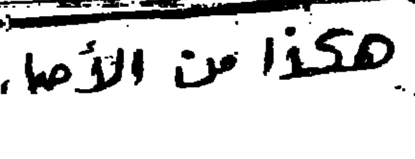








هكذا من الأصل

Le Monde

économie

SOCIAL

APRÈS CINQ ANS DE CONFLIT DANS LES FOYERS D'IMMIGRÉS

La grève des loyers prend fin à la Sonacotra

Plus de cinq ans après le début du conflit de la Sonacotra (Société nationale de construction de logements pour les travailleurs), un protocole d'accord a été signé ces derniers jours à Villemomble (Seine-Saint-Denis), dans le dernier des soixante-dix foyers d'immigrés « en grève totale des loyers ». Seuls quelques établissements sont encore atteints partiellement par ce mouvement, dans la banlieue parisienne. Dans d'autres foyers où un protocole a été signé, certains résidents accusent la Sonacotra de ne pas respecter ses engagements.

Au foyer-hôtel Laënnec, à Villemomble, la grève des loyers avait débuté à la fin de l'année 1977. En novembre dernier, le tribunal de Bobigny avait ordonné l'expulsion des résidents, et l'établissement devait être fermé incessamment. Selon la direction, les locataires, *« par l'intermédiaire du maire (socialiste) de Villemomble et avec son aide »*, ont repris contact et ont accepté finalement le protocole d'accord proposé par la Sonacotra.

Est-ce la fin de la lutte la plus longue qu'aient jamais menée les travailleurs immigrés ? Si cette issue se confirme, beaucoup s'en trouveront soulagés : la Sonacotra en premier lieu — et les services de M. Lionel Stoléru, secrétaire d'État auprès du ministre du travail et de la participation, — mais aussi les syndicats, qui, loin d'avoir « récupéré » ce conflit, n'ont jamais su trouver un terrain d'entente avec le comit éde coordination des foyers en lutte, isolé dans son radicalisme.

Tout avait commencé au foyer Romain-Rolland de Saint-Denis pour une revendication assez obscure : des peintures à refaire, des draps à changer plus souvent, un peu plus de liberté demandée par les résidents, qui souhaitaient aussi le départ d'un *« gérant raciste »*. Mais très vite les immigrés réclament, en janvier 1975, la suppression de la deuxième augmentation de loyer de 1974, jugée excessive en regard des conditions de logement consenties dans ce type de foyer-caserne pour des travailleurs dont le salaire mensuel n'excède pas toujours le SMIC (1).

L'affaire aurait pu être étouffée rapidement si l'on avait accepté, en haut lieu, de négocier. Mais tout de suite, la Sonacotra refuse : *« On ne discute pas,* dira un gérant, *avec des gens qui viennent des gourbis. »* Quand survient la seconde augmentation des « redevances » (+ 7,5 %) le différend s'aggrave, soutenu par le P.C.F. et la C.G.T. dans plusieurs foyers. Une prise de conscience va s'amorcer, tandis que se dessinent des dissensions entre les résidents et les syndicalistes cégétistes, accusés de *« casser la grève des foyers »* lorsqu'ils acceptent des négociations avec la direction dans trois établissements et la signature d'un protocole qui prévoyait un assouplissement du règlement intérieur, une baisse de 20 centimes par jour sur la dernière augmentation, l'épongeage des arriérés et la reconnaissance d'un comité de résidents. On assiste alors à la mise en place d'un comité de coordination des grévistes, dont les méthodes et les objectifs seront parfois critiqués non seulement par la C.G.T., la C.F.D.T. et F.O — qui se présentent en interlocuteurs reconnus par la Sonacotra — mais encore par la Ligue communiste révolutionnaire (trotskiste), la Fédération des associations de solidarité avec les travailleurs immigrés (FASTI), l'Amicale des Algériens en Europe et l'Association des Marocains e nFrance. Le P.C.F., dès lors, retirait son appui. Ce n'est qu'au cours des deux dernières années que l'on a vu se dessiner un timide rapprochement entre le comité de coordination et la gauche française, par le biais du parti socialiste.

Dans ce combat du désespoir, les « Sonacotra », comme on les appelle, déclencheront l'une des résistances les plus dures, mais aussi les plus réprimées de l'histoire de l'immigration en France. Le mouvement sera caractérisé par sa forme originale aussi bien que par son ampleur. Une manifestation rassemble plusieurs milliers de travailleurs étrangers à la Mutualité. Entre septembre 1975 et avril 1976, le nombre des locataires en cessation de paiement oscille entre douze mille et vingt mille. Mais la grève des loyers retombera, brutalement en 1979, sous l'effet des pressions policières et judicaires, des erreurs de tactique du comité de coordination, mais aussi de la crie. Il y a, surtout, la difficulté croissante des immigrés à se faire entendre. Au cours de cette année 1979, on a vu se multiplier les procès, les incursions dans les foyers, les saisies-arrêts sur salaires. Le 22 juin 1979, les forces de l'ordre envahissaient le foyer de la Sonacotra de Garges-les-Gonesse et et en expulsaient les occupants. Ces derniers camperont sur un terrain vague jusqu'à la mauvaise saison et finiront par signer un accord. C'est le premier pas vers la reconnaissance d'un « statut de résident ».

Après la signature d'un autre accord, le 9 novembre 1979, au foyer de la rue des Sorbiers, à Nanterre (Hauts-de-Seine), entre le maire de la ville, M. Yves Saudmont (P.C.F.), les représentants d'un comité de résidents et la direction de la Sonacotra, le comité de coordination des foyers en lutte accepte des négociations *« foyer par foyer »*. A cette date, le conflit n'atteignait plus que dix établissements en grève totale et quelque cinq mille huit cents résidents refusaient encore de payer leur loyer.

Le retour à une situation normale s'est accentué en 1980. Début juin, neuf cents locataires étaient encore en cessation de paiement. Aujourd'hui, ils ne sont plus que trois cents environ selon M. Pierre Bon, directeur de la Sonacotra, au lieu de trois mille deux cents en décembre 1979. Les actions de recouvrement ont concerné plus de douze mille personnes, et une quarantaine de *« protocoles collectifs »* ont été signés depuis mars 1979 avec des comités de résidents, ou les élus des résidents, ou encore des représentants des expulsés. La plupart comportent l'instauration d'un *statut* de résident, l'assouplissement du règlement intérieur et surtout la remise d'une partie des arriérés assortie d'un étalement des remboursements. Une aide personnelle vient diminuer la « redevance » que doivent payer les résidents dont les ressources sont inférieures à certains seuils. L'aide transitoire au logement (A.T.L.) distribuée par le Fonds d'action sociale, s'applique dans tous les foyers, à l'exception de ceux soumis à la convention de l'aide personnalisée au logement (A.P.L.).

Plus de trois mille expulsions

La grève des loyers, ainsi, s'est peu à peu résorbée. Cependant, des poches de résistance subsistent, notamment dans trois foyers du Val-de-Marne (Villejuif, Ivry, le Plessis-Trévise), ainsi que dans les Yvelines (Sartrouville), et dans l'Essonne (Athis-Mons). De nombreux résidents se plaignent de la non-application des accords. Ainsi, à Massy (Essonne), où un protocole avait été signé le 5 février, en présence de la municipalité, entre les représentants de la Sonacotra et le comité de résidents du foyer Ampère. Par cet accord, les locataires avaient obtenu, de leur propre aveu, *« une modification positive du règlement intérieur »*, et la promesse d'aménagements divers : entretien des chambres, installation d'une salle de cours et d'une salle de télévision, etc. En échange de la reprise des paiements, la Sonacotra s'engageait à renoncer à l'exécution des décisions judiciaires qu'elle avait obtenues, c'est-à-dire à l'expulsion des récalcitrants, prononcée le 21 décembre 1979. Réciproquement, les résidents se désistaient de tout appel ou pourvoi contre ces mêmes décisions. *« Cinq mois après la signature du protocole,* déclarent les immigrés de ce foyer, *la Sonacotra n'a pratiquement rien fait pour l'amélioration de l'établissement ; elle a, en revanche, augmenté les loyers : après une hausse de 12 % en janvier, elle vient de les augmenter une nouvelle fois, en juin, de 12,85 %. Ces hausses sont justifiées par une expertise agréée, alors que nous n'avons jamais vu aucun rapport d'expertise. En outre, malgré la reprise des paiements, la Sonacotra a fait intervenir un huissier pour signifier l'expulsion des résidents visés par le jugement du 21 décembre. »*

En fait, depuis le 3 mai 1980, dans l'ensemble de la France, plus de trois mille résidents ont reçu un tel avis d'expulsion. Au foyer de Saint-Denis, où trois délégués avaient été expulsés du territoire, avec quinze délégués d'autres foyers en 1976, le tribunal d'instance de Saint-Denis a reconnu, en décembre 1978, *« les prix illicites de la Sonacotra »* et demandé une expertise comptable pour déterminer le prix des redevances. La Sonacotra fit alors appel devant la sixième chambre de Bobigny, qui condamna deux cent cinquante-six résident à l'expulsion du foyer et quarante-huit autres à une saisie-arrêt sur salaire (soit de 7 000 à 10 000 francs retirés sur une paie voisine du SMIC). Le 30 mai dernier, les résidents de Saint-Denis étaient convoqués à nouveau en justice devant le premier président de la cour de Paris. Quatre cent cinquante résidents des foyers Sonacotra et A.F.R.P. de Saint-Denis sont à présent sous le coup d'une expulsion, sans oublier ceux de Villemomble, de Montreuil, de Sartrouville et de plusieurs autres localités.

Est-ce un effet du hasard ? Au moment où se termine la grève des loyers, l'un de ses anciens leaders, M. Moussa Konaté, qui fut aussi l'un des premiers résidents victimes d'un arrêté d'expulsion du territoire en juillet 1978, se trouve à nouveau menacé d'expulsion. Ce Malien, militant cégétiste au foyer de Pierrefitte (Seine-Saint-Denis), était pourtant considéré comme un élément modéré et modérateur, selon de nombreux témoignages. Renvoyé à Bamako en vertu d'une procédure d'urgence, il avait fait l'objet d'un sursis à exécution ordonné par le Conseil d'État, saisi d'un recours appuyé par la C.G.T.

JEAN BENOIT.

(1) Le loyer des foyers Sonacotra, appelé *« redevance »* par la direction, correspond à trois éléments : charges communes en eau, électricité, etc., prestations particulières, telles que le blanchissage des draps ou le ménage, et loyer proprement dit. Le prix varie en fonction de la surface des chambres et du confort des établissements. En juillet dernier, selon la direction, le montant de ces redevances mensuelles était en moyenne de 300 F, 380 F et 500 F pour les trois catégories de foyers de la première, seconde et troisième génération. La dimension des chambrettes, parfois, n'excède guère six mètres carrés pour un locataire.

ÉTRANGER

Dans son rapport annuel

LE F.M.I. NOTE UNE TIMIDE LIBÉRALISATION DES ÉCHANGES INTERNATIONAUX

Les pressions protectionnistes, observées depuis le début des années 70 se perpétuent, note le Fonds monétaire international (F.M.I.), dans son rapport annuel publié, dimanche 3 août, sur les restrictions des échanges commerciaux et financiers. Tout particulièrement dans les secteurs-clés de l'économie, comme le fer, l'acier, le textile, l'habillement, le F.M.I. constate que les mécanismes de contrôle des importations mis en place ont été institutionnalisés, nuisant ainsi à l'expansion des exportations des pays développés.

Parmi les pays industrialisés, seul le Japon, il est vrai très protectionniste, a légèrement ouvert ses frontières.

Bien que la tendance générale soit à une *« libéralisation limitée des restrictions quantitatives »*, le F.M.I. remarque que plusieurs pays d'Asie en voie de développement sont parvenus à une libéralisation de leurs échanges commerciaux et financiers au cours de l'année 1979 et au début de l'année 1980. Certains pays d'Amérique latine ont suivi la même voie.

Dans le domaine financier, le *F.M.I. souligne la poursuite* de la libéralisation des échanges de capitaux au Japon et la décision prise, l'an dernier, par la Grande-Bretagne de supprimer son système de contrôle des changes

● *Pays-Bas : chômage record en juillet. Le nombre de chômeurs* au Pays-Bas a dépassé les 250 000 au mois de juillet dernier. 250 900 chômeurs (chiffre record depuis 1945) étaient, en effet, inscrits au 31 juillet contre 239 200 à la fin du mois de juin 1980. Le nombre d'offres d'emploi a, de son côté, diminué : 56 300 contre 63 600 au mois de juin 1980.

● *La Grande-Bretagne* compte près de 1,9 million de personnes sans emploi, selon les statistiques officielles du 22 juillet, publiées à Londres. C'est un niveau inconnu depuis 1936. L'augmentation a dépassé 40 %, de la mi-juin à la mi-juillet.

● *Un emprunt de 275 millions de dollars pour sept ans* a été contracté par la Tchécoslovaquie sur le marché international des *capitaux, annonce la Lloyds Bank.* Le contrat a été signé à Paris par les représentants de la Ceskoslovenska Obchodni Banka, et d'un syndicat réunissant près de *cinquante banques de vingt* pays. — *(A.F.P.)*

SELON L'O.C.D.E.

Le ralentissement de la croissance en Australie serait de courte durée

Malgré un certain nombre de déséquilibres fondamentaux tels qu'un taux d'inflation encore élevé (de 7,5 % en 1978, celui-ci va *passer* à 10,5 % en 1980) et une progression des salaires (de 8 % en taux annuel) nettement plus rapide que celle de la productivité, l'économie australienne *reste engagée depuis* la fin de 1975, dans un long processus d'ajustement et de reprise.

Les experts de l'O.C.D.E. estiment aussi, dans l'étude qu'ils *viennent de consacrer à ce pays*, que l'économie australienne est en bonne voie de redressement.

Les experts du château de La Muette indiquent que le taux *d'expansion* devrait être relativement faible en 1980 ((2,5 % contre 4,6 % en 1979), une nette accélération est cependant à prévoir à compter du second semestre de 1980, grâce à d'importants investissements des pouvoirs publics dans le secteur des matières premières, et plus précisément dans les métaux, dont la hausse de 35 % (en valeur) en 1979 pourrait atteindre 80 % en 1980. La croissance du PIB atteindrait donc 3 1/2 % en 1981. La situation du chômage serait, en revanche, selon l'O.C.D.E., très peu modifiée (6,3 % en 1980, contre 6,2 % en 1979). Par ailleurs, compte tenu, notamment, d'une réduction des dépenses publiques, la demande intérieure brute devrait enregistrer une baisse, passant de 2,7 % en 1979 à 1,25 % en 1980.

Enfin, les experts de l'O.C.D.E. soulignent qu'en dépit d'une détérioration des termes de l'échange de 5 à 6 % et du ralentissement du taux de croissance *à l'échelle mondiale* (-2 % en 1980), la balance extérieure devrait accuser un déficit, relativement faible pour l'Australie, de 1,25 en 1980 contre 1,7 en 1979 (en milliards de dollars).

Cependant, les experts du château de La Muette affirment que *« les efforts accomplis jusque-là par les autorités australiennes pour juguler l'inflation* (dont le taux reste encore élevé, 10,5 %), *ne sauraient aboutir à des résultats positifs, si le gouvernement n'opérait pas un freinage des traitements et des salaires »*, lesquels sont, depuis 1978, indexés à la hausse des prix à la consommation, après déduction de la hausse des prix mondiaux du pétrole.

● *Accord Brésil-Japon.* — A l'issue d'un séjour de deux semaines au Brésil, une importante mission japonaise a conclu une série d'engagements d'achats. A court terme, c'est-à-dire sur un an, le Japon s'engage à acheter au Brésil pour 64 millions de dollars de biens de consommation, 350 millions de minéraux et machines diverses et 320 millions de produits agricoles et de poissons.

A moyen terme, les contrats portent sur 300 000 tonnes de soja par an pendant trois ans, d'une valeur de 270 millions de dollars. Les Japonais achèteront également du poisson pour un montant de 100 millions de dollars sur trois ans. Outre ces engagements à court et moyen terme, un autre a été conclu pour l'achat à long terme, par le Japon, de minerais de fer et de pâte à papier, pour un montant de 700 millions de dollars. — *(A.F.P.)*

AGRICULTURE

M. ERTL : « L'Allemagne pourrait se passer du Marché commun agricole. »

M. Josef Ertl, ministre ouest-allemand de l'agriculture, estime que l'Allemagne fédérale pourrait se passer du Marché commun agricole, dont le financement coûte cher au gouvernement de Bonn. « Une politique agricole nationale pourrait être possible avec moins d'argent que ce que verse aujourd'hui l'Allemagne », écrit-il dans une déclaration diffusée samedi 2 août par son ministère. « Il reste à savoir, toutefois, ajoute-t-il, si, sans une politique agricole commune, les autres partenaires seraient toujours *intéressés par la Communauté européenne.* » — (A.P.)

M. DOUMENG PRÉSENTERA A MOSCOU LE PREMIER TRACTEUR COOPÉRATIF.

Le groupe Interagra va lancer sur le marché un nouveau tracteur destiné uniquement aux coopératives et à leurs adhérents, tant au plan français qu'international. De puissance moyenne (70 à 80 CV), il sera fabriqué à partir d'éléments en partie importés des pays de l'Est, en partie achetés en France, où se fera l'assemblage. Des pourparlers sont en cours avec la société Guy Ligier, qui pourrait réaliser l'usine de montage.

L'idée de M. Jean-Baptiste Doumeng, président d'Interagra, revient à offrir aux agriculteurs coopérateurs *« un produit libéré de la surcharge actuelle des prix due au système de distribution ».* La vente exclusive en coopératives et la « non-sophistication » devraient permettre d'atteindre un prix compétitif. M. Doumeng a avancé un chiffre de 10 000 dollars ou 40 000 francs, soit moitié moins cher que le prix des produits concurrents. Mais, au siège parisien du groupe, on indique que les études ne sont pas assez poussées pour fixer actuellement un tarif. Sur le marché français, Interagra espère vendre un millier de tracteurs dès le premier exercice, avec une progression annuelle de 25 %. Sur le marché international, le Tractocoop — puisqu'il sera ainsi baptisé — devrait être vendu à *cinq* mille exemplaires, au bout de deux ans.

M. Doumeng a encore indiqué que ce tracteur sera présenté pour la première fois à Moscou, le 9 octobre prochain, à l'occasion de la conférence internationale des coopératives. Il fera son apparition sur le marché français en mars 1981, au Salon de l'agriculture de Paris.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou Dép. −		Rep. + ou Dép. −		Rep. + ou Dép. −	
$ E.-U.	4,15	4,1525	+ 30	+ 60	+ 60	+ 100	+ 140	+ 260
$ can.	3,5850	3,5890	− 10	+ 40	+ 20	+ 75	+ 60	+ 205
Yen (100)	1,8310	1,8340	− 35	− 5	+ 65	− 30	− 45	+ 30
DM	2,3185	2,3210	+ 45	+ 80	+ 105	+ 140	+ 385	+ 475
Florin	2,1250	2,1285	+ 35	+ 60	+ 55	+ 90	+ 215	+ 300
F.B. (100)	14,5380	14,5540	+ 70	+ 190	− 350	− 130	−1030	− 450
F.S.	2,5005	2,5045	+ 115	+ 150	+ 230	+ 275	+ 710	+ 820
L. (1 000)	4,9214	4,9280	− 600	+ 440	−1150	− 950	−3200	−2800
£	9,7080	9,7170	− 590	+ 480	− 950	− 800	−1620	−1280

TAUX DES EURO-MONNAIES

DM	8 3/4	9 1/4	8 5/8	9	8 3/8	8 3/4	7 3/4	8 1/8
$ E.-U.	10 1/8	10 1/2	10 1/4	10 1/2	10 1/4	10 5/8	10 5/8	11
Florin	9 5/8	10 1/8	9 1/4	9 5/8	9 1/4	9 5/8	9	9 3/8
F.B. (100)	11 3/4	14 1/4	12 3/8	12 7/8	12 3/8	12 7/8	12 5/8	13 1/8
F.S.	4 3/4	5 1/4	5 3/8	5 7/8	5 3/8	5 7/8	5 3/8	5 7/8
L. (1 000)	21 3/4	23 1/4	23 3/4	25 1/4	23 1/4	25 3/4	24 3/4	26 1/4
£	18 1/8	18 5/8	17	17 1/2	16 3/4	17 1/4	14 7/8	15 3/8
Fr. franç.	11 1/2	12	11 3/4	12 1/2	11 3/4	12 1/4	11 5/8	12 1/8

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

Faits et chiffres

Energie

● *Accord pétrolier entre le Mexique et le Venezuela.* — Les présidents de la république du Mexique, M. Lopez Portillo, et du Venezuela, M. Herrera Camping, ont signé, dimanche 3 août, à San-José, un accord d'aide pétrolière à neuf pays d'Amérique centrale et des Caraïbes.

Aux termes de l'accord, le Mexique et le Venezuela — les plus importants producteurs de pétrole d'Amérique latine — fourniront 160 000 barils de pétrole par jour à la Barbade, au Salvador, à Costa-Rica, au Guatemala, au Honduras, à la Jamaïque, au Nicaragua, à Panama et à la République dominicaine.

Social

● *La société Warren B.C.C.* (distribution de biscuiterie et de confiserie) vient d'être mise en liquidation, indique la C.F.D.T. A l'annonce des six cent trente licenciements, deux des onze entrepôts de la firme (à Savigny-le-Temple, en Seine-et-Marne, et à Angoulême) ont été occupés par les salariés, qui réclament le maintien des activités de distribution — « viables », selon la C.F.D.T. — par une autre société.

AFFAIRES

En Belgique

Le gouvernement prépare un plan de sauvetage de l'industrie textile

De notre correspondant

Bruxelles. — Après la sidérurgie, le textile est en péril et les industriels belges lancent un appel à l'aide. Le ministre des affaires économiques prépare un plan de sauvetage, mais on se demande s'il n'a pas déjà perdu la course contre la montre : une des firmes menacées, Fabelta-Tubize, a été déclarée en faillite le mardi 29 juillet et les six cent cinquante travailleurs de l'entreprise occupent l'usine depuis jeudi. Pendant toute la journée, le gouvernement a cherché une solution pour sauver les emplois et pour accélérer le « plan Claes ».

Avec plus de cent mille travailleurs, le textile et la confection représentent 12,5 % de l'emploi dans l'industrie de transformation et 10 % des exportations globales du pays ainsi que 8 % de ses importations.

Le textile et la confection sont *frappés par une crise qui n'est* pas propre à la Belgique. Dans sa dernière note d'information, la Commission de la C.E.E. rappelle qu'il y a eu, entre 1973 et 1978, une perte de sept cent mille emplois dans la Communauté et la disparition de quatre mille deux cents entreprises. L'indice de la production témoigne d'une tendance générale à la baisse, ajoute la Commission, qui ne peut que constater que la balance commerciale se détériore sans cesse depuis quelques années. Pour la même période, l'emploi dans le textile et la confection a régressé de 40 % en Belgique.

Le plan Claes, proposé par le gouvernement est la conclusion tirée d'une étude effectuée par le « consultant » américain McKinsey. Il prévoit la création de deux organismes distincts : d'une part, l'Institut belge du textile et de la confection qui sera l'instrument de base de l'exécution du plan et soutiendra les actions commerciales ; d'autre part, la Société nationale pour la restructuration du textile et de la confection (S.N.T.C.) qui prendra en charge l'exécution des mesures financières.

Déjà ce projet soulève les protestations du patronat. Les patrons flamands estiment que ce plan *« faussera la concurrence, n'assainira rien et mènera à l'étatisation du secteur »*. Un parti nationaliste flamand, la Volksunie, proteste de son côté contre *« l'aide démesurée dont bénéficieront les entreprises wallonnes »*

L'aide au secteur textile n'a pas encore té totalement chiffrée.

PIERRE DE VOS.

LE GROUPE OUEST-ALLEMAND STREIF POURRAIT CESSER TOUTE ACTIVITÉ EN FRANCE

Le groupe ouest-allemand Streif (construction de maisons individuelles), qui possède un siège social à Paris, une usine à Chaumont (Haute-Marne) et des agences à Strasbourg, à Nancy, à Metz et à Rouen, envisage de cesser toute activité en France.

Ce groupe, *dont la principale usine* de production est située à Losheim (R.F.A.), avait implanté en 1978 une unité à Chaumont avec l'intention d'en faire un important relais de production et de vente pour tout l'est de la France. Il prévoyait, à l'époque, de construire une usine de 20 000 m2 et, à terme, d'employer près de six cents personnes.

Il semble que Streif n'ait pas obtenu en France les résultats qu'il escomptait et, déjà, quatre-vingt-douze salariés viennent de recevoir *leur lettre de licenciement* à Chaumont.

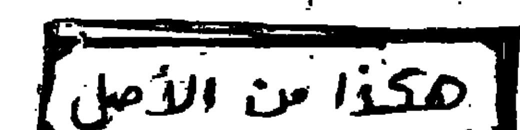
YAMAHA MOTOR VA FABRIQUER DES MOTOS EN ESPAGNE ET AU MEXIQUE

La société Yamaha Motor, second constructeur japonais de motos, a annoncé qu'elle négociait avec plusieurs entreprises étrangères en vue de fabriquer en association des motos en Europe et sur le continent américain. En Europe, Yamaha devrait s'associer d'ici à la fin de l'année avec deux firmes espagnoles (Maquinaria y Elementos de Transportes et Tableres Sanglas), afin de produire des motos près de Barcelone. Yamaha deviendrait *ainsi* le second constructeur japonais à s'implanter en Europe : Honda monte déjà certains de ses petits modèles en Belgique et en Italie.

Au Mexique, Yamaha s'est également associé avec la firme locale Alpha et compte commencer en septembre 1981 à assembler *sur place* quatre de ses modèles au rythme de vingt mille unités par an.

● ERRATUM. — Une coquille a rendu incompréhensible un paragraphe de l'article « I.T.T. en France ou la peau de chagrin » (*le Monde* du 1er août). Nous aurions dû imprimer : *« Les cessions intervenues depuis dix-huit mois — cinq usines employant quatre mille sept cent cinquante personnes et réalisant 1,35 milliard de francs de chiffre d'affaires — vont augmenter à nouveau de plus de 20 % les actifs français d'I.T.T. »*

● RECTIFICATIF. — L'Agence nationale pour l'emploi (A.N.P.E.) indique qu'une erreur, dont elle prie de bien vouloir l'excuser, s'est glissée dans son compte rendu d'activité du premier semestre 1980 par rapport au premier semestre 1979 (*le Monde* du 29 juillet). Ce bilan doit être rectifié comme suit : pendant le premier semestre 1980, l'A.N.P.E. a, toutes catégories confondues, enregistré 1 478 748 demandes d'emploi contre 1 419 094 au premier semestre 1979 (+ 4,2 %) ; collecté 655 820 offres d'emploi contre 602 842 (+ 8,78 %) ; et opéré 345 771 placements contre 320 603 (+ 7,85 %).



LES MARCHÉS FINANCIERS

EURO-DEVISES

Londres *(Agefi)*. — Les violentes contradictions qui continuent à secouer le marché obligataire américain reflètent le conflit dans lequel se débat le Fed et les oscillations de sa politique monétaire. Alors que la semaine précédente les observateurs avaient pu avoir, un moment, l'impression que les autorités monétaires étaient favorables à une détente des taux d'intérêt à court terme, le brutal relèvement à 10 1/2 %, jeudi dernier, du taux sur les Federal Funds a complètement désarçonné le marché. Les cours à New-York ont, d'un vendredi à l'autre, abandonné plus de trois points et l'incertitude règne de plus belle. C'est ainsi que l'emprunt 2010 à 10 % du Trésor américain, celui que l'on dénomme le « DC 10 », s'est retrouvé en fin de semaine à 94, donnant à ce niveau un rendement de 10,66 %, alors que huit jours auparavant il était à 97,30.

L'émission à dix ans de 75 millions de dollars offerte en début de semaine par Burlington Industries, avec un coupon de 11 1/4 % sur un prix de 99,50, se traitait, trois jours plus tard, à 96 3/4 sur le marché secondaire. Au stade primaire, 60 % seulement de l'emprunt avaient pu être placés. Si les signes prémonitoires annonçant la fin éventuelle de la récession économique aux Etats-Unis paraissent se multiplier — le dernier d'entre eux étant l'augmentation de 0,2 % seulement, à 7,9 %, du chômage en juillet, alors qu'une progression beaucoup plus importante était attendue — les effets du vif ralentissement de l'activité économique depuis six mois se font sentir sur les recettes budgétaires de l'État fédéral. Confronté avec un déficit croissant et des revenus qui vont en s'amoindrissant, le Trésor américain n'a d'autres recours que le marché des capitaux où ces prélèvements gargantuesques ajoutent à la tension sur les taux d'intérêt. La trésorerie américaine entendait lever 26,8 milliards de dollars durant le présent trimestre et n'a, à ce jour, drainé que 13,8 milliards de dollars.

C'est donc 13 milliards de dollars de plus qu'il lui faut trouver avant fin septembre ; ses besoins pour le dernier trimestre de l'année étant, pour l'instant, estimés entre 21 milliards et 25 milliards de dollars. Dès cette semaine, elle entend placer 8,25 milliards de dollars de papier sous diverses formes, mais seulement 3,2 milliards de dollars de ce prélèvement seront de l'argent frais, le solde représentant différents refinancements...

La cohorte des sociétés américaines qui attendent de venir solliciter le marché obligataire américain va donc trouver un environnement peu propice.

LONDRES

CALME

Dans un marché calme et incertain, les valeurs pétrolières se signalent par leur meilleure tenue. Recul d'un demi-point des fonds d'État. Irrégularité des mines d'or.

Or (ouverture) (dollars) 622 25 contre 622 ..

VALEURS	CLOTURE 1/8	COURS 4/8
Beecham	147 ...	147 ..
British Petroleum	348 ...	348 ...
Courtaulds	67 ...	87 ...
*De Beers	9 31	9 13/16
Imperial Chemical	372 ...	370 ..
Rio Tinto Zinc Cor.	465 ...	465 ..
Shell	404 ...	404 ...
Vickers	138 ..	128
War Loan 3 1/2 %	32 5/8	32 3/8
*West Driefontein	86 3/4	87 ...
*Western Holdings	78 1/2	78 1/2

(*) En dollars U.S.

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

MONSANTO. — Bénéfice net du second trimestre : 23,2 millions de dollars contre 59,5 millions un an plus tôt. « Ces résultats reflètent la sévérité de la récession américaine », a déclaré le président du groupe.

SHELL. — Le groupe se lance dans la pharmacie. Il vient en effet de racheter pour 6,1 millions de livres (56 millions de francs), la firme britannique Ward Blenkinsop (132 millions de francs environ de chiffre d'affaires) spécialisée dans la fabrication de produits de base pour l'industrie du médicament. Du même coup, Shell va pouvoir étendre sa diversification dans la chimie fine, une activité encore naissante.

PULLMAN INC. — Le bénéfice net du premier semestre s'est élevé à 11,91 millions de dollars, soit 1,07 dollar par action contre 1,22 dollar.

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	1/8	4/8
1 dollar (en yens)	226 85	226 85

Taux du marché monétaire

Effets privés, du 4 8 ... 11 5/8 %

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ETUDES ECONOMIQUES
Base 100 : 29 décembre 1972

	25 juillet	1er août
Indice général	130,7	129,3
Assurances	234	234,5
Banq. et sociétés financ.	92,6	93,3
Sociétés foncières	148,8	147,8
Sociétés investiss. portef.	130,1	129,2
Agriculture	138,7	136,9
Aliment., brasseries, distill.	138,9	139,2
Autom., cycles et l. équip.	72	70,8
Bâtim., matér. constr., T.P.	168,3	166,2
Caoutchouc (ind. et comm.)	58,7	57
Carrières salines, charbon.	127,2	126
Constr. mécan. et navales.	128,3	128,5
Hôtels, casinos, thermal.	171,9	175
Imprimeries, pap. cartons.	102,3	104,8
Magas., compt. d'exportat.	96,9	97,4
Matériel électrique	139,6	137,4
Métall., com. des pr. métal.	46,3	45,4
Mines métalliques	150,7	142,1
Pétroles et carburants	170,7	162
Prod. chimiq. et dl.-méd.	178	176,8
Services publics et transp.	112,4	112
Textiles	103	103
Divers	148,3	148,7
Valeurs étrangères	157,5	159,3
Valeurs à rev. fixe ou ind.	190,1	191,3
Rentes perpétuelles	34,6	34,4
Rentes amort., fonds gar.	473,3	467,7
Sect. indust. publ. à r. fixe.	98,3	98
Sect. ind. publ. à rev. ind.	411,6	407,6
Secteur libre	98,4	98,7

INDICES GENERAUX DE BASE 100 EN 1949

Valeurs à rev. fixe ou ind.	333,1	335,2
Val. franç. à rev. variable.	905,8	896
Valeurs étrangères	1 184,1	1,177,4

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE
Base 100 : 29 décembre 1961

Indice général	107,9	106,5
Produits de base	98,8	95,1
Construction	151,3	151,6
Biens d'équipement	110,1	108,6
Biens de consom. durables.	81,2	79
Biens de cons. non durabl.	85,5	85,1
Biens de consom. aliment.	113,3	113,9
Services	158,6	158,9
Sociétés financières	112,3	112
Sociétés de la zone franc expl. principal. à l'étr.	208,2	211,1
Valeurs industrielles	98,8	97,7

BOURSES REGIONALES
Base 100 : 29 décembre 1972

Indice général	129,8	129,7

(*) Cours rectifié.

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 29 déc. 1979)

	31 juill.	1er août
Valeurs françaises	106,2	106,1
Valeurs étrangères	112,6	112,4

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961)

Indice général	106,8	106,5

BOURSE DE PARIS - 1er AOUT - COMPTANT

SICAV

HORS COTE

MARCHÉ A TERME

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain, dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé, à titre exceptionnel, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT

COTE DES CHANGES

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 3-4 août 1980 a été tiré à 505 875 exemplaires.

A B C D E F G

AU PUY-DU-FOU (Vendée)

Quand le président de la République applaudit un sous-préfet...

De notre correspondant

La-Roche-sur-Yon. — « *Tout à l'heure, j'ai fait quelque chose qui n'est pas habituel pour un président de la République : j'ai applaudi un sous-préfet...* » Ces paroles de M. Giscard d'Estaing, prononcées dans la soirée du samedi 2 août, en Vendée, dans l'enceinte du château Renaissance du Puy-du-Fou, illustrent bien l'état d'esprit dans lequel le chef de l'Etat s'était déplacé pour assister, à titre privé, à la dernière représentation de l'été du spectacle d'art et d'histoire « Ce soir en Vendée ».

Accompagné de son épouse et de son fils Henri, M. Giscard d'Estaing était venu découvrir l' « *événement culturel* » du haut-bocage vendéen, salué dans la presse depuis sa création en 1977 et qui depuis trois années a attiré près de quatre cent mille spectateurs.

Ce spectacle, qui se veut un grand film paysan de plein air, a été réalisé par Philippe de Villiers, originaire de Vendée, actuellement sous-préfet de Vendôme, dans le Loir-et-Cher. Son originalité repose sur plusieurs éléments. Le premier est la participation populaire considérable de mille deux cents habitants venus de treize communes environnant le château. Le second consiste dans la façon de raconter l'histoire : non plus en extirpant les grandes dates des manuels, mais en écoutant la tradition orale de tout un pays et en lui laissant libre cours. Le troisième tient dans le bénévolat total des membres de l'association du Puy-du-Fou et dans la préservation et l'animation au cours de l'année du patrimoine collectif environnant.

Arrivé vers 22 h. 45, le couple présidentiel, guidé par le président de l'association, M. Jean-Marie Delahaye, artisan plâtrier aux Epesses, commune sur laquelle est situé le château, a pu visiter les coulisses du spectacle, discuter avec bon nombre des cinq cents acteurs et, enfin, admirer leur évolution de près de deux heures sur une aire scénique de quinze hectares à la dimension réelle du paysage.

A une heure du matin, après que les projecteurs eurent fini d'éclairer les minces collines du haut-bocage, le chef de l'Etat, pressé par les acteurs du Puy-du-Fou, encore sous le coup de l'émotion, prit la parole dans les ruines romantiques du vieil édifice : « *Votre spectacle est remarquable. Il a une véritable qualité et une véritable dignité professionnelles... Le patrimoine ce n'est pas seulement les pierres, les monuments, c'est aussi les traditions de notre peuple. La culture vient aussi des racines populaires, et vous avez justement exprimé la culture populaire vendéenne que vous vous voulez garder bien vivante. Votre spectacle fait honneur à la Vendée et à la culture de la France.* »

Le président de la République et Mme Giscard d'Estaing, entourés de tous les membres de l'accociation du Puy-du-Fou, ont ensuite goûté la brioche vendéenne. Une fois cette dégustation terminée et les derniers gestes amicaux adressés de la main aux Vendéens, les trois derniers spectateurs de l'été 80 reprenaient la route en direction d'un autre château, celui d'Authon, dans le Loir-et-Cher.

HERVÉ LOUBOUTIN.

M. Malaud : en politique extérieure M. Mitterrand a la même politique que le C.N.I.P.

M. Philippe Malaud, président du Centre national des indépendants et paysans (CNIP), écrit, le lundi 4 août, dans un « Point de vue » publié par *le Figaro* :

« *Les positions définies par M. François Mitterrand en matière de politique extérieure et de défense ne peuvent entraîner de notre part aucune critique ; elles sont, à peu près mot pour mot, celles-là mêmes que le CNIP a définies jour après jour, depuis que la politique extérieure du président de la République et du gouvernement ont pris un virage accentué dans le sens du non-alignement et de la complaisance à l'égard de la politique soviétique, c'est-à-dire depuis le début de l'année 1980.* »

M. Malaud estime que le premier secrétaire du P.S. amorce une opération électorale destinée à prendre, au premier tour de l'élection présidentielle, une avance suffisante sur le candidat du P.C.F. afin que « *toute manœuvre de sabotage sournois du P.C.F. soit annihilée par l'attraction qui s'exercera sur la base en faveur du candidat de la gauche le mieux placé* ».

« *M. Mitterrand n'hésite plus, dès lors, à s'adresser ouvertement à la droite atlantique, européenne, voire antisoviétique, en accusant M. Giscard d'Estaing de faiblesse, de complaisance, de « capitulationnisme », spéculant sur l'exaspération des P.M.E. et P.M.I., des professions libérales, des cadres, des commerçants, exploitants agricoles, écrasés, pressurés et démoralisés* », ajoute-t-il.

● *Les obsèques de Pascal Jardin.* — Le président de la République a demandé au secrétaire général adjoint à la présidence, M. François Polge de Combret, de le représenter ce lundi à 16 heures à l'église Sainte-Clotilde à Paris, aux obsèques de l'écrivain Jascal Jardin.

L'agression contre un jeune juif du quartier du Marais

Le M.R.A.P. conteste la version de la police

Les sept personnes arrêtées le vendredi 1er août à Paris après une agression dans le quartier du Marais contre un jeune juif, M. André Zeitoun (*le Monde* du 3 août), *ont été déférés*, le dimanche 3 août, au parquet de Paris.

Il s'agit de MM. Bernard Grenier, vingt-quatre ans, monteur, qui a reconnu être l'auteur des coups de couteau portés contre M. Zeitoun, Michel Jacquey, trente-deux ans, cuisinier, Yves Noël, vingt-quatre ans, Henri Raffay, trente et un ans, Michel Levant, trente-deux ans, André Scelo, trente et un ans, Mario Da Concecao, dix-huit ans, tous coursiers.

Ces personnes qui habitent toutes Paris ou la proche banlieue, ont déclaré n'appartenir à aucune organisation politique ; elles sont connues des services de police pour des petits délits. Les enquêteurs estiment que l'agression contre M. Zeitoun n'a pas de caractère raciste. Néanmoins, le Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples (MRAP) souligne dans un communiqué publié le samedi 2 août que « *l'empressement de la police à affirmer, après l'interpellation des coupables, qu'il ne s'agit pas d'un crime raciste, participe à la banalisation de telles agressions qui se multiplient dans la dernière période avec une sauvagerie qui va elle-même en s'aggravant* ».

» *Nier le caractère raciste d'grassions sanglantes dont les victimes sont tour à tour juives, arabes ou noires, alors que des groupes organisés et connus développent des campagnes de haine raciste, revendiquent des agressions et des attentats, menacent d'en commettre d'autres, n'est-ce pas encourager dangereusement la violence et les méthodes lourdes de péril pour la sécurité et les libertés de tous les citoyens.*

» *Le M.R.A.P., qui a été dix fois l'objet d'attentats à la bombe, dont aucun coupable n'a jamais été inquiété, ni a fortiori puni, met en garde l'opinion publique et appelle à agir avant qu'il ne soit trop tard pour que soit enrayée la lèpre raciste avec son cortège de violences et de malheurs.* »

LA MAISON BLANCHE DÉMENT QUE M. JIMMY CARTER AIT REÇU UN CADEAU DE LA LIBYE.

Le gouvernement libyen a offert au président Carter un cadeau d'une valeur de 50 000 dollars (environ 200 000 francs) a affirmé dimanche 3 août le journal pro-syrien de Beyrouth *Al Shark*, citant M. Ahmed Al Tabib, haut fonctionnaire du ministère libyen des relations internationales. Selon M. Tabib, le cadeau a été fait à l'occasion d'un séjour de M. Billy Carter en 1979 en Libye. « *Des cadeaux ont été transmis à la famille Carter, et notamment au président qui a reçu un cadeau de 50 000 dollars* », a déclaré ce fonctionnaire. On ignore la nature de ce cadeau. La Maison Blanche a démenti dimanche soir que M. Jimmy Carter ait reçu « *aucun cadeau de la Libye, directement ou par l'intermédiaire de son frère* ».

Le frère du président aurait envisagé, d'autre part, de vendre des mitrailleuses à la Libye, écrit dimanche *le Chicago Tribune*, faisant état de documents que le département de la justice a communiqués à la commission d'enquête du Sénat américain. Selon le quotidien de Chicago, M. Billy Carter aurait discuté de l'affaire avec un certain Francis Terpil, ancien agent de la C.I.A. qui a été récemment inculpé de tentative de meurtre contre un dissident libyen réfugié en Egypte.

Interrogé à ce sujet il y a quelques jours par des journalistes, M. Billy Carter avait admis avoir rencontré Francis Terpil à Tripoli en 1978 mais avait démenti l'affaire des mitrailleuses. — *(A.P.)*

Echecs

LES DEMI-FINALES DU TOURNOI DES CANDIDATS

A Buenos-Aires, dans la sixième partie de la rencontre qui l'oppose à Victor Kortchnoï, en demi-finale du tournoi des candidats au championnat du monde, le Soviétique Lev Polugajevski, jouant avec les blancs, l'a emporté en quarante-neuf coups. La septième partie a été nulle.

Chacun des adversaires, après avoir gagné une partie et conclu cinq nullités, compte 3,5 points. Il en faut 6,5 pour être qualifié.

Dans l'autre demi-finale, disputée à Abano-Terme (Italie), les grands maîtres Robert Hubner (Allemagne fédérale) et Lajos Portisch (Hongrie) ont annulé leurs deux premières parties.

DIX ATTENTATS EN CORSE

Dix attentats ont été commis dans la nuit du 3 au 4 août, sur la rive sud du golfe d'Ajaccio, entre Torabella et Castagna. Ils n'ont pas été revendiqués ; il n'y a pas eu de victimes. Neuf d'entre eux visaient des transformateurs E.D.F. dont la mise hors d'usage a provoqué des coupures de courant dans ce secteur de la Corse-du-Sud.

La dixième charge a été déposée, à Castagna, contre une balise de la marine nationale qui a été détruite.

Plan Orsec à la Martinique en prévision d'un cyclone tropical

Le cyclone tropical Allen progressait, ce lundi 4 août, peu avant 11 heures (heure française, soit à 5 heures à Fort-de-France), à la vitesse de 30 à 40 kilomètres à l'heure, entre les îles des Petites Antilles Saint-Vincent et Sainte-Lucie. Son centre était alors situé à environ 135 kilomètres du sud de la Martinique, a annoncé ce lundi matin le secrétariat d'Etat aux départements et territoires d'outre-mer.

De forts vents d'environ 100 kilomètres à l'heure (contre 250 km/h lors du cyclone David, en août 1979) soufflent actuellement dans le sud de la Martinique, est-il précisé dans le communiqué, qui ajoute que « toutes les précautions ont été prises localement : le plan Orsec est en place, les personnes sont à l'abri et les maires ont pris toutes les dispositions nécessaires dans leurs communes ».

La Guadeloupe ne semble pas affectée par Allen, qui a été repéré à la fin de la semaine dernière à l'est de l'île de la Barbade.

A Boulogne-sur-Mer

LES ÉQUIPAGES DES CHALUTIERS SONT EN GRÈVE DEPUIS DIX JOURS

Le conflit entre les armateurs et les équipages sur les chalutiers de pêche industrielle, déclenché depuis une dizaine de jours à Boulogne-sur-Mer, avec le soutien de la C.G.T. et de la C.F.D.T., est toujours dans l'impasse.

Dimanche 3 août, seul le chalutier *Mousse* était en mer et, selon les syndicats, dès le 4 août, aucun des quarante-cinq chalutiers immatriculés à Boulogne-sur-Mer ne devait quitter le port, laissant ainsi à terre près de neuf cents marins pêcheurs en cette période pourtant propice à la pêche.

Le différend qui oppose les armateurs et les syndicats remonte à plusieurs mois. Pour les armements, les difficultés économiques qu'ils rencontrent sont dues à l'augmentation du prix du carburant.

Les armateurs veulent réaliser des économies des gestions, qui entraîneraient, notamment, une réduction du nombre de marins sur chaque bateau, ce que les syndicats refusent.

Un armateur s'est adressé au tribunal de Boulogne-sur-Mer, dont le jugement, rendu le 1er août, ordonne que les équipages qui le veulent puissent monter à bord de leurs navires.

[On indique dans les milieux spécialisés que pour un même type de chalutier (50 mètres, 2 000 CV) les équipages à Lorient sont de seize marins et de vingt-deux à Boulogne. En outre, les rémunérations des équipages sont calculées d'une façon plus stricte à Lorient qu'à Boulogne, ce qui explique en partie les difficultés des armateurs du port du Nord.]

Le mauvais temps

DEUX « RECORDS » BATTUS EN JUILLET

Tout le monde s'en est rendu compte, les trois premières semaines de juillet ont été anormalement fraîches et pluvieuses un peu partout en France. Seul le Midi a eu soleil et chaleur.

A Paris-Montsouris :

● La température *moyenne de juillet (y compris, donc, les dix derniers jours du mois, qui ont été nettement plus chauds), a été de 17,3 °C (normale, c'est-à-dire la moyenne calculée sur trente ans, 19,1 °C).*

● Le soleil *a brillé pendant 158,8 heures (normale, 247 heures), ce qui bat largement les « records précédents (174 heures en juillet 1960, 180 heures en juillet 1965 et 1977).*

● La pluie *(110,1 millimètres) a été presque le double de la pluie normale du mois (57,4 millimètres). Et elle est tombée pendant 83,1 heures, réparties sur dix-huit jours, alors que la normale de juillet est de 28 heures de pluie réparties en treize jours. Là encore, le « record » précédent (61 heures de pluie en juillet 1925) est très largement battu.*

Le contraste entre les trois premières semaines et la fin du mois de juillet 1980 prouvent des températures relevées à Paris-Montsouris : le 1er juillet, le thermomètre n'est monté qu'à 14,9 °C (normale 24,4 °C) alors qu'il a atteint 30,4 °C le 25 juillet.

● *Départ en vacances : circulation étalée.* Les responsables de la circulation routière estiment que les départs, pour les vacances d'août, ont été « très étalées ». Seules, ont subsisté, quelques difficultés inévitables dues à la densité du trafic dans le sens Paris-province.

